

Cent soixante-sixième session

166 EX/4
Partie I
PARIS, le 26 mars 2003
Original anglais/français

Point 3.1.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'EXECUTION DU PROGRAMME
ADOPTÉ PAR LA CONFERENCE GENERALE**

PARTIE I

RESUME

Le présent rapport vise à informer les membres du Conseil exécutif de l'état de l'exécution du programme adopté par la Conférence générale.

La Partie I du rapport contient les principaux résultats obtenus au cours des six derniers mois de l'exercice 2002-2003, tels qu'il figurent dans le document 31 C/5.

GRAND PROGRAMME I - EDUCATION

1. Pendant cette période, le programme d'éducation a été davantage axé sur la campagne pour l'Education pour tous (EPT). Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2002, *L'éducation pour tous : le monde est-il sur la bonne voie ?*, a donné une nouvelle impulsion en ce sens et la presse a davantage parlé du rapport que de toute autre initiative de l'UNESCO de ces dernières années. Le Rapport a incité le Groupe de haut niveau sur l'EPT, qui s'est réuni au Nigéria en novembre 2002, à s'attaquer directement au fait que le monde est actuellement mal parti pour atteindre les six objectifs de Dakar qui définissent l'EPT. Le Rapport a aussi opportunément fourni une contribution à une réunion des ministres d'Amérique latine et des Caraïbes qui ont lancé à Cuba un nouveau projet régional pour l'éducation, ainsi qu'au MINEDAF VIII, réunion des ministres africains de l'éducation qui s'est tenue en Tanzanie. Le rôle joué par le Rapport de suivi sur l'EPT en clarifiant les discussions et décisions relatives à l'EPT et en leur donnant un caractère d'urgence souligne le vieil adage selon lequel on ne peut gérer ce qu'on ne peut mesurer.

2. Le Sommet mondial pour le développement durable a également contribué à appeler l'attention sur l'éducation pour tous en élargissant la notion d'éducation en vue du développement durable. La nécessité de prodiguer une éducation environnementale fait désormais partie de la mission essentielle consistant à réaliser les objectifs de l'éducation pour tous pour assurer les fondements de communautés durables. L'UNESCO a depuis lors été chargée d'assumer le rôle de chef de file d'une Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable qui commencera en 2005. Les préparatifs exigeaient que le lancement de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012) soit un succès, preuve que la responsabilité d'une autre Décennie des Nations Unies sera un grand défi sur le plan intellectuel et organisationnel.

3. De tels programmes soulignent toutefois utilement des aspects particuliers du calendrier de l'EPT. Il en va de même de l'Initiative de financement accéléré de la Banque mondiale qui vise à accélérer la mise en place universelle de l'éducation primaire pour tous et de l'Initiative pour l'éducation des filles menée sous l'égide de l'UNICEF. L'efficacité des partenariats de travail de l'UNESCO avec ces institutions et d'autres organismes internationaux (par exemple, la FAO, le PAM) continue de s'améliorer régulièrement.

4. Le rapport montre également que l'intégration des travaux des instituts de l'éducation de l'UNESCO et du programme d'éducation dans son ensemble est en bonne voie, comme le demandait le Conseil exécutif. Il est par exemple encourageant de voir que l'Institut pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE), composante relativement nouvelle de l'UNESCO, joue un rôle de plus en plus utile en collaborant avec d'autres instituts et bureaux régionaux. L'intégration de toutes les contributions au Programme d'éducation se poursuivra avec succès car la collaboration a été exemplaire lors de la préparation du document 32 C/5.

5. Il est bon qu'on rappelle que la fonction normative de l'UNESCO fait réellement une différence. La Recommandation sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels aide de nombreux pays à élaborer de meilleurs programmes. Il ressort clairement d'un document de l'UNESCO résumant la recherche sur l'éducation dans des milieux multilingues que l'apprentissage se fait mieux si l'éducation formelle commence dans la langue maternelle, conclusion sur laquelle peuvent désormais s'appuyer de nombreux pays où coexistent diverses langues. La Haute Commission sur l'Afghanistan, qui vient d'être créée, a fondamentalement un rôle normatif et l'UNESCO est fière de soutenir ce groupe d'éminents Afghans qui oeuvrent à la conception d'un système scolaire qui mariera principes éducatifs modernes et aspirations nationales.

6. Une autre fonction de l'UNESCO est de servir de catalyseur à la coopération internationale. La première grande réunion du nouveau Forum mondial sur la garantie de la qualité, l'accréditation

et la reconnaissance des titres a montré que le monde accueille favorablement la création d'un forum universel et impartial où des parties prenantes d'horizons très divers peuvent aborder des questions d'actualité comme les implications pour l'éducation de l'Accord général sur le commerce des services.

7. Il est difficile d'éviter le style quelque peu décousu de ces rapports sur l'exécution de programmes car ils énumèrent nécessairement beaucoup d'événements en tous genres organisés dans de nombreux pays. Mais c'est là une importante caractéristique d'un programme décentralisé et nous rappelle que le développement est en définitive tributaire de la bonne volonté de chacun. Ainsi, pour prendre un exemple, le partage de l'information sur les bonnes pratiques en matière de protection et d'éducation de la petite enfance permet aux populations d'offrir de meilleures possibilités dans ce domaine aux niveaux national et local.

8. Ce rapport montre également comment le Conseil exécutif peut influencer sur les priorités du programme. Une initiative visant à développer et améliorer la formation des enseignants en Afrique, prise à la 165e session, est d'ores et déjà en cours. Le Conseil sera confronté à un autre choix important lorsqu'il examinera le rapport de la Table ronde des ministres des sports qui s'est tenue en janvier 2003 selon lequel il est urgent de lever la contradiction entre le degré d'importance élevé que les ministres attachent à l'éducation physique et aux sports dans les programmes et la diminution du temps et de l'espace accordés à ces disciplines. Il sera toutefois difficile à l'UNESCO de s'occuper efficacement de ces deux questions si on lui demande aussi de s'atteler à la tâche complexe de superviser l'élaboration d'une convention antidopage pour les sports de compétition.

9. Enfin, assurer l'application du droit à l'éducation, énoncé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, est l'objectif central du programme d'éducation de l'UNESCO. Son caractère primordial exige qu'une attention accrue soit accordée à la tenue d'un inventaire des dispositions constitutionnelles en faveur de l'éducation dans les Etats membres. A long terme, inscrire le droit à l'éducation dans les constitutions ou législations nationales doit contribuer à favoriser la réalisation des objectifs de l'EPT.

Programme I.1 :

L'éducation de base pour tous : tenir les engagements du Forum de Dakar sur l'éducation

	Fonds alloués pour 2002-2003, au titre des plans de travail \$	Dépenses effectives au 31.12.2002 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2002
Sous-programme I.1.1	9.705.816	4.321.187	44,5
Sous-programme I.1.2	10.459.662	3.888.316	37,2
Programme I.1	20.165.478	8.209.502	40,7

Sous-programme I.1.1 : Coordonner le suivi du Cadre d'action de Dakar

01111

Axe d'action 1 :

Recherches, action de suivi et diffusion de l'information concernant l'éducation pour tous

10. L'Observatoire de l'EPT, implanté à l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), a continué de développer ses activités. A l'issue de la consultation sur l'élaboration de nouveaux indicateurs, qui a abouti à la définition concertée de principes et propositions, l'Observatoire s'est attaqué à l'élaboration de nouveaux indicateurs sur la petite enfance, les compétences nécessaires dans la vie courante, la qualité et l'alphabétisation. Des coordonnateurs de l'EPT de tous les pays du monde ont

assisté à des ateliers statistiques régionaux en même temps que des statisticiens nationaux afin de discuter du suivi de l'EPT et de la mise au point d'indicateurs. Des rapports sur les questions relatives aux progrès et au suivi de chacun des six objectifs de Dakar dans les différents pays ont été établis en vue du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2002*, ainsi que des tableaux destinés à l'Annexe statistique du rapport.

11. L'IUE a préconisé une approche holistique de l'apprentissage tout au long de la vie par le biais d'activités de recherche, de diffusion, d'information et de sensibilisation. Les travaux de recherche de l'IPE ont contribué au renforcement des capacités humaines et institutionnelles pour la formulation des politiques, notamment des planificateurs de l'éducation, par le biais d'études impliquant des professionnels de l'éducation des Etats membres, sur le pilotage de la qualité de l'éducation (création et amélioration de logiciels d'aide à la recherche sur la qualité de l'éducation, exploitation des données de SACMEQ sur la qualité de l'éducation en Afrique australe) et sur l'éducation de base pour tous (réalisation d'une synthèse sur les problèmes posés par le développement des classes multigrades en Afrique francophone, d'une étude sur l'impact des politiques éducatives visant la scolarisation des filles, études sur la gestion scolaire dans des systèmes éducatifs en voie de décentralisation). Le projet de l'IPE sur l'éducation en situation d'urgence suit son cours avec la finalisation d'un ouvrage sur l'éducation pendant et après les situations d'urgence, la réalisation de huit études de cas et de cinq études thématiques (certaines en collaboration avec le Secteur de l'éducation et la collaboration active avec le Réseau interagences d'éducation d'urgence (INEE)).

12. En ce qui concerne la diffusion des résultats de la recherche appliquée et de l'information, la capacité des Etats membres à prendre des décisions en connaissance de cause a été facilitée par la diffusion de plus de 250.000 documents, dont plus de 10.000 exemplaires de CD-ROM multimédia et d'affiches (distribués notamment à l'occasion du Sommet mondial pour le développement durable, de la Conférence des ministres de l'éducation des Etats membres d'Afrique (MINEDAF VIII), de la Journée internationale de l'alphabétisation, ainsi qu'aux commissions nationales, délégations, ministères de l'éducation, etc.). La diffusion de l'information sur le site Web de l'éducation a considérablement augmenté (829.566 pages vues en décembre 2001 contre déjà 630.232 en juin 2002). L'IPE a diffusé les résultats et les conclusions de ses travaux de recherche en publiant 10 études et deux lettres d'information. Il a également développé son site Web offrant aux Etats membres un espace d'information.



Axe d'action 2 :

Stratégies nationales et régionales en matière d'éducation et plans d'action pour l'EPT

13. L'UNESCO a continué d'aider des Etats membres à élaborer leurs plans nationaux d'EPT en fournissant une assistance technique sur place et en organisant des séminaires de formation à l'intention de groupes de pays. L'aide directe sur place a été apportée à la demande des pays qui avaient beaucoup de difficultés techniques et méthodologiques à combler les diverses lacunes en matière de politiques, de capacités et de données auxquelles ils se heurtaient pour élaborer leurs plans d'action pour l'EPT (Mozambique, République démocratique populaire de Corée, République de Moldova, etc.). La deuxième forme d'aide consistait en ateliers et séminaires de formation à l'intention de groupes de pays se trouvant dans des situations analogues. Au cours des derniers mois, l'UNESCO a organisé, en collaboration avec des Etats membres et des organismes partenaires, une série de séminaires axés sur le renforcement des capacités techniques des ministères de l'éducation et des responsables nationaux de la formulation des politiques et de l'élaboration des plans. Le séminaire régional intitulé "Une éducation de qualité dans une société multiethnique" (Mukachevo, Ukraine, 22-24 janvier 2003) a rassemblé des participants des ministères de l'éducation de Hongrie, de Roumanie, de Slovaquie et d'Ukraine, qui ont formulé une recommandation tendant à la mise en place de mécanismes nationaux en vue de la mise en oeuvre des plans d'action nationaux d'EPT. Au

cours du second semestre 2002, l'UNESCO a entrepris une enquête visant à évaluer les progrès effectivement réalisés dans la conception des plans d'EPT. Les résultats ont alimenté le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2002*. Pour de plus amples informations, consulter le Rapport du Directeur général sur les progrès accomplis dans la mise en oeuvre et le suivi du Cadre d'action de Dakar (166 EX/7).

14. L'UNESCO a aussi intensifié la mobilisation des ressources extrabudgétaires conformément à son Programme ordinaire afin de répondre aux immenses besoins d'assistance technique au niveau national et à cette fin a élaboré une politique et un programme extrabudgétaires axés sur l'EPT, en vue de fournir des "Services techniques aux pays qui mettent en oeuvre le Cadre d'action de Dakar". Seize pays ont finalement été retenus pour participer au projet d'"Equipes d'experts mobiles" financé par la Norvège. Le budget du projet a été presque entièrement confié aux bureaux hors Siège qui ont fourni l'appui technique dans les domaines définis comme prioritaires par les pays eux-mêmes. L'approche s'est révélée efficace pour renforcer la coopération au sein de l'Organisation compte tenu des besoins propres à chaque pays. L'UNESCO procédera à une évaluation à l'achèvement du projet.

15. L'IIPE a contribué au renforcement des capacités de gestion et d'administration des systèmes éducatifs des pays membres par ses programmes de formation et ses activités d'étude et de recherche. La 39e session du Programme de formation approfondie offre pour la première fois aux 31 participants (16 participants venant d'Afrique, un des Etats arabes, six d'Amérique latine, six d'Asie et du Pacifique) la possibilité de suivre une option pour obtenir un *Master*. Environ neuf cours intensifs de formation (dont 3 cours à distance suivis par 149 participants) ont été organisés, suivis par 222 participants (au total, 253 personnes ont bénéficié des formations de l'IIPE). Un effort particulier a été mené pour offrir ces formations à des professionnels afghans. Les études sur le financement et la gestion de l'éducation ont aidé les Etats membres concernés à améliorer les procédures budgétaires et à avoir une vision complète des ressources et des coûts éducatifs. L'IIPE poursuit ses efforts pour renforcer les capacités du système éducatif afghan. Un programme de formation en planification de l'éducation, destiné aux gestionnaires des institutions d'enseignement supérieur, a été lancé fin octobre 2002. Un atelier, début février, a porté sur la planification financière.

16. L'UNESCO a fourni une assistance technique à plusieurs pays en crise et en reconstruction, notamment un appui au gouvernement de la République du Congo (Brazzaville) pour la préparation technique des Etats généraux de l'éducation et une contribution technique à la prévention des catastrophes naturelles (séismes) en République islamique d'Iran sous la forme d'une mission de haut niveau et de la production d'un guide opérationnel destiné à la formation des spécialistes nationaux des bâtiments scolaires (ingénieurs, architectes et techniciens de maintenance). Une session spéciale des pays en crise et en reconstruction après un conflit a été organisée à la Conférence de MINEDAF VIII qui a abouti à des recommandations pertinentes pour le continent africain. Un programme régional de réinsertion des jeunes affectés par les conflits armés en Afrique, regroupant la République démocratique du Congo, le Rwanda et les pays des Grands Lacs, a été mis en oeuvre avec l'appui du Gouvernement belge et de la Banque mondiale. Des projets prioritaires d'éducation d'urgence pour 2003 ont été préparés concernant la Tchéchénie, l'Angola, le Soudan, l'Iraq et la Côte d'Ivoire. L'UNESCO a entrepris une mission en Palestine en vue d'identifier le besoin urgent en éducation et de finaliser les projets spéciaux prévus au titre des fonds reportés. L'IIPE a soutenu les activités de reconstruction de l'Afghanistan et a participé à plusieurs missions et à un cours sur la gestion de l'enseignement supérieur.

01113 **Axe d'action 3 :**
Activités d'EPT dans les pays de l'E-9

17. Les préparatifs de la cinquième réunion des ministres de l'éducation des pays de l'E-9, organisée par le Ministère égyptien de l'éducation avec l'aide de l'UNESCO, ont commencé et les nouvelles dates ont été confirmées pour décembre 2003. Les études de cas nationales sur les services dispensés à la petite enfance, communiquées par les pays de l'E-9, serviront de base à un rapport de synthèse qui constituera le document de travail principal de la réunion. En ce qui concerne l'évaluation de l'aide de l'UNESCO aux pays de l'E-9, l'équipe a été désignée et le rapport devrait être achevé d'ici à l'automne 2003. Une aide a été fournie à la Chine, en collaboration étroite avec l'UNICEF, pour parachever le plan d'action national pour l'EPT, ce qui a été chose faite en décembre 2002.

18. La formation des enseignants a été prioritaire au cours de la période considérée et des actions majeures ont été menées dans quatre pays : formation d'enseignants du secondaire à l'utilisation des TIC en Egypte ; sélection de grandes équipes de formateurs et préparation de formateurs pour les programmes des districts dans le cadre d'un ensemble d'activités de formation complémentaires récemment mis au point en Indonésie ; préparation des enseignants aux services de conseil et d'orientation tenant compte des sexospécificités dans les écoles primaires et secondaires au Nigéria, en collaboration avec la Commission nationale nigériane pour l'UNESCO et le Ministère fédéral de l'éducation ; enfin, trois séminaires de formation des enseignants à la lutte contre le VIH/sida au Bangladesh. L'Université nationale ouverte et le service d'apprentissage à distance du Nigéria ont formé des spécialistes à l'élaboration de matériels d'enseignement à distance et ont aussi mis au point des matériels. En ce qui concerne la promotion de la parité et de l'égalité entre les sexes dans l'EPT, un plan d'action pour l'instruction des filles a été achevé en novembre 2002 en Egypte et l'instruction des filles a fait l'objet d'une collaboration entre le Ministère fédéral de l'éducation, le Conseil nigérian de recherche et de développement pédagogiques (NERDC) et la Commission nationale des établissements de formation des enseignants (NCCE). Plusieurs études de l'IIEP ont porté sur les pays E-9, notamment une étude sur les cours du soir offerts aux adolescents de Sao Paulo (Brésil). L'IIEP a également coopéré avec le NIEPA (Inde) pour concevoir un séminaire de formation au Bangladesh sur le *Pilotage de l'éducation pour tous*, organisé par le Bureau de l'UNESCO à Dacca.

01114 **Axe d'action 4 :**
Constitution de partenariats pour l'EPT et coordination de l'Initiative mondiale en faveur de l'EPT

19. Dans le cadre de ses fonctions de coordination à l'échelon international, l'UNESCO a organisé la troisième réunion du Groupe de travail sur l'EPT (UNESCO, Paris, 22-23 juillet 2002) et la deuxième réunion du Groupe de haut niveau pour l'EPT (Abuja, Nigéria, 19-20 novembre 2002). Elle a fait paraître le document *Une stratégie internationale pour mettre en oeuvre le Cadre d'action de Dakar sur l'éducation pour tous*, et publié le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2002*. Ces publications ainsi que les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés à Dakar sont décrits en détail dans le document 166 EX/7 (*Rapport du Directeur général sur les progrès accomplis dans la mise en oeuvre et le suivi du Cadre d'action de Dakar*).

20. L'IUE a contribué au suivi global du Cadre d'action de Dakar en se concentrant sur les réalisations et échanges d'information et d'expérience concernant l'alphabétisation, l'éducation non formelle, l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie. L'IUE pilote et coordonne les activités d'un groupe de travail interinstitutions chargé de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie et de préparer l'inclusion de l'alphabétisation, de l'éducation non formelle et de l'éducation des adultes dans les plans nationaux d'EPT. Le rapport de la première réunion du

Groupe peut être consulté sur le Web. L'Institut s'est employé, en collaboration étroite avec le Siège, à coordonner le Cadre d'action de Dakar avec les activités de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, ainsi que les apports de différents partenaires à leur mise en oeuvre conformément aux procédures fixées.

21. Les organisations de la société civile de l'Afrique subsaharienne sont en voie d'améliorer leurs capacités grâce au programme régional lancé dans ce domaine à l'appui de l'EPT au milieu de juillet 2002. La consultation collective régionale des ONG (Malawi, 30 septembre - 2 octobre 2002) a permis de préparer la contribution de la société civile à MINEDAF VIII, et notamment le document *Le défi de la réalisation de l'EPT en Afrique : perspectives et positions de la société civile*. Les ministres africains de l'éducation et les ONG africaines ont été réunis lors d'une séance spéciale organisée au cours de MINEDAF VIII en vue d'intensifier le dialogue sur les orientations à adopter, en particulier quant à l'avenir de l'EPT. L'UNESCO s'est associée à ses partenaires clés de la société civile dans le secteur éducatif pour organiser la consultation annuelle des ONG pour 2003, consacrée au thème "Visions et approches globales de l'éducation pour tous", à Porto Alegre, du 19 au 23 janvier 2003, juste avant la tenue du Forum social mondial et en liaison avec le Forum mondial sur l'éducation organisé à l'échelon local. Immédiatement après l'expiration du délai fixé pour l'établissement des plans d'action nationaux d'EPT en 2002, 120 ONG du monde entier ont évalué la participation de la société civile aux processus de planification de l'éducation et formulé des propositions sur les moyens de renforcer le partenariat avec les gouvernements comme avec l'UNESCO. Les participants à cette opération ont apporté leur contribution à la mise sur pied d'initiatives internationales d'importance majeure telles que la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation et l'examen de l'éducation des adultes dans le cadre de CONFINTEA V. Ils ont proposé de nouveaux moyens de concevoir l'éducation de qualité dans le contexte propre aux pays en développement.

Sous-programme I.1.2 :

Renforcer les approches intégratrices et diversifier les modalités éducatives

01121

Axe d'action 1 :

Renforcer l'éducation formelle par des approches intégratrices et novatrices

22. L'UNESCO a continué d'aider les Etats membres à réformer leurs systèmes d'enseignement primaire afin d'universaliser la scolarisation à ce niveau en leur dispensant une assistance technique en vue de l'élaboration de politiques, stratégies et programmes nationaux à cet effet. Elle a notamment réalisé des études de faisabilité sur la création d'un système d'enseignement bilingue visant à élargir et améliorer l'accès à un enseignement primaire de qualité au profit de tous les enfants du Niger et du Tchad, et sur la mise en place d'un système d'éducation de base adapté à la société multiculturelle, multiethnique, multiconfessionnelle et multilingue du Soudan. Le renforcement des capacités du personnel enseignant des Etats membres a été facilité essentiellement par des ateliers et séminaires dont, par exemple, un atelier régional sur l'éducation environnementale organisé conjointement avec l'ISESCO (décembre 2002, Sanaa), un séminaire de formation pour les responsables de l'éducation (septembre 2002, Afrique centrale) et un atelier destiné aux formateurs de maîtres de l'enseignement primaire sur la mise en place du programme relatif à la Création de communautés d'apprentissage pour les enfants (Jakarta, décembre 2002). La fourniture de matériels d'enseignement/apprentissage pour faire face à l'afflux d'enfants et d'enseignants dans les camps de réfugiés d'Angola a contribué à renforcer les capacités techniques et professionnelles des personnels concernés. Trois manuscrits sur la prévention du VIH/sida et de la consommation de drogues, la lutte contre la violence et le développement de l'image de soi ont été établis en vue de promouvoir l'alphabétisation des jeunes des milieux urbains et de la population carcérale des Caraïbes. Le directeur du Centre pour le conseil, l'orientation et l'épanouissement des jeunes en Afrique, installé au Malawi, a maintenant été nommé. Le Conseil d'administration du

Centre, qui est constitué des ministres africains de l'éducation, s'est réuni à Dar es-Salaam le 1er décembre 2002.

23. Les capacités des Etats membres en matière d'éducation de la petite enfance et d'éducation familiale ont été améliorées par la mise en place d'un réseau régional destiné à affermir le soutien apporté aux familles, par le renforcement de la gestion et de la mise en réseau de l'information relative à la petite enfance et par la publication de trois livraisons dans la Série des dossiers de l'UNESCO sur la petite enfance et de cinq livraisons dans sa Série sur la politique de la petite enfance et de la famille. Une centaine de responsables de l'élaboration des politiques de 19 pays d'Asie, d'Afrique et d'Europe centrale ont reçu une formation à la coordination et à l'intégration des questions relatives à l'éducation de la petite enfance au niveau ministériel. Le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes (OREALC) a mis en place un réseau régional dans le domaine de l'éducation parentale et familiale. Les 18 lauréats du concours *Dessine-moi la paix* ont été sélectionnés.

24. En ce qui concerne les efforts de promotion de l'égalité des sexes dans le cadre de l'Initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles (UNGEI), l'UNESCO a dispensé une assistance technique destinée à améliorer les politiques et programmes nationaux visant l'égalité des sexes dans l'éducation de base. Des recherches qualitatives approfondies effectuées au niveau national en collaboration avec les Bureaux de l'UNESCO à Beijing et Almaty (République démocratique populaire lao, Chine, Mongolie, Tadjikistan) ont abouti à la formulation de recommandations sur les actions à mener pour élargir l'accès des filles au premier cycle de l'enseignement secondaire. Les décideurs ont été mieux informés de la situation en matière d'égalité et d'équité entre les sexes grâce à la publication, en anglais et en français, de *Le défi de la parité entre les sexes dans l'éducation de base : étude statistique, 1990-1998*. L'UNESCO a appuyé la constitution de réseaux régionaux de coopération et le renforcement des capacités nationales afin d'assurer l'inclusion d'éléments relatifs à l'égalité et l'équité entre les sexes dans les plans nationaux d'EPT, et notamment le voyage d'étude que neuf experts asiatiques de ces questions, sélectionnés grâce au Réseau asiatique pour l'égalité des sexes en matière d'EPT, ont effectué en août pour s'informer auprès du Forum des éducatrices africaines (FAWE) des leçons à tirer de son expérience de la constitution d'un réseau régional africain. Le site Web "Promoting Gender Equality in Education" (www.unescobkk.org) a été lancé ; il contient des rapports de recherche, l'exposé de pratiques optimales et des enseignements de l'expérience et des renvois à diverses ressources. Le réseau régional asiatique pour l'UNGEI mène campagne en faveur de l'éducation des filles et s'emploie à promouvoir la constitution de réseaux nationaux et régionaux. Le Bureau de l'UNESCO à Bangkok et le Bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie de l'Est (EAPRO) cofacilitent la mise en réseau. Une réunion d'experts (septembre 2002) a préparé le séminaire international où l'on élaborera un cadre pour intégrer les considérations d'équité entre les sexes dans les activités d'alphabétisation et une méthodologie de recherche (Inde, milieu de 2003).

25. Le programme destiné à renforcer les capacités des organisations de la société civile en Afrique subsaharienne a été lancé pour appuyer l'EPT au niveau régional, en liaison avec la campagne du Réseau africain pour l'EPT et la Consultation collective des ONG sur l'EPT (Dakar, 14-15 juillet 2002). Des stages de formation à la mise au point d'applications concernant l'éducation permanente pour le développement communautaire ont été organisés au Mozambique et en Afrique du Sud. Un nouveau programme phare d'EPT, intitulé "L'éducation pour tous et les droits des handicapés : vers l'intégration", a été mis en place et des liens établis avec d'autres programmes phares, à savoir, à ce jour, les programmes "L'alphabétisation", "Des ressources pour la santé scolaire" (FRESH) et "Enseignants et qualité de l'éducation". Les travaux d'élaboration d'un module d'apprentissage gradué via l'Internet ont démarré à la fin de 2002. On s'emploie à promouvoir les méthodes et techniques d'enseignement qui tendent à répondre de manière souple aux besoins des enfants, et des matériels sur l'adaptation des programmes ont été élaborés et font l'objet d'essais sur

le terrain dans différentes régions. Des matériels existants sont en voie d'être traduits en roumain, portugais, chinois, arabe et espagnol.

01122 **Axe d'action 2 :**
Promouvoir l'alphabétisation et l'éducation non formelle par la diversification des modalités éducatives

26. La cérémonie de lancement de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation s'est déroulée au Siège des Nations Unies à New York le 13 février 2003, en présence du Secrétaire général des Nations Unies et du Directeur général de l'UNESCO. Elle a été marquée entre autres par l'organisation d'une exposition interinstitutions et la distribution de dossiers contenant en particulier des informations sur les statistiques mondiales de l'alphabétisation et sur les bonnes pratiques relevées dans les pays. A sa 57e session, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé le projet de *Plan d'action international* élaboré par l'UNESCO en vue de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012). Lors d'une réunion tenue les 14 et 15 novembre 2002, au Siège de l'UNESCO à Paris, un groupe de travail interinstitutions rassemblant les institutions concernées des Nations Unies a examiné les programmes de celles-ci intéressant l'alphabétisation ainsi que les grandes orientations pour une concertation des efforts dans ce domaine. A la réunion annuelle de la consultation collective des ONG, tenue à Porto Alegre en janvier 2003, en liaison avec le Forum social mondial, une réunion du groupe de travail a été organisée pour discuter du rôle que les organisations de la société civile peuvent jouer dans la Décennie. Un site Web a été créé en janvier 2003 qui propose des informations, des documents et des ressources sur l'alphabétisation. Un logiciel et un manuel pour l'établissement d'un système d'information sur la gestion de l'éducation non formelle ont été élaborés et expérimentés dans un certain nombre de pays. Le projet Land Afghan d'alphabétisation et d'éducation non formelle, financé initialement par le Japon et inscrit comme projet phare au programme de la Décennie internationale d'alphabétisation (2003-2012), a été lancé.

27. la Journée internationale de l'alphabétisation a été célébrée au Siège de l'UNESCO et dans les Etats membres de toutes les régions. Au Siège, la cérémonie d'attribution du prix d'alphabétisation s'est tenue le 10 septembre sur le thème *l'Alphabétisation, source de liberté*. Cette célébration a été précédée d'une table ronde de deux jours qui a rassemblé les représentants de gouvernements, des ONG, des militants et des universitaires du monde entier. Ceux-ci ont formulé à l'adresse du Directeur général des recommandations sur les directions dans lesquelles il convient d'orienter à l'avenir l'action de l'UNESCO dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation.

28. L'UNESCO s'est attachée à promouvoir les droits des femmes par diverses actions, dont l'organisation d'un atelier national (Harare, Zimbabwe, 19-30 novembre 2002) en vue d'élaborer à l'intention des paysannes des matériels axés sur la parité des sexes. Quinze matériels de postalphabetisation, contenant des illustrations, ont ainsi été élaborés sur les droits fonciers, la violence domestique, les questions de succession, le VIH/sida, l'agrotechnologie, l'activité artisanale et les droits des femmes en tant que droits humains. En Asie, des matériels de postalphabetisation chinois ont été produits pour favoriser l'autonomisation des paysannes. Un soutien a été accordé à l'Université normale du Yunnan pour l'organisation d'un atelier à l'intention des agents de vulgarisation et des paysans, notamment femmes, en vue de produire des matériels d'apprentissage sur des questions intéressant la vie rurale (mars 2003).

29. L'UNESCO a accueilli la première réunion de la Haute Commission afghane sur l'éducation, à Paris en décembre 2002, à laquelle ont participé les ministres de l'éducation et de l'enseignement supérieur. La Commission a établi sept équipes de travail et publiera son rapport final après sa deuxième réunion, à Kaboul, en mai 2003.

30. Les capacités des Etats membres ont été renforcées afin de leur permettre d'élaborer des politiques et des programmes qui répondent avec souplesse et efficacité aux besoins éducatifs et socio-économiques des enfants nomades dans le cadre d'un projet pilote IIFE/IIRCA en Afrique orientale. Le projet était axé sur les filles et les populations autochtones et sur une utilisation mieux ciblée des maigres ressources existantes afin d'améliorer l'éducation de base et les possibilités d'activités rémunératrices pour la population nomade.

31. En ce qui concerne le programme d'éducation des enfants en situation difficile, l'UNESCO s'est attachée à promouvoir un meilleur accès des enfants à l'éducation de base et à veiller à ce que leurs besoins fondamentaux soient satisfaits comme condition préalable à l'apprentissage. Cinq centres pour enfants en difficulté ont bénéficié d'un soutien à Bamako (Mali) à titre de suivi du projet de "Livre blanc de notre avenir", lancé au Mali en 2001. Des activités visant à sensibiliser le public au problème des enfants en difficulté et à la nécessité d'assurer le droit à l'éducation ont été organisées parmi lesquelles un festival de films et de documentaires sur le travail de terrain des ONG et associations s'occupant des enfants des rues, qui a drainé plus de 200 personnes ; une brochure sur le VIH/sida et les enfants en difficulté a été élaborée pour l'information du public et la sensibilisation des décideurs. Pour donner une visibilité internationale à toutes les formes de violence contre les enfants et comprendre les causes du problème et son impact sur les enfants et les sociétés, un séminaire sur le thème des enfants et de la violence a été organisé en collaboration avec l'Université de Nice. Dans le cadre de son programme de coopération avec le Programme alimentaire mondial, l'UNESCO a commencé à élaborer une stratégie régionale d'alimentation scolaire pour l'Afrique de l'Ouest afin de combattre la faim et la pauvreté extrême qui sont un obstacle à l'EPT.

32. Afin de promouvoir le renforcement des institutions et l'élaboration de matériels, notamment à l'aide des nouvelles technologies, l'IUE a analysé les expériences de l'Afrique du Sud, du Brésil, de l'Inde, du Mali, du Nigéria, de l'Ouganda et du Sénégal sur l'environnement écrit de certains contextes culturels afin de dégager les caractéristiques d'un environnement propice à l'apprentissage. L'organisation de la *Semaine des Nations Unies pour l'éducation des adultes* a été un élément essentiel de l'action menée pour promouvoir l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie dans différents contextes. L'IUE a suivi la propagation des semaines d'éducation des adultes et des festivals pour l'apprentissage tout au long de la vie organisés dans plusieurs pays et régions. L'appel à l'action adopté à la Conférence de Sofia en tant qu'engagement politique soulignait la nécessité de continuer d'avancer, dans la mise en oeuvre de l'EPT, des conclusions de CONFINTEA V et des politiques d'apprentissage tout au long de la vie, mais il exprimait aussi la crainte que l'EPT n'en vienne à signifier l'éducation pour tous à l'exception des adultes. On retrouve par la suite un écho à cette préoccupation dans l'engagement de revitaliser l'alphabétisation et l'éducation de base des adultes pour la démocratie et le développement durable dans la région de la SADC et le continent africain, pris dans la "Déclaration de Pietmaritzburg", adoptée par 180 éducateurs d'adultes et professionnels du développement des pays de la SADC (décembre 2002).

Programme I.2 :
Edifier des sociétés du savoir par une éducation de qualité et la rénovation
des systèmes éducatifs

	Fonds alloués pour 2002-2003, au titre des plans de travail \$	Dépenses effectives au 31.12.2002 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2002
Sous-programme I.2.1	4.655.731	1.846.794	39,7
Sous-programme I.2.2	3.478.652	1.394.387	40,1
Programme I.2	8.134.383	3.241.181	39,8

Sous-programme I.2.1 : Vers une nouvelle approche de l'éducation de qualité

01211

Axe d'action 1 :
Education pour une culture de la paix et des droits de l'homme

33. L'UNESCO a oeuvré la révision des manuels scolaires dans le sens d'une compréhension internationale et d'une tolérance plus grandes en réunissant 60 experts pour débattre du thème "Manuels et matériels pédagogiques : éléments d'une éducation de qualité propres à favoriser la paix, le respect des droits de l'homme, la compréhension mutuelle et le dialogue" (Paris, 12-13 décembre 2002). Les participants se sont félicités de l'initiative prise par l'UNESCO d'organiser une Conférence internationale sur la révision des manuels/matériels pédagogiques et ont recommandé que des consultations régionales soient organisées avant cette Conférence.

34. Dans le cadre de l'action qu'elle mène pour sensibiliser davantage les Etats membres à la question du multilinguisme dans les systèmes éducatifs, l'UNESCO est parvenue à former un consensus international sur un ensemble de principes directeurs relatif au langage dans un contexte éducatif multilingue lors d'une réunion internationale d'experts tenue au Siège de l'Organisation en septembre. Un travail de sensibilisation accrue aux liens réciproques entre les langues et le développement durable a été entrepris au moyen de matériels de la série *Shaning a World of Diversity: The Earth's Linguistic, Cultural and Biological Diversity* (Partager un monde divers : la diversité linguistique, culturelle et biologique de la Terre), en collaboration avec Terralingua et le WWF. Une séance spéciale sur la contribution de l'emploi de la langue maternelle à l'amélioration de la qualité de l'éducation a été organisée au cours de MINEDAF VIII pour passer en revue les expériences passées et présentes de l'Afrique en matière d'utilisation de la langue maternelle comme langue d'enseignement et d'enseignement de la langue maternelle, et formuler des recommandations à ce sujet.

35. L'éducation pour les droits de l'homme, la paix et la non-violence est actuellement renforcée par un projet sur "Les droits de l'homme et l'éducation interculturelle en Albanie", qui permet d'élaborer des programmes de formation en cours d'emploi à l'intention des enseignants, de produire trois dossiers interactifs sur l'éducation pour les droits de l'homme, de mettre en place un réseau de formateurs d'enseignants dans ce domaine et d'organiser éventuellement 60 séminaires locaux de formation à l'intention de 900 enseignants et inspecteurs des directions de l'éducation. L'ITIE a participé à la promotion de la compréhension internationale et de la tolérance en produisant plusieurs publications, dont *International Research on ICT and History Education* (Travaux internationaux de recherche sur les TIC dans l'enseignement de l'histoire), *ICTs in Teaching/Learning Foreign Languages* (Les TIC dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères) et *Education, Art and ICT's* (Education, art et TIC). La première réunion des artistes et

des coordinateurs européens (France, Grèce, Italie) du projet "Communiquer : art" (Commission européenne/UNESCO) s'est tenue à Rhodes (Grèce) du 20 au 22 septembre 2002 afin d'élaborer un ensemble de produits (CD-ROM, sites Web, vidéos et manuels pédagogiques) concernant l'éducation à la paix et la non-violence par l'art. *De la non-violence en éducation* est paru.

36. Dans le cadre de l'examen global du réseau ASPnet par l'Université de Birmingham (Royaume-Uni), auquel tous les Etats membres ont été invités à participer, 16 pays ont été chargés de procéder à une étude et une analyse approfondies de l'action du réseau au niveau des pays afin de dégager les principaux résultats et réalisations, les difficultés rencontrées, les solutions recherchées et les projets pour l'avenir, et de formuler des propositions quant aux moyens de renforcer ASPnet. Des universités de six pays différents ont été également chargées d'effectuer des études sur les besoins et priorités de l'éducation au XXIe siècle et sur l'aptitude d'ASPnet à y répondre. En étroite coopération avec la FAO, deux ateliers ASPnet régionaux sur la série de matériels éducatifs de la FAO *Feeding Minds, Fighting Hunger* (Nourrir les esprits pour combattre la faim) ont été organisés à Bamako (Mali), du 29 au 31 juillet 2002, et à Hyderabad (Inde), du 27 au 29 août 2002. ASPnet a contribué à la promotion de l'éducation sur le patrimoine mondial par son projet intitulé *Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial*, qui a rassemblé des étudiants membres du réseau venus d'Europe et d'Asie centrale à l'occasion du 12e Forum de la jeunesse pour le patrimoine mondial (Novgorod, Fédération de Russie, 24-29 août). La deuxième édition révisée de *Le patrimoine mondial et les jeunes*, Dossier pédagogique à l'intention des enseignants, a été publiée. Dans la série *Breaking the silence* (Rompre le silence) sur l'enseignement de la traite transatlantique des esclaves, le deuxième volume de la trilogie, *Slave Voyage* (Périples de l'esclave), a été établi en coopération avec l'Université des Antilles occidentales (Jamaïque) et envoyé pour essai aux écoles ASPnet.

01212**Axe d'action 2 :****Education pour un avenir viable**

37. A l'issue du Sommet mondial sur le développement durable (Johannesburg, 26 août - 4 septembre 2002), l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé une Décennie de l'éducation pour le développement durable débutant en 2005. L'une des principales contributions de l'UNESCO a été l'inclusion de l'EPT dans le Plan d'action du Sommet mondial sur le développement durable et l'alignement de ladite décennie sur les dates du programme EPT. L'UNESCO et le Gouvernement sud-africain ont organisé une manifestation parallèle au Sommet sur le thème "Education pour un avenir viable : action, engagements et partenariats". Trois chefs d'Etat (Equateur, Mongolie et Venezuela), quatre ministres de l'éducation (Afrique du Sud, îles du Prince Edouard/Canada, Mexique et Ecosse) et trois chefs d'organismes des Nations Unies (UNESCO, FAO et PAM) y ont participé. Trois partenariats de type 2 ont été instaurés à cette occasion : l'Initiative internationale de marketing/communication pour le développement durable, le programme phare FAO/UNESCO-EPT sur l'éducation en faveur de populations rurales et le Partenariat mondial de l'enseignement supérieur pour la viabilité. Il a été demandé à l'UNESCO, en sa qualité d'organisme chef de file de la Décennie, d'élaborer un projet de mécanisme international de mise en oeuvre clarifiant les rapports entre la Décennie et les processus existant dans le domaine de l'éducation, notamment le Cadre d'action de Dakar et la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation. Un projet de déclaration sur la signification de l'éducation pour le développement durable et un projet d'étude analytique du plan de mise en oeuvre et de la déclaration politique du Sommet mondial sur le développement durable et de leurs incidences pour l'UNESCO ont été établis. A titre d'exemple de la contribution de l'UNESCO au renforcement du rôle de l'éducation par le biais du développement durable, on peut citer le soutien apporté à l'organisation non gouvernementale Femmes artisans de Madagascar (FAM) pour l'aider à recenser les besoins d'apprentissage des artisans qui, vivant dans les zones rurales en difficulté, n'ont pas accès aux services sociaux de base.

38. A la Table ronde des ministres et hauts responsables de l'éducation physique et des sports (Paris, 9-10 janvier 2003), après avoir noté que l'éducation physique et le sport connaissent "une marginalisation croissante au sein des systèmes éducatifs", les ministres se sont engagés "à mettre en place des systèmes de suivi afin de passer régulièrement en revue la situation de l'éducation physique dans leurs pays et à revitaliser la pratique des sports et jeux traditionnels, qui sont des vecteurs essentiels des identités culturelles". Les Etats participants ont invité l'UNESCO à engager un débat à ce sujet à l'Assemblée générale, et à demander la collaboration de l'Organisation des Nations Unies et d'autres agences compétentes du système des Nations Unies dans l'élaboration d'une Convention internationale sur le dopage dans le sport et à transmettre à la 32e session de la Conférence générale de l'UNESCO la proposition de proclamer une Année internationale de l'éducation physique et du sport pour soumission à l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPE) (Paris, 4 au 6 novembre 2002) a permis de faire le point sur la préparation de la Table ronde et d'arrêter le calendrier de travail du CIGEPE pour l'année 2003.

01213**Axe d'action 3 :****Promotion de l'enseignement scientifique et technologique**

39. Les décideurs et les concepteurs de programmes s'appuient sur le *Cadre d'action*, en tenant compte des recommandations de la Conférence de Goa sur l'enseignement des sciences, de la technologie et des mathématiques (2001), et un manuel de principes directeurs a été diffusé auprès de 123 Etats membres. Le Cadre constitue déjà un guide précieux pour la planification des activités d'EST dans plusieurs pays, notamment en Inde, au Nigéria, en Jamaïque, au Chili, au Népal et en Croatie. Le manuel de principes directeurs à l'intention des décideurs et des concepteurs de programmes, revu et affiné lors de la Réunion de consultation des experts de l'EST (septembre 2002), contribue à l'amélioration des politiques nationales dans ce domaine ou à leur mise au point là où elles n'existent pas. Le projet concernant l'intégration de l'éducation environnementale aux programmes des établissements d'EPT en Asie a été lancé, la collecte des données a commencé au niveau national et la première version des études de pays a été établie. La production et la diffusion de six affiches éducatives thématiques sur l'EST intégré et de deux CD-ROM interactifs sur la biotechnologie et l'éducation environnementale ont aidé le public à se familiariser avec la science et la technologie. Un grand nombre d'ONG - ICASE, ASE, ASCONA, ou ILEC par exemple - se servent de ces affiches dans le cadre de réunions et d'ateliers locaux. Des Etats membres comme la Turquie, le Pérou, le Royaume-Uni, la Malaisie et le Bangladesh en ont demandé des exemplaires supplémentaires pour les écoles. Grâce à l'initiative d'EST en Asie du Sud, un répertoire de spécialistes et d'institutions de la région spécialisés dans l'enseignement scientifique, technologique et en matière d'environnement a été créé et facilite l'échange d'informations et la communication entre enseignants et scientifiques des cinq pays qui participent au projet.

40. D'autres activités entreprises comprennent la création du site Web d'INGOSTE avec 123 Etats membres, qui permet de discuter de questions touchant à l'EST, d'échanger des informations et de mettre en commun des politiques, et le lancement du partenariat de type II : dialogue de jeunes sur la consommation, les styles de vie et la durabilité avec le PNUE, Consumers International et la Fédération allemande des consommateurs. Une enquête internationale sur la situation de l'EST dans les Etats membres a été entreprise, et le bulletin *Connexion*, n° 3-4, 2002, a été publié et distribué en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe. L'IIRCA procède actuellement à une évaluation de l'apprentissage des mathématiques et des sciences dans les dernières classes du primaire et les premières classes du secondaire dans 12 pays anglophones d'Afrique orientale et australe.

01214 **Axe d'action 4 :**
Education préventive face à la pandémie de VIH/sida

41. Les activités menées à ce titre ont porté sur des questions très diverses : sensibilisation, effets du VIH/sida sur les systèmes éducatifs et les politiques et stratégies de l'éducation, éducation aux compétences indispensables dans la vie quotidienne, programmes d'études adaptés aux deux sexes et aux différentes cultures et formation et création de capacités (principalement en matière de santé scolaire). Les activités menées sont allées de la recherche à la préparation de modules de formation, sur la base de réseaux, de centres d'échanges etc. et étaient ciblées sur les enfants et les jeunes, scolarisés ou non. L'intersectorialité est considérable dans ce domaine. Dans sa lutte contre le VIH/sida (s'occuper des séropositifs et des malades, prévenir la propagation de l'épidémie et protéger les plus vulnérables), le Secteur de l'éducation unit ses efforts à ceux de l'Unité de coordination *Jeunesse* et du Groupe pour la parité entre les sexes et participe aussi à la promotion de projets d'éducation qui tiennent compte des différentes cultures. L'IIRCA mène des activités de fond sur l'élaboration de matériels d'enseignement et d'apprentissage destinés aux formateurs des enseignants et aux enseignants en classe, y compris la bibliothèque électronique sur le VIH/sida qui comprend des matériels sur la médecine, la nutrition et l'enseignement des valeurs, ainsi que des plans de cours et quatre vidéos pouvant être utilisées en classe comme dans l'éducation non formelle.

42. Le programme phare interinstitutions FRESH (Des ressources pour la santé scolaire) a facilité l'organisation d'une série d'ateliers dans le cadre de l'établissement des plans nationaux d'EPT. Plusieurs Bureaux de l'UNESCO (Apia, Windhoek, Dakar, Nairobi, Saint-Domingue, Almaty et Moscou) ont organisé des ateliers régionaux et nationaux pour familiariser les décideurs avec des activités scolaires propres à réduire les risques et la vulnérabilité face au VIH/sida, afin d'assurer l'intégration de l'éducation préventive dans les plans d'action nationaux de l'EPT.

43. L'IPE a lancé son service d'échange d'information qui permet de collecter systématiquement les documents et les recherches les plus récents sur le VIH/sida et de les mettre à la disposition des acteurs de l'éducation. Le programme de recherche de l'IPE sur l'impact du VIH/sida sur l'éducation a pris son essor au deuxième semestre 2002, notamment par la participation à un séminaire organisé à Bangkok par le PROAP/UNESCO sur l'impact du sida sur le secteur de l'éducation en Asie et par le lancement de la recherche-action dans trois pays : Ouganda, Malawi et République-Unie de Tanzanie.

01215 **Axe d'action 5 :**
**Promotion de l'application des technologies de l'information
et de la communication dans l'éducation**

44. Une étude des services d'information électroniques sur l'apprentissage assisté par les TIC a été entreprise afin de renforcer les capacités d'analyse et de décision des Etats membres dans le domaine des TIC et de l'éducation. On a encouragé le dialogue entre les partenaires des secteurs privé et public sur les dimensions internationales de l'assurance qualité, de l'homologation et de l'évaluation des acquisitions dans l'enseignement supérieur assisté par les TIC dans le cadre du premier Forum mondial sur l'assurance qualité, l'homologation et la reconnaissance des qualifications dans l'enseignement supérieur au niveau international qui s'est tenu à Paris les 17 et 18 octobre 2002. Ce forum a rassemblé de nombreuses parties prenantes de l'enseignement supérieur, notamment des établissements d'enseignement supérieur qui dispensent un enseignement assisté par les TIC. Les capacités nationales des Etats membres ont été renforcées en matière de conception de logiciels éducatifs afin de promouvoir, dans de bonnes conditions d'économie et d'efficacité, l'éducation pour tous assistée par les TIC, grâce à l'organisation d'ateliers de formation et à la définition de principes directeurs.

45. L'étude de l'IPE sur l'Université virtuelle a permis de dégager les implications en matière de politique générale et de planification (nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage, nouvelles approches de développement institutionnel). L'IPE a également lancé ses recherches sur l'accréditation dans le cadre du développement des TIC et de la mondialisation du marché de l'éducation. Une recherche a également été menée par l'IPE pour analyser comment les technologies peuvent être adaptées pour améliorer l'éducation primaire et secondaire.

46. En Afrique, l'IIRCA renforce les capacités des Etats membres d'utiliser les technologies de l'information et de la communication pour l'éducation dans de bonnes conditions d'économie et d'efficacité au moyen d'ateliers, dont trois, consacrés à la manière de produire un CD-ROM et de créer un site Web, ont été organisés à Jinja (Ouganda), Addis-Abeba et Bamako. Il existe maintenant 11 bibliothèques électroniques : les mathématiques dans l'enseignement primaire et les sciences dans l'enseignement primaire, en anglais, arabe, français et portugais ; la science dans l'enseignement secondaire et la gestion des écoles (avec le Secrétariat du Commonwealth), ainsi qu'une bibliothèque sur le VIH en anglais.

47. L'ITIE a mené des recherches internationales visant à renforcer les capacités des Etats membres à appliquer les TIC dans le domaine de l'éducation et en diffuse les résultats. On peut citer à titre d'exemple, *Technologies de l'information et de la communication dans l'éducation spéciale*. A l'appui de l'utilisation des TIC dans l'éducation, l'ITIE a organisé, en octobre 2002, une réunion internationale d'experts et un séminaire en ligne - *Bibliothèques numériques dans l'éducation* - et effectué des recherches sur ce thème avec la participation d'experts venant d'Allemagne, des Etats-Unis, de la Fédération de Russie, de Grèce, d'Inde, d'Italie et du Royaume-Uni. Pour faciliter l'échange d'informations et mettre en commun les meilleures pratiques dans le domaine de l'application des TIC à l'éducation, quatre conférences internationales ont eu lieu sous les auspices de l'ITIE : *New Computer Technology in Education* (Moscou, Fédération de Russie, juillet) ; *Issues of Informatization of Education Systems in the CIS Countries* (Almaty, Kazakhstan, octobre) ; 12e conférence - exposition internationale *Information Technologies in Education* (ITE - 2002) (région de Moscou, Fédération de Russie, novembre) et *Information technologies at School* (Vilnius, Lituanie, décembre). En novembre 2002, l'ITIE a organisé une table ronde sur le thème **L'expérience internationale dans le domaine de l'application des TIC à l'éducation** qui a rassemblé des experts des pays suivants : Allemagne, Azerbaïdjan, Bélarus, Etats-Unis, Fédération de Russie, Italie, Kazakhstan, Lituanie, Pologne, Portugal et Royaume-Uni

Sous-programme I.2.2 : Rénovation des systèmes éducatifs

01221

Axe d'action 1 :

Réorientation de l'enseignement secondaire général

48. La réorientation et la réforme de l'enseignement secondaire ont été soutenus par une conférence internationale sur *L'enseignement secondaire pour un avenir meilleur - tendances, enjeux et priorités* à Mascate (Oman), du 22 au 24 décembre 2002, organisée par l'Oman en collaboration avec l'UNESCO et à laquelle ont assisté quelque 500 professionnels et responsables politiques de 32 pays. On a également recueilli les avis des jeunes sur l'enseignement secondaire grâce à un questionnaire soumis à l'occasion du vingtième Jamboree Scout Mondial (Bangkok, 28 décembre 2002 - 8 janvier 2003). On a amélioré le dialogue sur les orientations politiques dans le domaine de l'innovation et de la recherche en matière de réforme de l'enseignement secondaire dans la région Asie-Pacifique et en Amérique latine à l'occasion de deux séminaires régionaux (à Bangkok, 26-29 novembre 2002, et à Saint-Domingue, avril 2003). L'IPE a entamé trois études (Inde, Chili, pays de l'OCDE) sur les politiques et les stratégies de développement de l'éducation secondaire. Des études (Argentine, Brésil, Uruguay) ont été finalisées par l'IPE sur les stratégies de réduction des inégalités en matière d'accès et de rétention dans le secondaire ; elles analysent les

actions entreprises pour améliorer l'égalité dans le cadre de la politique éducative. On a encouragé l'utilisation des TIC dans le secondaire dans les pays d'Europe orientale à l'occasion d'un atelier en collaboration avec l'IITE sur l'utilisation des instruments multimédia dans l'éducation organisé à Vilnius (25-29 novembre 2002). Les résultats de la recherche de l'ITIE sur les *Indicateurs d'utilisation des TIC dans l'enseignement secondaire* ont été présentés à l'occasion de l'Atelier consultatif sur la définition d'indicateurs de performance des TIC dans l'éducation (Philippines, août 2002) et de la conférence internationale sur *L'enseignement secondaire pour un avenir meilleur - tendances, enjeux et priorités* (Oman, décembre 2002).

01222

Axe d'action 2 :

Enseignement et formation techniques et professionnels comme préparation à la citoyenneté et au monde du travail

49. Dans le domaine de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP), on a renforcé la coopération avec l'Organisation internationale du travail, ce qui a conduit notamment à faire appel à des décideurs compétents dans le domaine de l'éducation et de l'emploi pour les inciter à appliquer dans leurs systèmes nationaux d'enseignement et de formation techniques et professionnels les normes et les pratiques définies dans le nouvel instrument normatif de l'UNESCO en la matière, à savoir la *Recommandation révisée concernant l'enseignement technique et professionnel* (2001), et dans la déclaration d'orientation de l'OIT contenue dans ses *Conclusions relatives à la formation et à la mise en valeur des ressources humaines*. Des hauts responsables politiques de 11 pays d'Asie, dont l'Afghanistan, ont participé à un séminaire sous-régional organisé par l'UNESCO et l'OIT à Tokyo (Japon) du 24 septembre au 2 octobre. L'accès et la qualité des programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels ont été améliorés dans six pays d'Europe orientale suite au séminaire sous-régional qui a réuni à Moscou, en octobre dernier, des responsables des politiques éducatives. Dans le cadre d'une autre initiative, le Centre international de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (UNESCO-UNEVOC, Bonn) a entamé des activités préliminaires de pair avec l'OIT en vue de mettre en place un cadre régional en matière de qualifications techniques et professionnelles pour l'Afrique australe. L'IPE a mené une étude sur l'offre privée d'EFTP au Ghana et en Zambie évaluant la qualité des prestations, leur flexibilité et leur réactivité. L'IPE a également examiné les stratégies et les mécanismes décisionnels utilisés par les gouvernements pour créer un environnement propice à la décentralisation et à une plus grande autonomie institutionnelle. Le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth s'est associé au BIT (OIT), à l'UNRWA et à l'ABEGS, pour élaborer et diffuser dans les pays arabes un *Guide éducatif pour l'introduction et le développement de l'enseignement des technologies dans le régime d'éducation général* qui a pour objectif de mieux orienter l'éducation et la formation vers le monde du travail. L'ITIE a organisé une recherche internationale sur les TIC dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels, dont les résultats sont disponibles pour être diffusés sous la forme d'un rapport final et d'une enquête analytique.

01223

Axe d'action 3 :

Réforme, innovation et internationalisation dans l'enseignement supérieur

50. On a continué à orienter les activités relatives à cet axe d'action de manière à favoriser l'application aux plans national, régional et international de la Déclaration et du Cadre d'action prioritaire adoptés par la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, dans le contexte de la contribution à la réalisation des objectifs de l'EPT. Plus spécifiquement, l'UNESCO a contribué à la rénovation des systèmes pour relever les défis de la mondialisation et de la société de l'apprentissage, ainsi qu'au renforcement de la coopération dans le domaine de la garantie de la qualité et de la reconnaissance des diplômes avec le premier Forum mondial sur l'assurance qualité, l'homologation et la reconnaissance des qualifications dans l'enseignement supérieur à l'échelle

internationale (Paris, 17-18 octobre 2002). On a fait figurer parmi les questions à traiter au titre du Plan d'action du Forum les principes directeurs sur les problèmes éthiques que soulèvent la mondialisation, le renforcement des capacités en matière de garantie de la qualité et le réexamen des conventions en vigueur relatives à la reconnaissance des cursus, afin de pouvoir s'adapter au rythme rapide des changements liés à la plus grande mobilité transnationale des diplômés de l'enseignement supérieur.

51. L'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche grâce à de nouveaux partenariats au sein de la sphère savante a été renforcée par le Forum mondial des chaires UNESCO (Paris, 13-15 novembre 2002), qui a coïncidé avec le dixième anniversaire du programme UNITWIN et chaires UNESCO. Les participants à cette réunion ont évalué les principaux travaux accomplis par le programme et adopté une stratégie pour sa poursuite. Le Directeur général a décerné des distinctions UNITWIN à 17 chaires et réseaux UNESCO.

52. Dans le domaine de la réforme et de l'innovation dans l'enseignement supérieur, le programme de recherche de l'IIPÉ analyse les évolutions de l'enseignement supérieur pour aider les pays à élaborer leur politique institutionnelle. Plusieurs équipes de recherche ont été constituées localement pour réaliser des études sur la restructuration institutionnelle des universités (région de l'Asie), le renforcement des capacités dans l'enseignement supérieur (Kenya, Nigéria, Zimbabwe) et l'implication du secteur privé dans l'enseignement supérieur (Géorgie, Kazakhstan, Fédération de Russie, Ouzbékistan, Kenya, Bangladesh).

53. Les préparatifs de la Réunion des partenaires de l'enseignement supérieur (CMES+5) prévue pour juin 2003 sont bien avancés. La huitième Consultation collective UNESCO/ONG sur l'enseignement supérieur a eu lieu à Paris du 13 au 15 janvier 2003. L'UNESCO/CEPES a fêté son 30e anniversaire à l'occasion de la Réunion du Comité régional européen de suivi de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur (septembre 2002). Des réunions régionales du Réseau mondial pour l'innovation dans l'éducation supérieure (GUNI/RMIES) ont eu lieu dans la région Asie-Pacifique (septembre 2002) et en Europe (octobre 2002).

54. L'ITIE a contribué au renforcement des capacités nationales pour réformer les politiques en matière d'enseignement supérieur grâce à un séminaire à l'intention d'experts de haut niveau sur la formulation des politiques et l'utilisation pratique des TIC pour l'enseignement supérieur à distance dans les pays d'Afrique (Nairobi, Kenya, octobre-novembre) précédé et suivi de séminaires en ligne. L'ITIE a préparé un cours de formation spécialisé sur les TIC dans le téléenseignement, qui a été adapté aux besoins de la région.

55. On peut citer les publications suivantes dans ce domaine : *Globalization and the Market in Higher Education in Quality Assurance, Accreditation and the Recognition of Qualifications in Higher Education*; *Higher Education: its Role and Contribution to our Common Advancement*, UNESCO CEPES ou encore *Le rôle des services étudiants dans l'enseignement supérieur*. On a établi une base de données, qui servira à la 32e édition révisée d'*Etudes à l'étranger*.

01224**Axe d'action 4 :****Amélioration de la formation et de la condition des enseignants**

56. L'UNESCO a renforcé les capacités des Etats membres d'améliorer la qualité de l'enseignement et le nombre d'enseignants qualifiés nécessaires pour atteindre les objectifs de l'EPT en encourageant l'utilisation des TIC et de l'enseignement à distance ; en améliorant la qualité des instituts de formation des enseignants en Afrique au moyen d'évaluations dynamiques des principaux d'entre eux et de l'élaboration de plans pour les renforcer ; en diffusant de nouveaux indicateurs orientés vers les politiques ; en mesurant la pénurie d'enseignants et les insuffisances de

qualification, les taux d'abandon scolaire et les inégalités entre les sexes et en sensibilisant à l'importance et au professionnalisme de la profession enseignante. Les efforts accomplis par l'IIRCA pour promouvoir l'amélioration des instituts de formation des maîtres dans un certain nombre d'Etats membres se sont appuyés sur des programmes menant à des diplômes conjuguant l'enseignement à distance et des cours de type classique. Plus de 140 étudiants d'Ethiopie, du Libéria et de Madagascar préparent le diplôme supérieur de téléenseignement ou le programme de maîtrise correspondant dans le cadre de l'Université nationale ouverte Indira Gandhi (IGNOU). En Ethiopie, 15 étudiants préparent le diplôme d'enseignement des mathématiques et 120 autres suivent un cours de gestion de l'éducation organisé par l'Université d'Afrique du Sud (UNISA) ; un soutien a été fourni à l'Ecole normale supérieure du Sénégal au titre d'un programme visant à favoriser l'utilisation de langues africaines (pulaar, wolof et mandingue) à la radio et à la télévision, qui doit s'achever d'ici à décembre 2002. Le Groupe de réflexion sur la formation des enseignants, qui fait partie du Réseau de formation des enseignants, est opérationnel et des discussions sur l'Internet ont commencé en Ethiopie.

57. Pour encourager l'utilisation des TIC et de l'enseignement à distance, l'ITIE a préparé, puis diffusé dans les Etats membres un ensemble de matériels sur la formation et le recyclage des enseignants des écoles en vue de l'application des TIC à l'éducation. Un manuel méthodologique sur la préparation du personnel de l'éducation au téléenseignement est à l'essai. D'autres activités ont été organisées, dont une consultation internationale d'experts sur l'utilisation de l'enseignement à distance et des TIC dans la formation des enseignants (Paris, octobre 2002) et un séminaire sous-régional sur l'utilisation de l'enseignement à distance et des TIC dans la formation des maîtres et l'examen des tendances, des politiques et des stratégies (Kiev, Ukraine, 21-23 novembre 2002), au cours duquel les représentants de 15 pays d'Europe centrale et orientale ont analysé des tendances et questions de politique actuelles et mis en commun leur expérience et les meilleures pratiques relatives à l'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement.

58. La Journée mondiale des enseignants, le 5 octobre 2002, a été l'occasion de lancer une étude commune OIT/UNESCO qui vise à établir un profil statistique de la profession enseignante et porte sur la nécessité de remédier à des conditions de travail qui amènent de plus en plus les enseignants à quitter la profession et les changements majeurs de politique qui pourraient être apportés pour prévenir ce phénomène et inverser la tendance. En ce qui concerne l'activité majeure exécutée au titre de fonds reportés et qui vise à renforcer au niveau national les capacités des principales institutions de formation des enseignants en Afrique subsaharienne, 38 des 46 Etats membres avaient identifié des centres de coordination à la fin décembre 2002. Les rapports d'évaluation sur les institutions établis par des consultants sont en cours d'analyse. Des plans ont été mis au point avec l'OIT pour adapter en commun la brochure qu'elle vient de publier, intitulée *Manuel pratique sur le VIH/sida et le monde du travail*, afin d'en faire un manuel de formation des enseignants sur le VIH/sida dans le monde de l'éducation. Entre autres publications, on peut citer : *Un profil statistique de la profession enseignante, OIT/UNESCO (A/F)* ; *Open and Distance Learning ; Policy and Strategy Considerations, Primary Teachers Count: Ensuring Quality Education for All* (ISU n° 1 - septembre 2002).

01225

Axe d'action 5 :
Elaboration de règles et de normes nouvelles

59. Compte tenu de l'importance clé des fondements constitutionnels et législatifs du droit à l'éducation, l'UNESCO a entrepris des activités qui visent à fournir une assistance technique dans le cadre du processus d'élaboration et/ou de modernisation de la législation nationale sur l'éducation. Une assistance de cette nature a récemment été apportée à la Lituanie et à l'Indonésie. Ce faisant, l'Organisation a agi en concertation avec des autorités gouvernementales de haut niveau de manière à ce qu'il soit pleinement tenu compte de l'importance cruciale de l'éducation de base pour tous en

tant que droit de l'homme fondamental. Ce type de services consultatifs et d'assistance technique doit se refléter dans la mise en oeuvre des plans d'action nationaux, prévus dans le Cadre d'action de Dakar. L'UNESCO a également agi en collaboration avec les autorités concernées dans le cadre du processus de réforme constitutionnelle au Kenya, afin de veiller à ce que les obligations de l'Etat qui se rapportent au droit à l'éducation, notamment en vertu des instruments de l'UNESCO, soient dûment prises en compte.

60. Au cours de MINEDAF VIII, qui a eu lieu en République-Unie de Tanzanie en décembre 2002, l'UNESCO a organisé la Table ronde sur les fondements constitutionnels/juridiques du droit à l'éducation en tant que droit de l'homme fondamental. Cette table ronde, qui a rassemblé des ministres de l'éducation et des experts gouvernementaux de haut niveau, a permis aux participants d'échanger leurs vues et leur expérience dans ce domaine. Il en a résulté un ensemble concret de recommandations. Celles-ci préconisaient des mesures nationales visant à promouvoir l'action normative et tenant compte des incidences juridiques du Cadre d'action de Dakar. L'accent a été mis essentiellement sur l'intégration des obligations prises par les gouvernements dans le système juridique national.

61. Pour promouvoir l'éthique et les valeurs de l'éducation ainsi que l'accès à un téléenseignement de qualité, l'ITIE a effectué des recherches internationales sur *les problèmes éthiques, psychologiques et sociétaux de l'application des TIC à l'éducation*. Des matériels d'information sur la question ont été publiés et distribués aux Etats membres, et une enquête analytique est en cours.

GRAND PROGRAMME II - SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

Evaluation globale du programme "Sciences exactes et naturelles"

62. Durant la période considérée, ce grand programme a stimulé l'exécution des activités relevant des principaux programmes scientifiques et environnementaux, à savoir le PICG, le PHI, le MAB, les programmes de la COI et les actions visant à promouvoir des conditions d'existence viables dans les régions côtières et les petites îles. Les activités d'appui au renforcement des capacités en sciences fondamentales, sciences de la vie et sciences de l'ingénieur ont été axées sur la promotion de l'éducation et de la formation aux niveaux sous-régional et national et sur le renforcement des capacités de recherche sur divers thèmes physique, mathématiques et chimie (des écosystèmes et de l'eau en particulier), ainsi qu'en sciences biologiques et biotechnologies, avec la formation de centaines de scientifiques et de spécialistes, et surtout de femmes et de jeunes chercheurs. Conformément à la décision prise par le Conseil exécutif à sa 165^e session, les consultations engagées pour donner suite à l'étude de faisabilité sur le lancement éventuel d'un nouveau programme international relatif aux sciences fondamentales (PISF) se sont poursuivies. Le maintien et le renforcement des partenariats établis pour la mise en oeuvre des programmes scientifiques ont été assurés, notamment par le lancement de 10 projets renforçant la coopération entre le CIUS et l'UNESCO en application de l'Accord-cadre.

63. L'aide apportée aux Etats membres pour la formulation de leurs politiques nationales de la science et de la technologie a permis d'enrichir l'expérience déjà acquise dans les pays d'Afrique et du Moyen-Orient ainsi que d'Amérique du Sud ayant bénéficié de l'appui de l'UNESCO. Il s'agissait de renforcer les capacités des décideurs, et de leur dispenser des avis, pour leur permettre d'améliorer le système d'indicateurs de la science et de la technologie appliqué dans leur pays et d'avoir accès aux organismes de financement internationaux. Dans cette optique, une étude préliminaire d'un nouvel ensemble d'indicateurs de la science et de la technologie a été lancée en collaboration avec l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).

64. La première Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement a été célébrée partout dans le monde sous les auspices de l'UNESCO, avec le concours de nombreux partenaires parmi les organisations gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales, les commissions nationales pour l'UNESCO, les établissements scientifiques et les centres de recherche, les associations de spécialistes, les médias, les enseignants de sciences et les écoles.

65. On s'est tout spécialement attaché à la mise en valeur des ressources humaines pour promouvoir les énergies durables et renouvelables, en vue d'améliorer les conditions de vie, des femmes en particulier, dans les régions rurales et reculées des pays en développement. Dans le cadre du Programme mondial d'éducation et de formation en matière d'énergies renouvelables (GREET), les activités menées visaient surtout à améliorer l'utilisation, la maintenance et la gestion des projets concernant les énergies renouvelables et le transfert de savoir-faire technologique.

66. Le Sommet mondial pour le développement durable, organisé par l'ONU en août-septembre 2002 à Johannesburg, aura été l'une des priorités de l'action menée dans le cadre des programmes relatifs aux sciences exactes et naturelles durant la période considérée. Le Directeur général avait mis en place une équipe spéciale intersectorielle, qu'il présidait lui-même, pour diriger la participation de l'UNESCO au Sommet et avait confié au Secteur des sciences la fonction de coordination à l'échelle de l'Organisation. Durant le Sommet lui-même, celle-ci a organisé 29 manifestations diverses, dont cinq expositions. Les 25 multipartenariats lancés à Johannesburg, auxquels l'UNESCO est associée, sont parmi les résultats officiels du Sommet. Pour la plupart, ces nouveaux partenariats ont trait aux programmes concernant les sciences exactes et naturelles. Le Plan d'application arrêté au Sommet privilégie très nettement les problèmes de l'eau, ce qui correspond à la priorité retenue par l'UNESCO elle-même pour les programmes d'ordre scientifique. Il insiste aussi sur l'importance des océans et de la COI, de même que sur les énergies renouvelables, la biodiversité, les catastrophes naturelles et le grand rôle que la science et la technologie ont à jouer comme gage de rationalité dans la décision.

67. On s'est appliqué à faire progresser les activités relatives à la principale priorité du Secteur des sciences exactes et naturelles, "Ressources en eau et écosystèmes". L'UNESCO a intensifié son action en menant à bien la sixième phase du PHI, en hébergeant et en pilotant le Programme mondial d'évaluation des ressources en eau, en s'acquittant de sa mission de cochef de file du système des Nations Unies pour la célébration en 2003 de l'Année internationale de l'eau douce, en se chargeant d'un certain nombre des séances les plus importantes prévues pour le troisième Forum mondial de l'eau et en prenant une multitude d'autres mesures. Les conseils consultatifs thématiques du PHI-VI ont affiné les priorités et les modalités de la mise en oeuvre du programme, suivant les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire et le Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable. D'ores et déjà, les activités du PHI et du Programme mondial d'évaluation des ressources en eau sont de plus en plus axées sur l'approvisionnement en eau, l'assainissement, la gestion partagée des ressources en eau, la prévention des catastrophes liées à l'eau et les moyens de s'attaquer aux problèmes sociaux qui en découlent nécessairement, et cette orientation sera encore renforcée. Des résultats substantiels ont été obtenus en matière d'évaluation et de gestion des eaux souterraines ainsi qu'en hydrologie des zones arides et semi-arides. Le bilan de son travail sur les conflits et la coopération relatifs à l'eau dans le contexte international a valu au PIH une grande considération. Les activités de l'UNESCO font clairement ressortir l'autorité intellectuelle qu'elle exerce dans le débat international sur l'eau.

68. Dans le même ordre d'idées, l'approche écosystémique a continué d'être appliquée. La mise en place du Réseau mondial de réserves de biosphère a été réalisée avec l'approbation de 18 nouvelles réserves de biosphère, une réserve de biosphère transfrontière et quatre extensions de deux réserves existantes. On table sur l'examen périodique des réserves de biosphère, qui a été approuvé par le

Bureau du MAB, pour continuer de servir à améliorer le fonctionnement de différents sites. Le Sommet mondial pour le développement durable a reconnu l'intérêt que les réserves de biosphère offraient pour ses travaux.

69. L'UNESCO a confirmé l'importance qu'elle attache à l'Année internationale de la montagne (2002), à l'occasion notamment de la manifestation qui en était le point culminant, à savoir, le Sommet mondial de la montagne de Bishkek (Bishkek, Kirghizistan, 28 octobre-1er novembre 2002), auquel le Directeur général a assisté en compagnie d'autres membres du Secrétariat de l'UNESCO. Les travaux ont porté en particulier sur un partenariat du type II dans le cadre duquel le programme MAB de l'UNESCO collaborera avec la FAO et d'autres partenaires pour promouvoir les sciences qui ont trait à la montagne et le renforcement des capacités en la matière.

70. Tout en accélérant la mise en oeuvre de 39 projets, le Programme international de corrélation géologique (PICG) a mis des résultats de recherches à la disposition d'un nombre considérable de scientifiques dans un contexte scientifique mondial. Il a servi de plate-forme pour promouvoir la coopération interdisciplinaire, procéder à des échanges de découvertes scientifiques et renforcer ainsi la communication et les réseaux entre les scientifiques du monde entier grâce à une série de réunions, d'ateliers et d'excursions sur le terrain consacrés à des questions pointues. Dans le cadre du nouveau "Projet d'éducation spatiale", l'UNESCO a renforcé sa contribution dans le domaine de la télédétection et de l'espace. Elle a aussi poursuivi ses activités de renforcement des capacités nationales et régionales de prévention des catastrophes naturelles par des projets de coopération réalisés au Moyen-Orient, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine. En participant en janvier 2003 à la Conférence asiatique sur la prévention des catastrophes réunie à Kobe (Japon), l'UNESCO a eu l'occasion de souligner toute l'importance qu'elle attache à la prévention des catastrophes dans cette zone géographique et au processus d'examen décennal de la Stratégie et du Plan d'action de Yokohama pour la prévention des catastrophes.

71. On a progressé dans la voie d'une gestion équitable et durable des ressources des régions côtières et des petites îles grâce à la promotion de l'élaboration d'"accords sur les pratiques éclairées pour la prévention et la gestion des conflits portant sur les ressources et les valeurs des régions côtières", à l'occasion d'un atelier de la région Asie-Pacifique. Des mesures préventives ont été prises dans les domaines prioritaires pour les petits Etats insulaires en développement, et une contribution utile a été apportée à la mise en oeuvre de Barbade+5 et d'autres accords et plans d'action multilatéraux. Les capacités de développement durable des petites îles ont été renforcées par la poursuite des activités menées dans le cadre des projets intersectoriels réalisés sur le terrain dans une douzaine d'îles des Caraïbes orientales ainsi qu'à Cuba, en Haïti, à la Jamaïque, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Samoa.

Evaluation globale de la Commission océanographique intergouvernementale

72. L'action de la Commission océanographique intergouvernementale a été avalisée sur deux points importants en ce qui concerne le programme approuvé par la Conférence générale :

- (a) la Conférence de partenariat du Processus africain, tenue en septembre 2002 à Johannesburg, a approuvé une série de projets régionaux de gestion des zones côtières, qui constitueront un apport à la phase opérationnelle du Processus africain, dans le cadre du volet Environnement du NEPAD ;
- (b) le Sommet mondial pour le développement durable, par le biais de son Plan d'application, lui a clairement assigné pour mandat d'intensifier les activités destinées à

renforcer les capacités nationales et locales en sciences de la mer et gestion durable des océans et de leurs ressources.

73. Le Processus africain pour le développement et la protection du milieu côtier et marin en Afrique subsaharienne a réussi à mettre en place, avec la participation d'Etats membres africains, une démarche technique qui a abouti à une série de projets concrets destinés à s'attaquer à la grave dégradation du milieu côtier et marin que connaît l'Afrique subsaharienne. La Conférence de partenariat a approuvé en septembre 2002 ce premier portefeuille de propositions de projets. Cette conférence réunissait les Etats d'Afrique et la communauté des donateurs.

74. De plus, le Processus africain a été intégré au Plan d'application du Sommet (paragraphe 56.i) en ces termes : "Mettre au point des projets, programmes et partenariats avec les parties prenantes et mobiliser des ressources aux fins de l'application efficace des résultats du Processus africain de développement et de protection de l'environnement marin et côtier".

75. La COI s'était totalement engagée dans la promotion de l'agenda *Océans et côtes* au cours de la préparation du Sommet de Johannesburg, s'associant ainsi à un grand nombre d'organisations intergouvernementales, d'ONG et d'autres partenaires. Cette action a abouti à une série de partenariats de type II qui ont été reconnus dans le Plan d'application.

76. Le Plan d'application approuvé au Sommet appelle les Etats membres (au paragraphe 34.d) à prendre des mesures pour : "Renforcer la capacité de la Commission océanographique intergouvernementale, qui dépend de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et d'autres organisations internationales, régionales et sous-régionales compétentes de mettre en place des capacités nationales et locales dans les domaines des sciences de la mer et de la gestion durable des océans et de leurs ressources".

77. La COI devra nécessairement jouer un rôle tout aussi important après le Sommet de Johannesburg, et les propositions dans ce sens figurent déjà dans sa contribution au projet de 32 C/5.

**Programme II.1 :
Science et technologie : renforcement des capacités et gestion**

	Fonds alloués pour 2002-2003, au titre des plans de travail \$	Dépenses effectives au 31.12.2002 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2002
Sous-programme II.1.1	1.865.000	803.757	43
Sous-programme II.1.2	4.432.038	1.563.090	35
Programme II.1	6.297.038	2.366.847	38

**II.1.1 : Suivi de la Conférence mondiale sur la science : formulation de politiques
et enseignement scientifique**

02110

78. Dans le contexte de l'Accord-cadre de coopération signé entre l'UNESCO et le CIUS, il a été lancé dix projets couvrant la relation existant entre les métaux toxiques, les éléments traces et leurs effets sur l'environnement et sur la santé publique ; la biologie intégrative et la complexité écologique ; le renforcement des capacités de l'Amérique latine en matière de biophysique ; la dimension internationale des normes et objectifs d'enseignement des mathématiques ; la promotion du rôle des femmes dans le domaine de la physique ; la recherche d'un moyen électronique de

partager l'information scientifique ; la prévision météorologique ; les cultures génétiquement modifiées ; et la création d'une nouvelle structure de recherche océanographique dans le secteur des sciences du système terrestre. A la fin de novembre 2002, l'Union internationale de chimie pure et appliquée (UICPA) et le Comité scientifique sur les problèmes de l'environnement (SCOPE) avaient préparé une synthèse et une évaluation pointue des connaissances concernant les incidences sur l'environnement des substances perturbatrices du système endocrinien et avaient présenté leurs conclusions lors d'un colloque international tenu à Yokohama (Japon).

79. L'aide accordée aux Etats membres pour formuler leurs politiques de ST s'est poursuivie. Bahreïn, le Liban, le Nigéria et le Mozambique ont continué à bénéficier du soutien de l'UNESCO. Le Gouvernement japonais a approuvé l'offre, à l'appui de l'exercice de formulation de politiques mené au Nigéria, d'un soutien de 500.000 dollars. Offre de conseils techniques au Réseau péruvien en science et technologie : il sera mis en oeuvre, sous la coordination du Conseil national de la science et de la technologie, les activités suivantes : (a) organisation d'un atelier d'élaboration d'indicateurs relatifs à la science, à la technologie et à l'innovation, (b) rédaction d'un document sur l'actualisation et le renforcement du système péruvien de statistiques et d'indicateurs relatifs à la science, à la technologie et à l'innovation, et (c) organisation, à l'intention des fonctionnaires du Conseil national péruvien de la science et de la technologie, d'organismes publics et des principales universités, d'un atelier consacré à la formulation et à l'évaluation de projets relatifs à la science et à la technologie. Le but est de donner aux responsables péruviens de la science et de la technologie les moyens d'améliorer le système d'indicateurs de ST dans leur pays et d'accéder aux organismes internationaux de financement.

80. Dans le cadre du programme de Partenariat université/industrie/science (UNISPAR), l'UNESCO aide plusieurs pays (Bahreïn, Arabie saoudite, etc.) à créer des parcs technologiques liés à leurs systèmes universitaires. En outre, un projet méditerranéen visant à promouvoir ce type de partenariat a été élaboré en coopération avec l'ALECSO.

81. Indicateurs de ST : l'UNESCO (ISU, SC/AP et SC/MTD) a réalisé une étude internationale de statistiques et d'indicateurs relatifs à la science et à la technologie dans le but d'évaluer les besoins des Etats membres et de la communauté internationale en matière d'informations nécessaires à l'élaboration de politiques scientifiques et technologiques, afin de définir les domaines prioritaires d'élaboration de statistiques et d'indicateurs scientifiques et technologiques (ST) transnationaux et d'évaluer l'aptitude des Etats membres à produire ces statistiques. D'autres organisations internationales de premier plan, à savoir la Division de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE (DSTI/EAS), la Division science et technologie d'EUROSTAT et le RICYT (Réseau ibéro-américain d'indicateurs de ST), participent à cette consultation. Les objectifs de cette activité se situent dans le droit fil de l'objectif n° 8 de développement pour le Millénaire : mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

82. Formulation de politiques scientifiques : l'UNESCO a apporté à la Direction nationale uruguayenne de la science, de la technologie et de l'innovation (DINACYT) une assistance technique aux fins de la mise en oeuvre d'un projet de développement technologique (PDT/BID) et administre ce projet extrabudgétaire. Celui-ci vise à mobiliser la capacité d'innovation du pays afin de stimuler la compétitivité des petites et moyennes entreprises qui produisent des biens et des services, améliorant ainsi les perspectives de développement scientifique et technologique. La capacité d'innovation sera renforcée par la création, l'utilisation et l'adaptation de nouvelles techniques de production, de gestion et de distribution, ainsi que par des activités scientifiques et technologiques. Cette activité vise la réalisation de l'objectif n° 8 de développement pour le Millénaire : mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

83. Un projet international intitulé "Campus virtuel d'Avicenne" a été approuvé le 12 septembre 2002 par l'Union européenne. Ce projet vise à réduire, grâce aux technologies de l'information et de la communication, les écarts en matière de science et de technologie qui existent entre les pays de la région méditerranéenne par la création de 14 centres de production de didacticiels scientifiques et technologiques. Il comprend également un important volet de renforcement des capacités en apprentissage électronique.

84. L'Encyclopédie des systèmes de soutien de la vie (EOLSS), plus important corpus de connaissances relatives au développement durable, a été lancée avec succès par le Directeur général au Sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg (Afrique du Sud) le 3 septembre 2002. Dans le cadre de la chaire UNESCO-EOLSS et par l'intermédiaire du Bureau de l'UNESCO à Beijing, il a été effectué des recherches sur l'innovation en matière de grappes industrielles, y compris sous la forme d'études de programmes, d'échanges universitaires et de publications scientifiques.

85. La première Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement a été célébrée dans le monde entier. Cette célébration a associé de nombreux partenaires tels que des organisations gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales, les commissions nationales pour l'UNESCO, des institutions scientifiques, des associations professionnelles, les médias, des professeurs de science et des écoles. En particulier, le Secrétaire général de l'ONU, le Président de la République de Corée et des ministres des sciences et de la technologie ont adressé un message spécifique appelant à renouveler l'attachement porté aux sciences aux niveaux national et international et soulignant l'usage responsable qui doit être fait des sciences pour le bien-être des sociétés. Dans plusieurs Etats membres, il a été organisé des conférences spéciales dans des établissements scientifiques, des actions de sensibilisation du public, en particulier des jeunes, une participation de décideurs à des débats publics consacrés à la science, des activités associant des professeurs de sciences et des écoles, ainsi que des rencontres avec les médias.

86. Les femmes dans le domaine de la science : dans le cadre des activités de la chaire UNESCO "Femmes, science et technologie" d'Argentine, un cours de téléenseignement sur l'égalité des femmes a été organisé au profit de professeurs de sciences et de responsables politiques de 10 pays d'Amérique (décembre 2002).

87. Un second camp scientifique sous-régional pour les filles de l'enseignement secondaire, organisé par le Réseau africain des femmes scientifiques avec le soutien de la BID et de l'ISESCO, s'est tenu à Ouagadougou (Burkina Faso) du 15 au 30 décembre 2002.

88. En sa qualité de centre d'information, l'UNESCO a, en 2002, établi et publié, à l'intention de gouvernements et de partenaires internationaux, un rapport analytique sur le suivi de la Conférence mondiale sur la science. Ce rapport, intitulé *Harnessing science to society*, analyse de manière approfondie les résultats de la conférence, l'exécution du suivi et les mesures à prendre. Il peut être consulté sur Internet (http://www.unesco.org/science/wcs/report_wcs.pdf).

II.1.2 : Renforcement des capacités dans le domaine de la science et de la technologie

02121

Axe d'action 1 :

Renforcement des capacités en mathématiques, physique et chimie

89. Les capacités de recherche ont été renforcées dans divers champs de la physique, des mathématiques ou de la chimie (notamment la chimie verte et l'hydrochimie) où ont été formés environ un millier de scientifiques et spécialistes, notamment des femmes et des jeunes chercheurs, avec le concours du Centre international Abdus Salam de physique théorique (CIPT), du Centre

international de mathématiques pures et appliquées (CIMPA), de l'Institut "Trace Elements" pour l'UNESCO et de l'Union internationale de chimie pure et appliquée (UICPA).

90. Un atelier qui a réuni des représentants de l'Union mathématique internationale (UMI), de l'Union internationale de physique pure et appliquée (UIPPA) et de l'UICPA a encouragé les échanges interdisciplinaires entre mathématiques, physique et chimie. Des aides ont permis à des scientifiques de pays en développement de participer à des activités de l'UIPPA et de l'UAI. Des physiciennes, en particulier, peuvent ainsi participer à des conférences internationales, par le biais du groupe de travail de l'UIPPA sur les femmes physiciennes.

91. Avec le concours des Bureaux hors Siège de l'UNESCO à Jakarta et à New Delhi, le Réseau asiatique d'enseignement de la physique (ASPEN) a contribué à améliorer les capacités d'enseignement par une formation interactive de formateurs, destinée aux physiciens enseignants à l'université. Dans le cadre de la collaboration entre l'UNESCO et le Ministère des affaires étrangères des Etats-Unis, et avec le concours de la Commission de l'enseignement de la chimie de l'UICPA, un atelier international sur des expériences et des matériels didactiques en microscie nce a été organisé au Mozambique.

92. On étudie actuellement des possibilités de partenariat pour une étude de faisabilité et de conception d'une exposition internationale itinérante sur les mathématiques, qui contribuerait à populariser les mathématiques.

93. L'UNESCO est dépositaire des statuts de SESAME (Centre international de rayonnement synchrotron pour les sciences expérimentales et appliquées au Moyen-Orient). Au cours de la période considérée, l'Autorité palestinienne, le Bahreïn, l'Egypte, l'Iran, Israël, la Jordanie et la Turquie sont devenus les sept membres fondateurs de SESAME en notifiant au Directeur général leur acceptation des statuts du centre et leur volonté d'en être membres. Les six acceptations minimum étant ainsi obtenues, le centre a pu être officiellement institué et son Conseil international provisoire remplacé par un conseil permanent. Cela s'est passé à Amman (Jordanie) le 6 janvier 2002, à l'occasion de la neuvième réunion du conseil provisoire que l'UNESCO a aidé à organiser. De plus, le Koweït a fait savoir au Directeur général qu'il viendrait en observateur. La Libye, qui ne faisait pas partie du Conseil international provisoire, a informé l'UNESCO qu'elle solliciterait le statut d'observateur et d'autres pays devraient prochainement devenir membres ou observateurs.

94. La cérémonie d'inauguration du bâtiment qui abrite le Centre SESAME s'est déroulée à Alaan (Jordanie) le 6 janvier 2002, parallèlement à la neuvième réunion du Conseil international provisoire. S. M. le Roi Abdullah II Ben Al-Hussein de Jordanie et le Directeur général y ont assisté.

95. Le Bureau de l'UNESCO à Jakarta continue de s'occuper plus particulièrement des pays en développement, des pays en transition et des femmes dans la sphère des sciences et des technologies. En ce qui concerne ce dernier thème, une proposition de synthèse a été préparée pour la deuxième phase de l'APGEST, projet de la région Asie-Pacifique consacré à l'égalité des sexes dans le domaine des sciences et des technologies. Ce bureau hors Siège a aussi apporté son soutien aux stratégies de pédagogie active et d'informatisation de l'enseignement des sciences, en organisant conjointement avec le Réseau asiatique d'enseignement de la physique (ASPEN) l'atelier régional sur l'adaptation au contexte asiatique des méthodes de pédagogie active pour l'enseignement de la physique.

96. D'une manière générale, le Bureau de l'UNESCO à Jakarta a continué de contribuer au renforcement des capacités en mathématiques, physique et chimie, finançant la participation à des ateliers, cours de formation et colloques et favorisant des échanges de scientifiques, par l'intermédiaire du Réseau régional de chimie des produits naturels.

97. Pour que l'éducation pour tous soit devenue une réalité en 2015, le Ministère cambodgien de l'éducation, de la jeunesse et des sports a développé une structure, dans le cadre de son Programme de soutien au secteur de l'éducation (ESSP), qui couvre toutes les disciplines et tous les niveaux d'enseignement. Un premier tour d'horizon de l'ESSP en septembre 2002 a marqué une étape importante de la réforme de l'enseignement au Cambodge. La Division EST et le Bureau de Jakarta, en collaboration avec la commission d'étude chargée de l'enseignement supérieur, ont travaillé sur l'enseignement technique et professionnel et la formation des maîtres, et se sont occupés des questions suivantes : justification des politiques et plans stratégiques ; dispositif d'intervention pour une assurance qualité ; nécessité de mettre en place un système national de validation de l'enseignement supérieur ; vérification de la préparation des futurs étudiants comme indicateur de qualité du secondaire ; définition de la fonction des filières techniques et professionnelles dans l'enseignement supérieur, du rôle et du financement des établissements privés d'enseignement supérieur. Grâce à un examen périodique de l'ESSP, au concours de toutes sortes de spécialistes extérieurs indépendants et à une mise en oeuvre rigoureuse, on espère que le Gouvernement cambodgien atteindra les objectifs de ce programme.

02122

Axe d'action 2 :

Renforcement des capacités dans le domaine des sciences biologiques et des biotechnologies

98. Durant la période considérée, l'accent a été mis sur les activités de renforcement des capacités en sciences biologiques et biotechnologies. Suivant les priorités et les résultats escomptés indiqués dans le 31 C/5, de jeunes scientifiques de pays en développement se sont vu offrir des possibilités de formation et de perfectionnement scientifique dans les sciences de la vie.

99. Cela s'est traduit par l'octroi de 21 bourses de recherche à frais partagés en collaboration avec la Société américaine de microbiologie (ASM) et l'Union internationale des sociétés de microbiologie (UISM) ; par un appui à l'échange de scientifiques par l'intermédiaire de réseaux comme le Réseau régional de microbiologie et de biotechnologie microbienne ; par un soutien servant de catalyseur pour l'organisation de sept ateliers et stages de formation internationaux, auxquels ont été associés et ont directement participé des organisations et institutions nationales et des partenaires internationaux comme l'Organisation internationale de recherche sur la cellule (ICRO) et l'Organisation internationale de recherche sur le cerveau (IBRO) et qui ont permis de former 148 jeunes chercheurs originaires de 31 pays à travers le monde (3 des Etats arabes, 10 d'Asie, 4 d'Europe, 7 d'Amérique latine et Caraïbes et 7 d'Afrique). Des établissements d'enseignement, documentation et recherche des pays les moins avancés, au nombre d'au moins 45, ont bénéficié d'abonnements gratuits à des revues et de matériels didactiques numériques dans le cadre d'une collaboration avec divers partenaires (ASM, EJB, RIS et WFCC), qui a permis d'améliorer encore la diffusion d'information scientifique de pointe. La signature d'un protocole d'accord entre l'UNESCO et l'Union internationale de biochimie et de biologie moléculaire (UIBBM) a encore facilité la collaboration scientifique internationale avec ce partenaire pour la mise au point de nouvelles actions de renforcement des capacités.

100. Le Bureau de Venise de l'UNESCO a mené à bien le projet extrabudgétaire 416 GLO 305615, dont la réalisation s'est étendue sur sept ans environ dans le cadre d'un accord UNESCO-CNR (Conseil national de la recherche italien) de coopération en matière de recherche biomédicale tout particulièrement axée sur la recherche et la prévention concernant le sida.

101. Les résultats scientifiques que ce projet a permis d'atteindre justifiaient le lancement et fournissaient le cadre scientifique d'un nouveau projet extrabudgétaire financé par l'Italie pour la mise au point d'un vaccin pédiatrique capable d'empêcher la transmission du VIH de la mère à l'enfant en Afrique. Ce projet doit durer trois ans et coûter un montant total de 2 millions de dollars des Etats-Unis fournis par le Gouvernement italien.

102. Le Bureau de Jakarta de l'UNESCO s'emploie à faciliter à l'organisation du onzième Colloque asiatique sur les plantes médicinales, épices et autres produits naturels (ASOMPS XI-2003), qui comprendra un débat public pour élaborer un projet de protocole international pour la bioprospection.

02123**Axe d'action 3 :****Renforcement des capacités de recherche en sciences de l'ingénieur et en technologie et application de celles-ci aux questions de développement**

103. Dans le prolongement du Sommet mondial pour le développement durable et dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme solaire mondial 1996-2005, l'UNESCO a poursuivi ses activités de promotion des énergies renouvelables, renforcement des capacités, développement de compétences, mobilisation des moyens de sensibilisation et promotion d'une utilisation durable des énergies renouvelables, y compris des avis sur la politique à suivre dans ce domaine. Ces activités, menées de concert avec les bureaux hors Siège, visaient à répondre aux besoins nationaux et régionaux et à résoudre les questions prioritaires. L'accent a été mis tout spécialement sur le développement des ressources humaines axé sur la promotion des énergies durables et renouvelables en vue d'améliorer les conditions de vie, des femmes en particulier, dans les régions rurales et reculées des pays en développement. Dans le cadre du Programme mondial d'éducation et de formation en matière d'énergies renouvelables (GREET), les activités qui ont été conduites visaient essentiellement à améliorer l'utilisation, la maintenance et la gestion des projets concernant les énergies renouvelables et le transfert de savoir-faire technologique. Un appui a été fourni pour le renforcement des capacités nationales en matière de planification des énergies renouvelables par la formation d'équipes d'experts et de formateurs spécialisées dans l'utilisation et la maintenance des technologies des énergies renouvelables et par la fourniture de matériels au profit des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Côte d'Ivoire. L'UNESCO a aussi prêté son concours pour la définition de stratégies nationales des énergies renouvelables dans la région des Caraïbes à travers sa contribution et sa participation active à TECNOURE 2002, *La technologie au service d'une utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables*. Cette réunion a renforcé les liens entre participants, donateurs, organismes et organisations intergouvernementales partenaires de l'action en faveur d'une utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables.

104. Le Bureau de Venise de l'UNESCO a fourni un concours financier aux activités des chaires UNESCO de sciences de l'ingénieur situées à :

- l'Université d'Etat de génie environnemental de Moscou, Moscou (Fédération de Russie)
- l'Université technique nationale de Bélarus, Minsk (Bélarus).

105. Ces enseignements ont été centrés sur la formation supérieure d'étudiants du troisième cycle, l'organisation de réunions scientifiques de jeunes chercheurs et ingénieurs et l'élaboration de matériels didactiques dans des disciplines de pointe des sciences de l'ingénieur et de la technologie.

106. Le Bureau de Venise de l'UNESCO a continué d'élaborer les modalités d'une coopération européenne en matière d'enseignement et de formation dans le domaine des énergies renouvelables à travers le Réseau européen d'éducation et de formation dans le domaine des énergies renouvelables (EURONET-RES), qui sera opérationnel en 2003.

107. Dans le cadre du partenariat UNISPAR en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, sept chaires UNESCO parrainées par l'industrie sont supervisées par EST/JKT : la Chaire UNESCO/Obayashi à l'Université Chulalongkorn, la chaire UNESCO/HIJ à l'Université d'Indonésie, la Chaire UNESCO/NKK à l'Université Chulalongkorn, la chaire UNESCO/MHI à l'Université de

technologie de Hanoi et trois chaires UNESCO/Toyota à l'Université des Philippines, à l'Université Prince de Songkla (Thaïlande) et à celle de Nankai (Chine), respectivement.

108. Les activités des chaires UNESCO ont facilité des études supérieures sur place, des étudiants de deuxième cycle ont suivi une formation dans un centre de recherche au Japon et ailleurs et de nombreux étudiants de premier cycle ont fait des stages de formation dans des coentreprises du pays bénéficiaire. Outre la formation, les activités des chaires ont débouché sur des transferts de technologie, l'élaboration de matériels didactiques et modules de cours, et ainsi de suite.

109. La chaire UNESCO/NKK de métallurgie de l'Université Chulalongkorn s'est vu décerner une des récompenses UNITWIN, qui lui a été remise par le Directeur général à l'occasion du dixième Forum mondial des chaires UNESCO, tenu du 13 au 15 novembre 2002 à Paris. Après le succès des activités menées durant les quatre dernières années, la société NKK a accepté de continuer à prêter son concours pour une cinquième année. Les chaires UNESCO se sont révélées utiles comme outil de formation pointue et de renforcement des capacités, et elles devraient bénéficier dans l'avenir de l'effort et du soutien requis pour développer ce programme.

**Programme II.2 :
Sciences, environnement et développement durable**

	Fonds alloués pour 2002-2003, au titre des plans de travail \$	Dépenses effectives au 31.12.2002 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2002
Sous-programme II.2.1	4.289.224	1.838.977	43
Sous-programme II.2.2	2.583.710	1.171.276	45
Sous-programme II.2.3	1.178.086	575.818	49
Sous-programme II.2.4	976.290	419.360	43
Sous-programme II.2.5	2.861.100	1.374.167	48
Programme II.2	11.888.410	5.379.598	45

II.2.1 : L'eau - phénomènes d'interaction : systèmes menacés et défis sociaux

02211

Ligne d'action 1 :

Ressources en eau et écosystèmes : évaluation et gestion durable à différentes échelles

110. Les Comités consultatifs thématiques (TAB) de la sixième phase du Programme hydrologique international (PHI-VI) ont tenu du 23 au 25 septembre à Paris leur première réunion, qui a rassemblé plus de 30 experts du monde entier. Ils ont donné leur avis sur la mise en oeuvre du plan du PHI-VI selon la procédure plus souple qui permettra des ajustements biennaux. Les TAB ont souligné l'importance des questions suivantes : interactions et corrélations entre les facteurs qui affectent les ressources en eau ; variabilité, changements et dynamique des processus hydrologiques ; éducation, renforcement des capacités et circulation de l'information ; approche régionale et association active entre, notamment, le PHI et le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP). Ils ont recommandé, dans le cadre de la priorité générale donnée au problème des ressources en eau et des écosystèmes connexes, d'accorder plus d'attention à la gestion des phénomènes extrêmes, tels que les inondations et les sécheresses, sans négliger la gestion des ressources hydrogéologiques et de l'eau urbaine, comme moyen de contribuer à la mise en oeuvre des accords conclus au titre du WWAP.

111. Conformément au Plan d'évaluation pour l'exercice biennal 2002-2003, l'évaluation externe de la cinquième phase du Programme hydrologique international "Hydrologie et mise en valeur des ressources en eau dans un environnement vulnérable" (1996-2001) est en cours d'exécution. Le mandat de l'évaluation a été défini conjointement avec l'IOS. L'opération a commencé par une réunion des évaluateurs à Paris du 8 au 20 novembre 2002, qui a permis l'adoption d'une stratégie et la prise de contacts entre les membres de l'équipe, le personnel du PHI et les autres collaborateurs.

112. Le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau a poursuivi la mise au point des méthodes et indicateurs permettant d'évaluer l'état de l'approvisionnement et de l'utilisation de l'eau dans le monde, ainsi que l'exécution d'études pilotes. Le premier Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau, qui a été achevé, sera présenté au troisième Forum mondial de l'eau (Kyoto, mars 2003).

113. Le réseau régional du PHI sur l'hydrologie des oueds dans la région arabe a produit plusieurs publications sur des études de cas nationales et une Série des meilleures procédures de recherche et de développement pour les ressources en eau de la région dans le cadre du projet sur les ressources en eau des zones arides et semi-arides. Une monographie intitulée "Moyens de faire face à la pénurie d'eau" a été publiée pour faciliter l'adoption de directives régionales ou locales visant à aider à formuler de nouveaux concepts et modes de gestion pour résoudre la pénurie d'eau. Une brochure de sensibilisation à la "Désertification" en Afrique subsaharienne a été publiée avec l'aide du Comité national sud-africain du PHI. Un Atelier a été réuni à Alger (septembre 2002) pour numériser la carte hydrogéologique des pays de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS). Le Centre de l'eau pour les zones arides et semi-arides d'Amérique latine et des Caraïbes en cours de création à La Serena (Chili) a entrepris des activités avec l'aide d'organismes locaux et de ressources provenant du Fonds de dépôt UNESCO-Région flamande pour la science.

114. Le PHI a organisé des séminaires et des stages de formation dans différentes régions du monde et a fait paraître plusieurs publications scientifiques, dans le but d'améliorer la capacité mondiale d'évaluation et de gestion durable des ressources hydrogéologiques. Le Séminaire conjoint UNESCO (PHI) - Banque mondiale-GWMATE sur "L'utilisation des eaux souterraines non renouvelables", qui s'est tenu à l'UNESCO du 4 au 6 septembre 2002, a produit une Note technique à l'intention des décideurs et une série de Directives destinées aux responsables de la gestion de l'eau. Le PHI a contribué à l'organisation de la Conférence sur les ressources hydrogéologiques au service du développement humain à Mar del Plata (Argentine), du 21 au 25 octobre 2002. Il a également collaboré à la réunion d'une Conférence internationale sur l'usage intensif des eaux souterraines, consacré à l'évaluation de l'utilisation actuelle des eaux souterraines et des besoins en la matière, ainsi que des législations en vigueur dans les différentes régions. Cette conférence a entre autres donné lieu à une série de recommandations sur l'utilisation intensive des eaux souterraines qui a été publiée par le PHI en décembre 2002. Dans le cadre de l'Initiative internationale sur la gestion des aquifères transfrontières (ISARM), suscitée par l'UNESCO (PHI), une réunion consultative a été organisée à Mar del Plata (Argentine) le 24 octobre 2002 en vue de la création d'un groupe de travail multidisciplinaire pour le programme latino-américain de l'ISARM. Le PHI a établi le premier projet de Carte hydrogéologique du monde en collaboration avec l'AIH, la CCGM, le BGR et le PICG.

115. L'UNESCO-PHI a publié les actes de la Conférence sur le thème "Evaluation et protection des ressources hydrogéologiques - de la vision à l'action" en décembre 2002. L'UNESCO-ROSTLAC a participé avec la Banque mondiale à l'élaboration d'un guide sur la protection de la qualité des eaux souterraines à l'intention des autorités municipales et des organismes de protection de l'environnement. Dans le cadre du Programme mixte UNESCO-PHI AIEA (JIIHP), la chaire UNESCO sur les ressources hydrogéologiques à Western Cape University (Cape Town) a organisé un stage de formation à l'intention des pays de la SADC sur

l'utilisation des isotopes dans la recharge artificielle des aquifères. Le Programme de lancement d'une action conjointe UNESCO-Association internationale des hydrogéologues (AIH) sur la gestion de la recharge des aquifères (MAR) a été approuvé au quatrième Colloque international sur la recharge artificielle, qui s'est tenu à Adélaïde (Australie) du 22 au 26 septembre 2002. En outre, le PHI (UNESCO) a publié une brochure exposant les principes de la gestion de la recharge des aquifères.

116. Le Comité national suédois du PHI, le Conseil de la recherche de la Suède et le Partenariat mondial pour l'eau ont accueilli le premier Colloque de HELP (L'hydrologie au service de l'environnement, de la vie et de la formulation des politiques) (Kalmar, août 2002) consacré à l'évaluation de l'expérience acquise dans les bassins HELP existants, l'accent étant mis particulièrement sur le dialogue entre scientifiques, responsables des questions relatives à l'eau et parties prenantes. Les activités du programme HELP ont également été examinées avec de nouveaux partenaires et organismes bailleurs de fonds éventuels. La composante pour l'Amérique latine et les Caraïbes du projet FRIEND (Régimes d'écoulement déterminés à partir de séries de données internationales expérimentales et de réseau) a été lancée dans le cadre à titre de première phase concernant les Caraïbes et la Méso-Amérique.

117. Un colloque international sur les régions côtières basses - L'hydrologie et la gestion intégrée des zones côtières - qui s'est tenu du 9 au 12 septembre 2002 à Bremerhaven (Allemagne) était organisé conjointement par les comités nationaux du PHI/PHO d'Allemagne et des Pays-Bas, en coopération avec l'UNESCO et l'OMM. Le colloque avait pour objet de sensibiliser davantage l'opinion publique et les responsables politiques à la vulnérabilité des régions côtières et d'examiner, au niveau des experts, les outils et mesures de nature à favoriser la gestion durable des ressources en eau dans ces régions. Le colloque a recommandé de renforcer les activités d'éducation et de formation de l'UNESCO afin de mieux faire comprendre l'importance que revêtent tous les processus en rapport avec l'eau pour le développement durable des régions côtières basses et d'améliorer encore la coordination de la mise en oeuvre des projets transversaux ainsi que des activités d'éducation et de formation entre le PHI, MAB, la COI, le PICG, CSI et MOST.

118. La 21^e Conférence des pays du Danube sur "La prévision hydrologique et les bases hydrologiques de la gestion des ressources en eau" s'est tenue à Bucarest, Roumanie, du 2 au 6 septembre 2002, sous les auspices du Gouvernement roumain. La Conférence, à laquelle assistaient plus de 175 experts venus de 18 pays, était organisée par le Comité national roumain du PHI avec le soutien de l'UNESCO VNI, de l'OMM et de l'AISH. Elle a permis un échange fructueux de connaissances dans les différents domaines en rapport avec l'hydrologie et la gestion des ressources en eau : la prévision hydrologique de nature quantitative et qualitative, les processus échohydrologiques, l'érosion, le transport des sédiments, des questions relatives à la qualité de l'eau, la gestion des ressources en eau et la contribution de la météorologie aux modèles de prévision hydrologique. La 16^e séance de travail de la Coopération régionale des pays du Danube dans le cadre du Programme hydrologique international de l'UNESCO s'est tenue le 1^{er} septembre 2002, à Bucarest (Roumanie).

119. La première réunion du Groupe de travail du projet intitulé "Evaluation de l'impact des changements climatiques sur les éléments du cycle hydrologique dans l'Europe du Sud-Est" s'est tenue à Sofia (Bulgarie) du 29 octobre au 2 novembre 2002. Elle avait pour objet de faire la synthèse des connaissances actuelles relatives aux liens existant entre le climat et les ressources en eau et d'élaborer les modalités au moyen desquelles un projet commun sur ce sujet pourra être mis en oeuvre avec l'appui du VNI en 2003.

02212

**Axe d'action 2 :
Interactions relatives à l'eau et sécurité**

120. La Conférence internationale intitulée "Du conflit à la coopération dans le domaine de la gestion internationale des ressources en eau : défis et opportunités", qui s'est tenue du 20 au 22 novembre 2002 à l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau de Delft (Pays-Bas) était organisée par l'UNESCO-PHI en collaboration avec MOST, la Croix-Verte internationale et IHE. Il s'agissait d'une contribution de l'UNESCO et de la Croix-Verte internationale, dans le cadre du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau actuellement en cours (WWAP), au projet "Des conflits potentiels liés à l'eau au potentiel de coopération" (PC→CP). La conférence a été précédée par la tenue, le 19 novembre 2002, d'un atelier spécial sur le thème "Evaluation et résolution des conflits pour les systèmes de réservoirs". Rassemblant près de 200 participants, cette conférence a confirmé le rôle de chef de file de l'UNESCO, sur le plan intellectuel, en matière de gestion commune des ressources en eau au niveau international et a fourni des références et des exemples de bonnes pratiques d'importance pour les spécialistes du monde entier. L'UNESCO a également publié les actes de la deuxième Conférence de l'Association internationale sur l'histoire de l'eau (Bergen, Norvège, août 2001), consacrée à la perspective historique des conflits et de la coopération dans le domaine de l'eau.

121. Une autre manifestation majeure comparable est la tenue, les 12 et 13 décembre 2002, à l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau de Delft du premier atelier d'experts sur le commerce virtuel de l'eau. Cet atelier, le premier du genre, qui a bénéficié du soutien de l'Institut national de la santé publique des Pays-Bas, a constitué une contribution conjointe des Pays-Bas et du Comité national allemand du PHI à la mise en oeuvre de l'axe d'étude IV.2, Valeur de l'eau, de la sixième phase du PHI.

122. Dans le domaine de l'éducation et de la formation relatives à l'eau, il convient de faire état de la participation de plusieurs chaires UNESCO dans le domaine de l'eau au Forum mondial des chaires UNESCO, du 13 au 15 novembre 2002. L'eau étant un axe d'action prioritaire du Secteur des sciences, les débats des groupes de discussion et des tables rondes des chaires associées au Secteur des sciences exactes et naturelles ont été essentiellement consacrés aux questions relatives à l'eau.

123. La mise au point définitive d'une série de monographies sur l'éthique de l'eau est achevée et ces études seront publiées en vue de leur présentation à la troisième Conférence du Fonds mondial pour la nature (WWF) à Kyoto, en mars 2003.

02213

**Axe d'action 3 (commun PHI/MAB) :
Pour une gestion durable des interactions terre-eau**

124. La définition de l'approche écohydrologique qui doit faire partie intégrante de la gestion durable des ressources en eau a fait l'objet des travaux de la première réunion du Comité consultatif scientifique pour l'écohydrologie, qui s'est tenue à Venise en mai 2002. Un bilan des connaissances actuelles en écohydrologie a été diffusé au sein des communautés de scientifiques et de responsables/décideurs. Plusieurs publications ont été diffusées au cours du deuxième semestre 2002, notamment la publication spéciale de l'AISH intitulée "The Ecohydrology of South American Rivers and Wetlands" (L'écohydrologie des fleuves et zones humides d'Amérique du Sud) et le manuel élaboré conjointement par l'UNESCO-PHI et le PNUE-IETC, intitulé "Guidelines for the integrated management of the watershed - Phytotechnology and Ecohydrology" (Principes directeurs de la gestion intégrée des bassins versants - phytotechnologie et écohydrologie).

125. Une formation avancée sur le thème "Ecohydrologie et gestion : des bassins aux régions côtières" a été dispensée avec l'appui du VNI à l'Université de l'Algarve (Portugal), du 23 au 30 septembre 2002. Vingt-deux étudiants venus de 15 pays appartenant à plusieurs continents ont suivi ce cours qui comportait des activités sur le terrain dans l'estuaire du Guadiana et les régions côtières adjacentes.

126. Un projet de site de démonstration de grande envergure de l'approche écohydrologique de la gestion intégrée des échanges entre bassins a été lancé en Pologne à la fin du mois de novembre, avec le soutien du VNI. Les activités relevant de ce projet auront une portée régionale et seront placées sous le contrôle général du Comité consultatif scientifique établi dans le cadre de la sixième phase du PHI, en coopération étroite avec le Département d'écologie appliquée de l'Université de Lodz et les gouvernements locaux intéressés. Ce projet vise à mettre au point une conception écohydrologique de la gestion des ressources en eau en vue de sa diffusion et de sa mise en oeuvre à grande échelle au travers d'activités intégrées de recherche, de démonstration et de diffusion menées en coopération.

127. La plupart des activités susmentionnées sont conçues et parrainées par le Centre international de technologie de l'environnement du PNUE (PNUE-IETC, Japon) dans le cadre d'un mémorandum d'accord quadriennal, conclu entre l'UNESCO-PHI et le PNUE-IETC et portant sur une coopération dans les domaines complémentaires de l'écohydrologie et des phytotechnologies.

128. La première réunion consacrée à la mise au point du projet "Hydrology Wetlands on the Mediterranean Coastline" (HYDROHUMED) (L'hydrologie des zones humides du rivage méditerranéen) s'est tenue le 19 novembre 2002 à Valence (Espagne). Ce projet sera exécuté conjointement par le PHI-MAB et les services géologiques espagnols.

129. Les objectifs de développement du Millénaire en rapport avec l'accès aux systèmes d'alimentation en eau et d'hygiène ont conféré une urgence accrue aux activités de gestion des eaux urbaines du PHI. Des ateliers internationaux ont été organisés pour servir de base à des projets visant à élaborer des principes directeurs relatifs à la gestion des conflits concernant les eaux urbaines et aux effets des activités humaines sur le cycle de l'eau dans les zones urbaines. Les concepts et procédures devant servir de base à une nouvelle manière d'envisager la modélisation des eaux souterraines urbaines ont été formulés. Un certain nombre d'initiatives sont en voie d'être mises sur pied et lancées au Centre régional de gestion des eaux urbaines de Téhéran.

130. En collaboration avec l'Université des Nations Unies (UNU) et le Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches (ICARDA), des représentants du MAB et du PHI ont participé à un atelier international sur "La gestion durable des terres arides marginales" qui s'est tenu au Caire, à Marsa Matruh et à Alexandrie (Egypte) en septembre 2002, en vue de mettre au point un vaste projet de recherche comparative sur les terres arides en Afrique du Nord et en Asie, qui devrait commencer en 2003. Le projet interdisciplinaire intitulé "Gestion intégrée et développement durable des zones arides et semi-arides de l'Afrique australe (SIMDAS)" prend actuellement forme grâce à l'aide du Bureau de Nairobi de l'UNESCO.

131. Dans le cadre de l'Année internationale de la montagne (2002), le MAB et le PHI ont fourni des apports techniques et scientifiques au Sommet mondial sur la montagne de Bishkek (octobre-novembre 2002, Kirghizistan ; voir également le paragraphe 02221).

132. L'initiative interdisciplinaire de l'UNESCO pour le développement durable du bassin Volga-Caspienne, qui englobe les programmes scientifiques internationaux de l'UNESCO, PICG, PHI, COI, MAB et MOST, a pour objet de préparer une étude en profondeur du bassin de la Volga ("Vision de la Volga") en vue d'orienter davantage la gestion de ce bassin vers l'avenir. Avec

le concours du Bureau de Moscou de l'UNESCO, ces travaux sont en bonne voie, en dépit de certains retards. Une réunion a été organisée début décembre 2002 au Bureau de Moscou avec plusieurs chercheurs russes de différentes disciplines scientifiques qui collaborent à la Vision de la Volga avec l'Equipe spéciale de l'UNESCO pour la Volga. Cette entreprise bénéficie également du soutien d'un groupe de travail national.

133. Une étude sur la recherche stratégique relative à la gestion globale et au développement durable des réservoirs dans les fleuves à forte turbidité de la Chine septentrionale (juillet-décembre) a été conduite par le Centre international de formation et de recherche sur l'érosion et la sédimentation ; elle est consacrée à un sujet d'importance grandissante pour la Chine septentrionale.

134. Production d'une brochure bilingue intitulée *River Sediments of the Yellow River and the Yangtze River* (La sédimentation dans le Fleuve jaune et le Chang Jiang) dont le principal objet est de sensibiliser davantage les techniciens et le grand public au problème majeur de la sédimentation dans les fleuves et l'importance qu'il revêt pour les activités de lutte contre les inondations et de protection de l'environnement.

II.2.2 : Les sciences de l'environnement

02221

Axe d'action 1 :

Réserves de biosphère : l'approche écosystémique en pratique

135. Le développement du Réseau mondial de réserves de biosphère a été guidé par les conclusions de la réunion du Bureau du Conseil international de coordination du MAB (Siège de l'UNESCO, 6-8 novembre 2002). Cette réunion a abouti, entre autres, à l'approbation de la désignation de 18 nouvelles réserves de biosphère et d'une réserve de biosphère transfrontières ainsi que de quatre propositions d'extension concernant deux réserves de biosphère existantes. Ces décisions ont été prises sur des recommandations du Comité consultatif sur les réserves de biosphère qui s'était réuni du 23 au 25 septembre 2002 au Siège de l'UNESCO. Plusieurs nouveaux sites illustrent la mise en pratique de l'approche écosystémique (Ticino, Italie), l'application de ce concept aux régions côtières (p. ex. Jaragua-Bahoruca-Enriquillo en République dominicaine) et aux petites îles (p. ex. l'île Jeju en République de Corée et les îles du Commandeur dans la Fédération de Russie) ainsi qu'à la gestion des sites transfrontières (p. ex. la région du "W" au Bénin, au Burkina Faso et au Niger, première réserve de ce type en Afrique). Le Bureau du MAB a également fait siennes les recommandations du Comité consultatif concernant l'examen périodique de 18 réserves de biosphère désignées il y a plus de 10 ans, recommandations qui ont été ultérieurement transmises aux Etats membres concernés. Cet examen périodique continue d'être effectué pour améliorer le fonctionnement de sites particuliers. A la fin de 2002, le Réseau mondial englobait 425 réserves de biosphère, situées dans 95 pays. La coopération transfrontières a progressé dans la région de l'ANASE grâce à un atelier organisé à Phnom Penh (Cambodge) en novembre 2002 avec le soutien du Bureau de l'UNESCO à Jakarta (JAK). L'intérêt présenté par les réserves de biosphère aux fins du Sommet mondial pour le développement durable y a été démontré par une vidéo incluse dans l'Exposition virtuelle, la publication d'une carte postale diffusée gracieusement (avec l'aide du Conseil mondial du tourisme), la publication à Johannesburg d'une brochure spéciale intitulée "Réserves de biosphère : tester le développement durable en conditions réelles", ainsi que par une visite d'étude de la réserve de biosphère de Waterberg en Afrique du Sud (5-6 septembre 2002). Les réseaux régionaux, qui assurent les échanges d'expérience, ont continué de se développer : l'Italie a accueilli une importante réunion d'EuroMAB 2002 (Rome, 7-11 octobre 2002) et, le 18 octobre 2002, a été lancé à Hikkaduwa (Sri Lanka) un nouveau "Réseau du MAB pour l'Asie du Sud et l'Asie centrale" (SACAM) couvrant le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, la République islamique d'Iran, les Maldives, le Népal, le Pakistan et Sri Lanka. La phase PDF-B du projet régional PNUE-FEM/UNESCO-MAB sur la gestion efficace et l'utilisation durable des terres

arides d'Afrique occidentale exécuté dans des réserves de biosphère du Bénin, du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal a été achevée en juillet 2002 et le Secrétariat du MAB a élaboré un descriptif de l'ensemble du projet (2003-2006) que le Conseil du FEM examinera au début de 2003. Les bureaux hors Siège de l'UNESCO relaient les travaux des réseaux régionaux, renforçant ainsi le caractère décentralisé des activités du programme MAB : JAK, par exemple, a aidé le Comité national indonésien du MAB à acquérir un nouveau dynamisme et a dispensé au Cambodge des services de conseil et d'assistance technique en vue de l'élaboration du dossier de demande d'un prêt à la Banque asiatique de développement au profit de la réserve de biosphère de Tonle Sap. De même, le Bureau de l'UNESCO à Venise a puissamment appuyé l'organisation d'EuroMAB 2002 en fournissant les aides financières nécessaires à la participation d'un maximum de représentants des pays du centre et du sud-est de l'Europe et en coordonnant à cette occasion un atelier expressément consacré à la coopération des pays de l'Europe du Sud-Est dans le cadre du MAB, atelier qui doit être suivi d'initiatives concrètes visant la gestion durable et la conservation de la biodiversité dans cette région.

136. Une réunion spéciale sur le traitement des données relatives à la biodiversité et le programme BRIM (Surveillance intégrée des réserves de biosphère), organisée dans le cadre d'EuroMAB 2002 à Rome avec le soutien de la National Biological Information Infrastructure (NBII) et du Service géologique des Etats-Unis, a débouché sur l'établissement d'un plan de travail révisé pour le BRIM. La question particulière de la surveillance sociale dans le cadre du BRIM a été étudiée lors d'un atelier accueilli par l'Allemagne dans la réserve de biosphère de Rhoen du 11 au 14 décembre 2002. L'élucidation des liens entre la biodiversité et le développement économique s'est poursuivie dans le cadre de l'Equipe spéciale sur les économies de qualité et a fait l'objet d'un atelier qui s'est tenu à Berlin (Allemagne) du 24 au 26 octobre 2002. Les contributions aux travaux de l'Equipe spéciale sont rassemblées au moyen d'un questionnaire qui a été adressé en août 2002 à toutes les réserves de biosphère, et par le biais de sessions d'étude spéciales organisées dans le cadre des réseaux régionaux du MAB.

137. Le "point culminant" de l'Année internationale de la montagne (2002) a été le Sommet mondial sur la montagne de Bishkek (Bishkek, Kirghizistan, 28 octobre - 1er novembre 2002), auquel le Directeur général et d'autres membres du personnel de l'UNESCO ont assisté. Cette réunion a porté, entre autres, sur l'établissement d'un partenariat de type 2 dans le cadre duquel le programme MAB de l'UNESCO collaborera avec la FAO et d'autres entités à la promotion des sciences et du renforcement des capacités dans les régions de montagne. A été lancée en outre l'"Initiative de recherche sur la montagne", activité conjointe du PIGB, de l'IHDP, du GTOS et du MAB-UNESCO sur les effets du changement planétaire, dans le cadre de laquelle les réserves de biosphère serviront de sites d'étude et de surveillance. La huitième Conférence des parties à la Convention sur les zones humides (Convention de Ramsar) a été l'occasion de lancer officiellement un ouvrage sur les récifs coralliens protégés au titre du MAB et des Conventions du patrimoine mondial et de Ramsar. L'Année 2002 a également été l'"Année internationale de l'écotourisme" : les activités destinées à donner suite au Sommet de Québec (mai 2002) ont compris un atelier international axé sur les zones de montagne se prêtant à l'écotourisme, qui a été organisé en octobre 2002 en Pologne à l'intention des pays de l'Europe centrale et orientale, la poursuite de l'initiative Voyagistes pour le développement du tourisme durable, commune au PNUE à l'UNESCO et à l'Organisation mondiale du tourisme, une collaboration avec le Conseil de l'Europe dans le cadre d'un nouvel accord, et l'étude des aspects écotouristiques du projet "Great Apes Survival" (GRASP) pour la conservation des grands singes, partenariat de type 2 dont le PNUE est le chef de file. Le Bureau du MAB a noté qu'il serait pertinent d'intégrer les travaux relatifs à l'écotourisme parmi les activités consacrées aux modes d'organisation économique de qualité.

138. Le MABnet a été considérablement amélioré et élargi et est devenu un outil de communication majeur pour le programme MAB. La réserve de biosphère de La Palma en Espagne a accueilli en octobre 2002 un congrès sur le thème *Innovation et société de l'information dans les réserves de biosphère insulaires*.

139. Les installations techniques du Centre de surveillance de la réserve de biosphère de Bogdkhan ont été modernisées avec l'aide financière de l'UNESCO.



Axe d'action 2 :

Renforcement des capacités en matière de science et de gestion des écosystèmes

140. Les activités fondamentales de l'initiative CBD-UNESCO d'éducation à la biodiversité se sont poursuivies et ont concerné en particulier les écosystèmes des terres arides : elles ont compris l'apport d'un soutien à l'atelier sur la biosécurité organisé par l'UNU en Mongolie en juillet 2002 à l'intention de l'Asie centrale et de la Mongolie, la publication des travaux du séminaire international UNESCO-ISESCO sur la lutte contre la désertification tenu au Tchad en 2000, l'organisation en Egypte, du 22 au 25 septembre 2002, conjointement avec l'UNU et le Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches (ICARDA), d'un atelier international sur *La gestion durable des terres arides marginales*, ainsi que la poursuite des essais de la *Mallette pédagogique sur la désertification*.

141. Dix bourses du MAB pour jeunes scientifiques ont été décernées par le Bureau du MAB en novembre 2002. Le Bureau a demandé que soit établi un document définissant les options relatives à la gestion et au financement à venir de ce programme. L'Ecole régionale d'aménagement intégré des forêts tropicales (ERAIFT), située dans la République démocratique du Congo, a reçu d'importants nouveaux concours financiers de la Commission européenne et de la Belgique et son Comité directeur académique a tenu sa première réunion au Siège de l'UNESCO en octobre 2002. La troisième réunion du projet *La coopération Asie-Pacifique pour l'utilisation durable des ressources renouvelables dans les réserves de biosphère et les aires gérées de manière semblable* (ASPACO) s'est déroulée à Okinawa (Japon) en octobre 2002 et plusieurs projets ASPACO comportant des éléments de renforcement des capacités sur le terrain ont été réalisés dans des réserves de biosphère de la région.

142. Une mission conjointe CSI-MAB a été envoyée dans la réserve de biosphère de Bosawas au Nicaragua en juillet 2002, afin de discuter d'un projet sur les savoirs locaux et autochtones à y réaliser. A la suite de la réunion du Groupe urbain du MAB en avril 2002, un atelier sur les sciences urbaines et les réserves de biosphère a été organisé dans le cadre d'EuroMAB 2002 en octobre (Rome, Italie), qui a préconisé le lancement de nouvelles initiatives du MAB sur les systèmes urbains. Ont contribué à la formation de spécialistes un troisième Cours régional sur l'eutrophisation des lacs et réservoirs tenu à Bogor (Indonésie) en août 2002 et un Cours sur la taxonomie des végétaux, organisé également en août 2002 par l'Institut indonésien des sciences, qui a réuni quelque 25 participants de la région de l'Asie du Sud-Est. Comme suite au Sommet mondial pour le développement durable, les efforts se concentrent désormais sur le renforcement des capacités aux fins du développement durable, les chaires d'Ecotechnie pouvant apporter une contribution particulière à cet égard. Plusieurs titulaires de ces chaires ont assisté au Forum mondial des chaires UNESCO qui s'est déroulé au Siège de l'Organisation en novembre 2002.

143. De nouveaux progrès ont été faits dans la réalisation du projet intersectoriel de terrain (MAB et ASPACO, ED, SHS) *Autonomisation des responsables coutumiers de la gestion de l'environnement dans la réserve de biosphère de Siberut*. Une formation et un soutien technique ont été dispensés aux communautés autochtones et aux autorités locales en matière de conservation, de gestion des ressources naturelles, de prévention de la pauvreté par des activités agroforestières

communautaires, et de sensibilisation environnementale. Ce projet est intégré au projet d'éducation mené à Siberut par le Bureau de Jakarta et est appuyé par une fondation belge. De nouveaux partenariats avec des ONG nationales et internationales sont actuellement mis au point.

144. Le Bureau de l'UNESCO à Beijing a mené à bien plusieurs activités relevant de cet axe d'action, notamment : une conférence sur la *Gestion de l'écotourisme dans les réserves naturelles de Chine*, organisée par le Comité national chinois du MAB en octobre 2002 dans la réserve de biosphère de Juizhaigou et Huanglong (province du Sichuan, Chine) ; une série de séminaires qui se sont déroulés dans la réserve de biosphère de Xilingol à l'intention de la communauté locale, y compris le responsable de la réserve, et à Beijing à l'intention des bailleurs de fonds et des institutions gouvernementales et universitaires ; une étude de faisabilité menée par le Comité national chinois du MAB sur *la création de réserves naturelles destinées à promouvoir la remise en état et la gestion durable des paysages de prairie dégradés dans la région de Xilingol* (juillet-décembre 2002) ; et la deuxième réunion du Comité directeur et des coordonnateurs du projet de recherches écologiques à l'appui de la gestion durable de l'environnement en Chine (ERSEC) (Fonds-en-dépôt, Allemagne). Dans le cadre du projet interrégional de l'UNESCO "La coopération Asie-Pacifique pour l'utilisation durable des ressources renouvelables dans les réserves de biosphère et les aires gérées de manière semblable" (ASPACO) (juin-décembre 2002) (Fonds-en-dépôt, Japon), le projet A, sur le *développement de l'écotourisme et la formation, l'éducation du public et l'action communautaire dans la réserve de biosphère de Shankou*, a été mené à bien en décembre.

III.2.3 : Coopération en sciences de la terre et atténuation des risques naturels

02231

Axe d'action 1 :

Coopération en sciences de la terre

145. Le Programme international de corrélation géologique (PICG) a, par le biais de 39 projets de coopération internationale, mis les résultats de recherche à la disposition d'un nombre considérable de scientifiques à l'échelon mondial. Le PICG a servi de cadre où promouvoir la coopération interdisciplinaire et l'échange des résultats des recherches scientifiques, et améliorer ainsi la communication et le travail en réseau entre les scientifiques du monde entier, par le biais d'une série de réunions, ateliers et voyages d'étude sur le terrain ciblés. Les projets ont une portée régionale ou mondiale et concernent des problèmes d'ampleur planétaire qui intéressent plusieurs disciplines. Leurs thèmes touchent, entre autres, à la géophysique et à la tectonique, à l'écologie et à la biogéographie, à la géohydrologie, aux risques naturels, à la modélisation et à la prévision des changements environnementaux et climatiques et au renforcement des capacités. Au cours du deuxième semestre de 2002, le PICG a reçu 26 nouvelles propositions de projets, dont deux soumises dans le cadre nouveau du "Projet pour jeunes scientifiques" qui devraient, si elles sont approuvées, accroître particulièrement la coopération internationale entre les jeunes spécialistes.

146. Les activités de renforcement des capacités ont compris le financement de la participation de 40 ressortissants de pays en développement (dont 12 femmes) aux cours suivants : Cours d'été sur les géosciences, Vorarlberg (Autriche), 7-14 juillet ; Cours international de formation à la sismologie, l'analyse des données sismiques et l'évaluation et l'atténuation des risques, Potsdam (Allemagne), juillet-août ; Atelier international sur la mise en valeur de la géothermie, île de Milo (Grèce), 5-8 septembre ; Cours international de formation à l'application des méthodes d'exploration à l'étude des problèmes environnementaux, Prague et Dolní Rozinka (République tchèque), 2-16 septembre ; Cours international de formation aux méthodes géochimiques d'exploration géothermique, Sanaa (Yémen), 10-22 décembre (deux instructeurs ont été pris en charge par l'UNESCO). Trois cours de formation universitaire supérieure ont été organisés à Enschede (Pays-Bas) de septembre 2002 à septembre 2003 (avec prise en charge de la participation de

18 étudiants de pays en développement), sur les sujets suivants : géologie environnementale, exploration et évaluation des ressources minérales et étude des risques naturels.

147. Les quatre projets de carte énumérés ci-après ont été élaborés en collaboration avec la Commission de la carte géologique du monde (CCGM) : le dernier tiers de la Carte structurale de l'océan Indien, le premier tiers de la carte imprimée et du CD-ROM de la version numérique/SIG de la Carte métallogénique de l'Amérique du Sud et le premier tiers de la Carte géodynamique de la Méditerranée.

148. Au cours des six derniers mois de l'exercice biennal, les activités du Programme de modélisation des gîtes minéraux se sont orientées vers le renforcement de la composante sciences de la terre du Sommet mondial pour le développement durable. Un atelier a été organisé à cet effet en Namibie en août 2002. Dans le cadre de la coprésidence du partenariat pour l'IGOS (Stratégie d'observation mondiale intégrée), un atelier a été organisé au cours du Sommet mondial pour le développement durable, en liaison avec le Sommet des décideurs, sur le rôle des Systèmes mondiaux d'observation à l'appui du développement durable. Le partenariat pour l'IGOS a entamé les préparatifs d'une étude sur l'optimisation de la surveillance des risques naturels à partir de l'espace et par des mesures *in situ*, en coopération étroite avec le programme GARS (Applications géologiques de la télédétection). L'UNESCO a participé activement aux séances techniques du Congrès mondial de l'espace (Houston, Texas, octobre 2002) consacrées aux sciences de la terre, aux risques naturels et à l'éducation spatiale. Une brochure établie spécialement sur les "Activités spatiales à l'UNESCO", qui résume le rôle de l'Organisation dans ce domaine, a été publiée et diffusée lors du Congrès. L'UNESCO a été invitée à devenir Membre associé du Comité sur les satellites d'observation de la terre (CEOS). Cette affiliation va valoriser les activités de l'Organisation dans les domaines de la télédétection, des SIG et de l'éducation spatiale.

149. Dans le cadre du programme SANGIS (Réseau d'Asie du Sud-Est pour un système d'information géologique), le Bureau de l'UNESCO à Jakarta a présenté à la 39e session annuelle du CCOP (Yogyakarta, Indonésie, octobre 2002) les activités relatives aux géodonnées qui avaient été accomplies dans les derniers mois de 2002 et avaient impliqué une vaste coopération régionale.

150. L'UNESCO a organisé, dans le cadre du nouveau "Projet d'éducation spatiale" (2002), un concours international de dissertations sur le thème "L'espace et la vie quotidienne", en coopération avec l'Agence spatiale européenne. Il a été demandé à des élèves du secondaire de décrire la contribution des technologies spatiales au bien-être de la société et en particulier au développement économique, social et culturel. Le concours a été remporté par des élèves d'Afrique du Sud, de Chine, des Etats-Unis, des Philippines et des Tonga. La Semaine mondiale de l'espace 2002 a été célébrée, également en coopération avec l'Agence spatiale européenne, les 6 et 7 octobre 2002, dans les locaux du Centre de recherche et de technologie de l'ESA à Noordwijk (Pays-Bas). Un recueil des dissertations des 52 finalistes du concours et des débats de la Semaine mondiale de l'espace 2002 sera publié par l'Agence spatiale européenne et diffusé au début de 2003.

02232**Axe d'action 2 :****Prévention des catastrophes naturelles et capacité d'y faire face**

151. Les capacités nationales et régionales en matière d'atténuation des catastrophes naturelles ont été renforcées grâce au programme de coopération entre le Service géologique des Etats-Unis (United States Geological Survey), l'Union européenne et l'UNESCO sur la réduction des pertes causées par les tremblements de terre dans la région de la Méditerranée orientale (RELEMR) et au Programme d'évaluation et d'atténuation des risques sismiques dans la région arabe (PAMERAR). Des scientifiques marocains ont été formés dans le domaine de l'évaluation des risques sismiques. Deux ateliers ont été organisés : sur les épisodes sismiques de référence sur le rift de la mer Morte

et à sa proximité (Paris, France) et sur l'analyse sismique et l'évaluation des risques de tremblements de terre dans la région de la Méditerranée (Antalya, Turquie). On a développé le Programme pour l'Asie avec un nouvel atelier sur la réduction des pertes causées par les tremblements de terre dans la région de l'Asie du Sud (Katmandou, Népal). En outre, le projet libyen de réseau national sismique a poursuivi le renforcement de ses capacités. En Amérique centrale, on a organisé un séminaire sur le développement du projet de "zonation des risques naturels dans le bassin du fleuve Samala et analyse des risques dans la région de San Sebastian" et d'autres projets pilotes nationaux menés au Guatemala. On a entamé la mise en oeuvre de projets pilotes au Costa Rica, au Guatemala, en El Salvador, au Honduras et en République dominicaine, qui devront s'achever en juin 2003.

152. Le Bureau de l'UNESCO à Jakarta a collaboré avec d'autres institutions en vue de l'organisation du troisième Atelier international sur les tremblements de terre et les mégapoles, ayant pour thème "réduire la vulnérabilité et veiller à une meilleure viabilité à long terme des mégapoles du monde", à Shanghai (Chine), en octobre et novembre 2002.

II.2.4 : Vers des conditions d'existence viables dans les régions côtières et les petites îles

02241

Axe d'action 1 :

Promouvoir des conditions d'existence viables dans les régions côtières et les petites îles : associer approches intégrées et coopération intersectorielle

153. La gestion équitable et durable des ressources des régions côtières et des petites îles a progressé grâce au développement "d'accords sur les pratiques éclairées relatives à la prévention et à la gestion des conflits liés aux valeurs et aux ressources côtières" à l'occasion d'un atelier organisé par le réseau UNITWIN Asie-Pacifique sur ce sujet (Thaïlande, novembre), qui a réuni des universitaires et des représentants locaux des projets intersectoriels conduits en Inde, en Indonésie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Philippines, à Samoa et en Thaïlande sur le site du projet des îles Surin sur les populations autochtones et les parcs. Un réseau UNITWIN réunissant cinq universités européennes avec l'objectif de promouvoir les pratiques côtières éclairées a été mis en place à l'Université de Cadix (Espagne) en septembre et un atelier de planification, auquel participaient également les Universités de Bologne (Italie), Riga (Lettonie), Saint-Pétersbourg (Russie) et Aveiro (Portugal), s'est tenu à Cervia (Italie) en novembre, avec un soutien marqué du Bureau de l'UNESCO à Venise. La promotion des pratiques, lignes directrices et principes éclairés a été renforcée grâce à l'envoi sur le forum Internet trilingue "Pratiques éclairées pour un développement humain durable dans les régions côtières" (www.csiwisepactices.org) de 13 messages aux contenus divers allant d'avis contradictoires sur la proposition de projet de développement du front de mer en Tanzanie à une synthèse des idées émises sur le forum sur les capacités de transport dans les petites îles.

154. On a amélioré l'échange d'informations et de connaissances grâce au forum mentionné plus haut, qui relie actuellement quelque 13.000 personnes ayant des compétences très diverses et appartenant à des organisations très différentes dans une centaine de pays. En outre, 37 messages relatifs à des projets sur le terrain et à des activités, des résumés et des évaluations de chaires universitaires, ainsi que quatre publications issues de ces activités ont été ajoutés sur le site du CSI, qui reçoit en moyenne 70.000 visites par mois. Le forum et le site Web sont en train de devenir des éléments dynamiques de la société du savoir dans les régions côtières et les petites îles. En outre, une évaluation écologique de la baie d'Ulugan (Philippines) a été publiée sous la référence *CSI Info 12* et amplement diffusée, et on a rédigé un livre sur l'écotourisme à gestion locale et sur la gestion des ressources côtières, qui recueille l'expérience acquise dans la même région. Le concept de village vert Banjarsari (Jakarta, Indonésie), qui a été l'objet d'une grande attention au plan national, en particulier pour son programme de gestion des déchets, a également été présenté au Jamboree Scout Mondial à Bangkok, en décembre.

155. Un accord a été signé en décembre entre l'UNESCO et la Direction générale de la coopération en faveur du développement du Ministère des affaires étrangères italien afin d'habiliter l'UNESCO, par l'entremise de son Bureau à Venise, à mettre en oeuvre le projet de fonds-en-dépôt relatif au module Croatie du plan directeur environnemental pour la mer Adriatique dans le cadre du Programme régional de remise en état de l'environnement (REReP) soutenu par le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est. Ce projet vise à mettre au point un prototype de module pour un instrument de plan directeur sur l'Internet portant sur les zones côtières de la Croatie, grâce à des systèmes d'information géographique et d'aide à la prise de décisions, dont certaines fonctions seront mises à l'essai à titre de plan d'investissement pilote dans un secteur environnemental spécifique.

02242**Axe d'action 2 :**

Promouvoir l'action dans les domaines prioritaires des petits Etats insulaires en développement et contribuer efficacement à la mise en oeuvre de Barbade+5 et d'autres accords et plans d'action multilatéraux

156. La capacité de développement durable des petites îles a été renforcée avec la poursuite des activités menées dans le cadre du projet intersectoriel mis en oeuvre dans une dizaine d'îles des Caraïbes orientales ainsi qu'à Cuba, en Haïti, à la Jamaïque, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Samoa. Ces efforts s'ajoutent au développement d'activités locales, régionales et interrégionales dans le cadre de l'initiative Small Islands Voice (La Voix des petites îles), comme il en a été rendu compte au titre des projets transversaux. L'échange de connaissances et d'informations a été amélioré avec la finalisation, la publication (sous la référence *CSI Info 13*) et la diffusion de la version abrégée en créole et en français d'un recueil des lois haïtiennes relatives à l'environnement côtier et à la pêche (<http://www.unesco.org/csi/pub/info/haiti.htm>), la conclusion d'une étude sur l'évolution de la gestion villageoise des ressources à Vanuatu entre 1993 et 2001, le développement du site Web sur les petites îles (www.unesco.org/csi/smism/smallislands.htm) et la publication et diffusion des numéros deux à quatre (sur la Grenade et Saint-Kitts-et-Nevis) d'une série de 10 fascicules sur les "Pratiques éclairées pour la gestion de l'érosion des plages" dans les îles orientales des Caraïbes (<http://www.unesco.org/csi/act/cosalc/brochgre.htm>). L'article "Wise Coastal Practices, ASEAN's Small Islands Raise Their Voice" (Pratiques côtières éclairées - les petits Etats insulaires de l'ANASE font entendre leur voix), qui récapitule les éléments essentiels de l'atelier UNITWIN Asie-Pacifique mentionné plus haut, a été rendu public en salle de presse du Secrétariat de l'ANASE (www.aseansec.org/14011.htm).

II.2.5 : Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO

02251**Axe d'action 1 :**

Réduire les incertitudes scientifiques ayant trait aux processus océaniques dans les zones côtières et à l'échelle mondiale dans le contexte des écosystèmes marins

On a cerné des lacunes et des faiblesses dans le système actuel d'observation du cycle du carbone et on est en train de mettre au point des solutions scientifiques pour combler ces lacunes au profit du GOOS et du corps scientifique mondial

157. En ce qui concerne le partenariat avec l'IGOS, le thème relatif aux observations intégrées du carbone dans le monde est dans sa phase de révision finale et devrait être publié vers le milieu de l'année 2003. Une note d'observation élaborée par la COI est consultable sur le site Web du Groupe consultatif sur le CO₂ océanique. Mise à jour tous les mois, elle présente des informations d'actualité et des recensions d'articles scientifiques rédigées par des spécialistes. Un colloque international sur le piégeage du carbone océanique se tiendra en 2003 sous les auspices de la COI et du SCOR.

On facilitera les activités de recherche, de suivi et d'évaluation pour favoriser une meilleure compréhension des réactions de l'écosystème marin aux changements climatiques

158. On a progressé dans l'examen approfondi de la COI/GLOBEC et dans la construction d'un cadre scientifique pour l'utilisation d'indices environnementaux utiles pour contribuer à faire des simulations rétrospectives, des analyses immédiates et des prévisions sur les variations de volume et de répartition des stocks de poissons pélagiques dans certaines zones données. Un site Web donnant accès à une base de données sur le benthos marin et les conditions écologiques dans certaines régions côtières du monde est en cours de préparation et sera accessible courant 2003. Le plan de mise en oeuvre de GEOHAB sera achevé en 2003. Le groupe de travail sur les apports en nutriments dans les écosystèmes marins côtiers s'est réuni pour la première fois et publiera ses conclusions en 2003.

Renforcement des capacités des Etats membres en matière de gestion intégrée des zones côtières (ICAM) grâce à des études sur les interactions entre les communautés humaines et les écosystèmes dans les zones côtières et en particulier dans des environnements urbains côtiers

159. Le Guide de la COI n° 42 sur les approches méthodologiques de la gestion intégrée des zones côtières a été publié en français et amplement diffusé en 2001. Une version anglaise et une version espagnole en ont été publiées en 2002. Un guide sur le débit sous-marin d'eaux souterraines dans les zones côtières sera publié début 2003 en collaboration avec le PHI. Une nouvelle série s'intéressant principalement à certains aspects de la gestion des zones côtières est en cours de création : les dossiers de l'ICAM. Le premier thème traité sera le rôle des indicateurs pour l'ICAM, qui devrait paraître vers janvier 2003.

02252

Axe d'action 2 :

Poursuivre, dans le cadre des systèmes mondiaux d'observation des océans et du climat (GOOS et SMOC), le développement des capacités de surveillance continue et de prévision nécessaires à la gestion et à la mise en valeur durable de la haute mer et des mers bordières

Elargissement de l'Expérience mondiale d'assimilation des données océaniques (GODAE) et du projet Argo en vue de l'utilisation de flotteurs-profilleurs pour la première collecte mondiale de données sur la température et la salinité de la couche supérieure de l'océan, grâce à des projets réalisés dans tous les océans

160. Les nouveaux serveurs Internet pour GODAE fournis par les Etats-Unis et la France fonctionnent bien, assurant l'accès aux données et aux produits. Les plans stratégique et de mise en oeuvre de GODAE ont été publiés sur le Web et le Bureau de GODAE à Melbourne fonctionne de manière satisfaisante. Cinq cents flotteurs Argo sont déjà déployés dans les océans du monde et des engagements ont été pris par des organismes de financement en vue de permettre d'atteindre le total prévu de 3.000 flotteurs entre 2003 et 2005. Des fonds ont été obtenus pour financer le coordonnateur Argo, employé par la COI, qui travaille maintenant au centre JCOMMOPS COI/OMM à Toulouse. L'équipe scientifique d'Argo pilote le projet.

Mise en oeuvre d'un système d'observation du carbone océanique

161. Les éléments du projet de mise en place d'un système d'observation du carbone ont été publiés sur le site Web du GOOS ainsi que dans la série des Rapports GOOS. Des navires effectuent actuellement des observations sur le carbone le long de certaines routes. Des plans ont été approuvés en vue de la constitution d'un réseau de stations de séries chronologiques où des mesures du carbone seront réalisées à bord de bouées ou par des navires sur de longues périodes (décennies).

Publication du plan intégré du GOOS côtier destiné à guider les Etats membres dans la mise en oeuvre du GOOS

162. Le plan a été achevé en septembre 2002 et publié dans sa forme initiale sur le site Web du GOOS. Il a été diffusé pour recueillir les commentaires de la communauté scientifique et les commentaires reçus ont été intégrés dans la version finale, qui fait actuellement l'objet d'une mise au point avant d'être publiée sur support papier et sur le Web en 2003.

Expansion du GOOS par l'intégration des éléments pertinents des systèmes nationaux d'observation

163. Le consultant basé à l'Université du Delaware (Etats-Unis) a poursuivi le travail visant au catalogage des contributions nationales au GOOS.

Elargissement de l'accès et du recours aux techniques de télédétection à titre de contribution au renforcement des capacités des pays en développement pour qu'ils puissent participer au GOOS et en tirer profit

164. La proposition du GOOS-Afrique concernant le Processus africain vise en partie à développer l'accès aux données obtenues par télédétection ainsi que la formation à leur utilisation. Le Groupe du GOOS sur le renforcement des capacités a fait de l'accès aux données obtenues par télédétection et de la formation à leur utilisation un des éléments essentiels de sa stratégie. La COI a décidé d'utiliser le programme Bilko de l'UNESCO comme élément décisif de ses programmes de renforcement des capacités (y compris pour le GOOS) afin d'apprendre à interpréter les données recueillies par télédétection. La COI et le GOOS, en tant qu'adhérents du CEOS et membres du partenariat pour l'IGOS, collaborent avec les agences spatiales en vue d'améliorer l'accès et la formation dans ce domaine.

Modèles GODAE dûment éprouvés prêts à assimiler les données Argo entre 2003 et 2005

165. La mise au point de modèles de l'Atlantique entreprise par exemple dans le cadre du projet français MERCATOR, dont les résultats sont disponibles chaque semaine sur l'Internet, est en bonne voie.

Ensemble opérationnel de projets pilotes de démonstration du GOOS côtier

166. Des dispositions ont été prises en ce qui concerne ces projets dans le cadre du Plan pour le GOOS côtier. La mise en oeuvre débutera probablement en 2003.

Fonctionnement efficace de la JCOMM COI/OMM à l'appui des objectifs du GOOS

167. Plusieurs groupes de travail de la JCOMM ont été créés et se sont réunis au cours des six mois pour traiter de questions telles que les navires occasionnels, les bouées dérivantes, le renforcement des capacités et d'autres éléments de l'activité de la JCOMM. Le Centre des opérations de la JCOMM à Toulouse a continué d'améliorer les services relatifs aux données provenant de navires ainsi que de bouées et de flotteurs fournis à un large public.

Fonctionnement efficace des organismes régionaux du GOOS créés récemment

168. Certains organismes régionaux sont beaucoup plus avancés que d'autres, notamment ceux qui concernent l'Europe et les Etats-Unis, et requièrent peu d'attention. Les efforts ont surtout porté sur l'établissement du GOOS dans les Caraïbes, la Méditerranée, la mer Noire, l'océan Indien, la région des îles du Pacifique et l'Asie du Sud-Est.

Création d'un GOOS initial pour l'océan Indien

169. Le Bureau de la COI pour le GOOS à Perth a joué un rôle déterminant dans le rassemblement des pays concernés par le GOOS dans l'océan Indien, en mettant à profit les réunions antérieures organisées avec succès à Perth et Delhi. Le principal fait marquant des six derniers mois de l'année 2002 a été la tenue à Maurice (4-9 novembre 2002) de la première Conférence sur le GOOS dans l'océan Indien, au cours de laquelle le mémorandum d'accord sur l'IOGOOS a été signé par neuf pays.

02253

Axe d'action 3 :

Continuer à développer et à renforcer le système de l'IODE (Echange international des données et de l'information océanographiques), mécanisme mondial permettant à tous d'accéder librement à des données océanographiques et de gérer l'information correspondante

IODE : Systèmes efficaces et facilement accessibles de transmission des données et de l'information océanographiques et d'accès aux données et à l'information en question

170. Le logiciel MEDI, dont la mise au point est achevée, permet aux scientifiques d'insérer dans un système de métadonnées les jeux de données qu'ils ont recueillis. On peut interroger ce système et obtenir les données auprès du centre qui en est le détenteur. Les centres de données de l'IODE aident régulièrement les scientifiques à mettre au point des plans de gestion des données et de l'information au stade de la planification des projets scientifiques. Dans le cadre du programme de renforcement des capacités de l'IODE, les centres de données débutants reçoivent une formation pour aider les scientifiques à établir des plans de gestion ; les centres de données de l'IODE aident régulièrement les scientifiques à concevoir et mettre en oeuvre des produits de données. Trois (3) nouveaux centres de données ont été établis en 2002. Un soutien a continué d'être apporté en 2002 à la mise en oeuvre et à l'affinement de projets tels que GODAR, GTSP, ASFA, GLODIR et SSSL.

IODE : Renforcement des capacités en matière de données et d'information océanographiques pour assurer l'accès de tous

171. Trois (3) nouveaux centres de données ont été établis en 2002 dans le cadre du réseau ODINAFRICA. Le projet ODINCARSA a commencé d'être mis en place pour la région des Caraïbes et de l'Amérique du Sud. Quatre (4) cours de formation ont été organisés en Afrique, deux dans les Caraïbes et en Amérique du Sud et un en Iran. L'accès Internet des pays en développement aux centres de données et d'information océanographiques a été assuré dans le cadre du projet ODINAFRICA. Le développement d'OceanTeacher s'est poursuivi, rencontrant un grand succès.

IODE : Système mondial de référence pour les données et l'information océanographiques

172. Le portail océanographique (OceanPortal) a continué de se développer, atteignant 3.500 sites en décembre 2002. Il deviendra en 2003 un des principaux outils de référence Web de l'IAMSLIC. Le GEMIM révisera en 2003 le système de catégories d'OceanPortal.

OCMAP : Cartes bathymétriques régionales

173. L'établissement du volume du centenaire de la GEBCO est achevé et l'ouvrage est prêt à être imprimé. L'Atlas numérique de la GEBCO (GDA), publié conformément au plan de travail établi en matière de cartographie océanique pour 2002, est à la disposition des utilisateurs. Un cours de formation avancée en cartographie marine a été organisé par la COI en coopération avec l'EPSHOM.

ITSU/DIPCN : Mise en place du système d'alerte aux tsunamis

174. Un soutien a été fourni en 2002 au Centre international d'information sur les tsunamis (CIIT). L'Atelier international sur l'alerte aux tsunamis locaux et l'atténuation de leurs effets s'est tenu à Petropavlovsk-Kamtchatski (Russie), du 10 au 15 septembre 2002.

GRAND PROGRAMME III - SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES**Evaluation globale**Antécédents et stratégie

175. Le second semestre de 2002 a vu la consolidation des modifications apportées à la structure opérationnelle du Secteur des sciences sociales et humaines. Les mandats des différentes divisions et de leurs unités ont été précisés grâce à une série de consultations, à l'intérieur du secteur lui-même et avec d'autres services de l'Organisation, l'objectif étant d'assurer une exécution du programme judicieuse et équilibrée eu égard aux **objectifs stratégiques du 31 C/4 et à la priorité principale, définie avec d'autres domaines prioritaires, par le 31 C/5 approuvé**. La structure du secteur aujourd'hui répond à un recentrage des activités du programme sur des domaines clés, coïncidant avec ses divisions et ses sections opérationnelles. C'est ainsi que les activités à l'intérieur de chaque division ont été structurées autour de trois ou quatre domaines thématiques. Les résultats de cette restructuration sont tangibles dans l'exécution du programme au cours de la période considérée, en particulier sur le plan de l'efficacité et de l'efficacé.

176. La restructuration du secteur a été favorisée par de larges consultations sur le rôle du programme de l'UNESCO dans le domaine des sciences sociales et humaines. Ces consultations ont été entamées vers la fin de l'exercice biennal précédent, ont pris de l'ampleur en 2002 et ont porté sur tous les éléments du programme, notamment l'éthique des sciences et des technologies, priorité principale ; les droits de l'homme ; la recherche en sciences sociales et la politique suivie à cet égard ; l'anticipation et les études prospectives ; la philosophie et les sciences humaines. Le personnel au Siège et hors Siège s'est mobilisé, de même que les partenaires dans les différentes régions (Afrique, Etats arabes, Asie-Pacifique, Europe, Amérique latine et Caraïbes).

177. Des réunions, conférences et manifestations internationales ciblées, organisées sous l'égide de chaque programme, ont contribué à mettre en valeur le rôle de l'UNESCO, en tant que forum intellectuel - par exemple la neuvième session du Comité intergouvernemental de bioéthique (CIB) à Montréal (Canada) du 26 au 28 novembre 2002, la participation de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST) au Sommet mondial pour le développement durable (Johannesburg, 2002), la Journée de la philosophie (le 21 novembre 2002) organisée à Paris et dans bien d'autres villes des Etats membres, l'accueil à Barcelone, en juillet 2002, d'une séance des "Entretiens du XXIe siècle" consacrée au VIH/sida, pour ne citer que quelques exemples qui figurent en bonne place dans le rapport sur la période considérée.

178. Au cours des six derniers mois, des consultations régionales ont eu lieu aussi en Afrique ou en Amérique latine et aux Caraïbes, complétant celles qui s'étaient déroulées plus tôt dans les Etats arabes et dans la région Asie-Pacifique [il ne reste qu'une consultation régionale, celle de l'Europe, qui doit se tenir au cours du deuxième trimestre 2003, et portera plus particulièrement sur l'Europe centrale et orientale]. Dans toutes les régions où les consultations ont eu lieu, elles ont permis de mobiliser, autant que faire se pouvait, les principaux interlocuteurs du secteur - décideurs, universités, centres de recherche spécialisés, groupes de réflexion, réseaux et associations professionnelles, organisations gouvernementales ou non gouvernementales compétentes,

commissions nationales pour l'UNESCO et représentants de la société civile - comme l'a clairement montré la participation aux consultations pour l'Afrique, qui se sont tenues à l'Office des Nations Unies à Nairobi, du 26 au 29 août 2002, ou celles pour l'Amérique latine et les Caraïbes, à San José (Costa Rica), du 9 au 11 septembre 2002.

179. Les stages périodiques pour tout le personnel SHS (du Siège et hors Siège) institués l'année dernière ont continué cette année, permettant à tous les membres du cadre organique d'appréhender concrètement les questions que pose l'application des stratégies internationales et régionales du secteur, dans ses domaines de compétence, eu égard aux objectifs stratégiques de l'Organisation et à son programme de travail approuvé. La consultation tenue en octobre 2002 aura été particulièrement fructueuse, en ce qu'elle a permis au personnel de mesurer collectivement l'importance de la programmation axée sur les résultats. Les apports des participants ont tout spécialement contribué à recentrer encore l'action du secteur, ce qui a abouti à une évaluation plus exacte des résultats du 31 C/5 que le présent rapport fait apparaître et transparaît aussi dans l'établissement, quelques mois plus tard, du projet de 32 C/5.

Forces et faiblesses

180. Le recentrage du programme autour d'un petit nombre de priorités et d'actions a compensé une faiblesse fondamentale - le caractère ambitieux de certaines activités du secteur qui ne connaissaient plus de limites - tendance qui a caractérisé le secteur dans le passé et lui a valu quelques critiques. Mais en dépit des efforts faits pour exécuter le programme en se conformant strictement au 31 C/5 approuvé et aux objectifs stratégiques du 31 C/4, de sérieux problèmes subsistent en raison de la faiblesse des effectifs du secteur et des difficultés de recrutement que l'on a connues quand on a voulu pourvoir les postes vacants. Cette pénurie a empêché en particulier le secteur d'être suffisamment représenté dans le réseau des bureaux hors Siège.

181. Dans l'avenir, le secteur s'efforcera de renforcer sa présence hors Siège, au fur et à mesure que des ressources seront disponibles. A cet égard, l'exécution du programme visera à mieux couvrir certaines régions ou sous-régions, comme le veut le nouveau cadre stratégique régional du secteur. Les stages du personnel, au cours de la période considérée, ont identifié les régions et sous-régions où il y a de sérieuses lacunes à combler : en Afrique (par exemple en Afrique orientale et australe, notamment dans les Etats insulaires de l'océan Indien) ; en Asie-Pacifique (par exemple en Asie centrale et dans les petits Etats insulaires du Pacifique) ; en Amérique latine et aux Caraïbes (en particulier dans les petits Etats insulaires des Caraïbes) ; et en Europe (plus particulièrement en Europe centrale et orientale).

**Programme III.1 :
Éthique des sciences et des technologies**

	Fonds alloués pour 2002-2003, au titre des plans de travail \$	Dépenses effectives au 31.12.2002 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2002
Programme III.1	2.157.800	1.193.500	55,3

03101 **Axe d'action 1 :
Éthique des sciences et des technologies et bioéthique**

Bioéthique

182. Dans la période considérée, le Comité international de bioéthique de l'UNESCO (CIB) a confirmé son rôle de **forum intellectuel**, d'espace de réflexion pluridisciplinaire, pluraliste et multiculturel en matière de bioéthique, tenant sa neuvième session à Montréal (Canada), du 26 au 28 novembre 2002. Organisée en coopération avec la Commission canadienne pour l'UNESCO, la session a réuni quelque 250 participants venus d'une soixantaine de pays. Elle a été l'occasion d'examiner les projets de rapport des groupes de travail du CIB - respectivement consacré au *diagnostic génétique préimplantatoire et aux interventions sur la lignée germinale* et à *la possibilité d'élaborer un instrument universel sur la bioéthique* - ainsi que, pour la première fois publiquement, *l'esquisse de déclaration internationale sur les données génétiques humaines* (voir plus bas).

183. Le Prix SIBI 2002 que le Comité scientifique de la Société internationale de bioéthique (SIBI) a octroyé à l'UNESCO (Gijón, Espagne, 4 octobre 2002), *en reconnaissance de son travail soutenu et méritoire dans le domaine de la bioéthique et pour avoir élaboré la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme qui est devenue une référence fondamentale*, encourage l'UNESCO à poursuivre son action de **définition et promotion d'un cadre éthique normatif** commun en matière de bioéthique et pour le mettre en oeuvre. Son action s'est développée, dans la période considérée, suivant plusieurs axes :

- (a) élaboration d'un instrument international sur les données génétiques. L'Organisation poursuit la rédaction d'une déclaration internationale sur les données génétiques humaines (voir le Rapport du Directeur général - document 166 EX/11) ;
- (b) possibilité d'élaborer des normes éthiques universelles. Les débats qui se sont déroulés lors de la neuvième session du CIB (Montréal, novembre 2002) sur le rapport préliminaire du CIB sur la possibilité d'élaborer un instrument universel sur la bioéthique ont montré un accord général sur la nécessité de définir un cadre éthique commun couvrant l'ensemble des questions bioéthiques et l'UNESCO est apparue comme l'organisation la plus appropriée pour accomplir cette tâche, en étroite coopération bien entendu avec les autres institutions concernées du système des Nations Unies et en dehors du système ;
- (c) l'UNESCO poursuit son action en faveur de la promotion des principes énoncés dans la Déclaration, en promouvant la diffusion de la Déclaration (avec le concours souvent des membres du CIB) et en poursuivant sa collaboration avec les Nations Unies dans le cadre du Comité ad hoc concernant l'élaboration d'une convention internationale contre le clonage humain à des fins de reproduction (la deuxième réunion s'est tenue à New York du 23 au 27 septembre 2002). Par ailleurs, l'Organisation a lancé une

consultation internationale concernant l'évaluation de la Déclaration (voir le Rapport du Directeur général - document 166 EX/5).

184. La déclaration finale des participants à la Conférence internationale sur la bioéthique pour les pays de l'Europe centrale et orientale (Vilnius, 11-12 novembre 2002), organisée conjointement par les autorités lituaniennes et l'UNESCO dans le cadre du suivi de la Table ronde des ministres de la science sur la bioéthique, souligne en particulier l'urgence de favoriser l'éducation à la bioéthique dans la région ainsi que la diffusion de l'information. La conférence et sa déclaration finale ont été l'occasion d'établir des bases pour le développement d'une action spécifique de **renforcement des capacités** de cette région et de **promotion de la bioéthique** dans les pays concernés.

Ethique des sciences et des technologies

185. Comme suite à la Conférence mondiale sur la science (Budapest, 1999), qui a accordé la priorité aux dimensions éthiques des progrès de la science, et dans le cadre de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST), l'UNESCO a mis en oeuvre, en 2002, plusieurs activités et projets destinés à promouvoir la réflexion éthique sur les connaissances scientifiques et les technologies au niveau international. La COMEST, par l'intermédiaire du Secteur des sciences sociales et humaines (SHS), a institué une coopération intersectorielle entre le Secteur des sciences exactes et naturelles (SC), notamment en ce qui concerne l'éthique de l'espace extra-atmosphérique et de l'eau douce, par l'intermédiaire du Programme hydrologique international (PHI), et le projet RENEW (Research and Education Network on the Ethics of Water). La COMEST a également associé à ses travaux les Secteurs de la culture (CLT), de la communication et de l'information (CI), et de l'éducation (ED). L'UNESCO et la COMEST ont établi une relation de travail avec le Conseil international pour la science (CIUS) pour ce qui est des problèmes éthiques à résoudre en matière de science et de technologie aux fins d'un développement durable, ainsi qu'avec le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique de l'ONU (COPUOS) en ce qui concerne l'éthique des activités spatiales.

186. Le Président de la COMEST a participé, à la 165e session du Conseil exécutif de l'UNESCO, à la présentation des recommandations de la COMEST relatives à l'éthique de l'espace extra-atmosphérique, de l'eau douce et de l'énergie. La COMEST a participé au Sommet mondial pour le développement durable (Johannesburg, 2002), à la Conférence internationale sur "Les responsabilités éthiques et sociales dans la science et la technologie" (Alexandrie, 2002) et à la Conférence internationale intitulée "Du conflit à la coopération dans la gestion internationale des ressources en eau : défis et opportunités" (Delft, novembre 2002).

187. Dans le cadre de l'Année internationale de l'eau douce et du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP), la COMEST concentre son action sur les dimensions éthiques de la gestion et de l'exploitation de l'eau douce, et elle participera activement au troisième Forum mondial de l'eau (WWF3), associant les centres RENEW. Le rapport RENEW concernant la région Asie-Pacifique est désormais disponible sur le site Internet de l'UNESCO. A l'invitation de S. E. Mme Mubarak, Première Dame d'Egypte, vice-présidente du Conseil d'administration de la Bibliotheca Alexandrina et Vice-Présidente de la COMEST, son nouveau Bureau et les présidents ou rapporteurs de ses sous-commissions se sont réunis à Alexandrie après l'inauguration officielle de la Bibliotheca Alexandrina (Alexandrie, octobre 2002). A cette occasion, le Centre RENEW d'Egypte a été inauguré par le Ministre égyptien des ressources en eau et de l'irrigation. A l'initiative de son Président, la COMEST a organisé, en coopération avec le CIUS et les Secteurs des sciences exactes et naturelles et de la communication et de l'information, une réunion informelle portant notamment sur l'éthique du développement durable et de la société de l'information, ainsi qu'un Forum des jeunes sur la foi en la science (Paris, décembre 2002).

188. Lors de ces réunions, le Président de la COMEST a souligné l'importance de la foi en la science, de la responsabilité et de la transparence, ainsi que du "nouveau contrat qui lie la science et la technologie à la société". Il a rappelé les principaux domaines d'action de la COMEST : l'éthique de l'eau douce, l'éthique du développement durable (sur la base de travaux précédents consacrés à l'éthique de l'eau douce et à l'éthique de l'énergie), l'éthique de l'espace extra-atmosphérique et l'éthique des technologies de l'information et de la communication. En ce qui concerne la nouvelle initiative d'éthique du développement durable, la COMEST a entrepris une étude du principe de précaution et élabore actuellement un plan d'action sur l'éthique des sciences et des technologies aux fins de la durabilité, comme le Directeur général l'a souligné dans le discours qu'il a prononcé à Johannesburg. La COMEST a lancé une nouvelle initiative sur l'éthique dans la formation à la recherche, qui vise à élaborer un programme pouvant être utilisé par des pays en développement de façon qu'ils puissent non seulement bénéficier d'une formation scientifique et technique, mais aussi apprendre à formuler leurs propres opinions et idées sur l'éthique. La première réunion de ce groupe de travail devrait avoir lieu le 26 janvier 2003. A la réunion informelle, les membres de la COMEST ont souligné l'importance que revêt le secteur privé comme partenaire officiel de ce nouveau système de responsabilités éthiques et sociales de la science et de la technologie, ainsi que dans le dialogue permanent existant entre les ONG, les OIG et les gouvernements.

03102**Axe d'action 2 :****Sciences humaines et philosophie****Première Journée de la philosophie à l'UNESCO**

La célébration de la première Journée de la philosophie à l'UNESCO, le 21 novembre dernier, a permis de mettre en oeuvre une ample gamme d'activités, tant au Siège que hors Siège. Cinquante et un Etats membres de l'Organisation ont célébré cette journée par des actions spécifiques.

Hors Siège, plus de 50 Etats membres ont célébré la Journée de la philosophie, nombre de commissions nationales et de délégations se sont également mobilisées en faveur de cette initiative, tout comme de nombreux instituts de recherche, universités et associations étudiantes.

Au Siège de l'UNESCO, la Journée a mobilisé un public très nombreux et motivé, et a permis d'améliorer la visibilité de l'Organisation dans les milieux philosophiques et intellectuels, ainsi que dans le jeune public, élèves et étudiants. Les activités de la Journée au Siège ont mis en relief la pluralité des approches en matière de philosophie, grâce à l'organisation de tables rondes thématiques, où d'éminents philosophes du monde entier sont intervenus, et à l'animation d'un "*café philosophique*", où un contact direct avec le public a permis de mettre en évidence le besoin d'illustrer l'accessibilité de la philosophie.

Dix tables rondes thématiques ont eu lieu simultanément au cours de la Journée. Les thèmes retenus étaient les suivants : "Les origines de la création : regards croisés du philosophe et du scientifique" ; "Philosophie et médias" ; "Philosophie et culture : diversité culturelle et droits culturels" ; "Pauvreté, justice et paix mondiale" ; "Philosophie et droits humains" ; "Philosophie, science et éthique" ; "Philosophie et interculturalité" ; "La culture à l'épreuve de la mondialisation" ; "La philosophie peut-elle créer les chemins menant à l'émancipation de l'humanité aujourd'hui ? Questions sur les droits humains, la démocratie et la citoyenneté" ; "Philosophie et savoirs".

Deux conférences philosophiques ont été également prononcées : la première par M. Paul Ricoeur, président honoraire de l'Institut international de philosophie, sur le thème : "La lutte pour la reconnaissance et l'économie du don", et la seconde sur le thème : "L'épistémologie sans

connaissance et sans croyance", par M. Jaakko Hintikka, président honoraire de l'Institut international de philosophie.

Plusieurs autres initiatives ont marqué la Journée : une grande exposition-vente de livres de philosophie, à laquelle ont participé nombre de maisons d'édition réputées et les éditions UNESCO ; un événement d'art vivant s'est déroulé tout au long de la Journée dans le hall central. Un dialogue philosophique international a également été noué au cours de la Journée, grâce à un forum virtuel reliant de jeunes chercheurs en philosophie à travers le monde. Enfin, l'organisation d'un débat philosophique sur le jazz et sur son aptitude à ouvrir l'esprit au fait philosophique, a été suivie d'un concert de Herbie Hancock et de la troupe du *Thelonious Monk Jazz Institute*.

Activité 2 : Chemins de la pensée

189. Grâce à des partenariats nationaux, régionaux et internationaux et à un soutien extrabudgétaire, plus de 150 boursiers originaires de 40 pays différents de toutes les régions de la planète ont participé aux colloques intitulés "Horizons de la mémoire" et "La rencontre des rationalités", qui se sont tenus respectivement à Rio de Janeiro (Brésil) et à Porto-Novo (Bénin) en septembre 2002 dans le cadre du programme "Chemins de la pensée". Ces réunions ont contribué à accroître la participation à la stratégie de l'UNESCO visant à promouvoir une réflexion interculturelle et interdisciplinaire sur les sociétés, les connaissances et les valeurs contemporaines, en particulier dans les pays les moins avancés.

Activité 3 : Byblos

190. Le Centre international de sciences humaines à Byblos au Liban a lancé officiellement en septembre 2002 son nouveau programme d'activités, et la première réunion de son comité scientifique a eu lieu à cette occasion, avec la participation du ministre de la culture du Liban, M. Ghassan Salamé. L'UNESCO a également participé à un colloque international sur le thème *Culture, religion et conflit*, organisé du 19 au 21 septembre 2002 par le Ministère de la culture du Liban. En marge du Comité scientifique, le Comité de gestion du Centre international de sciences humaines à Byblos s'est réuni sous la présidence du Ministre de la culture du Liban.

191. Le Conseil international de la philosophie et des sciences humaines (CIPSH) a tenu son Assemblée générale biennale à Porto-Novo (Bénin) en septembre 2002, accueillant en son sein un nouveau membre, l'Union internationale de l'histoire et de la philosophie des sciences et lançant la mise en oeuvre de l'accord-cadre de stratégie à moyen terme signé avec l'UNESCO. En vue de promouvoir la coopération internationale et interdisciplinaire, il a aidé des organisations membres à préparer et à actualiser diverses publications savantes et réunions spécialisées dans le monde entier, en particulier dans des pays en développement ou en transition, et a noué des liens intellectuels renforcés avec l'UNESCO dans le cadre du programme "Chemins de la pensée" et de la Journée mondiale de la philosophie.

Programme III.2 :
Promotion des droits de l'homme, de la paix et des principes démocratiques

	Fonds alloués pour 2002-2003, au titre des plans de travail \$	Dépenses effectives au 31.12.2002 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2002
Programme III.2	2.314.580	982.482	42,4

03201

Axe d'action 1 :
Promotion des droits de l'homme et lutte contre la discrimination

Promotion des droits de l'homme

Résultats obtenus

- Les travaux sur "Le droit de participer à la vie culturelle" se sont poursuivis, l'UNESCO contribuant ainsi à la mise en oeuvre de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle et de son Plan d'action. L'Organisation a participé activement à la réunion d'experts sur "Le droit de participer à la vie culturelle" (Barcelone, 15-17 novembre 2002) organisée par la municipalité de Barcelone et la Fondation Interarts, en coopération avec le Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESCR).
- Les "bonnes pratiques" dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme ont été couronnées par la remise du Prix UNESCO de l'éducation aux droits de l'homme. Le Directeur général a souscrit à la recommandation du Jury international du Prix, réuni les 28 et 29 octobre 2002, visant à remettre le Prix 2002 à la *Academia Mexicana de Derechos Humanos* et à décerner des mentions honorables à trois autres candidats*. Sur décision du Directeur général, la cérémonie de remise du Prix s'est tenue à Mexico, le 6 mars 2003. Elle a été organisée en coopération avec le Bureau de l'UNESCO à Mexico et le Ministère mexicain des affaires étrangères, et a fait l'objet d'une large couverture dans les médias, à l'échelon aussi bien national que régional.
- Plusieurs publications et matériels d'information ayant pour objet de mieux sensibiliser aux normes et procédures en matière de droits de l'homme ont été produits et largement diffusés ; d'autres sont sur le point d'être achevés. Il s'agit notamment des documents suivants :
 - *Droits de l'homme : principaux instruments (au 31 mai 2002)*.
 - *Quatrième numéro du Bulletin des chaires UNESCO* consacré au Forum mondial des chaires UNESCO
 - *Les droits de l'homme : questions et réponses* ; préparation d'une édition actualisée et révisée
 - *Guide des droits de l'homme* : préparation d'une édition mise à jour et révisée.

* M. Nyameko Barney Pityana (Afrique du Sud), l'Institut des droits de l'homme et de promotion de la démocratie : Démocratie au quotidien (Bénin), et Mme Ioanna Kuçuradi (Turquie).

- Troisième volume du Manuel sur les droits de l'homme à l'usage des universités intitulé *Human Rights: International Protection, Monitoring, Enforcement*, en cours de publication.
- Le partenariat et la coordination avec d'autres organismes des Nations Unies, en particulier le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et les organes de surveillance de l'application des traités relatifs aux droits de l'homme, notamment le CESCR, ont été renforcés dans le cadre de l'élaboration de la stratégie globale de l'UNESCO relative aux droits de l'homme. Des consultations ont eu lieu avec des partenaires de l'UNESCO afin d'obtenir leur avis sur les priorités en matière de droits de l'homme et d'envisager les moyens de renforcer la coopération pour mettre en oeuvre la stratégie.
- La coopération et l'interaction avec les partenaires anciens et nouveaux de l'UNESCO, notamment les institutions de recherche et de formation sur les droits de l'homme, les chaires UNESCO et le réseau des "Villes pour les droits de l'homme" ont été renforcées. La section a contribué à l'organisation du Forum mondial des chaires UNESCO (Siège de l'UNESCO, 13-15 novembre 2002) et a préparé une table ronde ainsi qu'un groupe de travail sur les chaires UNESCO sur les droits de l'homme, la démocratie, la paix et la tolérance. Des recommandations ont été formulées sur les futures priorités du réseau ainsi que sur les moyens d'améliorer son efficacité. Quatre chaires ont reçu le Prix UNITWIN^{**}. Conformément aux recommandations de la troisième réunion des titulaires de chaires UNESCO sur les droits de l'homme (avril 2002), les préparatifs en vue du lancement d'un Forum de titulaires de chaires du réseau sur l'Internet ont démarré. En attendant, une nouvelle chaire UNESCO sur les droits de l'homme a été créée à l'Université américaine du Caire (Egypte), dans le cadre d'un accord signé le 30 juin 2002.

Racisme et tolérance

192. Dans le cadre de la mise en oeuvre du programme de lutte contre le racisme et la discrimination les premiers résultats d'une série d'études sont devenus disponibles sur : (i) la xénophobie ; (ii) les nouvelles formes de discrimination, en particulier celle liée aux nouvelles technologies de communication et d'information ainsi que celle liée aux progrès technologiques en particulier biologie et médecine, y compris la dimension VIH/sida ; (iii) la revitalisation des textes normatifs adoptés par l'UNESCO et la création d'un mécanisme efficace de mise en oeuvre de ces instruments.

193. Dans le cadre de la préparation d'une stratégie globale de l'UNESCO en matière de lutte contre la discrimination et le racisme, une consultation auprès des experts couvrant la région Asie-Pacifique a eu lieu en décembre 2002 à Bangkok. Les deux autres consultations ont eu lieu à Dakar en février et à Moscou en mars 2003.

194. *L'Atelier de travail pour le développement d'une publication pour combattre le racisme et prôner la tolérance*, conjointement organisé par l'UNESCO et le Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, a eu lieu du 19 au 20 février 2003 au Siège de l'UNESCO avec la participation des experts internationaux et du rapporteur spécial des Nations Unies pour la lutte contre le racisme et la discrimination.

^{**} La chaire UNESCO sur la paix, les droits de l'homme et la démocratie, au Centre européen universitaire pour la recherche en matière de paix (EPU) à Stadtschlaining, Autriche ; la chaire UNESCO sur l'éducation aux droits de l'homme et à la paix à l'Université Aristote de Thessalonique, Grèce ; la chaire UNESCO sur les droits de l'homme à la Faculté des sciences politiques et sociales de l'Université autonome nationale du Mexique ; et la chaire UNESCO "Oliver Tambo" des droits de l'homme à l'Université de Fort Hare, Afrique du Sud.

195. La réunion du jury du Prix UNESCO/Madanjeet-Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence s'est tenue en octobre 2002 au Siège de l'UNESCO et le Prix a été décerné à Mme Aung San Suu Kyi.

196. La Journée internationale de lutte contre le racisme et la discrimination (21 mars 2003) a été marquée au Siège par une série de manifestations destinées aux jeunes et au public général.

197. Dans le cadre du projet extrabudgétaire sur la stigmatisation liée au VIH/sida, des ateliers de formation sur le sida et les droits de l'homme ont été organisés, y compris en Thaïlande pendant le Jamboree Scout Mondial (28 décembre 2002 - 8 janvier 2003). Le soutien marqué aux ONG de jeunesse est prévu à travers l'établissement d'un système de "Micro-Project grants".

Egalité entre les sexes et développement

Résultats obtenus

198. Afin d'assurer la parité dans un programme mieux adapté aux besoins des Etats membres, des consultations ont eu lieu avec les parties intéressées en Afrique, en Amérique latine et en Asie, ainsi qu'à la Conférence internationale de l'Association of Women in Development, au Mexique. Une note théorique établie pour l'UNESCO sur les droits fondamentaux des femmes et l'égalité entre les sexes a servi de base de discussion pour définir des priorités régionales, ce qui contribuera à la mise en place d'une stratégie propre à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et les droits fondamentaux des femmes dans le domaine des sciences sociales et humaines.

199. Les travaux d'édition de *Women and Peace in Africa: Case studies on traditional conflict resolution practices* ont été achevés et la traduction de cette publication a commencé. La préparation pour publication du manuel de formation sur la *Promotion de la participation des femmes à la résolution des conflits pour construire une culture de la paix* a elle aussi commencé.

03202

Axe d'action 2 :

Promotion de la paix et des principes démocratiques

200. Dans le cadre du suivi du Plan d'action de la première Réunion internationale des directeurs d'institutions de recherche et de formation sur la paix (novembre 2000), l'élaboration de cadres éthiques, normatifs et éducatifs pour la promotion de la **sécurité humaine** et de la **prévention des conflits** à la source a été entamée en collaboration avec des experts régionaux de haut niveau, des centres de formation et de recherche et des universités tels que : FLACSO-Chili et l'Université de Montevideo, Uruguay pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; l'Institute for Security Studies (ISS, Afrique du Sud) et Futurs Africains (AFCEN-PNUD) pour l'Afrique, et avec la Commission nationale de la République de Corée pour l'UNESCO pour l'Asie de l'Est. Dans l'élaboration de ces cadres, on a pris soin d'assurer une meilleure articulation avec les initiatives régionales dans ce domaine et une attention particulière a été portée à la promotion du respect des droits humains, des politiques mises en oeuvre en matière de promotion du développement durable et de la lutte contre la pauvreté et l'extrême pauvreté. La validation de ces cadres sera effectuée lors de réunions régionales d'experts prévues à Montevideo (Uruguay) pour l'Amérique latine et les Caraïbes, à Addis-Abeba (Ethiopie) pour l'Afrique et à Séoul (République de Corée) pour l'Asie de l'Est. Les ouvrages suivants ont été publiés et largement diffusés auprès des Etats membres ainsi qu'auprès des réseaux et institutions oeuvrant dans le domaine : "Peace, Human Security and Conflict Prevention in Africa" (dont la version française sera bientôt disponible en format électronique sur le site : <http://www.unesco.org/securipax>), "Seguridad humana, prevención de conflictos y paz en América latina", dont la version anglaise a été également diffusée.

201. L'UNESCO a participé à la Conférence sur "Les droits de l'enfant et la sécurité humaine dans l'espace Euro-méditerranéen", placée sous le haut patronage de S. M. le Roi Mohamed VI, à Marrakech les 22, 23 et 24 octobre 2002. Cette conférence a permis de réunir des personnalités de marque, des ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO, des représentants des organisations intergouvernementales, des défenseurs des droits de l'homme, des experts scientifiques, des chercheurs, des ONG, des représentants des institutions et des organisations de la société civile, ainsi que des jeunes. La séance inaugurale du 22 octobre 2002 qui s'est déroulée sous la présidence du Directeur général de l'UNESCO et de la Princesse Lella Meriem a été suivie par une série de conférences thématiques portant sur différentes problématiques telle que : maltraitance, abus sexuels, exploitation économique et sécurité de l'enfant ; migration et sécurité de l'enfant ; l'enfant face aux risques liés au VIH/sida ; l'enfant face à l'usage des drogues ; le système éducatif et la sécurité de l'enfant ; droits de l'enfant et sécurité humaine.

202. Des recherches sur les formes contemporaines de la violence, telles que les nouvelles formes de terrorisme et de leur impact, ont été lancées, en vue de sensibiliser le public en diffusant largement leurs résultats par le biais de "Cahiers sur la violence" et du réseau SECURIPAX, et de favoriser ainsi les réflexions sur les facteurs historiques, socio-économiques et culturels dans lesquels s'inscrit ce phénomène et sur ses conséquences.

203. Sur recommandation du jury du Prix, le Directeur général a décerné le Prix UNESCO de l'éducation pour la paix 2002 à la City Montessori School, Lucknow (Inde), en reconnaissance de ses efforts en faveur de la promotion des valeurs universelles de l'éducation à la paix et la tolérance à un moment où ces valeurs sont sérieusement contestées. La cérémonie de remise du Prix a eu lieu au Siège de l'UNESCO le 23 septembre 2002 en présence de hautes personnalités dont le ministre indien du développement des ressources humaines, de la science et la technologie, ainsi que de nombreuses ONG et OIG. Une conférence de presse a assuré l'information et la diffusion de l'événement au niveau international. La publication du Prix 2002, en français et en anglais, a également été largement diffusée à tous les Etats membres.

Programme III.3 :

Amélioration des politiques relatives aux transformations sociales et promotion de l'anticipation et des études prospectives

	Fonds alloués pour 2002-2003, au titre des plans de travail \$	Dépenses effectives au 31.12.2002 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2002
Programme III.3	3.793.420	1.828.702	48,2

03301 **Axe d'action 1 :**

Transformations sociales et développement

Migrations internationales et multiculturalisme

204. Afin de contribuer plus largement à améliorer l'élaboration des politiques sur les migrations et les problèmes multiculturels, l'UNESCO a conçu un projet visant à recouper les "meilleures pratiques dans le domaine des migrations internationales" dont l'objet est d'inspirer les décideurs à l'aide d'exemples de gestion réussie dans le domaine des migrations. Ce projet est mis en oeuvre en coopération avec des réseaux régionaux existants de recherche sur les migrations et des organisations intergouvernementales spécialisées telles que le HCDH, l'OIT et l'OIM.

205. Dans le cadre des efforts qu'elle fournit pour renforcer la coopération scientifique et l'échange d'informations entre milieux universitaires et pouvoirs publics, l'UNESCO a participé à la *Campagne mondiale pour la ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*, à laquelle sont associés les principaux organismes des Nations Unies et les organisations internationales qui s'occupent des problèmes des migrations. Des réseaux régionaux ont été créés et renforcés, et ont été invités à procéder à des recherches interdisciplinaires sur les droits des migrants dans différentes régions et sous-régions du monde.

206. Afin d'attirer l'attention sur la situation des migrants dans les sociétés multiculturelles, l'UNESCO a invité plusieurs experts à analyser notamment les questions des langues minoritaires, de l'intégration pacifique des migrants et des incidences des recherches sur les migrations pour l'élaboration des politiques. Ainsi, des articles sur ces thèmes ont été publiés dans le MOST Journal on Multicultural Societies et dans les Documents de travail du MOST. En outre, un document de fond dans lequel figurent une conception stratégique cohérente et un cadre d'action dans le domaine des migrations internationales a été rédigé par l'UNESCO et diffusé à la Septième Conférence des ministres européens responsables des questions de migration, tenue à Helsinki, les 16 et 17 septembre 2002.

Gouvernance des villes

207. S'agissant de l'urbanisation et des quatre principaux thèmes à l'étude, à savoir le Réseau intersectoriel de petites villes historiques, Grandir en ville (GUIC). Les centres historiques latino-américains, et Participation et gouvernance, des résultats importants ont été obtenus dans le cadre du projet "Grandir en ville" de MOST.

208. A la Conférence d'Amman sur le thème "Les enfants et la ville", tenue en novembre 2002, la version arabe du manuel de formation "Creating better Cities for Children and Youth" a été présentée, ce qui a incité plusieurs villes à déposer une demande officielle pour avoir la qualité de site expérimental du projet MOST/GUIC avec l'assistance du secrétariat de MOST. Le réseau intersectoriel de petites villes côtières historiques a accueilli la ville de Jableh (Syrie) qui doit être l'objet de la nouvelle étude de cas pour laquelle le Fonds-en-dépôt japonais a contribué à préparer le prochain atelier sur la gestion urbaine et le développement régional. Sous l'égide du maire de La Rochelle, la deuxième "Maison-Laboratoire" a été créée dans la maison de Hammoud, dans la vieille ville de Saida, et le Maroc a proposé d'accueillir la prochaine réunion d'évaluation de ce réseau.

209. Les activités de participation et de gouvernance se sont portées sur l'étude de faisabilité du projet POVNET "Villes et survie en Afrique" (Bureau de l'UNESCO à Dakar, Sénégal) et sur une proposition visant à organiser un atelier avec la participation de représentants du Cameroun, du Bénin, du Burkina Faso et du Mali. Cet atelier étudiera principalement dans quelles mesures les relations sociales et familiales dans les zones périurbaines et les communautés rurales jouent un rôle dans la promotion de la cohésion sociale et de la solidarité. Deux nouvelles publications ont été éditées en collaboration par le réseau "Les mots de la ville" de MOST et "La maison des sciences de l'Homme de Paris", et plusieurs autres publications l'ont été en coopération avec le réseau "Villes, environnement et relations hommes-femmes".

210. Afin de préparer la stratégie globale pour la section "DEVELOPPEMENT URBAIN" pour 2004-2007, un accord de coopération a été conclu en décembre 2002 avec l'unité de la planification du développement de la University College de Londres : la stratégie proposée sera examinée par le Secteur des sciences sociales et humaines et d'autres secteurs, ce qui contribuera à améliorer la visibilité globale de l'UNESCO en tant qu'institution des Nations Unies chargée du suivi d'Habitat II.

03302 **Axe d'action 2 :**
Recherche, formation et partage des connaissances en sciences sociales

211. L'UNESCO a continué d'enrichir la base de connaissances mondiales dans le domaine des sciences sociales en publiant deux nouveaux numéros de la Revue internationale des sciences sociales, l'un sur "Les savoirs autochtones" (n° 173 de septembre 2002) et l'autre sur la violence extrême ("Extreme Violence") (n° 174 de décembre 2002). De même, dans le cadre du programme interdisciplinaire des chaires UNESCO relatif à des thèmes d'une grande complexité, un atelier sur "Les approches transdisciplinaires de la violence" s'est tenu à l'Université du Chili, Santiago du Chili, les 18 et 19 novembre 2002. Le Sommet mondial pour le développement durable (Johannesburg, Afrique du Sud, 25 août - 4 septembre 2002) a donné l'occasion particulière de mettre en évidence l'engagement du programme des chaires UNESCO en faveur du développement durable, et notamment sa volonté de répondre aux besoins de sensibilisation et d'apprentissage tout au long de la vie et de susciter de nouvelles alliances entre les milieux universitaires et d'autres parties prenantes. Le 10e anniversaire du programme UNITWIN/chaires UNESCO (Siège de l'UNESCO, 13-15 novembre 2002) a lui aussi donné l'occasion de faire le point sur les nouveaux diplômés et programmes universitaires créés sous le signe du développement durable. Dans le cadre de l'amélioration et du renforcement des infrastructures spécialisées dans le domaine des sciences sociales, le Conseil international des sciences sociales, pour son 50e anniversaire, a organisé avec l'UNESCO une conférence internationale à Vienne (Autriche) du 9 au 11 décembre 2002. Cette manifestation a été coparrainée par le Gouvernement autrichien et a réuni 300 participants de 55 pays qui ont consacré leurs travaux au thème "Les sciences sociales et la politique sociale au XXIe siècle". Ils ont jeté les bases d'un renforcement accru de la représentation régionale au sein du CISS et d'un resserrement des liens essentiels qui l'unissent à l'UNESCO.

212. Quelque 35 chaires UNESCO travaillant dans le domaine du développement durable se sont mobilisées pour le Sommet mondial pour le développement durable en produisant toute une série de matériels exposés au village d'Ubuntu (un des lieux de réunion du Sommet) : un CD-ROM en quatre langues contenant un programme complet de formation pour les agents du développement (chaire UNESCO sur le développement durable, Université fédérale de Rio de Janeiro, Brésil, également disponible en ligne), des manuels et publications ("Em busca da interdisciplinaridade", Université fédérale de Parana, Brésil, 2002 ; "L'eau, patrimoine mondial commun", chaire UNESCO-PRELUDE, Namur, Belgique ; "Culture and Negotiation", document publié par l'Académie chinoise des sciences, 2002). L'ONG "Urgence-Réhabilitation-Développement" (URD) a organisé avec l'UNESCO une conférence sur la complexité de l'action humanitaire dans un monde complexe, sous la présidence d'Edgar Morin (président honoraire de l'URD). L'UNESCO a également contribué à la Conférence internationale "New Times - New Responsibilities", enquête en trois étapes sur l'avenir des universités européennes, tenue à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, à Paris, du 26 au 28 septembre 2002 et organisée par Europeum, Oxford (Royaume-Uni).

213. Le soutien à la formation des jeunes architectes, urbanistes et architectes du paysage s'est concrétisé avec l'Atelier annuel Isocarp-UNESCO des jeunes planificateurs (26 septembre 2002, Glifada-Athènes (Grèce)) qui s'est ouvert par un exposé sur "La réduction et l'atténuation des effets des catastrophes naturelles dans les zones urbaines défavorisées" (projet commun CISS-MOST). Le 2 décembre 2002, le Prix UNESCO d'architecture a été remis à une équipe de trois jeunes Italiens au Bureau de l'UNESCO à Venise (Italie).

03303 **Axe d'action 3 :**
Promotion de la fonction de forum d'anticipation et du débat prospectif

214. Au cours du second semestre 2002, l'UNESCO a continué de promouvoir le dialogue et le débat prospectifs dans ses domaines de compétence, grâce notamment au cycle des *Entretiens du*

XXIe siècle. Etats membres, communautés scientifique et intellectuelle, médias et institutions de la société civile ont ainsi pu être sensibilisés à l'importance de la réflexion prospective et à la nécessité de renforcer les capacités internationales, régionales et nationales en la matière.

215. Une séance spéciale d'*Entretiens du XXIe siècle* s'est tenue à Barcelone, en juillet 2002, sur le thème : *Vingt ans après : quel avenir pour la lutte contre le sida ?*. Cet Entretien a permis de réunir, à l'occasion de la quatorzième Conférence internationale sur le sida, trois personnalités de renom international : le professeur Luc Montagnier, codécouvreur du virus du sida, président de la Fondation mondiale de recherche et prévention du sida, membre de l'Académie nationale de médecine et de l'Académie des sciences (France) ; Mme Awa Marie Coll-Seck, ministre de la prévention et de la santé du Sénégal, ancienne directrice du Département stratégie et recherche du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) ; et le Dr Peter Piot, directeur exécutif d'ONUSIDA. L'impact médiatique exceptionnel de cet *Entretien* mérite d'être souligné. C'est ainsi qu'un article intitulé "Gagner la guerre contre le sida", qui résume l'essentiel des pistes de réflexion au coeur de l'*Entretien*, a paru dans une cinquantaine de médias de référence des différentes régions du monde, tels que *South China Morning Post* (Chine), *Il Corriere della Sera* (Italie), *Le Figaro* (France), *La Vanguardia* (Espagne), *A Folha de São Paulo* (Brésil), *La Tribune de Genève* (Suisse), *La Presse* (Canada), *Le Soir* (Belgique), *Al Ahram Weekly* (Egypte), *An Nahar* (Liban), *Moscow News* (Fédération de Russie), ou encore *La Nouvelle Expression* (Cameroun) et *The Guardian* (Nigéria).

216. Le suivi médiatique de la séance d'*Entretiens du XXIe siècle* sur l'éducation pour tous, organisée au Siège (voir document 165 EX/4, Partie I, paragraphe 03303), est tout aussi encourageant. L'article du Directeur général intitulé "L'éducation pour tous : toujours pour demain ?", qui résumait son intervention à l'*Entretien* du 18 juin, a d'ores et déjà été publié par une soixantaine de médias de référence des différentes régions du monde, dont *The International Herald Tribune*, *Asahi Shimbun*, *Le Figaro*, *El País*, *A Fohla de São Paulo*, *Daily Nation* (Kenya), *South China Morning Post*, *Al Ahram Weekly*, *An Nahar*, *Cumhuriyet* (Turquie), *El Watan* (Algérie), *Le Devoir* (Canada), *Eleftherotipia* (Grèce), *Dawn* (Pakistan), *Moscow News*, *Le Soleil* (Sénégal), *Le Matin du Sahara* (Maroc), *La Tribune de Genève*, *La Presse de Tunisie*, *Dhaka Courier* (Bangladesh), *Le Matin* (Bénin), *Le Pays* (Burkina Faso), *N'djamena Bi-hebdo* (Tchad), *Granma* (Cuba), *The New Straits Times* (Malaisie), *The Guardian* et *Daily News* (République-Unie de Tanzanie).

217. Par ailleurs, la sensibilisation du public et des décideurs aux grands enjeux du futur et à l'importance de l'anticipation et de la prospective dans les domaines de compétence de l'UNESCO a été renforcée par la publication de nouvelles versions linguistiques des *Clés du XXIe siècle*. Cette première anthologie des *Entretiens*, déjà parue en français et en anglais, a récemment été publiée en espagnol, en arabe et en portugais. Le Rapport mondial de prospective de l'UNESCO *The World Ahead: Our Future in the Making* vient également d'être publié en arabe.

GRAND PROGRAMME IV - CULTURE

Evaluation globale

218. Le Secteur a poursuivi l'**objectif stratégique 7** de promouvoir l'élaboration et l'application d'instruments normatifs dans le domaine culturel par les travaux préparatoires pour la Convention pour la protection du patrimoine immatériel. Les riches débats de la première réunion d'experts gouvernementaux en septembre 2002 ont démontré à la fois l'importance et l'urgence de la démarche de l'UNESCO que la difficulté d'harmoniser la diversité de compréhension et d'interprétation sur la nature même du patrimoine immatériel et du champ qu'il recouvre. La

pertinence de l'action normative de l'UNESCO dans le domaine du patrimoine est prouvée par l'adhésion de cinq nouveaux Etats à la Convention sur le trafic illicite des biens culturels (1970) portant ainsi le nombre d'Etats parties à 97. Dans ce domaine, plusieurs ateliers de formation au niveau national et régional ont permis de former des professionnels et de susciter l'intérêt des législateurs. D'ailleurs, la première réunion régionale pour la promotion de la nouvelle Convention pour la protection du patrimoine subaquatique de 2001 à Kingston a rencontré un vif succès avec une importante couverture par les médias.

219. La protection de la diversité culturelle et le dialogue entre les cultures et les civilisations, **objectif 8** de la Stratégie à moyen terme, ont été au coeur de l'action du Secteur. La Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle souligne les enjeux culturels posés par la mondialisation ainsi que la nécessité d'un soutien convaincu des Etats membres au principe même de la diversité. Ceci a trouvé un écho dans l'adoption de la résolution AS/57/249 par l'Assemblée générale des Nations Unies qui affirme que la protection de la diversité culturelle est étroitement liée au cadre plus large du dialogue des civilisations et des cultures et proclame le 21 mai *Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement*. Les orientations du programme dans le domaine de la culture ont d'ailleurs été nourries par une série de réunions essentielles :

- la table ronde conjointe UNESCO/PNUE sur *Diversité culturelle et biodiversité pour un développement durable* dans le cadre du Sommet de Johannesburg,
- la troisième table ronde des ministres de la culture sur *Le patrimoine immatériel - miroir de la diversité culturelle*, à Istanbul,
- la réunion d'experts sur *Les services audiovisuels : comment améliorer la participation des pays en développement* en collaboration avec la CNUCED, Genève, novembre 2002,
- le Congrès marquant le 30e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, à Venise, en novembre 2002.

220. Lors d'une séance dédiée à la clôture de l'Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel, la cinquante-septième Assemblée générale des Nations Unies par sa résolution 57/158 a réaffirmé le rôle de l'UNESCO de chef de file dans ce domaine et a invité le Directeur général à présenter personnellement le rapport sur l'Année à sa cinquante-huitième session. Outre le fait d'avoir suscité l'adhésion massive des autorités, d'institutions spécialisées et d'ONG à travers le monde, l'Année a permis d'engager de nouveaux partenariats avec des bailleurs de fonds publics et privés. La nouvelle initiative de partenariat lancée par le Centre du patrimoine mondial à l'occasion du congrès d'anniversaire de la Convention de 1972 à Venise en est un exemple patent. S'agissant de l'action de l'UNESCO sur le terrain, les efforts ont été concentrés sur des sites porteurs de valeurs partagées par les communautés, notamment dans la région du Caucase, en Afghanistan et en Bosnie-Herzégovine où, après les études des experts internationaux, plusieurs projets sont entrés dans leur phase opérationnelle.

221. L'Assemblée générale des Nations Unies a également proclamé l'année 2004 Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition. Cette activité fait l'objet des travaux de la nouvelle Equipe spéciale sur les activités de l'UNESCO relatives à l'étude de la traite négrière et de ses implications.

222. Dans le cadre de la seconde *Proclamation des chefs-d'oeuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité*, une cinquantaine d'Etats membres ont bénéficié d'une assistance

préparatoire facilitant ainsi la création d'inventaires et l'élaboration de plans d'action pour la sauvegarde de ce patrimoine fragile. Ceci démontre le grand effet mobilisateur de ce nouveau projet.

223. Dans le cadre de la promotion du dialogue des civilisations, une attention particulière a été attachée à la promotion de l'éducation artistique formelle et informelle dans le but de susciter une prise de conscience de la valeur positive de la diversité culturelle. Dans le cadre de la réunion régionale pour les Etats du Pacifique, la troisième dans une série de six réunions devant mener à un Congrès mondial sur ce sujet dans le prochain exercice biennal, l'importance de l'inclusion d'un enseignement qui associe les traditions artistiques et patrimoniales en langues nationales à l'environnement de l'enfant, dès l'école primaire, a été relevée. Avec le même objectif, le *Centre d'échange d'information sur la traduction littéraire* a été lancé. Il est connecté à un réseau de partenaires se composant d'environ 400 organismes et institutions spécialisées.

224. Dans le cadre de l'**objectif stratégique 9**, visant à renforcer les liens entre culture et développement, l'événement essentiel a été la table ronde "Diversité culturelle et biodiversité pour un développement durable" présidé par le Président de la République française, lors du Sommet de Johannesburg. Elle a relevé l'importance d'étudier davantage la relation entre la biodiversité et diversité culturelle afin de fournir de nouveaux outils pour un développement durable qui prend en compte les situations et les savoirs particuliers des populations concernées. La nécessité de mieux maîtriser la mondialisation par la voie d'instruments juridiques internationaux notamment ayant trait à la diversité culturelle a aussi été évoquée.

225. Dans le domaine de l'artisanat, l'organisation des Prix UNESCO dans trois régions a connu un très bon accueil des professionnels, du public et de la presse et l'exposition au Siègne des 64 lauréats du concours DESIGN 21 (30 septembre - 25 octobre 2002) a été très remarquée.

Programme IV.1 :

Renforcer l'action normative dans le domaine de la culture

	Fonds alloués pour 2002-2003, au titre des plans de travail \$	Dépenses effectives au 30.12.2002 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 30.12.2002
Sous-programme IV.1.1	1.025.400	471.544	46,0
Sous-programme IV.1.2	1.246.250	584.869	46,9
Programme IV.1	2.271.650	1.056.413	46,5

IV.1.1 : Promotion de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel

04110

226. A l'occasion de la célébration du 30^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, le Congrès international sur le thème *Patrimoine mondial 2002 : Héritage partagé, responsabilité commune*, tenu à Venise du 14 au 16 novembre 2002, a réuni plus de 600 participants qui ont souligné la nécessité pour l'UNESCO de renforcer son action de conservation de notre patrimoine mondial, en partenariat avec les Etats parties à la *Convention du patrimoine mondial*, avec la société civile et le secteur privé. Dans le cadre des nouveaux **partenariats** annoncés au Congrès de Venise, on peut citer un accord UNESCO-Fondation pour les Nations Unies-Conservation International (CI) relatif à la conservation à long terme de la biodiversité, et l'engagement de la part de Flora et Fauna International de coopérer avec l'UNESCO, l'UNF et d'autres partenaires intéressés pour mettre en place un mécanisme de réaction rapide en cas de menace pour des sites naturels du patrimoine

mondial. Des accords de coopération ont été signés avec la Belgique et l'Espagne en novembre 2002.

227. La mobilisation en faveur du patrimoine mondial s'est poursuivie avec une série de séminaires et avec l'organisation sur l'Internet du *Congrès virtuel sur la gestion du patrimoine mondial à l'ère du numérique* qui s'est tenu avant le Congrès de Venise et a passé en revue les aspects juridiques et ceux concernant la gestion et le suivi du patrimoine mondial ; il a également recherché de nouvelles applications des technologies spatiales et de l'information au patrimoine mondial et a étudié des modalités de coopération avec des universités. Plusieurs réunions régionales tenues dans les Etats arabes et en Amérique latine ont permis de renforcer la coopération entre les Etats parties afin de développer les échanges régionaux d'information et de renouveler les efforts dans le domaine de la conservation.

228. Dans le cadre de la **Stratégie globale pour une liste du patrimoine mondial représentative et équilibrée**, un atelier a été organisé à Almaty (Kazakhstan) du 16 au 19 décembre 2002 afin d'aider le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan à recenser des sites naturels et "mixtes" dont l'inscription pourrait être proposée au patrimoine mondial. L'harmonisation des listes indicatives dans les pays de Transcaucasie a fait l'objet d'une réunion tenue à Tbilissi (Géorgie) qui s'est efforcée d'obtenir un meilleur équilibre régional pour la Liste du patrimoine mondial.

229. Le Centre de l'UNESCO pour le patrimoine mondial a continué de prêter son concours au **renforcement des capacités des Etats parties pour la protection du patrimoine mondial** en assurant des missions de suivi dans certains sites et en organisant des séminaires et stages de formation ainsi que des activités de coopération technique et de conservation *in situ* des biens dans une soixantaine de pays.

IV.1.2 : Réponses aux exigences nouvelles dans le domaine normatif

04121

Axe d'action 1 :

Projet de Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique

230. Le Bureau de l'UNESCO à Kingston a organisé la *Conférence des Etats américains sur la protection du patrimoine culturel subaquatique*, du 17 au 24 juillet, à la Jamaïque ; il s'agit du premier de trois ateliers prévus pour 2002-2003, avec la participation de 40 Etats américains et des Caraïbes. Le Secrétariat a largement diffusé une pochette d'information sur la nouvelle Convention qui a été vivement appréciée.

04122

Axe d'action 2 :

Travaux préparatoires pour l'application du deuxième Protocole de la Convention de La Haye et suivi de l'application des Conventions UNESCO et UNIDROIT

231. Afin de contribuer au règlement des différends relatifs aux biens culturels déplacés pendant la seconde guerre mondiale, le Secrétariat a organisé à Paris, du 3 au 6 décembre 2002, une réunion d'experts invités à titre personnel. Cette réunion a débouché sur l'élaboration d'une série de principes non contraignants juridiquement et conçus pour faciliter les négociations bilatérales en cours ou futures sur le **retour des biens culturels** déplacés pendant la seconde guerre mondiale.

232. Des réunions d'experts sur la lutte contre le trafic illicite ont été organisées à Moscou en septembre 2002 et à Séoul en octobre 2002, ainsi qu'un atelier sur *Object-ID* à Amman, en janvier 2003. La version russe de la publication *Lutter contre le trafic illicite des biens culturels : guide pour la mise en oeuvre de la Convention de 1970 de l'UNESCO* a été publiée.

04123 **Axe d'action 3 :**
Etablissement d'un cadre conceptuel et juridique en vue d'un instrument normatif pour le patrimoine immatériel

233. Du 13 au 15 juin, le Secrétariat a poursuivi l'établissement de ce **nouvel instrument** sous la responsabilité d'un groupe de rédaction restreint. Une autre réunion s'est tenue du 10 au 12 juin afin d'élaborer un glossaire. Du 23 au 27 septembre, la première réunion intergouvernementale d'experts a défini la portée de l'avant-projet de texte et en a poursuivi l'élaboration. Les experts ont mis en évidence la nécessité de reconnaître (i) l'interaction entre le patrimoine culturel matériel et immatériel ; (ii) le caractère vivant et dynamique du patrimoine culturel immatériel ; (iii) ses dimensions internationales ; (iv) la nécessité urgente de prendre des mesures de protection ; (v) la nécessité de faire preuve d'une plus grande souplesse dans le processus de négociation afin d'assurer le consensus le plus large possible ; et (vi) l'importance de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel aux niveaux local, national et international. Dans une recommandation finale, ils ont préconisé la tenue, du 24 février au 1er mars 2003, d'une deuxième session afin d'examiner un texte récapitulatif regroupant les amendements, commentaires et observations présentés par les Etats membres au Directeur général.

04124 **Axe d'action 4 :**
Conventions et recommandations UNESCO dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins, suivi de l'application de l'Accord de Florence et adaptation de la notion d'"usage loyal" à l'environnement numérique

234. Dans le domaine du **droit d'auteur**, le processus de réflexion sur l'adaptation de la notion d'usage loyal à l'environnement numérique en vue de réaffirmer et promouvoir un juste équilibre entre les intérêts des titulaires de droits et ceux du public dans l'environnement numérique a été engagé par la constitution d'une équipe intersectorielle, qui s'est réunie plusieurs fois et par l'engagement de consultations écrites auprès des milieux professionnels concernés, sous la forme d'un questionnaire conçu pour dresser un premier état des lieux. Celui-ci s'appuiera également sur des études régionales qui ont été commandées. De plus, la dernière édition du *Bulletin du droit d'auteur* de l'année 2002 a été largement consacrée à ce thème. D'autre part, des études sur l'actualité de l'*Accord de Florence* dans le contexte de la mondialisation des échanges commerciaux ont été entreprises en collaboration avec le CERLALC.

Programme IV.2 :
Protéger la diversité culturelle et promouvoir le pluralisme culturel et le dialogue interculturel

	Fonds alloués pour 2002-2003, au titre des plans de travail \$	Dépenses effectives au 31.12.2002 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2002
Sous-programme IV.2.1	2.610.797	737.742	28,3
Sous-programme IV.2.2	2.613.700	998.164	38,2
Programme IV.2	5.224.497	1.735.907	33,2

IV.2.1 : Sauvegarde et revitalisation du patrimoine culturel matériel et immatériel

235. L'action menée dans le cadre de l'**Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel (2002)** a suscité une large mobilisation des Etats membres qui ont entrepris des activités novatrices

à l'échelon local afin de sensibiliser aux valeurs consacrées par le patrimoine culturel. Les rapports nationaux d'activités sont en train d'être réunis en un rapport récapitulatif. Dans sa résolution 57/158, l'Assemblée générale des Nations Unies invite le Directeur général de l'UNESCO à venir lui présenter, à sa cinquante-huitième session, une synthèse des activités menées durant l'Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel. Une réunion des représentants des Etats membres qui financent les activités de l'UNESCO dans le domaine du patrimoine culturel a été organisée au Siège de l'ONU, avec une exposition de photographies de certains sites du patrimoine mondial.

04211 **Axe d'action 1 :** **Sauvegarde du patrimoine culturel matériel**

236. Dans le cadre des actions de réconciliation intercommunautaire autour de la sauvegarde en commun de **patrimoines atteints par les conflits**, le deuxième atelier pour les spécialistes de la conservation de Géorgie, d'Arménie et d'Azerbaïdjan s'est tenu avec succès à Erevan (Arménie), et le troisième est prévu au printemps à Bakou (Azerbaïdjan). Un accord de fonds-en-dépôt a été signé avec l'UNESCO pour le financement, pendant quatre ans, par la République de Corée, d'activités de sauvegarde de sites culturels de la République populaire démocratique de Corée, tandis que la septième session du Comité international d'experts pour la reconstruction du Vieux pont de Mostar s'est tenue sur place les 15 et 16 janvier. Le Secrétariat a également organisé une mission d'experts au Kosovo pour évaluer l'état du patrimoine des différentes communautés et faire des recommandations pour sa sauvegarde. La formation de professionnels des musées en Timor oriental a été poursuivie par deux ateliers. Dans la perspective de la première réunion du Comité international de coordination pour la sauvegarde du **patrimoine culturel de l'Afghanistan**, prévue en mai, plusieurs missions d'experts ont été organisées sur place, ainsi que deux groupes de travail, l'un à Munich sur Bamyán et l'autre au Siège sur Hérat et Jam, afin de finaliser les projets opérationnels de restauration financés par le Japon, l'Italie et la Suisse. Les études préliminaires à la restauration de deux monuments à Chypre ont été achevées, l'un, orthodoxe, dans la partie nord de l'île et l'autre, musulman, en République de Chypre.

237. Afin de préserver la diversité culturelle dont sont porteurs les sites et monuments multiculturels ou représentatifs des cultures des **minorités**, différents projets de sauvegarde ont été poursuivis avec succès notamment en Asie centrale, au Pakistan, en Amérique centrale, au Bénin et au Mozambique, tandis que la 13e session du Comité exécutif pour les musées de Nubie et du Caire s'est tenue en novembre 2002. Le Bureau de l'UNESCO à Bangkok a organisé la remise des Prix 2002 pour la conservation du patrimoine de la région Asie-Pacifique.

04212 **Axe d'action 2 :** **Sauvegarde et revitalisation du patrimoine culturel immatériel**

238. En septembre 2002, l'UNESCO a organisé la troisième **Table ronde des ministres de la culture** sur le thème *Le patrimoine immatériel, miroir de la diversité culturelle* à Istanbul, à la généreuse invitation des autorités turques. Des représentants de 110 pays, dont 71 ministres de la culture, et de neuf organisations intergouvernementales et non gouvernementales ont participé à ces deux journées de réunion à l'issue desquelles a été adoptée la *Déclaration d'Istanbul*.

239. La deuxième **Proclamation des chefs-d'oeuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité** a suscité une participation nettement accrue des Etats membres. Le Secrétariat a reçu 66 dossiers de candidatures (61 nationales et 5 internationales) et le concours de plus de 70 pays de toutes les régions géographiques. Une assistance préparatoire a été fournie à 41 projets grâce à la généreuse contribution du Fonds-en-dépôt UNESCO/Japon pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel immatériel, ce qui a également permis à de nombreux pays d'évaluer la situation de leur patrimoine culturel immatériel et d'élaborer des plans d'action pour le sauvegarder. Cette

assistance préparatoire a également permis de fournir l'expertise nécessaire pour faciliter l'organisation de réunions aux niveaux local et national, de consultations et d'inventaires de listes indicatives, d'ateliers et de séminaires, et de compiler la documentation nécessaire tout en entreprenant des activités sur le terrain. Un colloque international sur le folklore asiatique s'est tenu à Oulan-Bator, du 13 au 15 août 2002.

240. En ce qui concerne les **langues en voie de disparition**, un groupe d'experts ad hoc a rédigé les principes et recommandations en vue de la réunion internationale d'experts qui se tiendra sur cette question en mars 2003, au Siège. Le partenariat avec Discovery Channel a débouché sur la production d'une série de courts métrages sur neuf langues en voie de disparition dans différents pays. Le Bureau de l'UNESCO à Beijing a réalisé 33 heures d'enregistrement vidéo consacré à deux langues : le she et le mandchou.

IV.2.2 : Promotion du pluralisme culturel et du dialogue interculturel

04221

Axe d'action 1 :

Construction du pluralisme culturel et renforcement de l'action en faveur des populations autochtones

241. Le "Prix UNESCO Villes pour la paix, 2002-2003" a été lancé en décembre 2002. La base de données "Villes pour la paix" compte désormais 700 pratiques novatrices sur le pluralisme culturel en milieu urbain.

242. Dans le cadre du programme sur les **populations autochtones**, l'UNESCO a présenté le projet pilote "Protection des ressources culturelles des Pygmées du Gabon et leur intégration au processus de développement" à l'atelier interagences de consultation : "Peuples pygmées, droits de l'homme, Développement et Diversité culturelle" organisé avec le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies à Yaoundé, en novembre 2002. A la suite de l'atelier, des projets sont initiés avec les communautés pygmées sur le thème de la *cartographie et de la géomatique culturelles*, en s'inspirant des recommandations prises dans le cadre du NEPAD.

04222

Axe d'action 2 :

Encouragement au dialogue interculturel pour la promotion de valeurs universelles

243. L'achèvement des **Histoires générales et régionales** a été poursuivi : Le volume V de l'*Histoire générale de l'Amérique latine* et le volume V de *History of Civilizations of Central Asia* seront publiés en avril 2003. Le volume VI de l'*Histoire du développement scientifique et culturel de l'humanité* sera publié en septembre 2003 et son volume VII en décembre 2003.

244. Dans le cadre du **Plan Arabia**, des activités et des réunions du Comité consultatif ont été entreprises pour la préparation du film sur le patrimoine culturel arabe et l'UNESCO a participé à plusieurs colloques dans la région.

245. Dans le cadre du projet du **Programme Méditerranée** intitulé "La navigation du savoir : réseau des arsenaux historiques de la Méditerranée", bénéficiant d'une subvention de la Commission européenne, un premier stage de formation aux techniques de l'archéologie sous-marine a eu une influence directe sur la création d'un département d'archéologie sous-marine à l'Université de Malte. L'UNESCO-Rabat a lancé le Réseau des zones protégées, parcs et jardins de la Méditerranée. Dans le cadre du Réseau de l'artisanat et des métiers d'art en Méditerranée, une réunion préparatoire s'est tenue à l'UNESCO en juillet 2002. Un budget et un plan de financement sur trois ans sont à l'étude. Concernant le programme sur l'**océan Indien**, douze pays ont participé à

l'île Maurice à la seconde réunion du Comité constitutif de l'Institut international pour le dialogue interculturel et la paix.

246. L'Equipe spéciale sur les activités de l'UNESCO relatives à **l'étude de la traite négrière et de ses implications** a entamé ses travaux en étudiant, notamment, les propositions d'activités pour l'Année 2004, proclamée par les Nations Unies "2004, Année internationale de commémoration sur la lutte contre l'esclavage et de son abolition". Une consultation avec les Etats membres à ce sujet a eu lieu au Siège, en janvier 2003. A la suite de l'audit effectué par IOS sur le projet de **Mémorial de Gorée**, des propositions pour une réorientation du projet sont à l'étude avec les autorités sénégalaises. Comme chaque année, le Directeur général a incité les Etats membres à célébrer la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition. Dans le cadre du projet **La route de l'esclave**, deux nouveaux ouvrages ont été publiés. Dans le cadre du volet sur le tourisme culturel sur La route de l'esclave, des études ont été achevées dans 20 pays de l'Afrique et des Caraïbes. Des études pour la création de musées de l'esclavage ont été effectuées en Tanzanie et au Libéria. L'UNESCO a participé à la première session plénière du projet Transatlantic Slave Trade aux Etats-Unis.

247. Dans le cadre du **Projet sur le dialogue interculturel en Asie centrale** et pour commémorer l'achèvement du programme UNESCO de bourses Hirayama, un colloque international sur Les routes de la soie a été organisé à Xi'an, en novembre 2002. Une centaine de bénéficiaires de bourses Hirayama et d'experts des routes de la soie de 29 nations ont participé à ce colloque. Ils ont adopté la Déclaration de Xi'an qui demande d'envisager l'inscription des routes de la soie sur la Liste du patrimoine mondial. Ce colloque a donné l'occasion aux boursiers de confronter leurs travaux scientifiques et de créer un réseau international de personnalités et de scientifiques. Le Bureau de l'UNESCO à Tachkent a organisé avec l'Institut international d'études sur l'Asie centrale, en septembre 2002, une conférence scientifique internationale sur le thème *Les civilisations sédentaires et nomades d'Asie centrale. Traditions et innovation*. La portée géographique des programmes de recherche sur les pétroglyphes et les caravansérails d'Asie centrale a été élargie ; c'est le premier résultat des nouveaux contacts et partenariats scientifiques établis pendant la conférence.

248. L'UNESCO-Almaty a organisé un colloque intitulé *Sciences et spiritualité le long des routes de la soie* dans le cadre du **programme sur le dialogue interreligieux**, en septembre 2002. L'Académie des sciences du Kazakhstan avec d'autres institutions a déposé un projet de chaire pour approfondir la réflexion sur les thèmes présentés et offrir un enseignement et un cadre de recherche qui constituent une nouveauté en Asie centrale. Lors du **Jamboree mondial** en Thaïlande, un des thèmes principaux était dévolu au dialogue interreligieux, avec une cérémonie réunissant des chefs spirituels qui ont adressé leurs messages aux jeunes.

04223

Axe d'action 3 :

Promotion de la diversité culturelle dans les biens et services culturels

249. L'**Alliance globale pour la diversité culturelle** a continué de s'occuper activement de trois domaines particulièrement importants, à savoir l'élaboration de projets, la collecte de fonds et la publicité. Cinq projets en partenariat avec l'Algérie, le Pérou, la Jamaïque, la Fédération de Russie et le Zimbabwe ont été entrepris et les préparatifs concernant 15 autres projets se sont poursuivis, l'objectif étant d'atteindre les 20 partenariats prévus pour la première phase de ce programme pendant l'exercice 2002-2003. Une somme de 61.800 euros a été collectée pour le Fonds spécial de l'Alliance et les efforts se sont poursuivis pour augmenter le nombre de membres - 130 actuellement - en procédant à des mises à jour régulières, en produisant un bulletin et en créant une base de données sur l'Internet.

250. En outre, l'UNESCO a apporté sa collaboration à la CNUCED pour l'organisation d'une réunion d'experts sur *Les services audiovisuels : comment améliorer la participation des pays en développement*, en novembre 2002. Les conclusions font apparaître le souhait d'une coopération renforcée entre les deux instances notamment en ce qui concerne les questions relatives aux relations entre culture et commerce. Le *Centre d'échange d'information sur la traduction littéraire* a été lancé le 4 novembre 2002. Il est connecté à un réseau de partenaires se composant d'environ 400 organismes et institutions spécialisées. Après deux mois d'activité, environ 10.000 pages du site - qui comporte aussi un accès direct à l'*Index Translationum* - ont été visitées. Le projet *Kitab fi Jarida* a été clôturé sous sa forme actuelle, fin 2002, avec la publication d'une oeuvre du romancier palestinien Jehya Khalaf. La reprise du projet sous une nouvelle formule par des nouveaux partenaires en région arabe est à l'étude.

Programme IV.3 :
Renforcer les liens entre culture et développement

	Fonds alloués pour 2002-2003, au titre des plans de travail \$	Dépenses effectives au 30.12.2002 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 30.12.2002
Sous-programme IV.3	2.323.503	917.534	39,5
Programme IV.3	2.323.503	917.534	39,5

04301

Axe d'action 1 :
Assistance aux Etats membres dans l'élaboration de leurs politiques culturelles

251. Afin de promouvoir la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, une brochure est actuellement largement diffusée en six langues avec la version anglaise du n° 1 de la série Cultural Diversity intitulé *UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity: a vision - a conceptual platform - a pool of ideas for implementation - a new paradigm*, publié à titre de contribution au Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg. Au cours de ce sommet, l'UNESCO et le PNUE ont organisé une table ronde de haut niveau sur le thème *Diversité culturelle et biodiversité pour un développement durable* avec la participation de deux chefs d'Etat, de ministres et de lauréats du Prix Nobel. L'UNESCO a en outre organisé un atelier public sur le thème : *Favoriser la diversité, soutenir le développement : le caractère indissociable de la culture et du développement*. Des journées d'action et de réflexion sur la Déclaration universelle de l'UNESCO sont actuellement organisées par les bureaux de l'UNESCO dans toutes les régions.

252. Dans sa résolution 57/249, l'Assemblée générale des Nations Unies, tout en rappelant l'importance des principales questions traitées par la Déclaration, *se félicite* de l'adoption de la Déclaration de l'UNESCO et *proclame* le 21 mai *Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement*. Elle invite en outre tous les organes compétents à assurer, notamment, la mise en oeuvre du Plan d'action de la Déclaration, en coopération avec l'UNESCO.

253. L'UNESCO a apporté son soutien à une dizaine d'Etats membres désireux de formuler une **politique culturelle** nationale novatrice, intégrant la culture dans les processus de développement. Dans ce cadre, le Collège itinérant africain pour la culture et le développement et l'Institut africain pour le développement et la planification (IDEP) a publié trois ouvrages. Les préparations du *Congrès culturel panafricain*, prévu en 2003 et organisé par l'Union africaine avec le soutien de la Fondation Ford et de l'UNESCO dans le cadre du suivi du Plan d'action de Stockholm, sont en

cours, ainsi que d'une réunion de ministres de la culture en Asie. Des enquêtes sur les formations assurées au personnel qui s'occupe du développement culturel ont été entreprises et un atelier d'experts sur la formation des professionnels du développement culturel en Afrique a été organisé à Nairobi, en décembre 2002. Le Bureau de l'UNESCO à Bangkok a contribué à la création d'un réseau d'universités asiatiques qui préparent à des diplômés de 3e cycle et assurent une formation professionnelle en cours d'emploi dans le domaine de la politique culturelle et de la gestion des ressources culturelles ; ce réseau a démarré avec 22 institutions. Des études de cas et des publications spécialisées ont été achevées en Amérique latine. CLT a participé activement au colloque international organisé par l'ISU : *Les statistiques face aux défis de la diversité culturelle dans un contexte de globalisation* à Montréal, en octobre 2002. L'élaboration d'un nouveau cadre approprié pour les statistiques culturelles qui tient compte des réalités des pays en développement a été entamée.

254. Dans le cadre du programme visant aux politiques de tourisme, quatre études ont été réalisées concernant le Burkina Faso, le Ghana, le Mali et le Niger, comprenant chacune un projet spécifique à soumettre à des institutions de coopération. Un projet de stratégie régionale pour les trois Etats baltes a été lancé lors d'une réunion à Pärnu, en décembre 2002. Le réseau *Culture, tourisme, développement* de recherche, d'expertise et de coopération internationale comportant 11 universités des cinq continents a été lancé dans le cadre du programme UNITWIN. Le Bureau de l'UNESCO à Bangkok a élaboré des modèles de coopération pour tous les acteurs de l'industrie du tourisme et de la gestion du patrimoine dans huit villes historiques de la région Asie-Pacifique et a organisé au Myanmar un atelier sur le développement durable et l'écotourisme.

04302

Axe d'action 2 :

Promotion des arts et de l'artisanat

255. L'amélioration de l'accès des artisans créateurs et des jeunes designers au marché international a été réalisée à travers l'attribution du Prix UNESCO de l'artisanat pour l'Afrique (SIAO, octobre 2002), les Etats arabes (Alger, septembre 2002) et l'Amérique latine (FIDAR, Mexique, novembre 2002) et l'exposition au Siège des 64 lauréats du concours DESIGN 21 (30 septembre - 25 octobre 2002). En matière de formation des formateurs, 17 artisans de 5 pays d'Asie centrale ont bénéficié d'un atelier sur les matériaux renouvelables et le design de produits nouveaux (Almaty, novembre 2002). Des recherches sur l'enseignement des arts et de la créativité en milieu scolaire dans la région du Pacifique ont donné lieu à une rencontre de 60 participants venant de 20 pays (à Nadi, Fiji, du 25 au 29 novembre 2002) qui a notamment mis en évidence l'inadéquation de certains programmes scolaires aux réalités culturelles, sociales et économiques de la région. L'importance de l'inclusion d'un enseignement qui associe les traditions artistiques et patrimoniales en langues nationales à l'environnement de l'enfant dès l'école primaire, pour promouvoir leur créativité et aiguïser leur esprit critique a encore été soulignée. Ces constats sont similaires à ceux faits précédemment dans les autres aires géoculturelles. Le Bureau de l'UNESCO à Beijing a participé à l'organisation du deuxième Festival des arts d'interprétation pour enfants à Fukuoka (Japon) en août 2002.

04303

Axe d'action 3 :

Contribution de la culture à la mise en oeuvre du Plan d'action de Dakar : promotion de la lecture et de l'éducation artistique

256. Le Jury international du Prix UNESCO de littérature pour les enfants et les adolescents au service de la tolérance a recommandé les noms des deux lauréats (le Chilien Antonio Skarmeta et la Sud-Africaine Jenny Robson). Dans le cadre du suivi du programme *Livre pour tous*, des protocoles d'accord concernant l'analyse de la situation sur le terrain et le soutien des bibliothèques africaines les plus démunies ont été mis en place avec les ONG *Culture et développement* (France) et *Books*

for Africa (Minnesota, Etats-Unis). En outre, le projet financé sur fonds privés de donation d'un bibliobus au Costa Rica a été finalisé en coopération avec UNESCO Guatemala.

GRAND PROGRAMME V - COMMUNICATION ET INFORMATION

Evaluation globale

257. Les trois objectifs stratégiques principaux désignés pour le programme de communication et d'information dans la Stratégie à moyen terme pour 2002-2007 (31 C/4) constituent le cadre dans lequel seront évalués les principaux faits nouveaux et réalisations en matière de mise en oeuvre du programme. Ces objectifs stratégiques sont : (i) encourager la libre circulation des idées et l'accès universel à l'information, (ii) promouvoir l'expression du pluralisme et de la diversité culturelle dans les médias et les réseaux d'information mondiaux, (iii) assurer pour tous l'accès aux technologies de l'information et de la communication, en particulier dans le domaine public.

258. Au titre du programme V.1 "**Promouvoir un accès équitable à l'information et au savoir, en particulier dans le domaine public**", qui correspond à la priorité principale, les activités menées à bien ont contribué à l'obtention des résultats escomptés, à savoir (i) sensibiliser l'opinion mondiale, aux problèmes que pose la société de l'information, (ii) mieux faire comprendre les défis éthiques, juridiques et socioculturels de la société de l'information, (iii) formuler, eu égard à la société de l'information, une vision et des principes communs en vue du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI, décembre 2003). A cet égard, dans le cadre des préparatifs du SMSI, l'UNESCO a organisé et a appuyé un certain nombre d'activités, notamment la Conférence ministérielle régionale paneuropéenne sur la société mondiale de l'information qui s'est tenue à Bucarest (Roumanie) en octobre 2002, le Colloque international sur la liberté d'expression dans la société de l'information, organisé par la Commission nationale française pour l'UNESCO à Paris (novembre 2002), des réunions régionales en Amérique latine et dans les Caraïbes et un forum de discussion en ligne pour les organisations non gouvernementales et associations de la société civile sur le SMSI. En décembre 2002, l'UNESCO a communiqué au secrétariat exécutif du SMSI des propositions et dispositions spécifiques sur des points que l'Organisation voudrait voir figurer dans l'avant-projet de déclaration de principe et de plan d'action qui seront adoptés au Sommet.

259. Autre fait nouveau au titre du programme V.1 qui a contribué à sensibiliser l'opinion mondiale aux problèmes de la société de l'information : le développement de l'Observatoire de la société de l'information, avec la création de services russe et espagnol. L'UNESCO a également contribué au renforcement de la radiotélévision de service public en encourageant l'élaboration de critères universellement reconnus en matière de radiotélévision de service public indépendante sur le plan éditorial, à la création de comités d'auditeurs et de téléspectateurs de médias de service public et à l'organisation de plusieurs séminaires régionaux sur des sujets comme les aspects juridiques, financiers et administratifs de la radiotélévision de service public, la promotion de la radiotélévision de service public et la radiotélévision de service public et la diversité culturelle. Ces initiatives, de même que d'autres réalisations menées à bien au cours de la même période, contribuent à alimenter la réflexion et le débat international sur le rôle de la radiotélévision de service public en tant que porte d'accès à la société du savoir et sur le développement de la radiotélévision de service public en tant que service universel.

260. De même, des progrès ont été réalisés dans le sens des objectifs fixés pour le programme V.2 "**Promouvoir la liberté d'expression et renforcer les capacités de communication**". En ce qui concerne la liberté d'expression, la démocratie et la paix, l'UNESCO a maintenu une action articulée sur trois grands axes. Premièrement, elle a poursuivi ses activités visant à promouvoir et renforcer la conception de la liberté d'expression comme droit fondamental et à améliorer la protection de la

liberté de la presse et des droits des journalistes par une aide et une collaboration étroite accordées aux organisations professionnelles et organisations nationales, régionales et non gouvernementales internationales ainsi qu'aux groupes de défense de la liberté de la presse. Deuxièmement, elle a poursuivi son action normative en apportant une aide et des services consultatifs en vue d'aligner sur des principes universellement reconnus les législations en matière de médias et les directives sur l'accès à l'information. Troisièmement, elle a poursuivi ses activités opérationnelles de suivi des déclarations et plans d'action des cinq séminaires régionaux sur la promotion de médias indépendants et pluralistes, en particulier dans les zones de conflit et de postconflit. Il convient en particulier de mentionner la décision prise par le Bureau du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) à sa 45^e session qui s'est tenue à Paris, de fournir un million de dollars pour financer 40 projets dans les Etats membres et lancer le Programme pour des contenus novateurs, qui vise à stimuler l'innovation et la création dans les productions locales de télévision et radio et dans la presse. Ces deux éléments nouveaux contribueront à renforcer les capacités des Etats membres en matière de communication et à améliorer les productions télévisées et les programmes de radiodiffusion endogènes dans les pays en développement.

261. Au cours de la période considérée, le Secteur de la communication et de l'information a continué de rechercher, avec les Secteurs de la culture, de la science et des sciences sociales et humaines, les moyens d'améliorer la collaboration intersectorielle. Parmi les activités menées dans ce cadre, on citera le Forum mondial sur l'impact des didacticiels libres dans l'enseignement supérieur dans les pays en développement, organisé conjointement avec le Secteur de l'éducation et, en coopération avec le Secteur de la culture, une consultation de grands éditeurs et programmeurs d'accès à des documents internationaux sur l'utilité d'un cadre normalisé en matière d'autorisation de publication d'ouvrages scientifiques et techniques. Le Programme pour des contenus novateurs est mené à bien en coordination avec l'Alliance globale pour la diversité culturelle au sein du Secteur de la culture, ce qui garantit le caractère holistique de la conception de la diversité culturelle. Etant donné la responsabilité fondamentale qui est la sienne s'agissant du thème transversal "La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir", le secteur a collaboré étroitement avec les quatre autres secteurs de programme pour mener à bien plusieurs activités relevant des 13 projets que recouvre ce thème.

262. En ce qui concerne la contribution du grand programme V aux objectifs de développement du Millénaire, il convient de noter que les objectifs les plus pertinents du point de vue du mandat et des compétences du secteur sont la constitution d'un partenariat mondial pour le développement, la réduction de l'extrême pauvreté et les progrès dans le sens de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes. L'accès à des informations et à des connaissances utiles, les possibilités d'exprimer librement son point de vue et ses opinions et le renforcement de la participation de toutes les couches de la société, en particulier les femmes et les jeunes, à la prise de décision en matière de programmes de développement peuvent être autant de contributions à la réalisation de ces objectifs. Les actions menées par le secteur pour soutenir les centres communautaires multimédias, les téléc centres communautaires polyvalents, la radiotélévision de service public, les bibliothèques, archives, services et réseaux d'information, ainsi que pour développer les ressources humaines et les capacités en matière d'utilisation des TIC, ont pour finalité essentielle d'améliorer l'accès à l'information et au savoir requis pour le développement. Dans le même ordre d'idées, les initiatives pour promouvoir la liberté d'expression, la démocratie et la paix et pour renforcer les capacités de communication et d'information sont conçues pour augmenter la participation sociale aux programmes de développement et pour accroître la contribution des technologies de la communication et de l'information dans les programmes de changement social, de développement et de réduction de l'extrême pauvreté.

Programme V.1 :
Promouvoir un accès équitable à l'information et au savoir,
en particulier dans le domaine public

	Fonds alloués pour 2002-2003, au titre des plans de travail \$	Dépenses effectives au 31.12.2002 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2002
Sous-programme V.1.1	1.561.399	771.638	49
Sous-programme V.1.2	3.335.057	1.276.304	38
Programme V.1	4.896.456	2.047.943	42

**V.1.1 : Formuler des principes, des politiques et des stratégies
propres à élargir l'accès à l'information et au savoir**

05111 **Axe d'action 1 :**
**Etablissement d'un cadre international propre à réduire la fracture numérique
par le biais du programme "Information pour tous"**

263. Pendant la période considérée, le Bureau du **Conseil intergouvernemental du programme Information pour tous (IFAP)** s'est réuni pour sa deuxième session (septembre 2002) en vue d'examiner, notamment, la question de la création de comités nationaux de coordination de l'IFAP, les modalités d'organisation de réunions virtuelles et les conditions d'octroi de la qualité de membre ainsi que le fonctionnement du Conseil. Celui-ci a reçu du Brésil, de l'Arabie saoudite et de la Principauté de Monaco les premiers dons à verser au Compte spécial du programme. Les activités de l'IFAP devraient contribuer à consolider la coopération internationale visant à mettre en place une société de l'information pour tous et à instituer des mesures d'élimination ou de réduction de la fracture numérique grâce à des politiques et principes promulgués par le biais du programme.

05112 **Axe d'action 2 :**
Relever les défis éthiques et sociétaux de la société de l'information

264. Dans le cadre des préparatifs du **Sommet mondial sur la société de l'information** (SMSI, décembre 2003, Genève), l'UNESCO a organisé et appuyé une série d'activités aux niveaux gouvernemental et non gouvernemental : Conférence ministérielle régionale paneuropéenne sur la société mondiale de l'information (Bucarest, Roumanie, octobre 2002) et Colloque international sur la liberté d'expression dans la société de l'information organisé à Paris par la Commission nationale française pour l'UNESCO (novembre 2002). Deux réunions régionales se sont déroulées en Amérique latine et dans les Caraïbes, l'une à Rio de Janeiro (Brésil, septembre 2002) et l'autre à Tegucigalpa (Honduras, octobre 2002), pour discuter de questions de développement des communications, telles que le soutien aux radios communautaires et centres communautaires multimédias, la liberté d'expression et la liberté de la presse et le droit à l'information. L'Organisation a également mis en place un forum de débat en ligne pour les organisations non gouvernementales et groupes de la société civile associant plus de 300 participants. Les opinions recueillies dans ce cadre seront communiquées au Secrétariat exécutif du SMSI pour être présentées aux Etats membres à la deuxième réunion du Comité préparatoire (PrepCome II) (Genève, février 2003). Un site Web "L'UNESCO et le Sommet mondial sur la société de l'information" (<http://www.unesco.org/wsis>) a été constitué en septembre, à titre de service offert à tous les membres et partenaires de l'UNESCO. En décembre 2002, l'UNESCO a fait connaître au Secrétariat exécutif des propositions et dispositions spécifiques sur des points qui, selon elle, doivent figurer

dans l'avant-projet de déclaration de principes et de plan d'action. Toutes ces activités contribuent à la formulation, eu égard à la **société de l'information d'une vision et de principes communs** qui seront examinés par le Sommet.

265. L'**Observatoire de la société de l'information** de l'UNESCO s'est élargi avec la création des services russe et espagnol et avec la collecte et la diffusion d'informations au niveau local. La base de documents et les liens se sont enrichis et le nombre d'abonnés aux lettres électroniques d'information a sensiblement augmenté. En Asie, les décideurs et chercheurs spécialisés dans les problèmes de TIC ont participé à une réunion organisée sous les auspices du Ministère indonésien de la recherche et de la technologie pour définir les besoins régionaux en matière d'information. Ils ont notamment recommandé de créer un observatoire asiatique, qui serait hébergé par l'Université de Bandung (Indonésie). Une initiative semblable est prévue pour l'Afrique en coopération avec l'Universidade Eduardo Mondlane de Maputo (Mozambique). Pour mieux comprendre **les défis et problèmes liés à la société de l'information**, l'UNESCO a appuyé des travaux de recherche sur le droit dans le cyberspace et sur les indicateurs de la société de l'information dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture, de la communication et de l'information.

05113 Axe d'action 3 :

Portails mondiaux et outils méthodologiques

266. Le succès des portails thématiques du site Web UNESCO/CI *Webworld* dans le domaine de **l'accès interactif à l'information et du partage des connaissances** a été attesté par le nombre croissant de visiteurs. Les trois portails qui ont été créés (archives, bibliothèques et "logiciels libres") proposent tout un ensemble de modalités pour les professionnels de l'information comme pour le grand public, notamment grâce à l'ajout d'un contenu multilingue en écritures non latines et au stockage en miroir du Free Software Directory en collaboration avec la Free Software Foundation (FSF). En Afrique, un portail Web pour les collèges de formation de maîtres de l'Est africain est en voie de mise au point au Learning Resource Center (LRC) du Kenya Technical Teachers College (KTTC) de Nairobi, pour mettre en commun des informations et fournir des didacticiels en ligne. La diffusion du logiciel IDAMS pour l'analyse statistique et l'extraction de données et des outils de traitement de l'information de la base de données CDS/ISIS s'est régulièrement élargie pendant la période, ce qui prouve qu'ils sont acceptés et utilisés par les institutions d'information dans le monde entier. Plusieurs séminaires de formation ont été organisés pour des distributeurs et utilisateurs de toutes les régions, l'objectif étant d'apprendre à mieux utiliser les logiciels. A sa 14^e réunion (octobre 2002), le Groupe international de conseillers techniques d'IDAMS a recommandé que l'UNESCO se lance dans un nouveau projet de développement d'IDAMS fondé sur le type des logiciels libres tout en maintenant la version actuelle du logiciel. De nombreuses institutions se sont déclarées prêtes à fournir des ressources humaines et des TIC pour le projet. Ces activités ont contribué à promouvoir la technologie CDS/ISIS et IDAMS comme logiciels libres et ont renforcé les réseaux de diffusion de ces logiciels, contribuant ainsi à améliorer l'accès à l'information.

V.1.2 : Développement de l'infrastructure et renforcement des capacités en vue d'une participation accrue à la société du savoir

05121 Axe d'action 1 :

Elargir l'accès à l'information du domaine public et mémoire du monde

267. Afin de contribuer à favoriser un plus large accès à l'information du domaine public, cinq CD-ROM de la collection Public@ d'ouvrages représentatifs d'information du domaine public et librement accessibles ont été finalisés pour distribution gratuite. Il s'agissait de trois applications de modèles informatiques pour le développement en Afrique d'un ensemble d'outils informatiques pour

les laboratoires virtuels de l'UNESCO et de la bibliothèque numérique "Construire le cyberspace", élaborée en coopération avec l'UNITAR, qui comprend un large éventail d'informations, de matériels de formation, d'outils, lois et règlements sur le cyberspace à l'intention des pays en développement. La version finale d'un CD-ROM trilingue contenant le logiciel Greenstone en code source libre a été mise au point pour constituer des bibliothèques numériques et y accéder. Un forum sur l'impact des didacticiels libres dans l'enseignement supérieur dans les pays en développement a été organisé de concert avec le secteur et une consultation des principaux éditeurs et programmeurs internationaux d'accès aux documents s'est tenu en octobre 2002 en collaboration avec le Secteur de la culture afin d'examiner l'utilité d'un cadre normalisé d'autorisation du droit d'auteur pour les publications scientifiques et techniques. Ces deux réunions ont été financées au moyen d'une donation de la William and Flora Hewlett Foundation, par l'intermédiaire de la Western Corporative for Educational Telecommunications (WCET) aux États-Unis. Un manuel de l'UNESCO donnant aux jeunes des conseils pratiques sur la création de CD-ROM multimédias et de sites Web a été lancé à l'occasion du 28e Jamboree mondial qui s'est tenu en Thaïlande en décembre 2002. Le manuel, intitulé *Memories and Marvels*, explique dans un anglais facile à comprendre les techniques permettant de créer des CD-ROM et des sites Web, ce qui le rend même accessible à des jeunes qui apprennent l'anglais en deuxième langue. Les exemples qu'il cite sont tirés du Registre de la mémoire du monde et de la Liste du patrimoine mondial afin de correspondre au thème du Jamboree "Partager notre monde, partager nos cultures".

05122**Axe d'action 2 :****Renforcement de la radiotélévision de service public**

268. Dans le cadre de l'action qu'elle mène pour **favoriser au plan international la réflexion et le débat sur le rôle de la radiotélévision de service public (PSB)** comme voie d'accès aux sociétés du savoir, l'UNESCO a fourni une assistance financière au Conseil mondial de la radiotélévision afin qu'il élabore des critères internationaux reconnus pour une radiotélévision de service public éditorialement indépendante. L'Organisation collabore avec plusieurs organisations non gouvernementales comme Viewers and Listeners Voice au Royaume-Uni et la Southern African Broadcasting Association en vue de faciliter la création de comités d'auditeurs et de téléspectateurs de la PSB. Une telle participation du public à la production des programmes et à leur radio et télédiffusion est importante pour renforcer la PSB dans des domaines ou dans des régions où le concept est fragile. Afin de contribuer à sensibiliser les décideurs à la PSB, l'UNESCO a appuyé une étude de la Commonwealth Broadcasters Association sur les meilleures pratiques de la PSB dans les débats parlementaires et pour la couverture des élections ainsi qu'une étude comparative sur les politiques audiovisuelles relatives à la PSB menée en Amérique centrale.

269. Afin d'encourager le **développement de la PSB en tant que service universel**, l'Organisation a apporté ses compétences techniques et son soutien à différents séminaires régionaux comme le séminaire sur les aspects juridiques, financiers et administratifs de la radiotélévision de service public organisé par l'Institut de l'Asie et le Pacifique pour le développement de la radiodiffusion (AIBD) qui s'est tenu à Bichkek (Kirghizistan), en juillet 2002, avec la participation d'organismes de radiotélévision de service public d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Géorgie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, d'Ouzbékistan, de Russie et du Turkménistan ; le séminaire sur la violence, les médias et la société, qui a eu lieu à Kuala Lumpur (Malaisie), en novembre 2002, également sous l'égide de l'AIBD ; un séminaire régional visant à promouvoir la PSB, organisé à San José (Costa Rica), en septembre 2002, auquel participaient des organismes de radiotélévision et des présidents d'associations nationales de radio du Costa Rica, de Panama, du Guatemala, d'El Salvador, du Honduras et du Nicaragua ; un séminaire régional sur les aspects juridiques des nouvelles technologies de radiotélévision qui s'est tenu à Managua (Nicaragua), en novembre 2002, et un forum sur la radiotélévision de service public et la diversité culturelle organisé à Delhi, Inde, en août 2002. Afin d'améliorer la **créativité dans la production audiovisuelle**, un soutien a été

apporté à Kiribati et Samoa, dans le Pacifique, en vue de la production locale de programmes destinés aux stations de radio et de télévision de service public.

05123 **Axe d'action 3 :**
Renforcer le rôle des bibliothèques et archives, des services et réseaux d'information et des centres communautaires multimédias

270. Les efforts ont été axés sur le renforcement du rôle des bibliothèques et **centres d'information en tant que points d'accès** à l'information et au savoir. En collaboration avec l'UIT et le HCR, ainsi que deux organisations partenaires nationales, l'UNESCO a lancé un projet visant à mettre sur pied un réseau de télécentres communautaires polyvalents (TCP) pour aider les réfugiés et soutenir le développement national en Tanzanie. L'Organisation est en train d'instaurer, en collaboration avec SchoolNet Africa, un apprentissage électronique communautaire à l'intention d'anciens enfants soldats africains afin de faciliter leur réinsertion dans la société. Un site Web international d'information sur les télécentres a été créé sur le site *Webworld* du Secteur de la communication et de l'information de l'UNESCO pour aider à la création de télécentres communautaires dans des pays en développement. En Amérique latine, le Réseau UNESCO de bibliothèques associées (UNAL) a essentiellement fait porter ses efforts sur l'automatisation de 17 bibliothèques en Argentine et en Uruguay et sur l'augmentation du nombre de ses membres dans la région. En Afrique, on a lancé un bulletin en ligne destiné aux bibliothèques d'Afrique de l'Ouest francophone faisant partie de l'UNAL. La première réunion du Réseau d'information pour l'Asie et le Pacifique (APIN), récemment créé, s'est tenue à Bangkok (Thaïlande), en décembre 2002. L'APIN est le fruit de la fusion de trois réseaux régionaux de l'UNESCO dans le but de favoriser l'acquisition des connaissances de base en technologies de l'information et de la communication et leur application, la création de réseaux d'information et de connaissances, le partage des ressources en information et l'utilisation de normes et de meilleures pratiques internationales dans les domaines de la communication, de l'information et de l'informatique.

05124 **Axe d'action 4 :**
Mise en valeur des ressources humaines et développement des capacités

271. Le principal objectif est l'élaboration d'un cadre d'action visant à mettre en valeur les **ressources humaines et à développer les capacités**, grâce notamment à de nouvelles modalités d'utilisation des TIC. Un module de formation multimédia sur CD-ROM relatif à la production de programmes de "radio surf" ("radio browsing") a été distribué dans le monde entier à des partenaires et institutions s'occupant de formation. A l'aide d'une vidéo en anglais, espagnol et français qui indique pas à pas la marche à suivre, les présentateurs de radio apprennent comment partager des ressources en ligne avec leurs auditeurs. Dans le cadre de l'initiative de l'UNESCO sur les Routes numériques de la soie, un atelier régional de formation à la restauration et à l'archivage culturels d'oeuvres d'art assistés par des technologies numériques de pointe (ADTACARA) s'est tenu à Bakou en octobre 2002 en présence de 25 participants venus de pays que traversent les Routes de la soie et de régions voisines. Avec le soutien de l'UNESCO, l'Académie régionale pour l'administration et la conception avancées de réseaux (RAANAD) à Kiev, l'Académie régionale pour la gouvernance de réseaux et l'administration de systèmes en ligne (RAONGSA) à Bakou et l'Université de technologie du Centre informatique du Tadjikistan - créées par l'UNESCO au titre d'un projet du PNUD - ont organisé des cours de formation pour environ 700 spécialistes des technologies de l'information d'Asie centrale et d'Europe de l'Est afin de renforcer les capacités de gestion et d'administration des systèmes de formation et de recherche en la matière.

**Programme V.2 :
Promouvoir la liberté d'expression et renforcer les capacités de communication**

	Fonds alloués pour 2002-2003, au titre des plans de travail \$	Dépenses effectives au 31.12.2002 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2002
Sous-programme V.2.1	1.311.059	667.334	51
Sous-programme V.2.2	2.643.101	1.127.424	43
Programme V.2	3.954.160	1.794.759	45

V.2.1 : Liberté d'expression, démocratie et paix

05211

**Axe d'action 1 :
Liberté d'expression, médias et démocratie**

272. Les efforts se sont concentrés sur **une meilleure sensibilisation du public à la liberté d'expression en tant que droit fondamental de l'homme et sur l'amélioration de la protection de la liberté de la presse et des droits des journalistes**. L'UNESCO a continué d'aider des organisations non gouvernementales et professionnelles de médias à l'échelon national, régional et international, ainsi que des groupes de défenseurs de la liberté de la presse comme l'Association mondiale des journaux, la Fédération internationale des journalistes, Reporters sans frontières et l'Institut international de la presse et poursuit son étroite collaboration avec eux. Un Manuel sur la sécurité est en cours de préparation à l'intention des journalistes qui travaillent et vivent dans des zones de conflit d'Amérique latine. Ce manuel, qui contient des chapitres sur la liberté d'expression, les risques encourus et les questions de sécurité, des principes directeurs internationaux et un annuaire des adresses importantes en cas d'urgence sera diffusé à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai 2003). Le guide pratique pour les journalistes qui enquêtent sur des violations de la liberté de la presse a été actualisé en anglais et français grâce à l'adjonction d'un chapitre sur les correspondants de guerre, le statut international des reporters de guerre et des questions éthiques sur le reportage en temps de guerre. Une aide a été fournie en vue de développer le réseau Echange international de la liberté d'expression (IFEX) dont la vocation est essentiellement de renforcer la protection de la liberté de la presse et les droits des journalistes. Avec le soutien de l'UNESCO, l'IFEX a créé un site Web spécialement conçu qui affiche des alertes et transmet dans le monde entier à ses membres, qu'il s'agisse de particuliers ou d'ONG, des informations validées de façon appropriée.

273. L'UNESCO a intensifié ses efforts pour promouvoir et renforcer **l'environnement démocratique des médias** en aidant les autorités nationales qui cherchent à adapter leur législation et politiques sur les médias aux normes internationalement reconnues. Des services consultatifs ont été fournis à la Bulgarie en juillet 2002, notamment lors de discussions sur la législation relative aux médias menées avec trois secteurs, le gouvernement, d'importants médias professionnels et la communauté universitaire. A l'issue de ces discussions, les autorités ont entériné plusieurs des propositions qui avaient été faites, notamment celles concernant la radiotélévision publique et l'accès à la législation sur l'information. Un soutien a également été apporté à l'ONG Article 19, à Radio Nederland et à l'IPS afin qu'ils entreprennent des études sur la législation en matière d'accès à l'information en Amérique latine. Dans les Etats arabes, un séminaire sur les médias et la bonne gouvernance a été organisé à Amman (Jordanie), en septembre 2002 en collaboration avec la Commission européenne.

05212 **Axe d'action 2 :**
Médias pour la paix et la tolérance

274. Dans le cadre des efforts visant à **rétablir ou consolider la paix** et à transmettre les valeurs de la non-violence et de la tolérance dans les médias et par leur intermédiaire, l'UNESCO a continué d'aider l'ERNO, qui assure un service d'échange de nouvelles au profit des organismes de télévision de service public de l'Europe du Sud-Est. L'ERNO fonctionne comme une structure de développement des ressources humaines et techniques visant à renforcer la paix et la démocratie dans les pays d'Europe du Sud-Est par la télévision de service public. L'UNESCO a aussi poursuivi son soutien à la production télévisuelle locale en Serbie : avec la Fondation Soros, elle a aidé un certain nombre de sociétés de production indépendantes à produire des documentaires, une série de reportages et des programmes culturels ; elle a aussi permis d'organiser un stage de formation à la réalisation de documentaires à l'Université des arts de Belgrade.

275. En ce qui concerne **le rôle des femmes dans les médias**, l'UNESCO a aidé la chaire UNESCO sur les femmes et les nouvelles technologies de communication pour la région Asie-Pacifique à Séoul (République de Corée) pour la production de reportages, la création de sites Web et la conception de contenu ; l'élaboration de manuels sur les meilleures pratiques à l'intention des professionnelles des médias et les sexes spécifiques dans l'information. La publication *Mujer y Prensa en América Latina* (Les femmes et la presse en Amérique latine), conçue en collaboration avec le Syndicat des journalistes du Brésil et qui rend compte des expériences des femmes travaillant dans les médias, vise à promouvoir et accroître l'accès et la participation des femmes aux médias à tous les niveaux. En Afrique, une aide a été apportée à l'Association kényenne des femmes dans les médias (Kenyan Women Media Association) pour développer l'utilisation des TIC dans ses activités de programme. L'UNESCO a contribué au rapport du Secrétaire général des Nations Unies intitulé "Participation et accès des femmes aux médias et aux technologies de l'information et de la communication, leur influence sur la promotion de la femme et le renforcement du pouvoir d'action des femmes et leur utilisation à cette fin" établi par la Commission de la condition de la femme des Nations Unies.

V.2.2 : Renforcer les capacités de communication

05221 **Axe d'action 1 :**
Stratégies et projets de développement de la communication et de l'information et promotion d'une production endogène

276. Au titre des efforts visant à **renforcer les capacités de communication des Etats membres, le Bureau du Programme international pour le développement de la communication (PIDC)** a décidé à sa 45e session (Paris, décembre 2002) de consacrer environ 1 million de dollars au financement de quarante projets dans des pays en développement. Le Bureau a aussi sélectionné 42 nouveaux projets qui seront examinés par le Conseil du PIDC à sa 23e session (mars 2003). En outre, dans le cadre du PIDC, un stage de formation à la production télévisuelle d'une durée de trois semaines a été organisé par la Radiodiffusion coréenne (Corean Broadcasting System) et l'Agence coréenne de coopération internationale à Séoul (République de Corée) en octobre 2002 à l'intention de 18 producteurs de télévision des pays suivants : Afghanistan, Bulgarie, Colombie, Egypte, Ethiopie, Ghana, Indonésie, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Népal, Ouzbékistan, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Sri Lanka, Tunisie et Ukraine. Par ailleurs, la Fédération de Russie a organisé un stage de formation aux nouvelles technologies des médias d'une durée de trois semaines à Moscou et à Saint-Petersbourg (décembre 2002), en partenariat avec l'Agence de presse ITARE-TASS et l'Université de Moscou, à l'intention de vingt professionnels des médias des pays suivants : Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Géorgie, Kirghizistan,

Lettonie, Lituanie, Moldova, Ouzbékistan, Tadjikistan et Ukraine. Ces stages étaient destinés à renforcer les ressources humaines des professions des médias dans les différents pays.

277. Pour améliorer la qualité de **la production télévisuelle endogène** et de la télédiffusion dans les pays en développement, a été lancé (septembre 2002) le Programme de l'UNESCO pour un contenu créatif visant à stimuler l'innovation et la créativité dans la production locale de contenu pour la télévision, la radio et les nouveaux médias. Ce programme est mis en oeuvre en liaison avec l'Alliance globale pour la diversité culturelle (grand programme IV) visant à encourager les approches plus holistiques de la question de la diversité culturelle. L'UNESCO a apporté son aide pour la production et la diffusion de contenu et la formation en la matière, notamment pour la production de programmes de télévision au Cambodge, au Mali, au Nigéria, en République démocratique du Congo et au Togo. En Asie et dans le Pacifique, l'Organisation a aidé l'Union de radiodiffusion pour l'Asie et le Pacifique (ABU) à organiser une réunion et un atelier pour l'Echange de programmes de télévision pour enfants à Kuala Lumpur (Malaisie, juillet 2002) à l'intention de participants de 21 pays de la région. L'atelier a permis l'échange de 64 programmes de télévision pour enfants entre 12 services de télédiffusion. Cette activité a contribué à améliorer la créativité et la visibilité des producteurs de programmes de télévision pour enfants de la région, ainsi qu'à accroître la coopération et l'échange de programmes.

278. De la même façon, en Amérique latine et dans les Caraïbes, l'UNESCO a aidé à organiser un atelier destiné à promouvoir la production de programmes pour enfants grâce aux techniques d'animation numériques ainsi qu'un atelier de rédaction de scénarios à l'intention des femmes. Cette dernière activité a donné une idée plus claire de la production des programmes de télévision de qualité dans la région et a abouti à l'élaboration de nouvelles normes applicables aux programmes pour enfants. En Europe, l'Organisation a facilité la participation de producteurs de plusieurs pays (Fédération de Russie, Bélarus, Géorgie, Arménie, Kazakhstan, Lituanie, Lettonie, Moldova, Tadjikistan, Estonie et Ukraine) à l'atelier régional organisé par International Public Television (INPUT) à Moscou (décembre 2002), auquel ont participé 75 producteurs de la région. L'atelier et la conférence ont permis aux professionnels de l'audiovisuel d'échanger des idées et des données d'expérience.

05222**Axe d'action 2 :****Améliorer la formation professionnelle dans le domaine des technologies de la communication et de l'information**

279. L'UNESCO a contribué à **améliorer la formation professionnelle à la communication et à l'information** en contribuant à plusieurs activités de formation dans différentes régions. Il s'agit notamment d'un atelier de formation organisé par le Centre d'information des médias de Tachkent (Ouzbékistan, octobre 2002) à l'intention de 24 journalistes de la rédaction de la presse écrite pour la collecte des nouvelles et de l'information à partir de ressources en ligne afin d'améliorer la qualité de production des médias ; un atelier organisé par l'AMIC (Asian Media Information and Communication Center) à Chennai (Inde, octobre 2002) pour former des journalistes de petits journaux en langues anglaises et locales à l'utilisation des TIC pour améliorer la qualité et la diversité des reportages, qui a été suivi par 37 participants de 19 journaux locaux ; à Erevan (Arménie, septembre 2002) un stage de formation à l'intention des journalistes, sur les dispositions juridiques et les règles déontologiques des médias, la gestion et la commercialisation dans les entreprises de médias, la conception et la mise en page des médias imprimés, ainsi que l'utilisation et l'incidence des TIC ; et un atelier organisé à Alger (décembre 2002) par Algérie Presse Service à l'intention de documentalistes des cinq agences de presse du Maghreb (Agence mauritanienne d'information, Maghreb Arabe Presse, Algérie Presse Service, Tunis Afrique Presse et Jamahiriya News Agency) pour les former à l'utilisation des TIC dans les services de documentation des agences de presse.

280. Au titre du **programme INFOJEUNESSE**, les besoins éducatifs des jeunes du Malawi, de la Zambie et du Zimbabwe ont fait l'objet d'une enquête en vue d'aider à concevoir un module d'informatique et de télématique pour dispenser aux jeunes une formation non formelle à l'utilisation des médias électroniques. Les systèmes existants d'information et de communication pour l'échange d'informations et de données d'expérience concernant les jeunes ont été développés par un soutien apporté aux initiatives en faveur de l'autonomisation des jeunes grâce à la formation aux TIC et l'élargissement de l'accès à l'information, en Arménie, au Brésil et à Cuba. L'UNESCO a également soutenu les activités d'information et de formation à l'intention des jeunes défavorisés pour mieux leur faire comprendre les problèmes du VIH/sida en Amérique latine et dans les Caraïbes. En vue de sensibiliser davantage à l'importance d'une **culture de la maintenance**, l'UNESCO a aidé l'ABU à organiser un atelier de maintenance technique à l'intention des techniciens de la radiodiffusion en République démocratique populaire lao (novembre 2002), qui a été suivi par 20 techniciens des stations de radiodiffusion des provinces, ainsi que le Centre africain de perfectionnement des journalistes et communicateurs de Tunis à organiser un séminaire de formation à l'intention de journalistes, coordonnateurs et techniciens des journaux télévisés des cinq pays du Maghreb, sur le thème "Système électronique de gestion des actualités" (novembre 2002).

INSTITUT DE STATISTIQUE DE L'UNESCO (ISU)

06004 Améliorer la base de données statistiques internationale de l'UNESCO

281. Dans le but général de permettre à l'ISU d'accélérer la fourniture des données, le traitement des données relatives à l'éducation pour l'année scolaire 1999-2000 a été achevé. Les données en question ont été fournies à une vaste gamme d'utilisateurs. Elles constituent la base du Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2002 et ont été intégrées au processus de suivi des Objectifs de développement pour le Millénaire. En même temps, des données concernant l'année scolaire 2000-2001 ont été collectées et seront publiées au début 2003.

282. Une troisième série de 12 ateliers rassemblant plus de 200 experts des statistiques de l'éducation provenant de ministères de l'éducation du monde entier a commencé en mars 2002. Financés par l'ISU et organisés en coopération avec des partenaires locaux, les ateliers jouent un rôle essentiel dans la collecte de statistiques mondiales visant à faire le point de la situation de l'éducation dans le monde, notamment des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'Education pour tous. En 2002, il s'agissait d'évaluer la qualité des données et des indicateurs fournis par les pays pour les premières enquêtes de l'ISU et de créer ou de renforcer, avec le concours de statisticiens nationaux, les capacités nécessaires à l'élaboration et à l'amélioration des données nationales essentielles. Ces ateliers, auxquels participent des statisticiens et des planificateurs des ministères de l'éducation du monde entier, ont pour objectif général d'améliorer la qualité, l'actualité et la comparabilité internationale des statistiques de l'éducation. Chaque atelier a consacré une journée à la planification du suivi de l'Education pour tous (EPT). Ces instances se sont en outre avérées un excellent moyen de discuter des préoccupations régionales et de travailler ensemble à la production de publications régionales.

283. En 2002, l'ISU a fait de gros efforts pour reconstruire ses réseaux dans les Etats membres et forger de nouveaux contacts et de nouveaux partenariats. Grâce à son implantation en Amérique du Nord, il lui a été plus facile de mettre en place des partenariats étroits avec Statistique Canada, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) (qui a annoncé l'octroi d'un soutien important à l'ISU en novembre 2002) et le Ministère de l'éducation des Etats-Unis. Dans ce contexte, l'ISU appuie le projet UBASE (Education de base universelle), auquel travaillent l'Université Harvard et American Academy of Arts and Sciences.

284. La coordination de l'action avec la Banque mondiale et avec différents organismes des Nations Unies à New York s'est considérablement renforcée. Un dialogue continu s'est instauré sur les forces relatives des études et des données administratives concernant l'éducation, ainsi que sur l'élaboration d'un indicateur EPT portant sur l'achèvement des études primaires. La Banque mondiale a apporté un concours financier à un programme de travail, qui comprend les indicateurs de l'éducation dans le monde. L'ISU a joué un rôle de plus en plus actif dans le projet sur les Indicateurs de l'éducation dans le monde (IEM) mis en oeuvre conjointement avec l'OCDE, qui a amélioré la qualité des données financières et la compréhension des mécanismes de financement de l'éducation. Entre autres activités, l'Institut collecte des informations sur les objectifs prioritaires et la collecte de données à l'école dans les 20 pays participant au projet. L'ISU a accueilli une réunion des coordonnateurs nationaux du projet à Montréal à la fin septembre afin de parvenir à un consensus sur les questions à traiter, et les méthodes à utiliser, dans une étude comparative des écoles qui sera réalisée prochainement.

06005 Mettre au point de nouveaux concepts, méthodes et normes statistiques

285. En collaboration avec l'IUE et le Secteur de l'éducation ainsi qu'avec le groupe de l'éducation des adultes et de l'éducation non formelle de la Banque mondiale, l'ISU a commencé à élaborer une méthodologie solide et facilement utilisable pour **l'évaluation de l'alphabétisation** et à instaurer des pratiques optimales pour améliorer la qualité de l'information sur l'alphabétisation. En 2003, une grande priorité de l'ISU sera d'identifier des sources de financement pour l'élaboration et la mise à l'essai d'une méthodologie adaptable susceptible d'être appliquée à faible coût dans les pays moins développés.

286. Pour fournir les informations voulues sur les activités éducatives qui sont organisées en dehors du système scolaire traditionnel, l'ISU procède actuellement, en coopération avec la Division de l'éducation de base, le Centre culturel Asie-Pacifique pour l'UNESCO (ACCU) du Japon et certains Etats membres au lancement de projets pilotes concernant l'établissement de systèmes d'information sur la gestion de **l'éducation non formelle** et a mis à l'essai sur le terrain des concepts, méthodologies et applications de logiciels pour la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de l'information relative à l'éducation non formelle. Des projets pilotes sont en cours d'exécution en Tanzanie, au Cambodge et en Inde. Pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de l'Education pour tous (EPT) qui consiste à "développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés", l'Institut collabore à l'élaboration et à l'expérimentation sur le terrain d'approches et de méthodologies novatrices pour la collecte de données relatives à **la protection et à l'éducation de la petite enfance**, ainsi qu'à la production d'indicateurs utiles à la prise de décision. Cinq pays (Cambodge, Viet Nam, Kazakhstan, Kirghizistan et Tadjikistan) ont accepté de mettre en oeuvre des projets pilotes visant à rassembler des données sur différents aspects de l'éducation et de la protection de la petite enfance.

287. Une étude est en cours dans le but d'élaborer des indicateurs comparables relatifs aux **enseignants et au corps enseignant** et d'améliorer les indicateurs comparables qui portent sur la formation et les qualifications des enseignants. Il s'agit d'évaluer le nombre d'enseignants qualifiés nécessaires pour atteindre les objectifs de développement qui concernent les effectifs de l'enseignement primaire et pour élargir les possibilités d'apprentissage au niveau secondaire, ainsi que d'analyser les problèmes de politique et les innovations liés à l'affectation des enseignants. Une base de données comparative, en cours d'établissement, permet de se faire une idée des normes nationales en matière de formation et de qualifications et des caractéristiques générales du corps enseignant au niveau national, sur la base des réponses données à une enquête "rapide" de l'ISU. Les premiers résultats ont été diffusés dans des comptes rendus de recherche à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants le 5 octobre 2002.

288. Le programme actuel de **statistiques relatives à la culture** porte sur les secteurs de la production du livre, des bibliothèques, des musées, de la presse, du film et du cinéma. En collaboration avec le Secteur de la culture, l'Institut procède à un inventaire et à une évaluation d'ensemble du programme, notamment au moyen d'une consultation mondiale, qui serviront de base à un nouveau programme pour 2003-2004. En octobre 2002, l'ISU a organisé un colloque de trois jours conjointement avec l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, dont les résultats constituent une contribution importante à l'élaboration du programme. Ce colloque avait pour objectif d'identifier des politiques culturelles, qui pourraient reposer sur des données transnationales pertinentes, afin d'aider à définir des domaines prioritaires pour le programme de statistiques relatives à la culture mis en oeuvre par l'Institut. Plus de 60 chercheurs et décideurs du monde universitaire, d'organisations internationales et d'institutions nationales ont fait des exposés sur différents aspects de la politique culturelle et donné leur avis sur ce que la collecte des données pourrait être à l'avenir.

289. L'ISU conduit également une étude de base sur les **statistiques de la communication** en examinant les indicateurs existants et en réfléchissant à la mise au point de nouveaux indicateurs. Il collabore avec l'ACDI, l'ORBICOM et d'autres groupes participant au Projet d'indicateurs relatifs à la fracture numérique en vue de proposer un cadre et de définir un ensemble d'indicateurs généraux et complets ayant pour objectif de mesurer cette fracture. Avec le Secteur de la communication et de l'information, l'Institut participe à la préparation du Sommet mondial sur la société de l'information (décembre 2003) ainsi qu'à des recherches concernant l'utilisation des langues sur l'Internet dans le cadre du projet [B@bel](#).

290. L'ISU a entrepris d'examiner les **statistiques et indicateurs de la science et de la technologie**, en coopération étroite avec la Division de l'analyse et des politiques scientifiques de l'UNESCO et le Bureau régional pour la science et la technologie en Amérique latine et dans les Caraïbes. Une réunion de spécialistes des statistiques de la science et de la technologie a eu lieu à Montréal en avril 2002 en vue d'examiner les faits nouveaux qui se produisent dans le monde en matière de science et de technologie et les éventuels moyens statistiques nécessaires pour mesurer ces changements. La réunion, qui rassemblait aussi des partenaires internationaux comme l'OCDE et EUROSTAT, a été organisée en collaboration avec l'Observatoire de la science et de la technologie de l'Université du Québec à Montréal. Elle a élaboré et affiné les outils méthodologiques d'une consultation entre décideurs et chercheurs, qui sera la base d'une stratégie de collecte de données scientifiques.

06006 Renforcer les capacités statistiques

291. L'Institut a continué à organiser 12 ateliers régionaux annuels afin de débattre des questions qui préoccupent grandement les statisticiens et les ministères de l'éducation et de problèmes communs liés aux données internationales relatives à l'éducation. Ces ateliers ont permis d'établir des liens étroits entre les Etats membres et le nouveau personnel de l'Institut à Montréal, et ils jouent un rôle important dans le renforcement des capacités statistiques.

292. L'ISU appuie aussi des programmes sous-régionaux dans les Etats arabes et en Amérique latine et dans les Caraïbes afin de mettre au point des indicateurs de l'éducation et de les intégrer aux systèmes d'information sur la gestion de l'éducation. Des services consultatifs techniques sont fournis directement au Nigéria dans le cadre de l'enquête 2002 sur l'éducation et de la modernisation de la Banque de données de l'éducation. L'ISU se tient au courant de l'évolution de l'initiative PARIS21 (Partenariats statistiques pour le 21e siècle) et la Directrice de l'Institut est membre du Comité directeur du Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale pour le renforcement des capacités statistiques.

293. Le Comité directeur de l'ADEA s'est réuni en mars et a approuvé le programme de travail du projet SISED pour les trois prochaines années ; le futur de SISED a fait l'objet d'un examen plus approfondi lors de la réunion du groupe de travail sur les statistiques de l'éducation qui a eu lieu en décembre. En 2002, le SISED a organisé plusieurs ateliers sur le renforcement des capacités. Un nouveau module est en cours d'élaboration afin d'aider les statisticiens nationaux à travailler avec les organes de presse, et le groupe de travail sur l'éducation non formelle a accompli des progrès sensibles. Le Bureau de Dakar a obtenu d'excellents résultats avec son module TI au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Mali, et il travaille actuellement à l'élaboration d'un projet élargi de cartes scolaires au moyen du SIG. S'appuyant sur la réussite du SISED en matière de renforcement des capacités statistiques en Afrique, un programme analogue est actuellement mis en place par le Bureau régional de Bangkok. Enfin, l'Institut a obtenu des fonds de la Banque mondiale aux fins du renforcement des capacités des Bureaux régionaux de l'UNESCO au Chili et à Beyrouth. L'ISU coopère avec le projet du Sommet des Amériques relatif aux indicateurs (PRIE) et avec les bureaux de l'UNESCO au Chili et en Jamaïque pour renforcer les capacités statistiques dans les pays de la région.

294. A ce jour, le programme de renforcement des capacités a permis d'envoyer des experts internationaux dans plusieurs pays des Caraïbes dans le but d'aider les statisticiens locaux à évaluer les sources de données, de donner des conseils sur l'utilisation des statistiques et des indicateurs pour répondre aux besoins nationaux et internationaux en matière d'information et d'identifier les données qui faisaient défaut ainsi que de formuler des plans pour remédier à ces lacunes. Un module de formation destiné aux statisticiens régionaux a été mis en place pour qu'à l'avenir les besoins d'assistance technique dans le domaine des statistiques de l'éducation puissent être satisfaits au sein de la région.

06007 Développer l'analyse statistique et la diffusion de données utiles pour la formulation des politiques

295. Dans le cadre de la coopération suivie avec l'USAID, l'UNICEF et le FASAF (Réseau de recherche sur la famille et la scolarité en Afrique), la version anglaise d'un Guide to the analysis of education data from demographic censuses and surveys (Guide de l'analyse des données de l'éducation tirées des recensements et des enquêtes démographiques) a été établie et sera diffusée largement. Avec des partenaires tels que USAID/MacroInternational, l'UNICEF et la Banque mondiale, l'ISU encourage activement l'utilisation d'indicateurs de l'éducation de meilleure qualité provenant d'enquêtes sur les ménages. Les documents de travail correspondants seront publiés sous peu. Le troisième rapport commun ISU/OCDE sur les indicateurs de l'éducation dans le monde (IEM) a également été établi ; il contient des indicateurs comparatifs et rend compte des politiques nationales en matière de capital humain et de croissance économique, ainsi que des rôles des secteurs public et privé dans la fourniture des services éducatifs.

296. L'Observatoire de l'EPT créé au sein de l'Institut a préparé six rapports sur les progrès accomplis au niveau national dans la réalisation des objectifs de l'Education pour tous, et il les a présentés aux fins du Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2002. Des matériels à ce sujet ont été reçus des bureaux régionaux de l'UNESCO et de ses instituts, d'ONG, de l'UNICEF, de la Banque mondiale et d'autres partenaires. Les rapports contenaient des propositions concernant les besoins futurs liés au suivi de l'EPT qui allaient dans le sens des propositions initiales publiées en avril 2002. Un rapport régional sur les statistiques de l'éducation dans la région arabe a été rédigé aux fins de publication au début 2003.

PROJETS RELATIFS AUX THEMES TRANSVERSAUX

(i) L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté

	Fonds alloués pour 2002-2003, au titre des plans de travail \$	Dépenses effectives au 31.12.2002 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2002
Total, Elimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	6.389.750	1.760.783	27,6

01411 *Enseignement scientifique, technique et professionnel destiné aux filles : les établissements scolaires, catalyseurs locaux de l'autonomisation des filles et de la réduction de la pauvreté*

297. Ce projet vise à autonomiser les filles pauvres et marginalisées en les aidant à acquérir les connaissances et compétences scientifiques et technologiques appropriées pour leur permettre de satisfaire leurs besoins fondamentaux, d'accéder à un plus grand nombre d'emplois et, enfin, d'accroître leur niveau de vie et leur position dans la société. Des activités de formation pilotes à l'intention des filles pauvres sont conduites dans le cadre de six sites de projets répartis sur trois pays d'Asie (Népal, Cambodge et Indonésie) et minutieusement planifiés grâce à une évaluation des besoins faisant intervenir les communautés et les autres parties prenantes. On étudie la façon de relier les systèmes d'enseignement formel et non formel afin de répondre aux besoins du groupe cible. Les activités pilotes doivent être suivies et évaluées afin de pouvoir formuler des recommandations de principe sur les moyens permettant de mieux promouvoir l'accès des filles défavorisées à ces possibilités d'apprentissage et de développer leur potentiel.

01412 *Rompre le cercle vicieux de la pauvreté des femmes : autonomiser les adolescentes pour qu'elles soient des agents de transformation sociale en Asie du Sud*

298. Le projet a été conduit selon le cadre adopté et le calendrier fixé lors de l'Atelier réuni à Jaipur, en avril 2002, pour planifier le projet et peaufiner le programme. En conséquence, entre juillet et septembre 2002, les activités éducatives qui sont obligatoires pour les adolescentes participant au projet ont été lancées par les partenaires nationaux et locaux des quatre pays sélectionnés pour mettre en oeuvre les initiatives pilotes, à savoir le Bangladesh, l'Inde, le Népal et le Pakistan. Le suivi et l'évaluation des activités du projet ont été conçus en collaboration avec des ONG locales au service des jeunes afin de veiller à ce que les progrès soient perçus "du point de vue des filles". Ces ONG s'emploient actuellement à fixer des indicateurs pour évaluer le "processus d'autonomisation" des adolescentes et à déterminer une méthodologie permettant d'évaluer l'impact du projet sur la communauté. Une fondation belge (Stichting Gilles) a fait un don de 100.000 dollars pour financer des activités liées à l'éducation et au microfinancement (sur cette somme, un montant de 25.000 dollars est déjà parvenu aux destinataires et 75.000 dollars sont escomptés en 2003).

02411 *Les savoirs locaux et autochtones (LINKS) dans une société mondialisée*

299. Le projet LINKS vise à promouvoir les connaissances et les visions du monde locales en vue de façonner et d'atteindre les objectifs d'élimination de la pauvreté et de durabilité de l'environnement définis dans la Déclaration du Millénaire. Afin de sensibiliser l'opinion sur ces questions, le projet a organisé, avec le concours de la Fondation Tebtebba et du Conseil

international pour la science (CIUS), une manifestation à l'occasion du SMDD (Johannesburg) sur "Les liens entre les savoirs traditionnels et scientifiques au service du développement durable". A cette occasion, la brochure LINKS a été largement distribuée et un site Web a été lancé www.unesco.org/links. Soucieux de catalyser la réflexion critique et le dialogue, le SMDD s'est aussi prêté au lancement du rapport UNESCO-CIUS consacré à "La science, les savoirs traditionnels et le développement durable". En outre, un numéro spécial portant sur "Les savoirs autochtones" a été publié en français et en anglais dans la Revue internationale des sciences sociales (ISSJ, volume 173).

300. LINKS a aussi contribué au Forum asiatique sur la société civile (Bangkok, Thaïlande) consacré aux *Partenariats ONU/ONG pour une gouvernance démocratique*, où une attention particulière a été accordée au thème de la diversité culturelle et de la biodiversité. Des travaux sur le terrain ont été entrepris concernant les femmes des villages pauvres de Song Hong Delta (Viet Nam), en collaboration avec le Centre national vietnamien pour les sciences sociales et humaines et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS, France). Un premier rapport relatif aux savoirs autochtones et au renforcement des modes de vie tributaires des ressources locales sur le site des volcans du Kamtchatka (Russie) - qui sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial - pose les fondements d'une intervention approfondie sur le terrain impliquant les communautés évèn et koryak, l'Institut Max Planck (Allemagne), l'Institut de protection de l'environnement du Kamtchatka (Russie) et le PNUD-FEM. Dans le but d'intensifier la transmission des savoirs locaux et autochtones auprès des jeunes dans les petits Etats insulaires en développement du Pacifique, l'élaboration d'un CD-ROM sur les savoirs traditionnels en matière de navigation dans le Pacifique se poursuit. Pour le compléter, un film documentaire sur les traditions de navigation en vigueur dans le Satawal (Etats fédérés de Micronésie) est en préparation avec le concours du CNRS. De même, un documentaire est en cours de réalisation sur les connaissances des femmes inuites de l'Arctique canadien en matière de confection de vêtements en peau d'oiseau.

02412

Lutte contre les catastrophes naturelles en Asie et dans les Caraïbes

301. La phase initiale du projet consiste à élaborer des stratégies d'atténuation des risques dans certaines régions et dans certains systèmes urbains d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes. L'étude des contributions théoriques, méthodologiques et pratiques à l'atténuation des risques urbains en Asie et aux Amériques a mis en évidence un point de départ très riche au sein des villes, des nations et des régions de ces deux vastes zones géographiques. Il semble y avoir un gros potentiel pour les échanges "horizontaux" de méthodes, données et pratiques directement entre les villes, dont certaines existent déjà à titre de modèle.

302. La participation des Bureaux de Montevideo et de Kingston au début de la phase de lancement du projet a facilité la conception d'activités en Amérique latine et dans les Caraïbes. Deux activités sont envisagées, l'une sur la sensibilisation de la communauté aux catastrophes et aux risques naturels, qui devrait avoir lieu dans les Caraïbes (en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Kingston) et l'autre sur l'évaluation des risques de glissement de terrain dans les Andes (sous la direction des autorités péruviennes).

303. Un partenariat entre l'UNESCO et les services des relevés géologiques d'Equateur et du Pérou a été évoqué en vue d'élaborer une zonation des risques afin d'améliorer la planification de l'utilisation du sol dans les bassins d'Alamor et de Quiroz, respectivement. En outre, un partenariat avec l'Initiative séismes et mégapoles (EMI) a été instauré en vue de définir la partie du projet englobant certaines régions d'Asie avec la participation de l'ICIMOD (centre basé au Népal) et le Centre asiatique de prévention des catastrophes implanté en Thaïlande.

02414 *Extraction minière et développement durable
en Amérique latine*

304. Ce projet est actuellement en cours d'élaboration suite à une réunion de travail tenue en avril 2002 avec le concours de spécialistes (mineurs, représentants d'universités, d'ONG, d'instituts de coopération technique aux plans national et international) originaires de Bolivie, du Brésil, de Colombie, du Chili, d'Equateur, des Etats-Unis, du Pérou, de République dominicaine, d'Uruguay et du Venezuela.

305. La réunion devait déboucher sur une vision stratégique décennale de l'extraction minière à petite échelle en Amérique latine (activité officielle, organisée et lucrative basée sur une technologie efficace, socialement et écologiquement responsable). Les thèmes et les lignes d'action prioritaires pour l'extraction minière à petite échelle en Amérique latine (MPE) (viabilité, durabilité et productivité ; production d'informations et amélioration de l'accès à l'information ; bonne gestion et sécurité du travail ; valeur ajoutée et diversification de l'économie locale ...). Le Bureau de l'UNESCO à Montevideo aide les gouvernements à concevoir leurs politiques et leur législation dans ce domaine en vue de protéger les droits des mineurs.

02415 *Alliance UNISOL-TAPE
contre la pauvreté*

306. Le cadre général du projet UNISOL-TAPE vise à promouvoir la technologie au service de l'élimination de la pauvreté et du développement durable, avec des composantes programmatiques interdisciplinaires dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO, et des dimensions géographiques et sociales spécifiques en rapport avec certaines régions et certains problèmes. Parmi les activités récentes figure la tenue à l'UNESCO (Paris), en mai 2002, d'un "Atelier d'experts : Ingénierie et technologie au service de l'élimination de la pauvreté". Le projet TAPE a été présenté comme une initiative de l'UNESCO à la session du Forum sur la science, la technologie et l'innovation au service du développement durable ayant pour thème "L'ingénierie et les innovations technologiques au service du développement durable" dans le cadre du Sommet mondial pour le développement durable, tenu à Johannesburg, le 28 août 2002.

307. Les activités ci-après sont dans une phase de mise en place ou de planification :

- coopération et appui à l'organisation d'un "Atelier régional sur les technologies et l'élimination de la pauvreté", prévu à Accra, Ghana, les 25 et 26 février 2003, organisé par le Réseau africain d'études d'orientation technologique (ATPS), en liaison avec les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) ;
- un Forum international sur "L'ingénierie et les technologies au service de l'élimination de la pauvreté", initialement prévu pour 2002, mais qui se tiendra les 12 et 13 mai 2003 à Londres, à l'Institution of Civil Engineers ;
- un projet portant sur "Les réseaux de connaissances technologiques au service des pauvres" - "TecKnowNet", est en cours d'élaboration avec l'Intermediate Technology Development Group (ITDG) au Royaume-Uni et ses homologues aux Etats-Unis, en France, en Allemagne et en Suisse. Une réunion de planification s'est tenue en novembre 2002 afin d'évoquer des études de cas et des activités pilotes pour la constitution d'un réseau de connaissances en Afrique (y compris le Kenya et l'Ouganda) et éventuellement au Népal ;

- la production d'une mallette comprenant des matériels d'information, d'apprentissage et d'enseignement sur "L'ingénierie et les technologies applicables aux cas d'urgence, au secours aux sinistrés et à la reconstruction".

03411 *Éliminer la pauvreté par l'insertion sociale des jeunes marginalisés sans abri en milieu urbain dans la Communauté d'Etats indépendants*

308. En vue de mieux sensibiliser l'opinion publique à la situation des enfants et des jeunes négligés ou vivant dans les rues en République kirghize et de mobiliser les efforts du gouvernement, de la société civile et des donateurs, l'UNESCO a apporté son appui à la Conférence scientifique et pratique sur "Les problèmes des enfants et des jeunes négligés et sans abri et les moyens de les résoudre", organisée par la Commission nationale pour l'UNESCO de la République kirghize, qui a été désignée comme point focal national du projet.

309. Afin de diffuser les résultats de cette conférence et des informations sur le projet, la Commission nationale a lancé une campagne d'information dans les médias ; en particulier, elle a organisé deux conférences de presse, encouragé la publication d'une série d'articles dans les journaux, participé à plusieurs entretiens télévisés, ainsi qu'à une table ronde spéciale télévisée réunissant les principaux responsables gouvernementaux et non gouvernementaux et des enfants et des jeunes de centres de réadaptation sociale. D'autres activités ont été entreprises pour aider les décideurs à trouver des solutions durables aux problèmes des jeunes, mettre en commun les meilleures pratiques et mobiliser les ONG.

03412 *Campagne de mobilisation pour l'élimination de la pauvreté*

310. Trois séminaires ont été organisés (ou coorganisés) en 2002 : (i) "La pauvreté comme violation des droits de l'homme : risques et possibilités", 24 juin 2002, à Paris, avec trois professeurs de philosophie et de législation des droits de l'homme de l'Université Columbia, de l'Université d'Essex et de la London School of Economics ; (ii) une session de réflexion intensive ("brain-storming") avec le Rapporteur spécial auprès des Nations Unies sur le droit au logement, avec la participation du Haut Commissariat aux droits de l'homme et de l'International Institute on Anti-Poverty (Etats-Unis d'Amérique) ; et (iii) une conférence sur "La pauvreté et les droits de l'homme", en coopération avec la Fédération internationale des sociétés de philosophie. Cinq philosophes des Etats-Unis d'Amérique, de Finlande, de Turquie, de France et d'Allemagne ont participé à cette manifestation qui a eu lieu le 21 novembre 2002.

311. Les partenaires suivants ont participé activement au développement du projet : la Fédération internationale des sociétés de philosophie (FISP), l'Association philosophique de Turquie, le Department of Philosophy de l'Université d'Aberdeen, le Department of Philosophy de l'Université Columbia, le Yale Institute for Public Policy and Law, le Department of Law de la London School of Economics, l'Institute for Applied Philosophy and Ethics de l'Université Charles Stuart en Australie.

03413 *Briser le cercle de la pauvreté chez les jeunes marginalisés*

312. Les commissions nationales pour l'UNESCO des pays concernés par le projet - Dominique, Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis et Saint-Vincent-et-les Grenadines - ont fait preuve de beaucoup de coopération. Elles ont été contactées au début d'octobre 2002 et des copies de la Lettre d'accord signée avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), de l'OEA, ont été

envoyées à toutes ainsi qu'aux délégations permanentes. Certaines des commissions nationales ont aussi signé la Lettre d'accord entre l'UNESCO et l'IICA.

313. En novembre 2002, et conformément à la Lettre d'accord signée avec l'IICA, des réunions ont été organisées entre les commissions nationales et l'IICA en vue d'élaborer dans chaque pays le volet du projet "renforcement des capacités", et encourager la collaboration et d'améliorer la pertinence du projet ainsi que l'adhésion à celui-ci. Les rapports reçus des secrétaires généraux ont été positifs. Leur collaboration au projet devrait continuer, s'agissant notamment du choix des participants au projet et de l'établissement au niveau national d'"agences d'exécution du projet" qui aideront à sa coordination. On s'attend aussi à ce que des ministres comme ceux de l'éducation, de l'agriculture et des affaires communautaires et de la jeunesse, ainsi que des ONG travaillant avec les jeunes, participent à ce mécanisme de coordination. Les commissions nationales ont prospecté activement les candidatures pour la réalisation des travaux de recherche et ont soumis les curriculum vitae de candidats possibles.

03415 *Contribution à l'élimination de la pauvreté et au renforcement de la sécurité humaine au Burkina Faso, au Mali et au Niger*

314. Sur la base des objectifs définis dans la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO relatifs à l'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté (31 C/4 - par. 178-201), le projet a été lancé lors d'une réunion qui s'est tenue au Siège de l'UNESCO, un ouvrage intitulé "*La pauvreté, une fatalité ? Promouvoir l'autonomie et la sécurité humaine des groupes défavorisés - Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger*" a été préparé par l'UNESCO en collaboration avec Futurs Africains (AFCEN/PNUD). Le livre rassemble quatre études de cas effectuées dans les pays de l'Afrique subsaharienne susmentionnés ainsi que les recommandations faites lors d'un atelier de validation auquel ont notamment participé, à côté des auteurs, des délégués permanents des pays concernés et plusieurs experts d'organisations internationales. Le livre, qui a été largement diffusé auprès des Etats membres, des institutions de recherche et de formation et des ONG des pays concernés, fournit une analyse critique des cadres d'action de la lutte contre la pauvreté et souligne l'importance de définir le rôle de l'ensemble des acteurs aujourd'hui concernés, à commencer par les populations les plus défavorisées elles-mêmes. La publication servira de guide pour l'organisation d'ateliers nationaux (Burkina Faso, Mali et Niger) visant à identifier les sites pour chaque pays ainsi que les populations cibles et leurs besoins, préparer un agenda pour chaque projet et identifier des indicateurs permettant leur évaluation.

315. Les délégations permanentes auprès de l'UNESCO ainsi que les commissions nationales pour l'UNESCO des pays concernés sont étroitement associées à la conception et la mise en oeuvre des projets. Sur le terrain, les principaux partenaires sont : Futurs Africains (AFCEN/PNUD) de la Côte d'Ivoire ; les consultants nationaux (Bénin, Burkina Faso, Mali et Niger) ; ainsi que les ONG locales identifiées par ces consultants.

03416 *Réduction de la pauvreté en milieu urbain chez les jeunes migrants en Asie de l'Est : Chine, République démocratique populaire lao, Cambodge*

316. Durant l'exécution du projet (juin 2002 - décembre 2002), un certain nombre d'ateliers et de réunions ont été organisés, non seulement entre représentants des sites pilotes de Chine, du Laos et du Cambodge, mais aussi entre membres de l'équipe du Siège afin de renforcer la coopération intersectorielle. Le plan de travail (août 2002 - décembre 2003) pour chaque site pilote des trois pays a été adopté. A présent, on compte huit sites pilotes en Chine, deux au Cambodge et seulement un au Laos. Les activités exécutées portent sur les aptitudes nécessaires à la vie quotidienne, la prévention sanitaire, les droits juridiques et humains, l'éducation, ainsi que la formation professionnelle et les activités socioculturelles. Elles s'adressent spécialement aux jeunes migrants

vulnérables et, en particulier, aux femmes. Elles visent à réduire la pauvreté en fournissant des services de soutien et de formation aux jeunes migrants, à accroître la mobilisation au sujet des questions de migration et, par-dessus tout, à apporter un appui pour la conception des politiques.

317. Pendant le reste de l'exercice 2002-2003, il est prévu de continuer à exécuter le projet, d'analyser les résultats des rapports d'activité sur la phase I, d'organiser le deuxième atelier stratégique sous-régional à Phnom Penh et une session spéciale sur le thème "Pauvreté urbaine et migrations rurales-urbaines en Chine" pendant le 36e Congrès mondial de l'Institut international de sociologie à Beijing. En outre, une conférence nationale se tiendra dans chaque pays en vue de formuler des recommandations à l'intention des décideurs politiques.

03417 *Renforcer les capacités d'action contre la pauvreté*

318. Trois sessions consacrées à l'examen des projets ont eu lieu avec les responsables des projets et leur équipe en mars, mai et octobre 2002. L'objectif de la première était d'encourager les équipes à axer leurs projets sur le concept de pauvreté en tant que déni des droits de l'homme, afin de doter les projets relatifs à la pauvreté d'un cadre commun et cohérent. La deuxième session visait à aider les équipes à reformuler les résultats attendus. Le but de la troisième session, tenue avec l'aide d'un consultant extérieur, était d'entreprendre un réexamen du programme contre la pauvreté.

319. Un consultant en droits de l'homme a été recruté à l'Université d'Oxford pour aider les responsables des équipes à élaborer la dimension "droits de l'homme" de leurs projets relatifs à la pauvreté. Anne-Marie Lizin, sénateur de la ville belge de Huy, expert indépendant sur la pauvreté auprès de la Commission des droits de l'homme, a donné à l'UNESCO une conférence destinée aux équipes des projets et suivie d'une session de questions-réponses. Un site Web consacré à la pauvreté et lié au site Web de SHS a été élaboré. Un projet de document stratégique sur la pauvreté en tant que déni des droits de l'homme a été préparé et une liste de cours de formation à la conception de projets contre la pauvreté a été établie et envoyée à tous les responsables d'équipes. L'Active Learning Center de l'Université de Glasgow a accepté une invitation à venir donner à l'UNESCO deux cours de formation aux chefs d'équipes. Le premier cours porte sur le thème "*Mobilisation et lobbying : égalité, équité et élimination de la pauvreté*"; le second sur "*S'attaquer à la pauvreté : rôle de droits de l'homme et bonne gouvernance*". Ces deux cours seront donnés dans le courant de l'automne 2003 (un avant, l'autre après la Conférence générale).

04411 *Développement de l'écotourisme culturel dans des régions montagneuses de certains pays en développement*

320. Ce projet tend à promouvoir les conditions d'un tourisme durable sur les plans culturel et environnemental et centré sur les communautés de régions montagneuses isolées d'Asie centrale, l'accent étant mis sur la réduction de la pauvreté, la diminution des migrations rurales-urbaines et la préservation du patrimoine culturel et naturel. Les activités entreprises au titre du projet par des ONG locales et internationales opérant dans sept pays - Inde (Ladakh), Iran, Kazakhstan, Kirghizistan, Népal (Humla), Pakistan (Chitral et les vallées du Kalash) et Tadjikistan - sont bien avancées ; elles portent notamment sur la formation de guides touristiques locaux, et en particulier de jeunes et de femmes, le développement de l'hébergement chez l'habitant et la formation à la production et à la vente de produits artisanaux de bonne qualité. Parmi les points forts du projet figurent l'approche pratique et concrète de la pauvreté rurale et l'insistance sur la participation des communautés et la coopération Sud-Sud.

321. Des activités sont en cours dans six des sept pays de la région, le travail ne devant pas commencer en Iran avant 2003 à la demande du partenaire iranien. Les partenaires locaux du projet

sont : Inde (Ladakh) - le Mountain Institute and Snow Leopard Conservancy ; Iran - l'Organisation iranienne de voyage et de tourisme ; Kazakhstan - la Fondation montagnarde kazakhe (KMF) ; Kirghizistan - la Compagnie de développement de l'écotourisme Novinomad ; Népal - le Nepal Trust, qui est une ONG basée au Népal ; Pakistan - l'Aga Khan Rural Support Programme et la Chitral Association for Mountain Area Tourism (CAMAT) ; Tadjikistan - ACTED (*Agence d'aide à la coopération technique et au développement*).

04412 *Stratégie pour un développement durable
du tourisme au Sahara*

322. L'objectif du projet est d'infléchir les politiques et stratégies de développement du tourisme au Sahara pour y inclure la dimension de sortie de la situation de pauvreté des populations qui s'y trouvent actuellement en les associant aux activités de protection et de valorisation touristique du patrimoine. Des partenariats ont été noués avec l'Observatoire du Sahara et du Sahel ainsi qu'avec la Fondation Déserts du Monde. Un séminaire de 15 personnes dont l'équipe des sept consultants (comprenant trois femmes) issus de pays concernés par le projet, a été organisé les 17 et 18 juillet au Siège de l'Organisation avec l'équipe du Secrétariat du projet pour affiner le travail interdisciplinaire et rencontrer les délégations permanentes des Etats membres concernés. Les sept études sectorielles réalisées sur le modèle état des lieux/propositions ont été remises en décembre 2002. Une synthèse sera réalisée, qui constituera un projet de stratégie à proposer ensuite aux Etats membres.

04413 *Gestion durable des sites du patrimoine mondial en vue de la réduction de la pauvreté :
conduite d'activités pilotes sur trois sites*

323. Compte tenu de la brièveté de la durée du projet et de la nécessité de recueillir des fonds supplémentaires, les sites suivants faisant l'objet de projets continus de conservation ont été retenus : Porto Novo (Bénin) ; Saint-Louis (Sénégal) ; Georgetown (Guyana) ; Luang Prabang (Laos) et les six villes canaux du Royaume de Wu (Chine). Outre ces cinq sites, la méthode mise au point dans le cadre de ce projet sera appliquée aux quatre villes de Ouadane, Chinguetti, Tichitt et Oualata (Mauritanie), inscrites sur la Liste du patrimoine mondial en 1996 et pour lesquelles le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO apporte une assistance au Gouvernement mauritanien dans le cadre d'un projet financé par la Banque mondiale.

324. La première phase vise à : (a) identifier chaque zone d'activités pilotes à l'intérieur de ces villes ; (b) procéder à une étude socio-économique en vue d'établir le profil et évaluer les besoins des habitants et de recenser les possibilités qui s'offrent en matière de gestion du tourisme ; (c) effectuer une étude juridique sur les droits de propriété et la réglementation de l'aménagement urbain en vue de renforcer la protection des droits des habitants ; (d) définir les activités opérationnelles à mettre en oeuvre dans le cadre de projets à petite échelle au cours de la phase suivante. Un montant de 20.000 dollars a été affecté à chaque site pour l'exécution de la première phase. En juin 2003, le rapport sur cette première phase sera achevé et les activités opérationnelles identifiées démarreront.

04414 *L'artisanat traditionnel, promesse d'emploi
pour les jeunes les plus pauvres*

325. Les six bureaux hors Siège participant à la réalisation du premier objectif du projet (développement, dans des ateliers d'artisanat, des qualifications de base des jeunes marginalisés), à savoir les Bureaux au Cambodge, au Congo Brazzaville, en Haïti, au Kazakhstan, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Zimbabwe, ont identifié les organisations locales compétentes susceptibles d'exécuter le projet et ont signé avec elles les contrats voulus. Il est encourageant de noter que

d'ores et déjà, (a) le Bureau d'Haïti a pu réunir 46.000 dollars des Etats-Unis auprès de sources extrabudgétaires (canadiennes et françaises) pour compléter le montant de 34.000 dollars des Etats-Unis alloué au projet, et (b) le Bureau d'Apia a réussi à intéresser au projet le PNUD et les ministères de l'éducation de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Iles Salomon et de Vanuatu.

326. En ce qui concerne le second objectif (initiation en atelier d'artisanat des élèves qui vont achever leurs études primaires), l'exécution du projet a été confiée à quatre Bureaux hors Siège : Bangladesh, Egypte, Mozambique et Viet Nam. La mise en oeuvre du projet se poursuit en étroite partenariat avec les commissions nationales concernées et les coordonnateurs du projet des écoles associées.

04415 *Formation des jeunes et réduction de la pauvreté dans le cadre d'un développement touristique local durable*

327. Le projet "Youth PATH" (Réduction de la pauvreté) parmi les jeunes par le tourisme et la protection du patrimoine a été lancé dans cinq pays des Caraïbes - Bahamas, Barbade, Jamaïque, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les Grenadines. Il s'agit en l'occurrence de mobiliser les énergies créatrices des jeunes marginalisés (essentiellement dans les zones rurales) âgés de 15 à 25 ans afin de préserver le patrimoine culturel et naturel de leur communauté et d'en faire des centres de tourisme communautaire durable visant les marchés tant interne qu'international. Ce faisant, ces jeunes pourront acquérir de nouvelles qualifications qui contribueront à améliorer leur situation économique. A ce jour, le projet a donné de très bons résultats et a recueilli l'approbation et le soutien des gouvernements et des commissions nationales des pays participants ainsi que des organisations non gouvernementales concernées. En janvier, les dirigeants du projet se sont réunis à la Jamaïque pour l'inauguration officielle, qui a été suivie d'un atelier de trois jours sur la gestion, la promotion et le marketing des projets et le tourisme communautaire. Une étude initiale a été lancée et des plans de travail établis pour chaque pays. Le projet en est actuellement à sa phase de mise en oeuvre au niveau des pays, qui comprend la préparation des sites effectifs du projet, les ateliers de formation à l'intention des jeunes et l'achat de matériel de TI pour la création de sites Web.

05411 *Autonomiser les défavorisés grâce aux technologies de l'information et de la communication*

328. En collaboration avec un large éventail de partenaires, dont des grands organismes d'aide au développement, des universités et des administrations nationales, l'UNESCO a élaboré une série de modèles conceptuels innovants permettant de mettre les TIC au service de la lutte contre la pauvreté. A partir de l'évaluation de 60 documents de synthèse par l'équipe chargée du projet, 12 groupes auteurs de propositions ont participé à une réunion consultative régionale tenue en août 2002 qui a permis de réunir les représentants de groupes technologiques et médiatiques avec ceux d'organismes de développement et d'institutions universitaires. Cette réunion a permis d'étudier plus avant un certain nombre de propositions concrètes de modèles visant à mettre les TIC à la portée des pauvres ainsi qu'une nouvelle méthode d'étude de l'impact des TIC sur la réduction de la pauvreté. A l'issue d'un travail d'élaboration de différentes propositions, le projet sera déployé sur cinq sites en Inde, un au Bangladesh et un, en projet, au Népal. Les principales stratégies de développement de l'utilisation des TIC par les pauvres consistent notamment à (1) relier les centres de TIC à divers types de médias communautaires, y compris par l'écrit et la radio et la télévision par câble ; (2) exploiter les moyens et réseaux dont disposent déjà les pauvres, en particulier les groupes d'auto-assistance de femmes et les clubs locaux de jeunes ; (3) renforcer les liens horizontaux, par exemple, entre les pauvres et les universités publiques et, de manière plus générale, au sein des communautés ; (4) placer les équipements de TIC dans des lieux stratégiques : dans les maisons où vivent les femmes, dans les gares et dans divers type d'écoles locales ; et (5) innover en matière

d'adaptation et de nouvelles applications des technologies, notamment les ordinateurs de poche, les tablettes électroniques et les écrans tactiles.

329. En collaboration avec le National Informatics Centre (NIC) de l'Inde, l'UNESCO a mis au point une nouvelle application informatique reposant sur le Web et baptisée eNRICH qui offre aux utilisateurs des TIC une solution globale à tous leurs besoins dans ce domaine ; cette application permet d'accéder aisément à toute une série de ressources et de services d'informations qui viennent s'ajouter aux panneaux d'affichage électronique communautaires, aux enquêtes d'opinion, aux messages quotidiens et aux zones d'apprentissage multimédias. Un atelier organisé en novembre 2002 a permis d'initier 20 agents de projet à l'utilisation et à la gestion du système eNRICH. L'UNESCO collabore avec des chercheurs de la London School of Economics et du Creative Industries Research and Applications Centre de l'Université de technologie du Queensland pour mettre au point une nouvelle méthode d'étude et d'évaluation des initiatives visant à appliquer les TIC à la réduction de la pauvreté. Un autre atelier organisé en novembre 2002 a permis de dispenser à 20 chercheurs une formation à la méthode dite "Ethnographic Action Research". Outre les sept sites de base, des projets d'utilisation des TIC menés parallèlement par l'UNESCO au Sri Lanka et au Bhoutan collaborent à ce programme de recherche.

06411 *Observatoire de l'éducation pour tous : Aider les Etats membres à suivre et mener à bien la mise en oeuvre des objectifs d'EPT*

330. L'Observatoire de l'EPT à l'Institut de statistique de l'UNESCO a pour mission d'améliorer les indicateurs de l'éducation pour tous et, par le biais de ce projet en cours, de veiller à ce qu'il y ait une meilleure coordination entre les indicateurs convenus au plan international pour l'éducation, d'une part, et pour la réduction de la pauvreté, d'autre part. Le projet comporte deux grands volets. Le premier consiste à étudier, à partir de sources tant primaires que secondaires, le lien entre le milieu familial et l'assiduité scolaire. La définition et la recherche expérimentales de données secondaires est en cours. L'essentiel du travail d'enquête sera effectué en 2003.

331. Le second volet portera sur l'élaboration d'un cadre d'analyse de l'offre en matière de compétences nécessaires dans la vie courante. Ces compétences fonctionnelles sont le thème de l'objectif 3 de l'EPT. Aborder l'apprentissage sous l'angle des compétences fonctionnelles suppose une modification active des comportements des gens et un accroissement des revenus des familles pauvres. Deux programmes d'activités axés sur ces compétences ont été lancés. En Asie de l'Est, l'accent sera mis sur les moyens de faciliter l'élaboration par les pays asiatiques d'un bilan commun à l'échelle régionale de leurs propres programmes dans ce domaine. En Afrique, le projet privilégiera la collecte de données sur l'offre de compétences fonctionnelles.

332. Outre ces activités, des experts ont été chargés d'examiner les indicateurs relatifs à toute une série de domaines concernant tant l'éducation que la réduction de la pauvreté. Il s'agit notamment des activités suivantes : propositions de coordination des indicateurs figurant dans les plans stratégiques de réduction de la pauvreté avec ceux des plans d'EPT et des rapports sur les Objectifs de développement du Millénaire ; la langue d'enseignement en tant que facteur d'exclusion scolaire ; les indicateurs du VIH/sida en tant que facteur tant de pauvreté que d'exclusion du système éducatif ; les indicateurs sexospécifiques communs à tous les domaines d'intervention de l'UNESCO ; l'accès aux TIC, le travail des enfants et les problèmes du monde rural. Un large éventail de partenaires divers, dont les ministères de l'éducation, les ONG, les chercheurs universitaires et d'autres experts internationaux, ont été associés au projet dans sa phase de planification, en 2002.

(ii) La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir

	Fonds alloués pour 2002-2003, au titre des plans de travail \$	Dépenses effectives au 31.12.2002 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2002
Total, Technologies de l'information et de la communication	5.636.776	1.666.862	29,6

01421

Application de la télédétection à la gestion intégrée des écosystèmes et des ressources en eau en Afrique

333. Plusieurs activités ont été mises en oeuvre autour des trois principaux volets du projet, à savoir : (i) la recherche, l'éducation et la formation ; (ii) la mise en place de chaires et de réseaux UNESCO et de centres spécialisés dans la télédétection ; et (iii) l'encouragement à l'élargissement. En ce qui concerne la recherche, l'éducation et la formation, plusieurs ateliers nationaux ont été organisés dans neuf pays (Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée équatoriale, Mozambique, Niger et Sénégal) en vue de déterminer les capacités, les besoins et les priorités de chaque pays, et d'établir des programmes de travail au niveau national. Ces ateliers ont permis de mieux connaître et de mieux décrire la situation de la télédétection appliquée aux écosystèmes et aux ressources en eau à l'échelon national et régional. Les parties prenantes intéressées coopèrent actuellement à la mise en oeuvre du projet aux niveaux national et régional, et une stratégie régionale de programme et de collecte de fonds a été définie.

334. En ce qui concerne le deuxième volet - la mise en place de chaires et de réseaux UNESCO et de centres spécialisés dans la télédétection, un certain nombre d'institutions de recherche et d'éducation, dont sept chaires UNESCO dans les neuf pays énumérés ci-dessus, ont été retenues pour constituer le Réseau, et la première réunion des participants à ce dernier a été organisée à Paris en novembre 2002 en vue d'élaborer son plan d'action. Le Réseau comprend plusieurs centres africains spécialisés dans les sciences de l'espace, les cartes et les levés : l'Association africaine de télédétection pour l'environnement ; le Centre régional pour la cartographie de ressources pour le développement (RCMRD) en Afrique de l'Est au Kenya, le West Africa Regional Centre for Training in Aerospace Surveys (RECTAS) (Centre régional de formation aux techniques des levés aérospatiaux) pour l'Afrique de l'Ouest de Ilé-Ifé (Nigéria), le Centre africain des applications météorologiques au service du développement (ACMAD) à Niamey (Niger), le Centre de suivi de la sécheresse pour l'Afrique de l'Est à Nairobi (Kenya), le Réseau pour l'environnement et le développement durable en Afrique, et l'Université fédérale de technologie de Minna (Nigéria). Le Bureau régional d'éducation pour l'Afrique (BREDA) à Dakar (Sénégal), ainsi que le Bureau régional de science et de technologie pour l'Afrique (ROSTA) à Nairobi (Kenya) font également partie du Réseau.

335. Ces activités débouchent sur : (i) la mise en place d'un Réseau UNESCO-Afrique pour l'application de la télédétection au service du développement durable en Afrique, en particulier pour les écosystèmes et les ressources en eau ; (ii) un renforcement de la coopération interinstitutions au sein du système des Nations Unies par la participation au projet du Bureau des Nations Unies pour les affaires spatiales, du Centre de collaboration du PNUE sur l'eau et l'environnement, et de l'Organisation météorologique mondiale ; (iii) un renforcement de la coopération Nord-Sud par le

développement de partenariats avec l'Agence spatiale européenne, la Commission européenne, EUMETSAT, l'Institut allemand für Umwelt und Zukunftsforschung e.V. Blankensteiner, le Réseau méditerranéen UNITWIN/chaires UNESCO sur les ressources en eau, et le Centre français d'études spatiales (CNES) ; (iv) un renforcement de la coopération Sud-Sud par l'établissement de partenariats avec l'Agence spatiale brésilienne et l'Agence indienne de recherche spatiale ; et (v) un renforcement de la coopération intrarégionale par une mise en réseau avec plusieurs institutions régionales africaines.

336. En ce qui concerne l'encouragement à l'élargissement, la sensibilisation au projet a été assurée par : (i) la quatrième Conférence de l'Association africaine de télédétection pour l'environnement coorganisée par l'UNESCO à Abuja (Nigéria) en octobre 2002 ; (ii) sa présentation lors du Sommet mondial pour le développement durable (SMDD), à Johannesburg (Afrique du Sud) et lors du Symposium des Nations Unies sur les sciences spatiales au service du développement à Stellenbosch également en Afrique du Sud en août 2002 ; (iii) la participation des membres du Réseau UNESCO-Afrique pour l'application de la télédétection au Forum mondial des chaires UNESCO ; (iv) et la présentation des conclusions et de la stratégie du projet et de son Réseau à la Réunion de suivi de haut niveau du SMDD organisée par le Comité sur les satellites d'observation de la terre à Frascati (Italie) en novembre 2002. L'information sur le projet a également été diffusée grâce : (i) à son site Web mondial mis en place et connecté aux sites Web internationaux sur la télédétection ; (ii) à l'ouverture de sites Web nationaux dans les pays participants ; (iii) à la couverture du projet par les médias locaux ; et (iv) à la publication de CD-ROM par plusieurs pays sur leurs activités en matière de télédétection. Il s'ensuit une sensibilisation et un intérêt accrus en faveur du projet et des actions de l'UNESCO dans ce domaine.

01422 *Mise en place à l'aide des TIC de communautés d'apprentissage ouvertes pour favoriser l'équité entre hommes et femmes*

337. Les études d'évaluation participatives ont été menées sur la base de données agrégées par sexe au sein des communautés locales concernées par le projet en vue d'obtenir des informations approfondies sur les besoins d'apprentissage au niveau local à la lumière des problèmes clés identifiés lors des précédents ateliers d'évaluation, à savoir : la malaria pour Manhiça (Mozambique) et le chômage pour la cité d'Alexandra (Afrique du Sud). Les ateliers de planification ont été organisés pour valider les conclusions de ces études, en explorer les thèmes sélectionnés et formuler une stratégie de développement des applications des TIC, qui sera adaptée aux besoins d'apprentissage recensés. Les plans de travail révisés ont été soumis et les deux équipes des pays commenceront à produire les applications en janvier 2003. Les principaux partenaires d'exécution sont, pour le Mozambique, le télécentre communautaire polyvalent de Manhiça et le Centre pour l'information et la communication de l'Université Eduardo Mondlane à Maputo, et, pour l'Afrique du Sud, le Centre communautaire Alexsan Kopano dans la cité d'Alexandra, la Fondation pour l'éducation Alexsan Kopano, le fabricant de logiciel Naledi3D, le Département de la communication et de l'information du Gouvernement sud-africain, l'Université de Witwatersrand, SchooNet Africa, et WomensNet. Les commissions nationales pour l'UNESCO sont également parties prenantes. Après la réalisation de la phase d'évaluation et de planification au niveau des pays, une enquête virtuelle sur les applications existantes a été élaborée et le site Web du projet a été amélioré. Ces activités et les applications constitueront des supports utiles pour de futures collectes de fonds.

01423 *Base de connaissances destinées aux décideurs concernant l'enseignement supérieur ouvert et à distance*

338. Les activités régionales se sont attachées à recenser les partenaires, les besoins d'information prioritaires ainsi que les sources disponibles d'informations susceptibles de constituer un apport au

volet relatif à la gestion d'information du système expert. En Afrique, l'Institut sud-africain pour l'enseignement à distance (SAIDE) sert de partenaire d'exécution pour le projet. Dans la région Asie-Pacifique, des négociations ont eu lieu avec l'Université ouverte de Hong Kong, qui abrite le site de l'Asie de l'Est du projet "Réseau mondial pour le développement (GDENET)" de la Banque mondiale, afin d'établir un lien stratégique entre ce dernier et le projet de la base de connaissances concernant l'enseignement supérieur. Dans la région de la CEI, un atelier d'experts régional organisé à Kiev a donné lieu à des recommandations sur l'architecture régionale de la base de connaissances, notamment l'emploi du russe comme langue de travail du projet. Le Réseau européen d'enseignement à distance (EDEN) a produit un prototype de la base de connaissances à partir du thème central : l'assurance qualité de l'enseignement supérieur ouvert et à distance. Cet outil fera l'objet d'une présentation dans les différentes régions en 2003 pour évaluer l'utilité du logiciel et le contenu de la base de connaissances. Un article sur le projet a paru dans le numéro de décembre 2002 du Bulletin d'information de l'Association internationale des universités (AIU) diffusé auprès des institutions et organisations membres de l'AIU dans 150 pays environ. Le projet est également mentionné dans la brochure d'information de 2002 du Réseau européen d'enseignement à distance (EDEN) et le site Web "Etudier à l'étranger" (http://www.unesco.org/education/studyingabroad/highlights/he_odl_kb.shtml) lui a accordé une large place.

01424

Utilisation des TIC pour la formation de prestataires de services d'éducation de base en vue du développement social

339. Malgré des retards initiaux dans l'élaboration de plans d'activité détaillés pour les différents volets thématiques, le projet est à présent bien avancé et profite de l'étroite collaboration entre le Secteur de l'éducation, le Secteur de la communication et de l'information, et les bureaux concernés, régionaux ou chargés d'un groupe de pays. L'équipe du projet a organisé une réunion technique à Bangkok (Thaïlande) en novembre 2002, sur les volets thématiques suivants : (i) autonomisation des agricultrices ; (ii) gouvernance éducative au niveau local : autonomisation des communautés ; (iii) lecture pour tous (ciblage des enfants scolarisés) ; et (iv) introduction des questions de parité dans l'éducation familiale. La réunion s'est employée à garantir une vision commune des objectifs du projet, à évaluer la capacité des TIC sur le terrain et à déterminer les solutions envisageables en matière de TIC pour le projet. Les représentants des équipes nationales du projet qui ont participé à la réunion ont convenu d'une approche commune du projet afin d'assurer la cohérence parmi ses volets thématiques et nationaux. Ils ont également obtenu des informations ainsi qu'une meilleure connaissance du potentiel et des solutions envisageables en matière de TIC en vue de la mise en oeuvre du projet dans les pays cibles. Les questions clés et les éléments fondamentaux du contenu essentiel des modules de formation (31 C/5) à élaborer en vue d'une utilisation multimédia ont été repérés à l'occasion de plusieurs ateliers.

340. A la suite de la réunion technique, un certain nombre d'activités ont été menées qui portent sur deux des volets thématiques du projet. Concernant l'introduction des questions de parité dans l'éducation familiale, les pays pilotes (Cambodge, Chine et Kirghizistan) ont repéré d'éventuels sites et types de TIC pour le projet qui seront mis à profit dans le cadre de la formation à l'intégration des questions de parité dans l'éducation familiale, et ont élaboré des plans d'action concernant l'adaptation et la fourniture de la formation selon le pays. L'avant-projet du prototype du module de formation a également été élaboré. En ce qui concerne l'autonomisation des agricultrices, le plan de mise en oeuvre du projet en Chine et en Indonésie a été mis au point et un atelier national d'élaboration de contenus prenant en compte les sexospécificités à l'intention des agricultrices a été organisé à Harare (Zimbabwe) en novembre 2002 pour environ 30 représentants et représentantes des agriculteurs, des ONG, des organismes d'alphabétisation, des organisations juridiques, des experts agronomes et des médias. L'atelier a donné lieu à la publication de 15 matériels de postalphabetisation illustrés sur les droits fonciers, la violence domestique, la transmission des

biens, le VIH/sida, la technologie agricole, l'industrie artisanale et les droits des femmes en tant que droits de l'être humain.

02421 *La Voix des petites îles (2004)*

341. Les activités de projet ont été menées à bien dans des pays émergents des régions Pacifique (Palaos et îles Cook), océan Indien (Seychelles) et Caraïbes (Saint-Kitts-et-Nevis). A la fin 2002, Saint-Vincent-et-les Grenadines et l'archipel de San Andrés (Caraïbes) ont adhéré au projet. Un forum Internet de la jeunesse a été créé à titre d'essai en septembre 2002 pour permettre à des jeunes écoliers insulaires de 13 à 15 ans des trois régions d'échanger des points de vue et des informations sur les questions qui les intéressent ; 55 messages sur sept thèmes différents ont été envoyés. Un deuxième forum Internet mondial - destiné au grand public - a été lancé à titre d'essai en octobre 2002, avec plus de 7.000 destinataires ; il a suscité de très nombreuses réponses dans le monde entier. Ces essais ont été suffisamment probants pour justifier le maintien des deux forums en 2003. L'atelier interrégional Voix des petites îles s'est tenu à Palaos (novembre 2003) ; il rassemblait pour la première fois des représentants des pouvoirs publics, d'organisations non gouvernementales et de groupes de jeunes des pays associés au projet et visait à encourager l'interaction directe entre pays insulaires des trois régions et à promouvoir des activités spécifiques au projet "Voix des petites îles" sur les plans national, régional et interrégional. Ces activités et les points de vue qui se sont exprimés commencent à avoir des prolongements locaux, avec des activités qui privilégient les TIC et ils alimenteront les préparatifs de la réunion chargée du bilan, dix ans après son lancement, du Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement (Barbade+10) qui se tiendra à Maurice en 2004.

02422 *Laboratoire virtuel sur les lacs en voie d'assèchement en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie centrale*

342. Une réunion de coup d'envoi s'est tenue à Amman (Jordanie) en novembre 2002, à laquelle participaient des scientifiques et chercheurs des institutions suivantes : Ministère jordanien de l'irrigation et des ressources en eau, Université de Jordanie, Université de Ngaoundéré (Cameroun), Université d'Ibadan et Université de Maiduguri (Nigéria), Commission du bassin du lac Tchad (Tchad), Université de Philadelphie, Autorité de la mer Morte et Centre national de recherche (Allemagne). Des fonctionnaires du Siège de l'UNESCO et du Bureau de l'UNESCO à Almaty étaient également présents. Les scientifiques et chercheurs participant à cette réunion ont été informés des modes d'emploi des divers instruments de communication de personne à personne, et des équipes ont été constituées pour élaborer des logiciels. Elles sont convenues du matériel de laboratoire virtuel et de connectivité qu'il leur fallait, et ont décidé du protocole d'essai et d'utilisation de laboratoire virtuel, du travail de développement à faire et de leur thème de recherche commun : le bilan hydrique de chaque lac, avec toutes les composantes et processus du bilan hydrologique compte tenu des débits entrant et sortant. Des installations sont d'ores et déjà en place en Asie centrale pour prendre en charge les activités et un site Web a été créé pour le projet.

03421 *Les technologies de l'information et de la communication au service de la gouvernance locale*

343. L'objectif général de ce projet est d'introduire les TIC comme outils de renforcement de la gouvernance locale en Amérique latine et en Afrique. En Amérique latine, un partenariat a été constitué avec l'Union Iberoamericana de Municipalistas (UIM) pour instituer et gérer un cours de spécialisation à distance sur la gouvernance électronique locale. Ce cours, qui s'adresse aux fonctionnaires municipaux et professionnels de la ville et qui doit commencer en mai 2003, complète un programme de maîtrise sur la gouvernance locale et le développement (Programa de Gobierno y Desarrollo Local) mis au point par l'UIM en coopération avec l'Escuela Virtual de

Gobernabilidad (EVG), l'Intituto Internacional de Gobernabilidad (IIG) et l'Universitat Oberta de Catalunya (UOC). Une brochure sur le cours de formation à la gouvernance électronique a été imprimée en espagnol. Un atelier a été organisé à Saint-Domingue pour présenter le concept de gouvernance électronique à des responsables municipaux et pour lancer le programme de maîtrise.

344. En Afrique, un partenariat s'est constitué avec le Centre africain de formation et de recherche administratives pour le développement (CAFRAD) au Maroc en vue d'élaborer un prototype de module de formation à la gouvernance électronique qui sera testé et utilisé par des ONG régionales (notamment le réseau Sangonet) et des universités (notamment l'Université ouverte du Zimbabwe et l'Université virtuelle africaine). Il est prévu d'organiser en janvier 2003 à Tanger (Maroc) un atelier pour lancer le projet en Afrique ; il rassemblera tous les partenaires régionaux du projet et plusieurs organisations capables de fournir un soutien extrabudgétaire pour les activités. Un site Web a été créé comme outil de communication sur les activités en matière de gouvernance électronique locale, qui permettra notamment de collecter les exemples de meilleures pratiques et les travaux théoriques en matière de gouvernance et de gouvernance électronique. Les informations sur la gouvernance électronique en Afrique et en Amérique latine ont été collectées et seront publiées sous forme de rapports qui donneront un aperçu général de la situation actuelle et des possibilités qui s'offrent à l'UNESCO pour introduire des TIC en vue d'améliorer la gouvernance au niveau local.

03422 *Rapport mondial de l'UNESCO sur La construction des sociétés du savoir*

345. Les activités suivantes ont été menées dans le cadre de la préparation du *Rapport mondial de l'UNESCO*, sur le thème "Construire des sociétés du savoir". Un certain nombre de documents de travail préparatoires sont en cours d'élaboration, et le travail d'analyse qui a été effectué, notamment sur la base des discussions et conclusions du débat thématique du Conseil exécutif sur "La construction des sociétés du savoir" (165 EX/4, Partie I - par. 03422), a permis d'établir une bibliographie provisoire ainsi qu'une liste de thèmes qui pourraient être retenus pour le rapport. L'approfondissement des pistes de réflexion identifiées, qui constitue la nouvelle étape des travaux, est en cours.

05421 *Initiative B@bel*

346. Plusieurs activités ont été entreprises pour renforcer et encourager les initiatives des Etats membres, sensibiliser l'opinion et élaborer des ressources et outils utilisant les TIC en vue de promouvoir le multilinguisme dans le cyberspace. Des spécialistes des sciences sociales et des linguistes ont été pressentis pour mener des études de cas sur l'utilisation de différentes langues dans le cyberspace et pour préparer une publication spéciale consacrée au multilinguisme sur l'Internet. En Ethiopie, on a entrepris de définir des normes informatiques nationales pour appuyer les langues locales dans le cadre du programme de développement des capacités en matière de TIC. Une version bêta de la plate-forme d'administration de contenus multilingues élaborée en collaboration avec INFOTERM a été produite et des activités visant à conserver la trace de langues menacées du Caucase ont été lancées.

05422 *Préserver notre patrimoine numérique*

347. Sur la base des observations faites par les Etats membres et des organisations non gouvernementales et intergouvernementales internationales, un avant-projet de charte sur la préservation du patrimoine numérique a été préparé en septembre 2002 et, en novembre 2002, les Etats membres ont été de nouveau invités à donner leur avis et à faire des observations sur le document. Quatre réunions d'experts régionales ont été organisées : en Asie-Pacifique (Canberra,

Australie, novembre 2002), en Amérique latine et dans les Caraïbes (Managua, Nicaragua, novembre 2002), en Afrique (Addis-Abeba, Ethiopie, décembre 2002) et dans les pays Baltes (Riga, Lettonie, décembre 2002). Les participants à ces réunions ont passé en revue les problèmes que pose la préservation numérique dans leur région, se sont entretenus et ont préparé des commentaires sur l'avant-projet de charte ainsi que sur un second document qui contient des recommandations techniques précises en matière de préservation du patrimoine numérique, et qui avait été préparé pour l'UNESCO par la National Library of Australia. Ces recommandations sont conçues comme un vade-mecum pour l'élaboration de la charte. En tout, 150 experts de 80 pays ont participé à ces réunions régionales ; ils représentaient un large éventail de parties prenantes et de disciplines : bibliothèques et dépôts d'archives, prestataires de services Internet, organismes nationaux de normalisation, industrie des logiciels et du matériel informatique, journalistes, juristes, universitaires et représentants des pouvoirs publics. Ils ont vigoureusement appuyé l'initiative prise par l'UNESCO pour préparer une charte sur la préservation du patrimoine numérique qui représente, à leurs yeux, un moyen important pour appeler l'attention du monde sur les problèmes importants qui sont en jeu, ainsi que pour encourager des initiatives mûrement réfléchies.

05423 *Universités virtuelles : essais et principes directeurs relatifs à leur mise en place*

348. En Afrique, une étude est en cours, en collaboration avec l'University of South Africa (UNISA), pour mettre en place des campus électroniques, et l'on a lancé un projet de création de catalogues et de contenus numériques sur les matériels didactiques ouverts, produits par des établissements d'enseignement supérieur de Côte d'Ivoire et du Sénégal. Ce projet, qui utilise le logiciel Greenstone, a été lancé à l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INPFHB) de Côte d'Ivoire et à l'Université Cheik Anta Diop du Sénégal ; d'autres pays d'Afrique occidentale y seront également associés. En Asie, le projet pilote d'université virtuelle de la sous-région du Grand Mékong (GMSVU) dans le domaine des TIC a été lancé ; l'objectif est de développer les ressources humaines pour remédier à la fracture numérique entre les pays du Grand Mékong et à l'intérieur de ces pays. Le projet vise à préparer les fondations d'une future université virtuelle. Quand il aura été achevé, une évaluation d'ensemble sera effectuée pour déterminer si les objectifs ont été atteints et dans quelle mesure les étudiants sont satisfaits. Si les résultats sont positifs, la GMSVU sera créée, sous réserve que les gouvernements l'acceptent et que des accords soient conclus entre universités partenaires. La stratégie du projet pilote vise à l'élaboration de partenariats entre institutions intéressées (UNESCO, Communauté européenne, SEAMEO, RIHED, AIT, DLF), gouvernements participants et universités des pays de la sous-région et d'Europe. Il semblerait que plusieurs universités européennes seraient prêtes à s'associer à l'UNESCO pour lancer le projet de GMSVU, notamment le Groupe T de l'Université de Louvain (Belgique), l'Université de Montpellier (France), l'Université de Tampere (Finlande), l'Université de Newcastle (Royaume-Uni), le Centre danois de technologie (DTV), l'Institut asiatique de technologie (AIT) et, éventuellement, l'Université ouverte de Catalogne (UOC) (Espagne).

05425 *Portail UNESCO de la connaissance*

349. Une architecture générale basée sur un référentiel de métadonnées XML a été adoptée. Une maquette a été développée avec des outils "opensource". Elle comporte un environnement de développement (EDI), un système CVS (gestionnaire de version des sources développées), un référentiel de données XML permettant d'intégrer le module de gestion de contenus (Simplify) et de fédérer des sites Internet variés dans le portail. Cette maquette a permis de convertir en format XML des notices d'objet Simplify (KO) ou d'autres sites Web de l'UNESCO. Plusieurs autres activités ont été menées à bien à travers les quatre sous-portails, en fonction des résultats escomptés du projet.

- (a) **Sous-portail océanographique** : on a entrepris les activités suivantes : (i) installation du logiciel Simplify, (ii) recensement des éditeurs, (iii) formation des éditeurs, (iv) familiarisation des éditeurs avec le logiciel, (v) création de contenus par les éditeurs, (vi) publication d'une lettre d'information. La première réunion des éditeurs pour l'Afrique, les Caraïbes et l'Amérique du Sud a été organisée en mai 2002 ; à cette occasion, les participants ont créé les structures du portail et ont déterminé d'un commun accord les types de contenus.
- (b) **Sous-portail Patrimoine mondial** : avant de mettre en place la structure du sous-portail, on a procédé à une évaluation des besoins des professionnels dans le monde et l'on a entrepris une consultation interne entre les secteurs de l'UNESCO. L'équipe chargée du sous-portail a collecté et confronté des données essentielles en matière de patrimoine provenant des différents secteurs de programme et les a transférées sur Simplify. Les programmes intéressés sont les suivants : Centre de l'UNESCO pour le patrimoine mondial, L'homme et la biosphère, le patrimoine matériel et immatériel et Mémoire du monde. Les sites du patrimoine et projets de préservation en cours dans tous les Etats membres de l'UNESCO, classés par pays et par type, sont disponibles en anglais et en français, avec, bientôt, une version espagnole.
- (c) **Sous-portail Digi-Arts** : les activités menées au cours du second trimestre 2002 ont été notamment les suivantes : (i) organisation d'une réunion du Comité directeur (octobre 2002), (ii) élargissement des réseaux régionaux, notamment des partenariats de travail officiels et partenariats de travail en réseau, (iii) définition des programmes associés à "Digi-Arts" tels que séminaires sur le téléapprentissage, logiciel didactique en matière d'arts numériques, et Prix UNESCO pour la promotion des arts (nouvelles technologies). Les activités ont été réalisées dans le cadre du réseau de collaboration du Siège de l'UNESCO et de deux centres régionaux, le Bureau de Bangkok et le Bureau de La Havane. Des contacts ont été pris avec d'autres bureaux hors Siège de l'UNESCO, qui pourront servir de points d'accès au sous-portail Digi-Arts.
- (d) **Sous-portail Education** : ce sous-portail comprend un volet "Petite enfance et famille" et un volet "Enseignement supérieur". Les activités suivantes ont été effectuées en 2002 dans le cadre du volet "Petite enfance et famille" : (i) développement dans Simplify de la nouvelle "table des matières" et des différentes rubriques ; (ii) développement d'une proposition pour la mise en oeuvre du portail et de ses trois parties : "éducateurs et professionnels", "parents et familles", et "enfants" ; (iii) élaboration de critères de sélection et d'évaluation pour inclure des sites Web extérieurs à l'UNESCO qui conviennent aux familles, parents et enfants ou fournir des liens avec ces sites ; (iv) contribution à la rubrique petite enfance du site MINEDAF VIII ; (v) préparation d'une version française d'un manuel développé en coopération avec CINDE (Colombie), le partenaire régional de l'UNESCO pour l'Amérique latine, pour les sites Web petite enfance. Concernant l'enseignement supérieur, les activités ont porté principalement sur la mise à jour des pages existantes pour assurer la transition des anciens sites statiques vers la nouvelle structure sur "Simplify". Ces pages se rapportent aux thématiques suivantes : (i) site "Etudier à l'étranger", sur l'accès, la mobilité et l'assurance de qualité de l'enseignement supérieur ; (ii) Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur - Stratégie de suivi ; (iii) programme UNITWIN/chaïres UNESCO - Forum mondial des chaïres UNESCO.

Coordination de l'action en faveur de l'Afrique

10008

350. L'accent a été mis, d'une part, sur le renforcement de l'approche intersectorielle, au niveau interne et, d'autre part, sur la complémentarité d'action avec les partenaires extérieurs ; l'objectif étant de parvenir à une mise en oeuvre articulée et convergente de la Stratégie régionale pour

l'Afrique (2002-2007), de la Déclaration de Dar es-Salaam, du chapitre VII de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies et du chapitre VIII du Plan d'action sur le développement durable.

351. Le Département a continué à oeuvrer pour le renforcement des relations avec les Etats membres, en particulier les commissions nationales, dans le cadre notamment de la réunion régionale de consultation des commissions nationales sur le 32 C/5 et la stratégie régionale pour l'Afrique (Dakar, 1er-5 juillet 2002), et des consultations relatives à la préparation de la prochaine réunion quadriennale statutaire des commissions nationales de la région prévue au Cameroun, en juin 2003. Il a, d'autre part, entretenu des contacts suivis avec les organisations de la société civile, et a soutenu la création du Forum des parlementaires africains pour l'éducation (FAPED), établi en décembre 2002.

352. Concernant l'appui aux activités relatives aux pays les moins avancés, dont les trois quarts sont africains, le Département Afrique et le Bureau de la planification stratégique, ont pris part à la 12e Conférence ministérielle des pays les moins avancés, tenue à Cotonou (Bénin) du 5 au 7 août 2002, au cours de laquelle ont été adoptées une déclaration et des recommandations qui mettent l'accent sur la nécessité d'un renforcement de la coopération internationale en faveur des PMA. Il ont, d'autre part, organisé la visite au Siège en octobre 2002, de M. Anwarul K. Chowdury, haut représentant du Secrétaire général de l'ONU pour les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement. L'objectif était d'échanger des points de vue sur la meilleure façon de répondre conjointement aux priorités des PMA, d'une part, et de s'assurer du soutien politique et diplomatique des délégations permanentes auprès de l'UNESCO, d'autre part. Des relations ont par ailleurs été établies avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ; une réunion de travail a permis d'étudier les possibilités de mise en oeuvre d'activités conjointes dans les domaines éducatif et culturel, ainsi qu'en matière de communication et d'examiner la contribution que pourrait apporter la diaspora africaine à la formation des ressources humaines.

353. Des actions de sensibilisation des Etats membres, des partenaires, et de la société civile, ont été menées au moyen de publications bilingues (français-anglais) sur les réalisations de l'UNESCO en Afrique. Plus de 1.500 exemplaires de la *Stratégie à moyen terme pour l'Afrique pour la période 2002-2007* ont été distribués aux commissions nationales, aux délégations permanentes d'Afrique, aux partenaires de l'Organisation et à la société civile. Le quatrième numéro du Bulletin semestriel du Département Afrique "*A l'écoute de l'Afrique*", qui fait un état des lieux du patrimoine mondial en Afrique, était destiné à encourager les Etats africains à adhérer à la Convention et aux autres instruments internationaux relatifs à la protection du patrimoine. Enfin, face à la demande croissante du public et des partenaires de l'UNESCO, la diffusion des recommandations du séminaire international sur les "*Approches prospectives et les stratégies novatrices en faveur du développement de l'Afrique au XXIe siècle*" a été poursuivie.

354. Outre ces publications, plusieurs études ont été menées à bien dans le cadre du programme de prospective, destinées à favoriser une meilleure connaissance de l'Afrique et des enjeux qui l'interpellent. L'étude intitulée "*La société civile africaine : définition et rôle dans le processus du NEPAD*" avait pour objectif de définir comment l'UNESCO, dans ses domaines de compétence, pourrait aider la société civile africaine à s'approprier le contenu, la philosophie et la démarche du NEPAD afin de contribuer réellement à son succès. D'autres études ont été réalisées qui visent à accroître la pertinence des actions en faveur de l'Afrique et à favoriser une meilleure articulation des efforts dans ce domaine. L'étude intitulée "*The contribution of UNESCO to the initiatives, programmes and action of the United Nations in Africa in six priority areas*" (contribution de l'UNESCO aux initiatives, programmes et actions des Nations Unies en Afrique dans six domaines prioritaires), contient des indications sur les diverses résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies qui définissent le cadre des activités de l'UNESCO dans six domaines choisis comme

prioritaires, à savoir l'élimination de la pauvreté, la paix et le règlement des conflits, les industries culturelles, les femmes et l'égalité des sexes, le VIH/sida et les technologies de l'information et de la communication (TIC).

355. Une autre étude intitulée *"Articulating our goals, programmes and strategies in Africa : the Millennium Development Goals (MDGs), the New Partnership for Africa's Development (NEPAD), and UNESCO"* (articuler nos buts, programmes et stratégies en Afrique : Objectifs de développement du Millénaire (MDG), Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et UNESCO), contient des suggestions sur la meilleure façon d'articuler les MDG, les plans d'action du NEPAD et les programmes de l'UNESCO afin d'assurer cohérence et intersectorialité lors de la coordination de leur mise en oeuvre en Afrique. Le développement durable est désigné comme le dénominateur commun qui doit guider la réflexion et l'action conjointe des divers partenaires s'occupant de promouvoir le développement de l'Afrique, notamment l'Union africaine, les organisations sous-régionales, les parlementaires, les organisations de la société civile, les institutions des Nations Unies et les organismes de financement. Ce document est un moyen efficace de promouvoir une approche articulée et ciblée, fondée sur les projets, de la coopération entre partenaires en Afrique. Réalisé dans le cadre de la prévention structurelle des conflits et la construction d'une culture de paix, l'*"Inventaire critique des manuels d'histoire en usage en Afrique francophone : cas de l'enseignement primaire et secondaire"* propose des pistes de travail pour désarmer l'enseignement de l'histoire en Afrique en faisant en sorte que les programmes mettent plus l'accent sur les facteurs historiques de convergence que sur les faits de guerre.

356. L'*"Etude analytique des requêtes du Programme de participation soumises par les Etats membres d'Afrique pour le biennium 2000-2001"* fournit des informations complètes sur l'exécution générale du Programme de participation et de l'aide d'urgence, indiquant le nombre de requêtes approuvées pour chaque Etat membre et ONG intervenant en Afrique ainsi que le montant des fonds fournis par l'UNESCO ; les domaines d'activité prioritaires et les groupes cibles mobilisés ; le type d'activité à portée nationale, sous-régionale ou régionale ; le type de préoccupations communes aux Etats membres et les tendances et enseignements pour les futurs programmes de l'UNESCO dans l'Afrique subsaharienne.

357. Enfin, dans le cadre de l'accompagnement du NEPAD dans les domaines de compétence de l'Organisation, le Secrétariat a pris part à plusieurs rencontres internationales et régionales relatives à cette initiative, notamment : le Forum des parlementaires africains à Cotonou (8-9 octobre 2002), la Conférence des ministres africains des finances et de l'économie à Johannesburg (19-21 octobre 2002) et la Consultation régionale annuelle des agences du système des Nations Unies en Afrique à Addis-Abeba (24-26 octobre 2002). L'objectif de cette dernière rencontre était la mise en place, à la lumière de la résolution des Nations Unies sur le NEPAD, de nouvelles modalités de coordination des activités menées par les agences du système en Afrique. Elle a institué à cet égard, cinq groupes de thèmes dont quatre relèvent des domaines de compétence de l'UNESCO.

Programme de bourses

11004

358. Pendant la période considérée, 149 bourses au total (Afrique : 36 ; Etats arabes : 16 ; Asie et Pacifique : 42 ; Europe : 29 ; et Amérique latine et Caraïbes : 26) ont été attribuées à des candidats dûment parrainés par leur commission nationale, dans les domaines prioritaires des programmes de l'UNESCO (conformément à la décision 161 EX/3.6.3) ; 75 bénéficiaires étaient des hommes (51 %) et 73 des femmes (49 %). La ventilation, par source et type de financement de ces bourses, qui sont gérées par la Section du Programme de bourses, se présente comme suit :

- 58 bourses individuelles ont été attribuées dans le cadre de la Banque de bourses de l'UNESCO pour 2002-2003 (CL/3611 du 9 janvier 2002) au titre du Programme ordinaire pour un montant de 460.183 dollars ;
- 52 bourses ont été accordées dans le cadre du système UNESCO de bourses coparrainées, offertes par la Chine (Grande Muraille) (20) ; la République tchèque (8) ; Israël (MASHAV) (4) ; la Pologne (2) ; et la République de Corée (PIDC) (18) ;
- 4 bourses ont été accordées dans le cadre du Programme de participation pour 2002-2003 (afin de permettre de suivre pendant huit mois un cours de planification et gestion de l'éducation à l'IIPE, à Paris) pour une valeur de 92.000 dollars ;
- 17 bourses (sur un total de 20) ont été accordées dans le cadre du Programme de bourses de recherche UNESCO/Keizo Obuchi (cycle 2002), financé par le Japon au titre d'un projet de fonds-en-dépôt. Les domaines d'étude étaient les suivants : environnement (axé en priorité sur les questions relatives à l'eau) ; dialogue interculturel ; technologies de l'information et de la communication ; règlement pacifique des conflits ;
- 15 allocations ont été versées aux lauréates afin de leur permettre d'assister à la cérémonie organisée le 27 février 2003 à l'occasion de la remise des Bourses UNESCO-L'OREAL récompensant de jeunes femmes spécialisées dans le domaine des sciences de la vie ;
- 3 bourses ont été accordées dans le cadre de fonds de la Banque africaine de développement (projet 702/IVC/0001) pour un montant initial de 17.220 dollars.

359. La valeur totale estimée des 149 bourses versées au cours des six derniers mois de 2002 toutes sources de financement confondues (y compris les contributions en nature au titre du système de bourses coparrainées) dépasse 1.900.280 dollars.

360. Au cours de la période considérée, des lettres invitant les Etats membres en développement à soumettre des candidatures ont été envoyées pour le Programme de bourses en science et technologie (et ressources en eau) coparrainé par l'UNESCO et Israël, financé par le Conseil du Comité israélien de planification et de budgétisation de l'enseignement supérieur, et pour le Programme de bourses de recherche UNESCO/Keizo Obuchi (cycle 2003). Par souci de transparence et en vue de fournir des informations sur les résultats du Programme de bourses, un "*Répertoire des boursiers de l'UNESCO 2000-2001*" a été établi et envoyé à toutes les commissions nationales, délégations permanentes et unités hors Siège de l'UNESCO. Des efforts ont été entrepris pour réviser et mettre à jour les pages Internet concernant les programmes de bourses de l'UNESCO.

361. Le représentant de l'UNESCO a été élu président de la quatorzième réunion des fonctionnaires chargés des bourses, organisée par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (ONU/DAES) au siège de l'AIEA à Vienne (Autriche), du 18 au 20 novembre 2002. Cette réunion a été l'occasion de faire le point, avec les organismes des Nations Unies et les organisations apparentées des questions relatives à l'harmonisation de l'administration des bourses.

Information du public

12008

362. Au cours des six derniers mois de l'année, la Section éditoriale a diffusé un total de 65 communiqués de presse, 43 avis aux médias et 9 articles de fond. Parmi les différents thèmes couverts, sept ont particulièrement intéressé les médias : la publication *Education for All: is the world on track? EFA global monitoring report, 2002*, la réunion à Abuja du Groupe de haut niveau

sur l'Education pour tous, l'annonce des 18 nouveaux sites du Réseau mondial de réserves de biosphère, la célébration à Venise du 30e anniversaire de la Convention sur le patrimoine mondial, le rapport BIT/UNESCO - Journée mondiale des enseignants, la condamnation par le Directeur général du clonage humain reproductif et l'annonce du retour des Etats-Unis d'Amérique.

363. Parmi les événements au Siège ayant fait l'objet d'efforts de médiatisation particuliers, on citera notamment la cérémonie de remise du Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche sur la paix, la conférence de presse UNESCO/NAUSICAA "Agir ensemble pour l'avenir de la planète bleue", l'atelier médias sur le patrimoine mondial, la conférence de presse ONUSIDA, le séminaire pour journalistes allemands de la radio et de la télévision, et la nomination du Prince Tallal, envoyé spécial de l'UNESCO pour l'eau. Le premier numéro du *Nouveau Courrier de l'UNESCO* est paru en octobre. Un numéro zéro l'avait précédé en mai 2002. Son réseau de distribution est en cours de développement grâce à la coopération active de certaines commissions nationales.

364. La section de l'**audiovisuel** a produit et distribué 12 séquences vidéo illustrant un nombre équivalent de communiqués de presse aux journaux télévisés du monde entier. Les séquences qui ont obtenu le plus de succès auprès des télévisions sont, dans le domaine de la culture, celles sur les nouveaux sites inscrits au patrimoine mondial, le 30e anniversaire de la Convention sur la protection du patrimoine mondial, le patrimoine subaquatique, la pose de la première pierre de la reconstruction du pont de Mostar et, dans le domaine de l'éducation, celle réalisée à l'occasion de l'étude conjointe UNESCO-BIT sur la pénurie d'enseignants. Plusieurs documentaires ont été par ailleurs coproduits, notamment une série de programmes avec la chaîne de télévision japonaise NHK sur les chefs-d'oeuvre du patrimoine immatériel et un documentaire intitulé "Children of Thula Mwtwana" qui a été diffusé notamment par la BBC. Dans le secteur de la photo, les efforts de renouvellement et de numérisation des collections ont été poursuivis. La structure informatique de la base de données a été profondément modifiée pour la rendre d'une utilisation plus rapide et plus facile.

365. Fin 2002, le site Web de l'Organisation était consulté par 1,5 million de visiteurs en moyenne, originaires de toutes les régions du monde. La progression des pays du Sud est très significative : le Mexique, le Brésil et l'Inde figurent parmi les dix premiers pays. Le nombre de visiteurs ne cesse de croître et des événements manquant pour l'Organisation, lorsqu'ils bénéficient d'une couverture appropriée sur le Web, drainent un nombre important de visiteurs. C'est ainsi que l'annonce du retour des Etats-Unis, en septembre 2002, s'est traduit par un pic d'audience pendant près de deux semaines. De même, la journée mondiale de l'enseignant (5 octobre) ou le lancement de l'année internationale de l'eau ont provoqué un accroissement sensible du nombre de visiteurs.

366. Au cours des six derniers mois de 2002, les sous-sites suivants ont été créés ou profondément renouvelés : l'Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel, l'action de l'UNESCO contre le sida, l'UNESCO et le développement durable, les chaires UNESCO et le réseau UNITWIN, le réseau des bureaux UNESCO à travers le monde, l'ensemble des actions du Secteur de la communication et de l'information, le site du Directeur général, le programme littérature et traduction, le n° 1 du nouveau *Courrier de l'UNESCO*, l'Année internationale de l'eau douce, ainsi que des événements tels que la Table ronde des ministres de la culture (Turquie), la Conférence des ministres de l'éducation des Etats membres d'Afrique (Tanzanie) ou encore la célébration des journées de l'alphabétisation (8 septembre), de l'enseignant (5 octobre) et de la philosophie (21 novembre). Ces nouveaux sites reflètent les éléments de la nouvelle politique éditoriale du Web : une structuration thématique de l'information, une cohérence graphique et des éléments communs de navigation. Leur mise en ligne progressive participe de la stratégie de renouvellement du site Web de l'UNESCO.

367. La Section des Editions UNESCO a poursuivi ses activités en augmentant leur externalisation, tant sur le plan de la production que sur celui du partenariat avec des éditeurs commerciaux, et cela, tout en maintenant un équilibre entre les livres publiés sous la seule marque d'éditeur de l'UNESCO, et les coéditions. Les coûts de production ont pu être diminués en sous-traitant les activités pré-presses et en diversifiant le choix des imprimeurs. La révision des termes des contrats de coédition dans le sens de termes plus équitables a occasionné une réduction des coûts des coéditions. Des efforts particuliers ont été faits pour développer le nombre d'ouvrages en arabe, en chinois et en russe. L'augmentation du nombre de titres publiés dans des langues non officielles de l'Organisation a eu pour corollaire une meilleure visibilité des publications de l'UNESCO. Trente et un accords de coédition dans des langues officielles ont été négociés au cours de cette période, ainsi que 16 accords de cessions de droits pour des publications dans 16 langues non officielles.

368. Par rapport à l'année 2001, la baisse des ventes enregistrée au cours du premier semestre s'est stabilisée à moins 35 %. Cette baisse est due à la suspension de la parution des best-sellers tels que *Etudes à l'étranger* et *l'Annuaire statistique de l'UNESCO*, ainsi qu'à la diminution du nombre d'ouvrages émanant des secteurs de programme. Il convient de noter que l'essentiel des ventes provient de la diffusion à travers des réseaux traditionnels alors que les ouvrages téléchargés ne représentent qu'environ 10 % des ventes ; d'où l'importance des "éditions papier", et de leur promotion notamment dans le cadre de foires du livre, internationales ou régionales.

Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme

12005

369. Le Bureau de planification stratégique (BSP) a été engagé dans la préparation du **Projet de programme et de budget pour 2004-2005 (32 C/5)**, en consultation étroite avec tous les secteurs, services centraux et unités du Secrétariat. Des efforts particuliers ont été déployés pour parvenir à une concentration accrue et à un meilleur ciblage des programmes de l'Organisation : un changement marqué a été opéré dans l'allocation des ressources du programme aux cinq priorités principales. Un grand effort a été fait pour affiner et renforcer l'approche basée sur les résultats (notamment en donnant une définition plus précise des résultats à atteindre et en formulant un ensemble d'indicateurs de performance permettant d'évaluer et de mesurer l'obtention de résultats qualitatifs). Ceci facilitera à l'avenir le suivi et l'évaluation, ainsi que la présentation de rapports aux organes directeurs. Durant la période considérée, le Bureau a aussi assuré la participation de l'UNESCO aux activités de programmation du Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG) et du Comité de haut niveau du CCS sur les programmes.

370. Afin d'élargir la base des activités de l'UNESCO en rapport avec le **Dialogue entre les civilisations**, un certain nombre d'activités ont été entreprises par BSP, et notamment : l'établissement d'un réseau électronique mondial fonctionnant sur l'Internet et reliant les organisations et les institutions de recherche compétentes ainsi que des chercheurs, des philosophes et des intellectuels ; la publication de communications et interventions de caractère scientifique ou politique dans la collection UNESCO "Dialogue entre les civilisations" ; la présentation d'exposés à des conférences et réunions internationales sur le rôle de l'UNESCO dans le dialogue entre les civilisations ; la participation à l'organisation et le parrainage de conférences, réunions et événements internationaux ayant trait au dialogue entre les civilisations (voir le document 166 EX/5, Partie I : 164 EX/Déc., 7.1.3 - *Rapport du Directeur général sur la contribution de l'UNESCO à la mise en oeuvre du Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations*).

371. En ce qui concerne l'intégration d'une perspective de genre dans tous les programmes de l'UNESCO, l'Organisation a travaillé à la consolidation de son réseau de points focaux genre au Siège, hors Siège et dans les commissions nationales. A ce jour, le réseau comprend 10 points focaux genre au Siège, 33 hors Siège et 83 dans les commissions nationales pour l'UNESCO. L'Organisation a entrepris une consultation auprès de l'ensemble des points focaux au Siège et hors

Siège afin de consolider la stratégie "genre" à l'UNESCO dans l'optique d'être mieux en adéquation avec le 31 C/4 et les Objectifs de développement du Millénaire. L'UNESCO a aussi participé à plusieurs formations de membres du personnel hors Siège dans le but de sensibiliser les personnes à l'intégration d'une perspective de genre dans leurs activités. En outre, un programme de formation destiné à l'ensemble du personnel de l'Organisation a été développé en collaboration avec HRM. En collaboration avec l'ensemble du réseau, un manuel à l'usage des points focaux genre des commissions nationales est en cours de réalisation. Ce manuel sera bientôt accompagné d'outils d'évaluation tenant compte du genre qui seront également disponibles en ligne sur le site Web (<http://www.unesco.org/women>).

372. La publication *"Passeport pour l'égalité"* qui contient la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) a été réimprimée pour la quatrième fois en anglais et en français et est largement distribuée dans les Etats membres comme outil de sensibilisation aux droits des femmes. Elle sera disponible en espagnol au cours du premier semestre 2003. En outre, un document intitulé *"Genre et développement durable : un lien indispensable"* a été diffusé durant le Sommet de Johannesburg pour le développement durable. L'UNESCO prend également une part active au soutien des projets multidisciplinaires dans le domaine de la prévention au VIH/sida. BSP en tant que point focal genre de l'UNESCO pour le groupe de travail interagences (Interagency Task Team, IATT) sur le genre et le VIH/sida participe notamment aux efforts visant à la publication d'un pack d'information sur l'égalité des genres et le VIH/sida.

373. L'UNESCO a participé à plusieurs événements importants concernant la jeunesse et les politiques relatives à la jeunesse : la deuxième réunion d'experts sur les indicateurs des politiques en faveur de la jeunesse convoquée par le Conseil de l'Europe (Strasbourg, France, 13-14 décembre 2002) ; la Conférence des ministres européens sur le thème "La jeunesse construit l'Europe" (Thessalonique, Grèce, 7-9 novembre 2002) ; la IXe Conférence ibéro-américaine des ministres de la jeunesse (Salamanque, Espagne, 21-22 octobre 2002). La participation à ces conférences a fourni à l'Organisation un large éventail d'informations appelées à être reprises dans une publication sur les politiques de la jeunesse (en cours de préparation) qui permettra d'étayer les initiatives des Etats membres dans ce domaine.

374. L'UNESCO a aussi participé à la réunion des Nations Unies sur les politiques mondiales de la jeunesse (Helsinki, Finlande, 6-11 septembre 2002) où ont été passés en revue les résultats obtenus dans les domaines mondiaux d'action prioritaire en faveur des jeunes et elle a contribué au moyen de plusieurs téléconférences aux travaux du Comité directeur du Forum mondial de la jeunesse pour TELECOM 2003 de l'IUT dont elle est membre. L'UNESCO a participé à un atelier de la sous-région de la Baltique sur le thème "Comment les commissions nationales et les ONG de jeunesse peuvent travailler ensemble" (Stockholm, Suède, 22 novembre), atelier organisé dans le prolongement du Forum des jeunes tenu pendant la Conférence générale.

375. L'UNESCO a accru ses efforts pour faire participer les jeunes à la lutte contre le VIH/sida en lançant, à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse (12 août 2002), en partenariat avec son réseau d'ONG de jeunes, une vaste initiative dans le cadre de la Campagne mondiale contre le sida dont le thème est "Vivre et laisser vivre". Un site Web spécifique (www.unesco.org/youth/SIDAHome.htm) fournit aux jeunes des informations, des documents, des outils et des matériels pouvant servir à des campagnes et reflète leurs activités et leurs idées. Dans le même esprit, l'UNESCO a organisé, en collaboration avec la Banque mondiale, le débat de jeunes de la Journée mondiale contre le sida (vidéoconférences) consacré à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH/sida ainsi qu'aux droits de l'homme dans ce domaine. Environ 1.000 jeunes de 35 pays ont participé au débat (<http://www.unesco.org/youth&aids>). En tant que membre de l'Equipe spéciale interinstitutions sur les jeunes et le VIH/sida, l'UNESCO a aussi

participé à la consultation thématique sur le VIH/sida et les jeunes (New York, 8-10 décembre 2002) et à la deuxième réunion sur le thème "Monitoring and Evaluation of HIV/AIDS Plus in Young Persons (Genève, Suisse, 11-12 décembre 2002), qui a permis de mettre au point des plans d'action et des indicateurs appropriés.

376. Le Sommet de l'emploi des jeunes (Alexandrie, 7-9 septembre 2002), auquel l'UNESCO était présente, s'est attaché au rôle de l'éducation dans la préparation à l'entrée sur le marché du travail, à la question de l'exercice effectif de la citoyenneté et à l'introduction des "meilleures pratiques", faisant appel aux TIC, dans les initiatives créatrices d'emplois. La préparation d'indicateurs et d'une méthodologie pour le suivi et l'évaluation, par l'intermédiaire des ONG de jeunesse locales du projet transversal "Briser le cercle de la pauvreté chez les femmes", qui concerne quatre pays d'Asie (Népal, Bangladesh, Pakistan et Inde) a progressé et des activités sur le terrain seront lancées au début de 2003.

377. En ce qui concerne la collaboration de l'UNESCO avec les ONG dans ce domaine, l'Organisation a concouru à l'organisation du 20e Jamboree Scout Mondial "Partager notre monde, partager nos cultures" (28 décembre 2002 - 7 janvier 2003, Hadyao Chonburi, Thaïlande) avec l'Organisation mondiale du mouvement scout (WOSM) et les bureaux régionaux compétents. Le Directeur général a inauguré le "Village du développement global" au Jamboree le 28 décembre 2002. La contribution de l'Organisation comprenait : un film sur la diversité culturelle qui a été projeté à la séance officielle d'ouverture ; cinq ateliers sur les grands thèmes du Village du développement global, tous conduits par de jeunes animateurs ; un vaste stand interactif tenu en collaboration avec la Fédération internationale des auberges de jeunesse (IYHF) ; une manifestation parallèle, organisée en collaboration avec la Banque mondiale, pour présenter le débat de jeunes de la Journée mondiale contre le sida ; une enquête (par questionnaire) pour recueillir les opinions et les attentes des jeunes sur l'enseignement secondaire et sa réforme ; et, finalement, le lancement d'un CD-ROM "Memories and Marvels". Une version à l'usage des jeunes de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle est en cours de préparation, avec la collaboration du **Parlement international des jeunes**, au moyen d'un Forum Internet et d'une série d'ateliers organisés dans différentes régions.

378. En ce qui concerne les **pays les moins avancés**, des informations détaillées sur le suivi de la Conférence PMA-III sont contenues dans le document 166 EX/5, Partie I (164 EX/Déc., 7.1.6 - *le Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés (2001-2010)*).

Relations extérieures et coopération

17003

379. Les efforts ont continué de porter sur le renforcement de la **coopération avec les Etats membres**, notamment par le biais d'une concertation suivie avec les commissions nationales et les délégations permanentes, afin de répondre adéquatement à leurs besoins. A cet égard, une importance particulière a été accordée au suivi de la **Conférence de haut niveau sur le renforcement de la Coopération dans le Sud-Est européen** tenue en avril 2002. Une publication sur la *coopération entre l'UNESCO et ses Etats membres du Sud-Est européen* a été produite en anglais et en français. Cette publication résume l'expérience de l'UNESCO dans la région et comprend les principaux documents de la Conférence, y compris le document qui esquisse les grands axes de l'action future de l'UNESCO, et les conclusions du Président. Cette publication sera largement diffusée en vue d'assurer une complémentarité accrue des efforts entre les différents pays et organisations concernés dans le Sud-Est européen. Des descriptifs détaillés, à soumettre aux sources de financement, ont été établis pour les projets approuvés à la Conférence de haut niveau.

380. Sous les auspices de l'Equipe spéciale sur la **reconstruction et la réconciliation au Moyen-Orient**, qui a été créée en mai dernier, une mission intersectorielle de haut niveau, conduite par le

Directeur général, a passé neuf jours en Israël et dans les territoires palestiniens en décembre 2002 (7-15 décembre 2002). Un rapport détaillé sur les résultats de cette mission se trouve dans le document 166 EX/40. Ce document décrit aussi un certain nombre de missions effectuées dans les territoires palestiniens dans les domaines de la culture et de la communication, ainsi que les mesures prises pour faire bénéficier une cinquantaine d'étudiants palestiniens d'une assistance financière afin qu'ils puissent poursuivre des études au cours de l'année universitaire 2002-2003. Le renforcement du Bureau de l'UNESCO à Ramallah est également évoqué, de même que les nouvelles mesures à prendre pour permettre à l'Organisation de poursuivre son programme de réconciliation et de reconstruction dans la région. Le 29 janvier 2003, le Directeur général a convoqué une réunion d'information des délégués permanents avec la participation de M. Terje Roed-Larsen, coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, à laquelle ont été exposés les efforts que déploie la communauté internationale pour parvenir à un règlement de paix global entre Israéliens et Palestiniens.

381. Comme suite à l'invitation adressée par le Gouvernement japonais aux organisations du système des Nations Unies de participer à l'Exposition mondiale **EXPO 2005** à **Aichi** (25 mars - 25 septembre 2005) un groupe de travail intersectoriel a été créé en août 2002 pour préparer la participation de l'UNESCO à cet événement. Durant une réunion tenue en novembre dernier entre le Secrétaire général de l'ONU et le Directeur général, le Secrétaire général a demandé à l'UNESCO d'être l'institution chef de file pour la conception du pavillon des Nations Unies à l'exposition. Le principal thème d'EXPO 2005 à Aichi, "la sagesse de la nature" sera traité dans le cadre de trois sous-thèmes : "La matrice de la nature", "L'art de la vie" et "Le développement pour les éco-communautés".

17005

382. En ce qui concerne la coopération avec les **commissions nationales**, les résultats indiquent que l'action des commissions nationales auprès de leurs partenaires continue d'être mieux comprise, comme l'indique de manière évidente l'augmentation des demandes de formation. Des informations détaillées sur les efforts entrepris pour renforcer les capacités opérationnelles des commissions nationales sont données dans le document 166 EX/5 Partie I. Il importe aussi de mettre les commissions nationales en mesure d'utiliser les ressources des TIC et les services de communication, afin de faciliter leur rôle de diffusion et de promouvoir leur contribution aux activités multipays. Il convient d'encourager activement le développement d'une culture professionnelle fondée sur les TIC et favorisant une gestion plus interactive et participative. Ceci permettra aux projets locaux de compléter efficacement les activités internationales et interrégionales.

383. Le renforcement **des capacités de communication** a été obtenu par les moyens suivants : lancement du deuxième débat du Forum électronique pour les commissions nationales et leurs partenaires sur le thème "*Promoting the Outcomes of the WSSD*" (Faire connaître les résultats du Sommet mondial pour le développement durable) (Johannesburg 2002) ; tenue d'autres séminaires à l'intention des commissions nationales sur les relations avec les médias (organisés aux réunions multipays d'Apia et de New Delhi) et sur les techniques des TIC (La Havane, Doha) ; avancement de projets de communication novateurs, notamment le Portail de la connaissance, le CD-ROM pour les commissions nationales, la création d'un modèle de site Web pour les commissions nationales et la publication de la troisième édition du bulletin *Synergy NCP*.

17012

384. Les efforts se sont poursuivis pour instaurer de **nouveaux partenariats** et pour continuer de mobiliser les parlementaires de toutes les régions à l'appui des programmes et activités de l'UNESCO (par exemple, réunion du Forum de parlementaires africains pour l'éducation pour tous - FAPED - pendant la Conférence MINEDAF VIII tenue en Tanzanie en décembre 2002, et soutien apporté au débat international sur *Science Policy, Technology and Innovation* organisé par le Parlement finlandais à Helsinki en janvier 2003). Un *Guide de la coopération* avec les

parlementaires à l'intention des commissions nationales a été publié et on a continué de travailler au lancement d'un réseau UNESCO/UIP qui reliera les commissions nationales et les unions parlementaires nationales. En application de la décision 7.3 de la 164^e session du Conseil exécutif, des dispositions ont été prises pour établir une coopération et renouveler les relations officielles avec la Fédération mondiale des **associations, centres et clubs UNESCO** (FMACU) pour deux ans et pour revoir au terme de cette période les modalités de gestion de cette organisation.

17016 385. En matière de coopération avec **les organisations internationales intergouvernementales**, l'UNESCO a participé aux travaux des différents mécanismes de coordination interinstitutions, y compris : (i) l'examen par les directeurs des programmes d'urgence de la procédure d'appel global 2003 (CAP) qui a eu lieu à Genève les 21 et 23 octobre 2002 ; et (ii) la deuxième session ordinaire de 2002 du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies sur la coordination (CCS/CEB), tenue à New York les 8 et 9 novembre 2002, et dont les conclusions ont été transmises pour action aux différents secteurs de programme, aux bureaux hors Siège et aux instituts. L'Organisation a aussi participé à la session de fond de 2002 de l'ECOSOC, tenue à New York du 1^{er} au 26 juillet 2002. Cette session a comme d'habitude comporté cinq segments dont le principal a été la réunion à haut niveau qui a centré son attention sur la contribution du développement des ressources humaines, y compris dans le domaine de la santé et de l'éducation, au processus de développement et a adopté une déclaration ministérielle sur ce sujet.

386. La participation de l'UNESCO à la cinquante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies (septembre-décembre 2002) a été assurée. Les résultats et les résolutions de l'Assemblée générale, en particulier ceux qui intéressent le travail de l'UNESCO, seront présentés au Conseil exécutif. Enfin, dans le cadre du renforcement de la coopération avec le Groupe francophone de l'UNESCO et l'Organisation internationale de la francophonie, l'UNESCO a pris part aux travaux de la IX^e Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement ayant le français en partage (Sommet de la francophonie) qui a eu lieu à Beyrouth, Liban, du 18 au 20 octobre 2002.

17018 387. Depuis la dernière session du Conseil exécutif, et en vue de la préparation du document sur "les relations avec les ONG, les fondations et les institutions similaires" (document 166 EX/38) la Section des ONG a entrepris un exercice d'évaluation de la coopération de l'UNESCO avec 214 **organisations non gouvernementales** admises en relations opérationnelles en 1996, 1997 et 1998 et, pour ce faire, a consulté les secteurs de programme afin d'obtenir des informations complémentaires en vue de la décision de renouvellement ou non de la coopération avec ces dernières.

388. Le Secteur a également participé à la consultation régionale des ONG, organisée du 30 septembre au 2 octobre 2002 à Lilongwe (Malawi) ; à la réunion élargie du Comité de liaison ONG-UNESCO (28-29 novembre 2002) et aux commissions programmatiques mixtes organisées au sein de ce Comité ; ainsi qu'à la huitième Conférence des ministres de l'éducation (MINEDAF VIII) (Dar es-Salaam, Tanzanie, 2-6 décembre 2002). Un appui a continué d'être apporté à la mobilisation des ONG, dans le cadre des préparatifs des grandes conférences internationales/régionales, telles que le Sommet social mondial de Porto Allegre (janvier 2003) ou le Sommet mondial sur la société de l'information (décembre 2003). Les échanges d'informations sur les modalités de coopération avec les ONG et autres institutions internationales ont été poursuivis notamment dans le cadre du suivi de la quatrième réunion des Chargés des liaisons ONG des agences multilatérales de développement et des institutions financières internationales. Un Forum de discussion électronique a été mis en place visant au renforcement de la coopération interagence. La base de données sur les ONG ainsi que le site Web ont été enrichis, fournissant ainsi une large gamme d'informations sur la coopération avec chaque ONG ayant établi des relations officielles (formelles et opérationnelles) avec l'UNESCO.

389. A la suite de la 165^e session du Conseil exécutif (octobre 2002), durant laquelle un certain nombre de délégations ont demandé un **réexamen général des prix de l'UNESCO**, le Directeur général a établi un groupe de travail, présidé par le Directeur général adjoint, afin : (i) d'entreprendre un réexamen complet de tous les prix UNESCO existant dans les différents domaines de compétence de l'Organisation, en étudiant notamment leur nombre, leur montant, leurs coûts administratifs, leurs règlements financiers, leur périodicité, les procédures de sélection et d'attribution, leur visibilité et leur impact ; (ii) de proposer des mesures afin d'améliorer l'impact des prix existants et de rationaliser les coûts correspondants en terme de ressources financières et de temps du personnel ; et (iii) de proposer un ensemble de critères et de directives pour la création, la gestion et la promotion des prix de l'UNESCO. Le groupe travaille actuellement sur les différents aspects de la question et soumettra ses recommandations au Directeur général dans quelques mois. Pour préparer ces recommandations, il sera tenu dûment compte des études antérieures sur ce sujet ainsi que de l'expérience des autres organisations des Nations Unies.

17020 390. En ce qui concerne la coopération avec **les sources de financement extrabudgétaires**, un rapport spécial sur les ressources extrabudgétaires (document 166 EX/35) est présenté à la présente session du Conseil.

Faits marquants observés dans les sous-régions qui relèvent d'un bureau multipays et tendances et aspects généraux de l'exécution du programme.

Bureau multipays de Rabat

391. Ce bureau dessert cinq pays : le Maroc, où le bureau est implanté, l'Algérie, la Libye, la Mauritanie et la Tunisie. La région présente un certain nombre de similitudes linguistiques et culturelles, bien que chaque pays conserve son identité et sa spécificité du point de vue du système de gouvernement et des priorités qui sont les siennes dans les domaines de compétence de l'UNESCO.

392. Le riche patrimoine culturel de la sous-région, son histoire et sa religion permettent de dégager un certain nombre de questions communes qui peuvent donner lieu à des interventions et des thèmes stratégiques essentiels. Dans ce cadre, on a entrepris de définir des stratégies nationales et régionales en collaboration avec les commissions nationales de la région afin de commencer à établir des plans de travail cohérents et concrets pour le prochain exercice biennal (2004-2005). L'intérêt manifesté par les commissions nationales et leur collaboration prompte et substantielle à ce processus augurent bien de l'émergence d'une vision et d'une compréhension communes ainsi que d'une coopération visant à promouvoir les objectifs de l'Organisation et à fournir aux gouvernements concernés l'assistance technique nécessaire.

393. Ce processus de planification stratégique et les projets de stratégie nationale en cours d'élaboration ont été validés lors d'une réunion de consultation régionale, tenue à Rabat, du 3 au 6 février. Sur la base des résultats de cette consultation, une stratégie régionale et cinq stratégies nationales seront mises au point et un consensus dégagé en ce qui concerne les cinq thèmes essentiels à adopter et les objectifs des plans de travail. Ce processus de consultation se poursuit, mais d'ores et déjà certains domaines thématiques, exposés ci-dessous, commencent à se dégager, qui devraient être développés et intégrés dans les futurs documents stratégiques.

394. Les gouvernements des cinq pays ont affirmé leur attachement à l'éducation en général et aux objectifs EPT de Dakar en particulier. Certains inclinent à entreprendre des réformes stratégiques du Secteur de l'éducation tandis que d'autres souhaitent renforcer les différentes activités et approches sectorielles. Le renforcement des capacités et la formation des enseignants figurent parmi les principales préoccupations de la plupart des gouvernements, ce qui donne à l'UNESCO une

occasion réelle d'apporter des contributions utiles et concrètes. Les plans nationaux d'EPT sont en passe d'être élaborés dans l'ensemble de la région, bien que leur articulation et leur stade d'avancement varient et l'assistance de l'UNESCO continuera d'être très appréciée dans le domaine de la coordination de ces plans avec les Objectifs de développement du Millénaire, l'UNDAF et les documents stratégiques sur l'élimination de la pauvreté dans chacun des pays concernés. L'éducation représentera l'une des principales interventions du Bureau de Rabat, qui se propose de renforcer sa collaboration avec le Bureau de Beyrouth dans ce domaine.

395. L'exode continu de la ville vers la campagne est une question de plus en plus préoccupante qui désorganise en particulier le tissu socio-économique des médinas (centres historiques des villes), entraînant une profonde modification de la densité urbaine, une détérioration des services sociaux, une paupérisation accrue et une aggravation du chômage. Conséquence de cette situation : on assiste à une augmentation lente, mais néanmoins préoccupante, du nombre de personnes touchées par le VIH/sida.

396. Dans ce contexte, le Bureau de l'UNESCO à Rabat peut et entend bien jouer un rôle important dans les efforts de recherche, promotion, sensibilisation, formation et orientation concernant des activités plus productives et, dans la mesure du possible, génératrices de revenus. Les modèles intégrés de revitalisation socio-économique des médinas seront vigoureusement promus dans le cadre du développement durable et du travail accompli par l'UNESCO pendant plus de vingt ans d'initiatives associant les ressources culturelles à la création de meilleures perspectives socio-économiques. De fait, compte tenu de ses compétences dans ce domaine et de la mission de conservation du patrimoine matériel et immatériel du monde dont elle est investie, l'UNESCO doit s'efforcer de reconquérir la place de premier plan qui lui revient dans ce domaine et devenir une référence dans la région pour les donateurs, les organismes de coopération internationale et les gouvernements locaux afin de promouvoir le paradigme culture et développement et de faire en sorte que cette approche devienne complémentaire de tout projet de restauration plus traditionnel.

397. La gestion des ressources en eau est un autre grand motif de préoccupation de la région et un domaine où l'UNESCO a déjà accompli un certain travail au Maroc ainsi qu'au niveau régional. Dans certains pays, cette question est liée au grave processus de désertification qui menace des villes entières ainsi que des sites du patrimoine. Le Bureau de l'UNESCO à Rabat envisage de définir une approche stratégique en collaboration avec le Bureau du Caire et d'autres partenaires de la région dans le cadre de la célébration de l'Année internationale de l'eau douce.

398. Depuis mai 2002, un certain nombre d'activités ont été conçues et ont commencé d'être exécutées pour renforcer le rôle du Bureau et en accroître la productivité. Ces activités ont consisté à rationaliser les fonctions administratives, à revoir toutes les descriptions de poste et à redistribuer les tâches en fonction des capacités de chacun. En outre, quelques stagiaires et bénévoles ont été recrutés pour aider à l'exécution du programme et compléter les effectifs restreints des spécialistes du programme en poste.

399. Les résultats suivants ont été obtenus depuis mai 2002 : (a) une stratégie de vulgarisation et de promotion visant à accroître la visibilité de l'UNESCO dans la région a été conçue, incluant la production d'un agenda pour 2003, le lancement d'un timbre commémoratif pour célébrer la clôture de l'Année internationale du patrimoine culturel et une exposition de timbres relatifs à l'UNESCO en collaboration avec les ministères marocains concernés ; (b) un processus de consultation avec les commissions nationales de la sous-région a été lancé en juin 2002 et s'est poursuivi par divers autres moyens (correspondance, réunions personnelles, missions et réunion régionale susmentionnée) ; (c) des activités relevant du Programme ordinaire sont exécutées dans chaque pays avec l'aide des commissions nationales concernées ; (d) un certain nombre de projets ont été élaborés et soumis à des sources de financement extrabudgétaires, ce qui a permis d'obtenir jusqu'ici une contribution de

près de 200.000 dollars dans le cadre de la coopération avec l'Italie, en faveur d'un séminaire régional pratique sur la culture et le développement, qui doit se tenir à Fès, à la fin de l'année 2003 ; 33.000 dollars, par le biais du PNUD au Maroc, pour l'apport d'une assistance technique aux autorités marocaines dans un site du patrimoine mondial, et 56.900 dollars, par le biais du PNUD en Tunisie, pour l'élaboration d'une étude relative à l'impact des TIC sur le développement des médias en Tunisie.

Questions budgétaires et financières

400. Le **budget ordinaire** pour 2002-2003 approuvé par la Conférence générale à sa 31e session s'élevait à **544.367.250 dollars**. Au 31 décembre 2002, ce montant a fait l'objet d'un relèvement dû :

- (i) au report de 8.005.346 dollars correspondant au solde non dépensé et non vérifié des crédits du budget ordinaire approuvé pour 2001-2002, en application de la décision prise par le Conseil exécutif à sa 164e session (décision 164 EX/6.2) et
- (ii) à des dons et contributions spéciales d'un montant de 1.804.819 dollars, dont des contributions de gouvernements aux frais de fonctionnement des unités hors Siège (685.179 dollars), conformément à la Résolution portant ouverture de crédits (résolution 31 C/73, paragraphe A (b)),

qui a porté le montant des crédits ajustés à **554.177.415 dollars**. Le Directeur général a exprimé sa gratitude aux gouvernements, institutions et particuliers pour la générosité de leurs dons et contributions.

401. Au 31 décembre 2002, le total des crédits ouverts pour les Titres I à III du budget s'élevait à 553.581.228 dollars. Or, la Résolution portant ouverture de crédits dispose que pour respecter le plafond budgétaire, ce montant doit être réduit de 11.034.300 dollars par absorption de coûts au cours de l'exécution du programme. Le Directeur général entend réaliser cette absorption en abaissant les dépenses de personnel. Au 31 décembre 2002, le **montant total des fonds engagés pour les Titres I à III** s'élevait à 255.321.374 dollars, soit 46,8 % du montant total des crédits (545.575.882 dollars).

402. En ce qui concerne les **dépenses de personnel**, les crédits alloués s'élevaient au 31 décembre 2002 à 324.070.700 dollars, y compris la réserve pour les reclassements (321.040.700 dollars prévus dans la Résolution portant ouverture de crédits pour 2002-2003), plus un virement de 3.030.000 dollars du Titre IV du budget approuvé par le Conseil exécutif à sa 164e session (décision 164 EX/6.2). Comme indiqué au paragraphe précédent, ces crédits de personnel doivent être réduits de 11.034.300 dollars par absorption de coûts au cours de l'exécution du programme. Les **dépenses effectives de personnel** au 31 décembre 2002 s'élevaient à 150.906.368 dollars, soit 46,6 % des crédits de 324.070.700 dollars, ou 48,2 % des crédits "réduits" de 313.036.400 dollars.

403. Au titre du **Programme de participation**, 2.002 demandes représentant un montant total de 77.576.022 dollars ont été reçues durant l'exercice biennal en cours, dont 853, représentant un montant de 14.515.082 dollars, étaient approuvées au 31 décembre 2002. Sur ce total, 16 demandes étaient approuvées au titre du programme d'aide d'urgence.

404. Pour la première année de l'exercice 2002-2003, les dépenses totales afférentes à l'exécution d'activités financées sur des **ressources extrabudgétaires** se sont élevées à **249,4 millions de dollars**, soit une augmentation de **83,4 millions de dollars** par rapport à la même période de l'exercice antérieur.

Sources de financement	Dépenses d'exécution (première année de l'exercice biennal)		Augmentation/(diminution) en 2002-2003 par rapport à 2000-2001
	2000-2001 M. \$	2002-2003* M. \$	M. \$
Sources Nations Unies			
PNUD	8,8	4,8	(4,0)
FNUAP	3,0	1,8	(1,2)
UNOIP (Iraq)	12,4	52,2	39,8
Autres sources Nations Unies	6,2	11,4	5,2
Autres sources			
Banque mondiale	0,3	1,7	1,4
Banques et fonds régionaux	1,1	5,1	4,0
Brésil	71,2	84,2	13,0
Autres fonds-en-dépôt constitués au profit des donateurs	2,7	4,6	1,9
Fonds-en-dépôt constitués par voie de dons	32,2	38,3	6,1
Experts associés, comptes spéciaux et contributions volontaires	28,1	45,3	17,2
Total général	166,0	249,4	83,4

* Chiffres provisoires.

Cinquante-cinq pour cent des dépenses d'exécution de projets opérationnels sont imputables à deux principaux programmes : la coopération de l'UNESCO avec le **Brésil (84,2 millions de dollars, soit 34 % des dépenses totales)** au titre de fonds-en-dépôt constitués au profit du donateur et le **programme iraquien "Pétrole contre nourriture"** (représentant **52,2 millions de dollars, soit 21 % des dépenses totales)** au chapitre Autres sources Nations Unies. L'accroissement des dépenses concernant ce dernier programme est particulièrement sensible puisqu'il se chiffre à **39,8 millions de dollars, soit 48 % de l'augmentation globale.**

La hausse enregistrée en ce qui concerne les "experts associés, comptes spéciaux et contributions volontaires" (**17,2 millions de dollars**) est imputable à deux projets qui bénéficient d'allocations importantes : la rénovation des bâtiments du Siège et le projet FABS.

Cent soixante-sixième session

166 EX/4
Partie II
PARIS, le 18 mars 2003
Original anglais/français

Point 3.1.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'EXECUTION DU PROGRAMME
ADOPTÉ PAR LA CONFERENCE GENERALE**

PARTIE II

Tableau de bord de l'exécution du programme en 2002-2003

(31 C/5 approuvé)

N° 31

Etat au 31 décembre 2002
(provisoire)

TABLE DES MATIERES

I. INTRODUCTION

II. PRESENTATION DU PROGRAMME ET BUDJET POUR 2002-2003

- Figure 1 Evolution du budget ordinaire de l'UNESCO de 1981 à 2003 (Croissance nominale et croissance réelle)
- Figure 2 Répartition des crédits du budget ordinaire pour 2002-2003
- Figure 3 Répartition du budget total pour 2002-2003 (Budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) entre les dépenses de personnel et les activités et entre le programme, le soutien de l'exécution du programme et la direction/administration
- Figure 4 Répartition du budget ordinaire pour 2002-2003 entre les dépenses de personnel et d'activités et entre le programme, le soutien de l'exécution du programme et la direction/administration

III. EXECUTION DU PROGRAMME ORDINAIRE

- Tableau 1 Exécution du Programme ordinaire par article budgétaire principal (Dépenses comprenant les dépenses de personnel et le Programme de participation, au 31 décembre 2002 - provisoire)
- Tableau 2 Exécution du programme par catégorie de dépenses au 31 décembre 2002 (Provisoire)
- Tableau 3 Exécution du programme par principal article budgétaire (A l'exclusion des dépenses de personnel et du Programme de participation, au 31 décembre 2002 - chiffres provisoires)
- Tableau 4 Utilisation des fonds décentralisés
- Tableau 5 Programme de participation au 31 décembre 2002 - chiffres provisoires
- A. Exécution par région
- B. Exécution par nature de dépenses
- Tableau 6 Etat des effectifs et dépenses de personnel au 31 décembre 2002 (Chiffres provisoires)
- Tableau 7 Situation du budget ordinaire par principal article budgétaire et par poste de dépense au 31 décembre 2002 (Chiffres provisoires)

IV. PRESENTATION DES PROGRAMMES OPERATIONNELS EXTRABUDGETAIRES

Figure 5 Programmes opérationnels extrabudgétaires pour 2002-2003 par source de fonds et par grand programme

Figure 6 Programmes opérationnels extrabudgétaires allocations et dépenses

V. EXECUTION DES PROGRAMMES OPERATIONNELS ET EXTRABUDGETAIRES

Tableau 8 Exécution des programmes extrabudgétaires par source de fonds

Tableau 9 Exécution des programmes extrabudgétaires par région

Tableau 10 Exécution des programmes extrabudgétaires par secteur

ANNEXE

Tableau détaillé de la situation du budget ordinaire au 31 décembre 2002 (Provisoire)

I. INTRODUCTION

1. Le "Tableau de bord de l'exécution du programme" est un document technique qui vise à faciliter l'examen et l'évaluation par le Conseil exécutif de l'exécution du budget des programmes approuvés au titre du budget ordinaire et des fonds extrabudgétaires. La nature et la présentation des données figurant dans ce document ont évolué au fil des ans pour satisfaire à l'exigence d'une information complète et appropriée formulée par le Conseil.

2. Lors de la préparation du dernier Tableau de bord, l'analyse par poste de dépenses s'est heurtée à de sérieuses difficultés à cause du traitement manuel des dépenses hors Siège. Les tableaux 2 et 7 ont donc été temporairement exclus du document présenté à la 165e session du Conseil exécutif. En conséquence, le Conseil exécutif a demandé, dans sa décision 165 EX/3.1.1, d'intégrer progressivement dans le Tableau de bord les informations sur l'exécution du programme par poste de dépenses. Grâce à la mise en place progressive du système dans les unités hors Siège et aux efforts d'enregistrement des données provenant des unités hors Siège, les tableaux en question ont été réintroduits dans le présent Tableau de bord. Les données présentées dans ce document doivent toutefois être considérées avec prudence, pour les raisons exposées ci-après.

3. Au moment de l'élaboration de ce document, l'UNESCO était parvenue au terme d'une année financière d'exploitation du nouveau système FABS. Avec ce nouveau système, l'UNESCO s'engage pour la première fois dans la réalisation de clôtures mensuelles et annuelles des comptes. Cette procédure de clôture, qui a débuté en 2002, a entraîné d'importants travaux de nettoyage des données, de lancement des procédures de clôture mensuelle et d'alignement entre les engagements et l'exécution. Malgré les efforts des équipes au Siège et des unités hors Siège formées récemment, près de 24 millions de dollars de dépenses (7 millions au titre du Programme ordinaire et 17 millions au titre des fonds extrabudgétaires) sont demeurés dans les comptes d'attente à la fin décembre 2002. Ce montant est nettement supérieur au montant correspondant de 5 millions de dollars enregistré à la même époque de l'exercice biennal passé. Le travail d'apurement de ces comptes est en cours et devrait se poursuivre jusqu'à fin mars 2003. **En conséquence, les données présentées dans ce rapport sont susceptibles d'ajustement jusqu'à la fin des opérations de clôture annuelle des comptes ; les chiffres présentés dans ce document sont donc provisoires.**

4. Dans le tableau de bord soumis à la 165e session du Conseil exécutif, la présentation du document avait été remaniée afin de faciliter l'interprétation des figures et des tableaux, accompagnés le cas échéant d'explications sur la méthode employée et d'observations. Cette nouvelle présentation a été conservée dans le présent Tableau de bord.

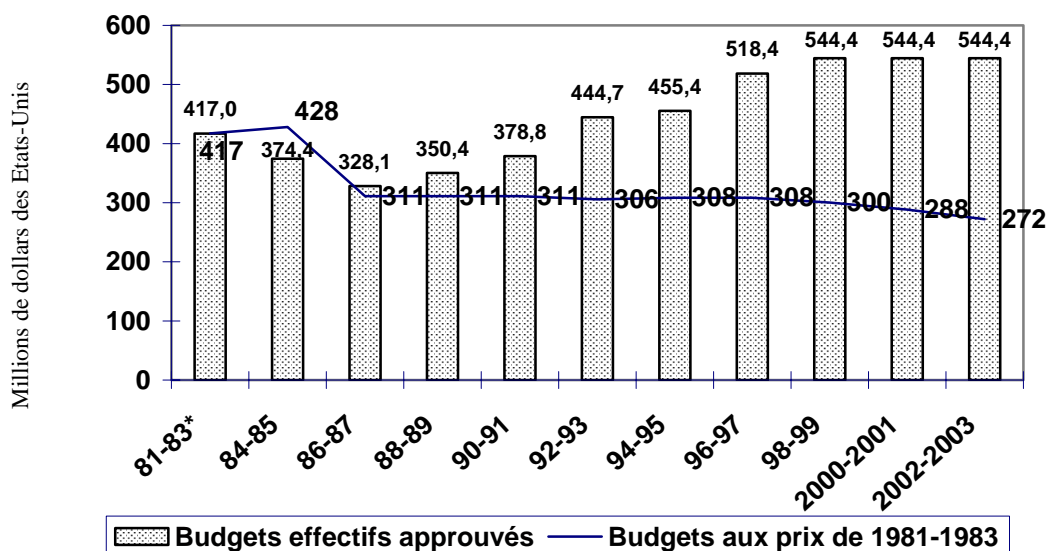
5. Il convient de noter que le présent Tableau de bord correspond au budget approuvé dans le document 31 C/5 (544,4 millions de dollars). Il ne comprend pas le report du solde non dépensé de 2000-2001 s'élevant à 8.005.346 dollars qui a été approuvé par le Conseil exécutif à sa 164e session. (Un rapport sur les différentes activités qu'il est prévu de financer au moyen des fonds reportés a été présenté à la dernière session du Conseil exécutif (document 165 EX/27)).

II. PRESENTATION DU PROGRAMME ET BUDGET POUR 2002-2003

FIGURE 1

EVOLUTION DU BUDGET ORDINAIRE DE L'UNESCO DE 1981 A 2003

(Croissance nominale et croissance réelle)



* Chiffre correspondant aux deux tiers du budget triennal.

Méthodologie

La figure 1 permet de comparer l'évolution du budget sur plus de dix exercices biennaux en **valeur nominale** (ou le plafond budgétaire approuvé) et en **valeur réelle** correspondant au volume de ressources réellement disponibles pour réaliser le programme de travail compte tenu de la perte de pouvoir d'achat liée à l'inflation.

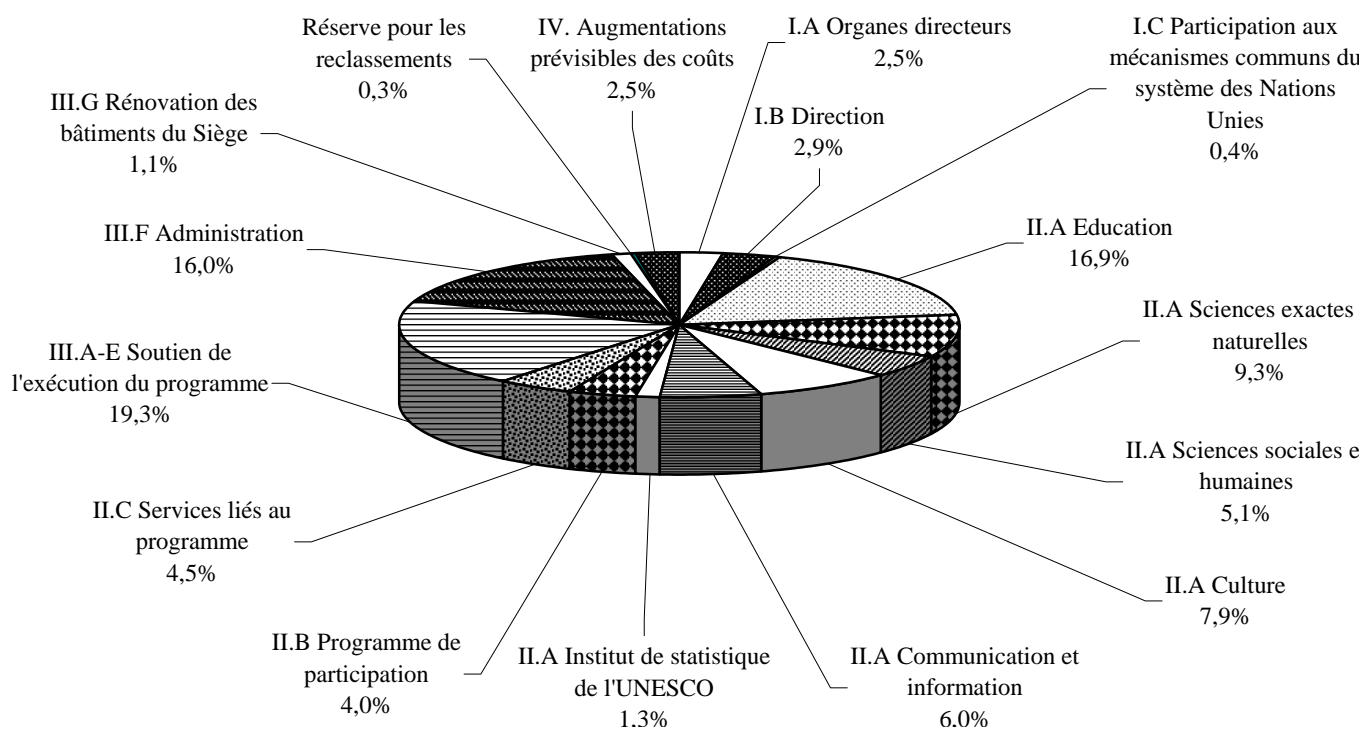
Contrairement à la présentation statistique précédente, l'année 2000 choisie comme base, la période 1981-1983 constitue ici la base indicielle comparative (c'est-à-dire le point de départ théorique). Ce choix de la base indicielle ne modifie aucunement la tendance à la réduction du pouvoir d'achat du budget que l'on constate d'une année à l'autre depuis déjà 1981-1983. Mais cette présentation est plus logique et d'une interprétation visuelle plus aisée.

Observations

Malgré une tendance à l'augmentation du budget en **valeur nominale**, c'est-à-dire en dollars (cf. la suite croissante en "panneaux"), les ressources subissent en réalité une détérioration significative en **valeur réelle**, c'est-à-dire en volume d'activités. L'Organisation voit en fait les ressources réellement disponibles pour mettre en œuvre son programme de travail diminuer (cf. la courbe décroissante).

FIGURE 2

REPARTITION DES CREDITS DU BUDGET ORDINAIRE POUR 2002-2003

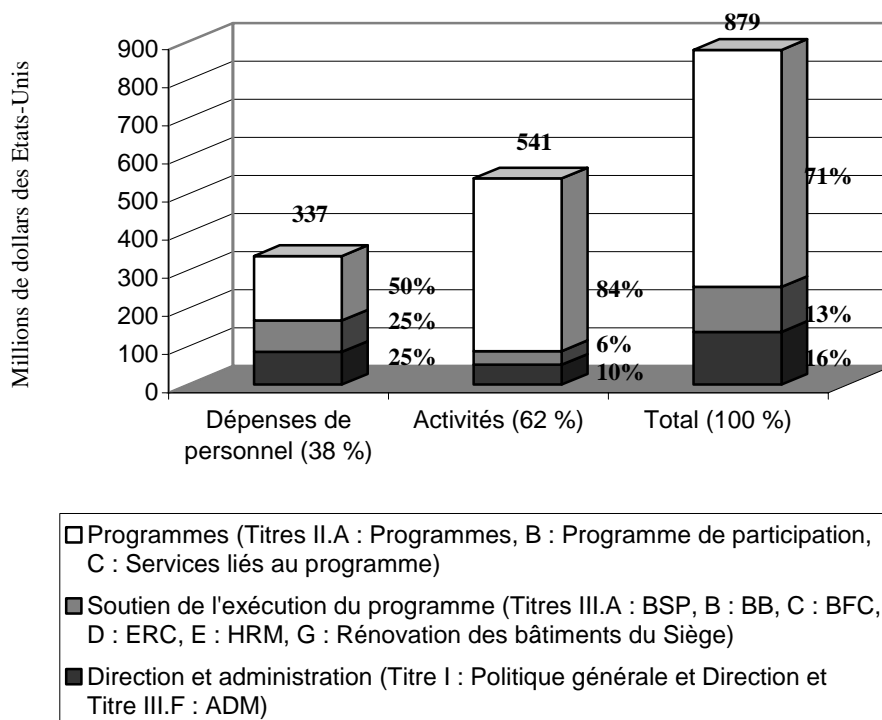


Méthodologie

La figure 2 indique la répartition du budget ordinaire en fonction des Titres budgétaires figurant dans le document 31 C/5 approuvé (page XXIII).

FIGURE 3

**REPARTITION DU BUDGET TOTAL POUR 2002-2003
(BUDGET ORDINAIRE ET FONDS EXTRABUDGETAIRES)
ENTRE LES DEPENSES DE PERSONNEL ET LES ACTIVITES
ET ENTRE LE PROGRAMME, LE SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME
ET LA DIRECTION/ADMINISTRATION**



Méthodologie

Le budget total (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) se subdivise en dépenses de personnel et en dépenses au titre des activités, représentées respectivement par les deux premières colonnes. Chacune des trois colonnes se décompose en "programme", "soutien de l'exécution du programme" et "direction et administration".

Cette analyse inclut le Titre IV du budget et tient compte de l'ajustement de 11 M. \$ au budget ordinaire (544,4 M. \$) que le Directeur général prévoit d'absorber sur les coûts de personnel. En ce qui concerne les fonds extrabudgétaires, l'analyse se fonde sur le niveau des ressources anticipé dans le document 31 C/5 approuvé (334,2 M. \$). Pour les deux types de fonds, les coûts de personnel incluent exclusivement les coûts des postes établis.

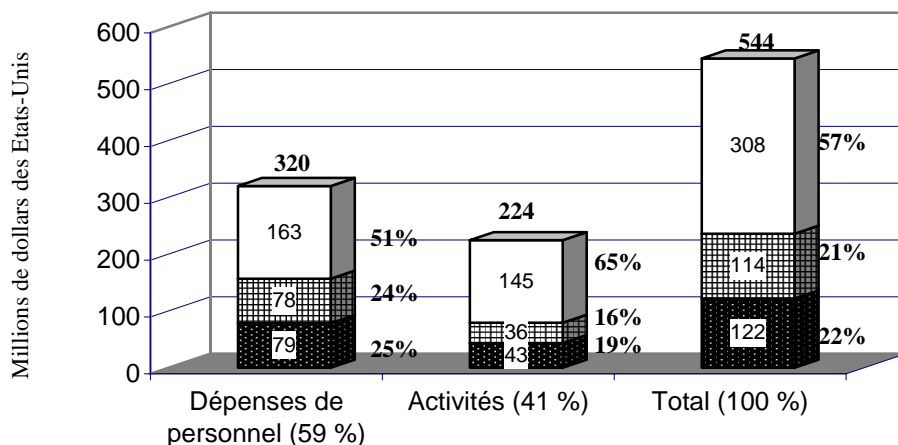
Observations

L'intérêt de ce graphique est de montrer que le poids relatif des postes établis au sein du budget total (budget ordinaire plus fonds extrabudgétaires) est de 38 %, contre 62 % pour les activités.

On relèvera également que le poids relatif de la "direction et administration" et du "soutien de l'exécution du programme" dans le budget total s'établit à 29 %, tandis que le poids relatif de la "direction et administration" stricto sensu représente 16 % du budget total.

FIGURE 4

**REPARTITION DU BUDGET ORDINAIRE POUR 2002-2003
ENTRE LES DEPENSES DE PERSONNEL ET LES ACTIVITES
ET ENTRE LE PROGRAMME, LE SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME
ET LA DIRECTION/ADMINISTRATION**



- Programmes (Titre II.A : Programmes, B : Programme de participation, C : Services liés au programme)
- ▨ Soutien de l'exécution du programme (Titres III.A : BSP, B : BB, C : BFC, D : ERC, E : HRM, G : Rénovation des bâtiments du Siège)
- Direction et administration (Titre I : Politique générale et Direction et Titre III.F : ADM)

Méthodologie

La figure 4 porte uniquement sur le budget ordinaire. Celui-ci se subdivise en dépenses de personnel et en dépenses au titre des activités représentées respectivement par les deux premières colonnes. Chacune des trois colonnes se décompose en "programme", "soutien de l'exécution du programme" et "direction/administration".

Cette analyse inclut le Titre IV du budget ordinaire et tient compte de l'ajustement de 11 M. \$ au budget ordinaire (544,4 M. \$) que le Directeur général prévoit d'absorber sur les coûts de personnel. Les coûts de personnel incluent exclusivement les coûts des postes établis.

Observations

Les coûts de personnel pèsent plus lourd dans le budget ordinaire : constituant seulement 38 % du budget total (figure 3), ils représentent 59 % du budget ordinaire (figure 4). Cette situation s'explique par le fait que le personnel permanent financé par le budget ordinaire est également engagé dans la mise en œuvre des programmes extrabudgétaires de l'UNESCO. On notera a contrario que les postes établis financés par les ressources extrabudgétaires restent encore relativement limités.

D'autre part, le poids de "direction/administration" et du "soutien de l'exécution du programme" est également relativement plus élevé dans le budget ordinaire où il représente 43 % (figure 4), contre 29 % dans le budget total (figure 3). Ceci vient du fait que les services administratifs sont financés par le budget ordinaire, mais soutiennent les activités du Programme ordinaire aussi bien que les projets extrabudgétaires. Néanmoins, les ressources extrabudgétaires participent également au financement des frais généraux par le biais des fonds collectés au titre des dépenses d'appui.

III. EXECUTION DU PROGRAMME ORDINAIRE

TABLEAU 1

EXECUTION DU PROGRAMME ORDINAIRE PAR ARTICLE BUDGETAIRE PRINCIPAL

**(Dépenses comprenant les dépenses de personnel
et le Programme de participation, au 31 décembre 2002 - provisoire)**

Méthodologie

Le tableau 1 indique l'exécution du Programme ordinaire par article budgétaire principal.

Ce tableau inclut le Titre IV (Augmentations prévisibles des coûts) et tient compte des virements de crédits aux autres titres du budget qui ont déjà été approuvés par le Conseil exécutif.

La différence entre les colonnes "31 C/5 approuvé" et "Crédits ouverts pour le plan de travail" tient aux montants transférés du Titre IV et à l'affectation des dons supplémentaires reçus jusqu'au 31 août 2002.

Observations

Le taux d'exécution global au 31 décembre 2002 s'élève à 46,7 % par rapport à l'objectif théorique de 50,0 % correspondant au prorata du temps écoulé depuis le début du biennium. Comme indiqué dans l'introduction, ce taux est toutefois provisoire et susceptible d'ajustements en attendant que l'exercice de clôture annuelle des comptes soit achevé.

Les dépenses relevant du Titre I sont particulièrement faibles (39,3 %) du fait, essentiellement, que la Conférence générale se tiendra en septembre 2003.

TABLEAU 1
EXECUTION DU PROGRAMME ORDINAIRE
PAR ARTICLE BUDGETAIRE PRINCIPAL
(Dépenses comprenant les dépenses de personnel
et le Programme de participation au 31 décembre 2002- provisoire)

Article budgétaire	31 C/5 approuvé	Crédits ouverts pour le plan de travail*	Dépenses effectives/engagées	Taux d'exécution
	\$	\$	\$	%
TITRE I POLITIQUE ET DIRECTION GENERALE				
A. Organes directeurs				
1. Conférence générale	6 292 400	6 294 400	744 040	11,8
2. Conseil exécutif	7 839 400	7 858 800	3 312 397	42,1
Total, Titre I.A	14 131 800	14 153 200	4 056 438	28,7
B. Direction				
3. Direction générale	2 282 100	2 295 800	890 044	38,8
4. Cabinet du Directeur général	6 437 700	6 499 100	3 609 327	55,5
5. Evaluation et audit	4 671 600	4 698 000	1 848 223	39,3
6. Normes internationales et affaires juridiques	2 795 000	2 813 500	1 254 255	44,6
Total, Titre I.B	16 186 400	16 306 400	7 601 849	46,6
C. Participation aux mécanismes communs du systèmes des Nations Unies	2 153 000	2 153 000	1 164 099	54,1
TOTAL, TITRE I	32 471 200	32 612 600	12 822 386	39,3
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME				
A. Programmes				
I Education	94 091 700	94 900 019	42 509 183	44,8
II Sciences exactes et naturelles	51 867 600	52 520 998	23 600 388	44,9
III Sciences sociales et humaines	28 582 200	28 732 200	12 550 331	43,7
IV Culture	43 849 900	44 217 950	19 921 784	45,1
V Communication et information	33 064 600	33 275 936	14 462 717	43,5
Institut de statistique de l'UNESCO	7 320 000	7 320 000	3 420 000	46,7
Total, Titre II.A	258 776 000	260 967 103	116 464 403	44,6
B. Programme de participation	22 000 000	22 000 000	8 216 387	37,3
C. Services liés au programme				
1. Coordination de l'activité en faveur de l'Afrique	2 647 700	2 669 100	1 001 950	37,5
2. Programme de bourses	1 962 400	1 979 900	1 172 846	59,2
3. Information du public	20 354 400	20 550 200	10 229 456	49,8
Total, Titre II.C	24 964 500	25 199 200	12 404 252	49,2
TOTAL, TITRE II	305 740 500	308 166 303	137 085 042	44,5
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION				
A. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	6 128 000	6 164 100	2 468 680	40,0
B. Elaboration du budget et suivi de son exécution	4 244 900	4 277 100	1 649 034	38,6
C. Gestion et coordination des unités hors Siège	48 954 500	49 700 979	23 087 919	46,5
D. Relations extérieures et coopération	22 008 800	22 168 900	11 856 726	53,5
E. Gestion des ressources humaines	25 684 800	25 931 500	12 646 265	48,8
F. Administration	88 685 500	90 101 900	47 252 821	52,4
G. Rénovation des bâtiments du Siège	6 292 500	6 452 500	6 452 500	100,0
TOTAL, TITRE III	201 999 000	204 796 979	105 413 946	51,5
TOTAL, TITRES I-III	540 210 700	545 575 882	255 321 374	46,8
Réserve pour les reclassements	1 500 000	1 500 000	0	-
TITRE IV AUGMENTATIONS PREVISIBLES DES COUTS	13 690 850	10 320 850	0	-
TOTAL, TITRES I-IV	555 401 550	557 396 732	255 321 374	45,8
MOINS : Montant à absorber, au cours de l'exécution du Programme et budget, dans les limites du budget total approuvé	(11 034 300)	(11 034 300)	-	-
TOTAL	544 367 250	546 362 432	255 321 374	46,7

* La colonne "Crédits ouverts pour le plan de travail" inclut l'affectation des dons reçus et les virements du Titre IV aux Titres I-III déjà approuvés par le Conseil exécutif.

TABLEAU 2

EXECUTION DU PROGRAMME PAR CATEGORIE DE DEPENSES

(Au 31 décembre 2002 - provisoire)

Méthodologie

Le tableau 2 compare, pour chaque catégorie, les dépenses réelles aux "montants autorisés". Il ne figurait pas, en raison de problèmes techniques, dans le Tableau de bord présenté à la dernière session du Conseil exécutif mais a été réintroduit du fait de l'application progressive de FABS dans les bureaux hors Siège.

Observations

Le taux d'exécution pour les dépenses d'assistance temporaire est élevé (84,6 %) en raison avant tout de la nécessité de compenser la pénurie de personnel imputable au nombre élevé de postes permanents vacants. Les taux restent élevés pour les dépenses au titre des voyages des délégués et des voyages du personnel (79,6 % et 65,7 % respectivement), il faut donc intensifier les efforts pour maîtriser ces coûts en instaurant d'autres moyens d'exécution du programme, par exemple, la mise en place et l'utilisation progressive d'installations TIC de téléconférence. L'Organisation est également en train d'établir des rapports de gestion sur les voyages dans FABS afin de recenser et de maîtriser les dépenses à ce titre.

Comme indiqué dans l'introduction, les dépenses par catégorie sont susceptibles d'ajustements en attendant que l'exercice de clôture annuelle des comptes soit achevé.

TABLEAU 2
EXECUTION DU PROGRAMME PAR CATEGORIE DE DEPENSES

(Titres I-IV du budget)

(Dépenses comprenant les dépenses de personnel et le Programme de participation
au 31 décembre 2002 – provisoire)

Catégorie de dépenses	31 C/5 approuvé	Montants autorisés*	Dépenses par rapport aux montants autorisés	
	\$	\$	\$	%
TRAITEMENTS ET AUTRES SERVICES DE PERSONNEL				
- Personnel au Siège	243 476 700	246 506 700	117 678 264	47,7
- Personnel hors Siège	76 064 000	76 064 000	29 917 649	39,3
- Assistance temporaire	18 584 300	18 584 300	15 727 178	84,6
VOYAGES EN MISSION OFFICIELLE				
- Voyages du personnel en mission officielle (y compris voyages des membres du Conseil exécutif)	8 252 900	8 252 900	6 568 686	79,6
- Voyages des délégués	7 228 800	7 228 800	4 752 042	65,7
SERVICES CONTRACTUELS	52 612 800	53 353 552	19 239 265	36,1
DEPENSES GENERALES DE FONCTIONNEMENT	19 409 500	19 420 809	11 969 889	61,6
FOURNITURES DIVERSES	5 243 400	5 243 400	2 004 486	38,2
ACQUISITION DE MOBILIER ET DE MATERIEL	6 324 600	6 324 600	3 457 068	54,7
ALLOCATIONS FINANCIERES	29 918 400	29 918 400	13 044 753	43,6
CONTRATS AVEC DES ONG ET AUTRES CONTRIBUTIONS	24 181 200	24 574 139	3 525 261	14,3
PROGRAMME DE PARTICIPATION	22 000 000	22 000 000	8 216 387	37,3
AUTRES DEPENSES	14 746 400	15 261 403	11 516 313	75,5
COUTS INDIRECTS DE PROGRAMME	13 667 700	14 342 879	7 704 133	53,7
AUGMENTATIONS PREVISIBLES DES COUTS	13 690 850	10 320 850	0	0,0
MOINS : Montant à absorber, au cours de l'exécution du Programme et budget, dans les limites du budget total approuvé	(11 034 300)	(11 034 300)		
TOTAL, TITRES I-IV	544 367 250	546 362 432	255 321 374	46,7

* 31 C/5 approuvé, ajusté en fonction des virements de crédits approuvés par le Conseil exécutif et des dons reçus jusqu'au 31 décembre 2002.

TABLEAU 3

EXECUTION DU PROGRAMME PAR PRINCIPAL ARTICLE BUDGETAIRE

**(A l'exclusion des dépenses de personnel
et du Programme de participation, au 31 décembre 2002 - chiffres provisoires)**

Méthodologie

Le tableau 3 fait apparaître l'état d'avancement des activités du programme par principal article budgétaire (à l'exclusion des dépenses de personnel et du Programme de participation).

Le tableau inclut le Titre IV (Augmentations prévisibles des coûts) et prend en compte les virements de ce titre aux autres titres du budget qui ont déjà été approuvés par le Conseil exécutif à sa 164e session.

Observations

Le taux d'exécution global, qui s'établit à 47 %, est légèrement inférieur à l'objectif théorique de 50 %.

TABLEAU 3

EXECUTION DU PROGRAMME PAR PRINCIPAL ARTICLE BUDGETAIRE

(A l'exclusion des dépenses de personnel et du Programme de participation
au 31 décembre 2002 - chiffres provisoires)

Article budgétaire	31 C/5 approuvé	Crédits ouverts pour le plan de travail*	Dépenses (effectives/engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	\$	%
TITRE I POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION				
A. Organes directeurs				
1. Conférence générale	5 491 200	5 491 200	352 516	6,4
2. Conseil exécutif	6 531 800	6 531 800	2 660 219	40,7
Total, Titre I.A	12 023 000	12 023 000	3 012 734	25,1
B. Direction				
3. Direction générale	458 500	458 500	270 739	59,0
4. Cabinet du Directeur général	399 500	399 500	243 806	61,0
5. Contrôle interne	567 600	567 600	265 296	46,7
6. Normes internationales et affaires juridiques	203 100	203 100	97 111	47,8
Total, Titre I.B	1 628 700	1 628 700	876 952	53,8
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies	2 153 000	2 153 000	1 164 099	54,1
TOTAL, TITRE I	15 804 700	15 804 700	5 053 785	32,0
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME				
A. Programmes				
I Education	47 382 700	47 882 219	21 156 783	44,2
II Sciences exactes et naturelles	21 829 900	22 231 298	9 399 858	42,3
III Sciences sociales et humaines	11 426 600	11 451 600	5 034 817	44,0
IV Culture	12 312 900	12 453 550	4 931 762	39,6
V Communication et information	14 278 000	14 361 436	5 976 338	41,6
Institut de statistique de l'UNESCO	7 320 000	7 320 000	3 420 000	46,7
Total, Titre II.A	114 550 100	115 700 103	49 919 558	43,1
C. Services liés au programme				
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	419 600	419 600	284 696	67,8
2. Programme de bourses	1 018 600	1 018 600	713 017	70,0
3. Information du public	4 868 000	4 868 000	2 840 800	58,4
Total, Titre II.C	6 306 200	6 306 200	3 838 513	60,9
TOTAL, TITRE II	120 856 300	122 006 303	53 758 071	44,1
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION				
A. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	984 100	984 100	460 624	46,8
B. Elaboration du budget et suivi de son exécution	70 000	70 000	29 496	42,1
C. Gestion et coordination des unités hors Siège	12 638 700	13 313 879	7 001 104	52,6
D. Relations extérieures et coopération	4 396 500	4 406 500	1 791 628	40,7
E. Gestion des ressources humaines	10 702 100	10 702 100	5 976 912	55,8
F. Administration	26 925 100	27 265 100	15 674 499	57,5
G. Rénovation des bâtiments du Siège	6 292 500	6 452 500	6 452 500	100,0
TOTAL, TITRE III	62 009 000	63 194 179	37 386 763	59,2
TOTAL, TITRES I-III	198 670 000	201 005 182	96 198 619	47,9
TITRE IV AUGMENTATIONS PREVISIBLES DES COUTS	3 827 450	3 487 450		0,0
TOTAL, TITRES I-IV	202 497 450	204 492 632	96 198 619	47,0
MOINS : Montant à absorber, au cours de l'exécution du Programme et budget, dans les limites du budget total approuvé				
TOTAL	202 497 450	204 492 632	96 198 619	47,0

* Les crédits ouverts pour le "plan de travail" comprennent les donations reçues et les virements du Titre IV au Titres I à III déjà approuvés par le Conseil exécutif.

TABLEAU 4

UTILISATION DES FONDS DECENTRALISES

**(Dépenses de personnel et dépenses consacrées aux activités hors Siège
au 31 décembre 2002 - chiffres provisoires)**

Méthodologie

Le tableau 4 fait apparaître l'utilisation des ressources des unités hors Siège au 31 décembre 2002 pour le Titre II (Programmes et services liés au programme) et le Titre III (Soutien de l'exécution du programme et administration).

Observations

Le taux d'exécution global s'établit à 42,8 %. Ce taux relativement faible par rapport à l'objectif théorique escompté de 50 % peut s'expliquer, comme indiqué dans l'introduction, par le fait qu'une grande partie des dépenses encourues dans les unités hors Siège sont restées dans des comptes d'attente et ne sont donc pas comptabilisées au 31 décembre 2002. Le taux d'exécution devrait s'avérer plus élevé lorsque l'opération de clôture annuelle des comptes sera achevée.

TABLEAU 4

UTILISATION DES FONDS DECENTRALISES

(Dépenses de personnel et dépenses consacrées aux activités hors Siège
au 31 décembre 2002 - chiffres provisoires)

Principal article budgétaire	31 C/5 approuvé pour toutes les unités hors Siège	Budget alloué de toutes les unités hors Siège	Dépenses* (effectives/engagées) au 31 décembre 2002	
	\$	\$	\$	%
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME				
A. Programmes				
I Education**	51 784 600	52 874 227	23 126 662	43,7
II Sciences exactes et naturelles	16 131 600	16 734 468	6 162 642	36,8
III Sciences sociales et humaines	7 920 300	7 006 253	2 185 504	31,2
IV Culture	10 983 800	10 865 632	3 992 690	36,7
V Communication et information	11 182 800	11 240 346	4 167 747	37,1
Institut de statistique de l'UNESCO	150 000	0	0	-
Total, Titre II.A	98 153 100	98 720 926	39 635 246	40,1
C. Services liés au programme				
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	-	-	-	-
2. Programme de bourses	-	-	-	-
3. Information du public	310 600	322 600	344 502	106,8
Total, Titre II.C	310 600	322 600	344 502	106,8
TOTAL, TITRE II	98 463 700	99 043 526	39 979 747	40,4
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION				
A. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	-	11 900	6 295	52,9
B. Elaboration du budget et suivi de son exécution	-	-	-	-
C. Gestion et coordination des unités hors Siège	45 480 000	46 155 079	21 585 010	46,8
D. Relations extérieures et coopération	2 520 800	2 941 400	1 863 382	63,4
E. Gestion des ressources humaines	-	-	-	-
F. Administration	-	-	-	-
G. Rénovation des bâtiments du Siège	-	-	-	-
TOTAL, TITRE III	48 000 800	49 108 379	23 454 687	47,8
TOTAL	146 464 500	148 151 905	63 434 434	42,8

* Au moment de l'établissement du présent rapport, un montant approximatif de 7 millions de dollars, correspondant à des dépenses des unités hors Siège, au titre du Programme ordinaire, se trouvait encore dans des comptes d'attente et n'était donc pas comptabilisé.

** Les chiffres donnés pour l'éducation comprennent les instituts de l'UNESCO en tant qu'éléments de la décentralisation. Le taux d'exécution, à l'exclusion de ces instituts, s'établit à 41 %.

TABLEAU 5
PROGRAMME DE PARTICIPATION
(Au 31 décembre 2002 - chiffres provisoires)

A. EXECUTION PAR REGION

Méthodologie

Le tableau 5A fait apparaître le taux d'exécution du Programme de participation par région au 31 décembre 2002, ainsi que la situation concernant les requêtes approuvées pour des ONG internationales, et au titre de l'aide d'urgence.

Observations

La différence entre les crédits alloués, c'est-à-dire les montants approuvés par le Directeur général et les dépenses au 31 décembre 2002 est liée à la non-réception des rapports financiers dont sont redevables les Etats membres. Cela s'applique en particulier à la région Afrique.

Le taux d'exécution de 56,6 % est jugé satisfaisant par rapport à l'objectif théorique de 50 %. Le rapport du Directeur général sur la mise en oeuvre du Programme de participation et de l'aide d'urgence est présenté dans le document 166 EX/31.

Région	Crédits alloués	Dépenses (effectives/engagées) au 31 décembre 2002	
		\$	%
AFRIQUE	2 856 700	1 120 100	39,2
ASIE ET PACIFIQUE	941 200	504 200	53,6
ETATS ARABES	793 250	592 000	74,6
EUROPE 1 (Europe occidentale, Etats-Unis, Canada)	1 892 650	1 508 250	79,7
EUROPE 2 (Europe orientale et centrale)	3 485 450	1 557 944	44,7
AMERIQUE LATINE ET CARAIBES	3 330 832	2 223 193	66,7
ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES	816 000	311 700	38,2
PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE	399 000	399 000	100,0
TOTAL	14 515 082	8 216 387	56,6

TABLEAU 5
PROGRAMME DE PARTICIPATION
(Au 31 décembre 2002 - chiffres provisoires)

B. EXECUTION PAR NATURE DES DEPENSES

Le tableau 5B présente l'exécution du Programme de participation ventilée entre les "contributions financières" et "l'assistance matérielle et/ou technique fournie par l'UNESCO".

Observations

Les dépenses au titre des "contributions financières" représentent 98 % des dépenses totales du Programme de participation. L'essentiel des crédits a servi à financer des conférences et des réunions, le deuxième poste correspondant à l'acquisition de fournitures et matériel.

Le rapport du Directeur général sur l'exécution du Programme de participation et du Programme d'aide d'urgence figure dans le document 166 EX/31.

Nature des dépenses	Crédits alloués	Dépenses (effectives/engagées) au 31 décembre 2002	
		\$	%
A. CONTRIBUTIONS FINANCIERES			
Conférences, réunions	5 167 270	3 169 170	61,3
Séminaires ou cours de formation	1 719 032	1 023 912	59,6
Fournitures et matériel	3 382 813	1 882 130	55,6
Bourses, allocations d'études	350 700	242 900	69,3
Consultants	1 678 987	859 035	51,2
Publications, traductions, reproduction	1 362 880	878 885	64,5
Crédits à des ONG	89 950	-	0
	13 751 632	8 056 032	58,6
B. ASSISTANCE MATERIELLE ET/OU TECHNIQUE FOURNIE PAR L'UNESCO			
Conférences, réunions	-	-	-
Séminaires ou cours de formation	419 000	-	-
Fournitures et matériel	57 000	25 000	43,9
Bourses, allocations d'études	124 550	87 027	69,9
Consultants	140 400	46 500	33,1
Publications, traductions, reproduction	22 500	-	0
Assistance matérielle et/ou technique à des ONG	-	-	-
Autres formes d'assistance matérielle et/ou technique fournie	0	1 828	-
	763 450	158 527	20,8
TOTAL	14 515 082	8 214 559	56,6

TABLEAU 6

ETAT DES EFFECTIFS ET DEPENSES DE PERSONNEL

(Au 31 décembre 2002 - chiffres provisoires)

Méthodologie

Le tableau 6A indique l'évolution mois par mois des économies nettes de postes de janvier à décembre 2002. Les postes figurant dans ce tableau correspondent aux postes qui sont budgétairement vacants, déduction faite de ceux qui sont employés pour financer une assistance temporaire.

Ce tableau représente la vacance d'emploi financière, c'est-à-dire le nombre de postes vacants qui génèrent des économies. Il n'est donc pas directement comparable avec les données de HMR qui comptabilisent les postes vacants ouverts au recrutement.

Le tableau 6B présente une récapitulation des dépenses globales de personnel au 31 décembre 2002 au Siège et dans les unités hors Siège.

Observations

Du 1er janvier au 31 décembre 2002, le nombre de postes financièrement vacants a été en moyenne de 171. C'est un dépassement de **111** postes par rapport au nombre requis (60 postes) pour couvrir l'ajustement pour mouvements de personnel et délais de recrutement ("lapse factor") fixé à 3 % pour l'exercice biennal actuel en application des techniques budgétaires en vigueur.

Le faible taux d'exécution au titre des dépenses de personnel (46,6 %) résulte d'une approche prudente appliquée dans la gestion des dépenses de personnel afin d'absorber 11 millions de dollars au cours du présent exercice biennal. Ainsi, le taux de postes vacants a été maintenu à un niveau élevé tout au long de l'exercice, encore que le recrutement se soit progressivement accéléré.

Si on le rapporte au budget disponible, et compte tenu de la nécessité d'absorber 11 millions de dollars (à savoir 324 millions moins 11 millions = **313 millions de dollars**), le taux d'exécution se situe à 48,2 %, ce qui est encore en deçà de l'objectif théorique de 50 %. Les efforts seront poursuivis afin de maintenir les dépenses de personnel dans les limites du budget au cours de cet exercice.

Les traitements ont été augmentés depuis janvier 2003 conformément aux décisions prises par l'Assemblée générale des Nations Unies, mais les coûts additionnels devraient être couverts par les virements de crédits du Titre IV du budget (proposition présentée dans le document 166 EX/29).

TABLEAU 6

**ETAT DES EFFECTIFS ET DEPENSES DE PERSONNEL
AU 31 DECEMBRE 2002**

**A. Ventilation mensuelle des postes budgétairement vacants pendant la période
janvier-décembre 2002**

ANNEE/ MOIS	Nombre total de postes indiqués dans le document 31 C/5 approuvé	Postes pourvus			Postes vacants				Ecart par rapport aux exigences de l'ajustement pour mouvements de personnel et délais de recrutement ("lapse factor") (3 % = 60 postes)	
		Siège	Hors Siège	TOTAL	Siège		Hors Siège			TOTAL
					CO	SG	CO	L		
2002										
Janvier	1 983	1 303	471	1 774	57	57	71	24	209	149
Février	1 983	1 307	473	1 780	56	54	50	43	203	143
Mars	1 983	1 308	481	1 789	56	53	47	38	194	134
Avril	1 983	1 308	479	1 787	56	53	49	38	196	136
Mai	1 983	1 321	472	1 793	52	44	50	44	190	130
Juin	1 983	1 331	478	1 809	40	46	45	43	174	114
Juillet	1 983	1 327	478	1 805	54	36	45	43	178	118
Août	1 983	1 337	486	1 823	44	36	40	40	160	100
Septembre	1 983	1 351	486	1 837	39	27	40	40	146	86
Octobre	1 983	1 353	477	1 830	41	23	48	41	153	93
Novembre	1 983	1 358	504	1 862	31	28	30	32	121	61
Décembre	1 983	1 350	503	1 853	31	36	26	37	130	70
Moyenne	1 983	1 330	482	1 812	46	41	45	39	171	111

B. Etat cumulatif des dépenses de personnel au 31 décembre 2002 (chiffres provisoires)

	Crédits \$	Dépenses \$	%
SIEGE	246 506 700	119 142 096	48,3
HORS SIEGE	76 064 000	31 764 272	41,8
Réserve pour les reclassements	1 500 000	-	-
TOTAL (à l'exclusion du Titre IV)	324 070 700 *	150 906 368	46,6

* Le montant total des crédits comprend le virement de 3 030 000 dollars du Titre IV approuvé par le Conseil exécutif à sa 164e session.

TABLEAU 7
SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE
PAR PRINCIPAL ARTICLE BUDGETAIRE ET PAR POSTE DE DEPENSE

(Au 31 décembre 2002 - chiffres provisoires)

Le tableau 7, qui indiquait d'habitude les crédits affectés aux Titres I, II.C et III du budget et les dépenses effectives par principal poste de dépense, avait dû être temporairement exclu du "Tableau de bord" pour la dernière session du Conseil exécutif en raison de problèmes techniques.

Avec l'extension progressive de FABS aux unités hors Siège et compte tenu des efforts réalisés pour suivre les dépenses des bureaux hors Siège, ce tableau a été rétabli. **De plus, il comprend maintenant les Titres II.A, II.B et IV, couvrant ainsi la totalité du budget ordinaire de l'Organisation.**

Observations

Toutefois, comme mentionné dans l'introduction, les informations figurant dans ce tableau sont sous réserve d'ajustements en attendant la mise au point définitive de l'exercice annuel de clôture des comptes.

Tableau 7 - Exécution du budget ordinaire par principal poste de dépense
(Dépenses au 31 décembre 2002 - chiffres provisoires)

Budget ordinaire 2002-2003														
Principal article budgétaire	Coût des postes établis		Assistance temporaire	Voyages des participants	Voyages du personnel	Services contractuels	Dépenses générales de fonctionnement	Fournitures et matériels	Acquisition de mobilier et d'équipement	Crédits budgétaires	Contrats, ONG et autres contributions	Coûts indirects de programme	Autres dépenses	Total
	Siège	Hors Siège												
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
TITRE I POLITIQUE ET DIRECTION GENERALE														
A. Organes directeurs														
31 C/5 approuvé et ajusté	2 130 200	-	8 552 000	2 181 700	-	550 000	739 300	-	-	-	-	-	-	14 153 200
Dépenses au 31 décembre 2002	1 177 149	-	1 692 884	760 389	-	170 695	118 911	100 283	36 127	-	-	-	-	4 056 438
B. Direction														
31 C/5 approuvé et ajusté	14 677 700	-	195 000	-	655 000	362 000	130 500	120 500	-	-	-	-	165 700	16 306 400
Dépenses au 31 décembre 2002	6 471 912	-	405 980	68 517	256 459	125 487	82 553	67 640	115 494	-	7 807	-	-	7 601 849
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies														
31 C/5 approuvé et ajusté	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 153 000	2 153 000
Dépenses au 31 décembre 2002	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 164 099	-	-	1 164 099
TOTAL, TITRE I	16 807 900	-	8 747 000	2 181 700	655 000	912 000	869 800	120 500	-	-	-	-	2 318 700	32 612 600
Dépenses au 31 décembre 2002	7 649 062	-	2 098 864	828 907	256 459	296 181	201 463	167 923	151 621	-	1 171 906	-	-	12 822 386
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME														
A. Programmes														
I. Education														
31 C/5 approuvé et ajusté	30 386 500	16 631 300	1 468 000	1 750 000	1 320 000	14 946 471	3 760 000	1 229 000	1 245 000	16 091 000	2 707 545	636 600	2 728 603	94 900 019
Dépenses au 31 décembre 2002	14 383 474	6 091 101	2 649 507	1 787 525	1 498 998	5 139 826	1 688 485	179 154	359 477	8 219 044	504 234	-	8 356	42 509 183
II. Sciences exactes et naturelles														
31 C/5 approuvé et ajusté	22 013 000	8 276 700	1 452 200	1 220 100	1 196 900	7 560 100	715 400	310 400	478 500	5 007 400	3 989 398	300 900	-	52 520 998
Dépenses au 31 décembre 2002	10 175 868	2 953 611	1 922 187	1 364 044	886 691	4 009 581	799 414	439 921	166 822	556 499	312 002	-	13 748	23 600 388
III. Sciences sociales et humaines														
31 C/5 approuvé et ajusté	13 441 500	3 839 100	314 200	898 400	393 300	3 113 500	651 300	135 000	302 600	-	5 445 100	198 200	-	28 732 200
Dépenses au 31 décembre 2002	5 657 739	896 438	1 159 949	817 466	374 188	2 066 873	466 274	152 503	122 430	680 237	155 737	-	497	12 550 331
IV. Culture														
31 C/5 approuvé et ajusté	25 609 100	6 155 300	580 000	800 000	675 000	5 004 388	670 000	150 000	80 000	2 000 000	1 841 262	215 700	437 200	44 217 950
Dépenses au 31 décembre 2002	11 589 499	2 244 038	1 588 415	408 599	458 169	2 314 499	659 460	175 014	213 507	57 778	211 685	-	1 120	19 921 784
V. Communication et information														
31 C/5 approuvé et ajusté	13 631 300	5 283 200	377 500	465 800	1 296 100	6 602 093	460 009	182 900	797 400	-	3 970 434	209 200	-	33 275 936
Dépenses au 31 décembre 2002	6 542 762	1 886 157	496 515	683 901	490 629	2 894 589	672 374	72 958	343 295	96 894	279 530	-	3 114	14 462 717
Institut de statistique de l'UNESCO														
31 C/5 approuvé et ajusté	-	-	-	100 000	25 000	325 000	-	50 000	-	6 820 000	-	-	-	7 320 000
Dépenses au 31 décembre 2002	-	-	-	-	-	-	16 750	1 250	-	3 402 000	-	-	-	3 420 000
Total, Titre II.A	105 081 400	40 185 600	4 191 900	5 234 300	4 906 300	37 551 552	6 256 709	2 057 300	2 903 500	29 918 400	17 938 379	1 560 600	3 165 803	260 967 103
Dépenses au 31 décembre 2002	48 349 343	14 071 345	7 816 572	5 061 535	3 708 676	16 425 369	4 302 757	1 020 800	1 205 531	13 012 453	1 463 187	-	26 835	116 464 403
B. Programme de participation														
31 C/5 approuvé et ajusté	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22 000 000	22 000 000
Dépenses au 31 décembre 2002	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8 216 387	8 216 387
C. Services liés au programme														
1. Coordination de l'activité en faveur de l'Afrique														
31 C/5 approuvé et ajusté	2 249 500	-	125 000	-	134 600	80 000	40 000	25 000	-	-	-	-	15 000	2 669 100
Dépenses au 31 décembre 2002	467 465	-	336 050	663	62 902	49 263	36 500	8 329	35 466	-	5 312	-	-	1 001 950
2. Programme de bourses														
31 C/5 approuvé et ajusté	961 300	-	2 000	-	5 000	5 000	22 000	19 000	-	-	951 600	-	14 000	1 979 900
Dépenses au 31 décembre 2002	427 979	-	32 003	- 1 558	1 273	-	41 785	5 317	1 096	-	664 943	-	8	1 172 846
3. Information du public														
31 C/5 approuvé et ajusté	15 441 600	240 600	739 100	66 900	318 300	1 864 100	484 600	774 400	518 300	-	-	-	102 300	20 550 200
Dépenses au 31 décembre 2002	6 547 752	264 385	1 534 814	31 778	85 786	728 661	438 386	250 948	298 983	-	46 906	-	1 056	10 229 456
Total, Titre II.C	18 652 400	240 600	866 100	66 900	457 900	1 949 100	546 600	818 400	518 300	-	951 600	-	131 300	25 199 200
Dépenses au 31 décembre 2002	7 443 196	264 385	1 902 868	30 883	149 962	777 924	516 671	264 594	335 545	-	717 160	-	8 217 451	13 085 041
TOTAL, TITRE II	123 733 800	40 426 200	5 058 000	5 301 200	5 364 200	39 500 652	6 803 309	2 875 700	3 421 800	29 918 400	18 889 979	1 560 600	25 297 103	308 166 303
Dépenses au 31 décembre 2002	55 792 539	14 335 731	9 719 440	5 092 418	3 858 637	17 203 293	4 819 428	1 285 394	1 541 076	13 012 453	2 180 348	-	8 244 286	137 085 041

Budget ordinaire 2002-2003														
Principal article budgétaire	Coût des postes établis		Assistance temporaire	Voyages des participants	Voyages du personnel	Services contractuels	Dépenses générales de fonctionnement	Fournitures et matériels	Acquisition de mobilier et d'équipement	Crédits budgétaires	Contrats, ONG et autres contributions	Coûts indirects de programme	Autres dépenses	Total
	Siège	Hors Siège												
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION														
A. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme														
31 C/5 approuvé et ajusté	5 180 000	-	295 000	-	300 000	200 000	92 000	55 000	-	-	-	-	42 100	6 164 100
Dépenses au 31 décembre 2002	1 798 446	-	219 563	62 414	109 159	191 437	31 689	27 130	23 579	-	5 000	-	261	2 468 680
B. Elaboration du budget et suivi de son exécution														
31 C/5 approuvé et ajusté	4 207 100	-	15 500	-	5 300	5 000	27 700	-	16 500	-	-	-	-	4 277 100
Dépenses au 31 décembre 2002	1 591 854	-	25 301	818	3 903	-	7 039	12 078	8 041	-	-	-	-	1 649 034
C. Gestion et coordination des unités hors Siège														
31 C/5 approuvé et ajusté	3 014 300	33 372 800	25 500	120 000	48 000	180 000	38 000	73 100	-	-	-	12 782 279	47 000	49 700 979
Dépenses au 31 décembre 2002	1 247 500	14 007 105	33 420	7 984	39 031	8 301	16 250	2 608	21 586	-	-	7 704 133	-	23 087 919
D. Relations extérieures et coopération														
31 C/5 approuvé et ajusté	15 497 400	2 265 000	397 000	650 000	620 400	1 558 600	471 400	379 200	319 900	-	10 000	-	-	22 168 900
Dépenses au 31 décembre 2002	7 978 410	1 541 103	743 094	408 063	319 212	296 700	287 409	125 004	143 065	-	13 402	-	1 265	11 856 726
E. Gestion des ressources humaines														
31 C/5 approuvé et ajusté	15 229 400	-	1 674 700	-	101 800	8 334 700	20 000	201 300	47 000	-	158 800	-	163 800	25 931 500
Dépenses au 31 décembre 2002	10 886 406	-	664 092	131 521	127 823	388 218	128 845	69 220	70 442	32 300	147 338	-	60	12 646 265
F. Administration														
31 C/5 approuvé et ajusté	62 836 800	-	2 371 600	-	134 100	2 662 600	11 098 600	1 538 600	2 519 400	-	5 500 000	-	1 440 200	90 101 900
Dépenses au 31 décembre 2002	30 734 047	33 711	2 223 403	36 562	37 817	855 134	6 477 767	315 129	1 497 657	-	7 268	-	5 034 328	47 252 821
G. Rénovation des bâtiments du Siège														
31 C/5 approuvé et ajusté	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 452 500	6 452 500
Dépenses au 31 décembre 2002	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 452 500	6 452 500
TOTAL, TITRE III	105 965 000	35 637 800	4 779 300	770 000	1 209 600	12 940 900	11 747 700	2 247 200	2 902 800	-	5 668 800	12 782 279	8 145 600	204 796 979
Dépenses au 31 décembre 2002	54 236 664	15 581 919	3 908 873	647 362	636 945	1 739 791	6 948 998	551 169	1 764 371	32 300	173 007	7 704 133	11 488 414	105 413 946
TOTAL, TITRES I-III	246 506 700	76 064 000	18 584 300	8 252 900	7 228 800	53 353 552	19 420 809	5 243 400	6 324 600	29 918 400	24 574 139	14 342 879	35 761 403	545 575 882
Dépenses au 31 décembre 2002	117 678 264	29 917 649	15 727 178	6 568 686	4 752 042	19 239 265	11 969 889	2 004 486	3 457 068	13 044 753	3 525 261	7 704 133	19 732 700	255 321 373
Réserves pour les reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 500 000	1 500 000
TITRE IV AUGMENTATIONS PREVISIBLES DES COUTS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 320 850	10 320 850
TOTAL, TITRES I-IV	246 506 700	76 064 000	18 584 300	8 252 900	7 228 800	53 353 552	19 420 809	5 243 400	6 324 600	29 918 400	24 574 139	14 342 879	47 582 253	557 396 732
MOINS : Montant à absorber, au cours de l'exécution du Programme et budget, dans les limites du budget														-11 034 300
TOTAL APPROUVE														546 362 432
TOTAL DES DEPENSES, TITRES I-IV	117 678 264	29 917 649	15 727 178	6 568 686	4 752 042	19 239 265	11 969 889	2 004 486	3 457 068	13 044 753	3 525 261	7 704 133	19 732 700	255 321 373

IV. PRESENTATION DES PROGRAMMES OPERATIONNELS EXTRABUDGETAIRES

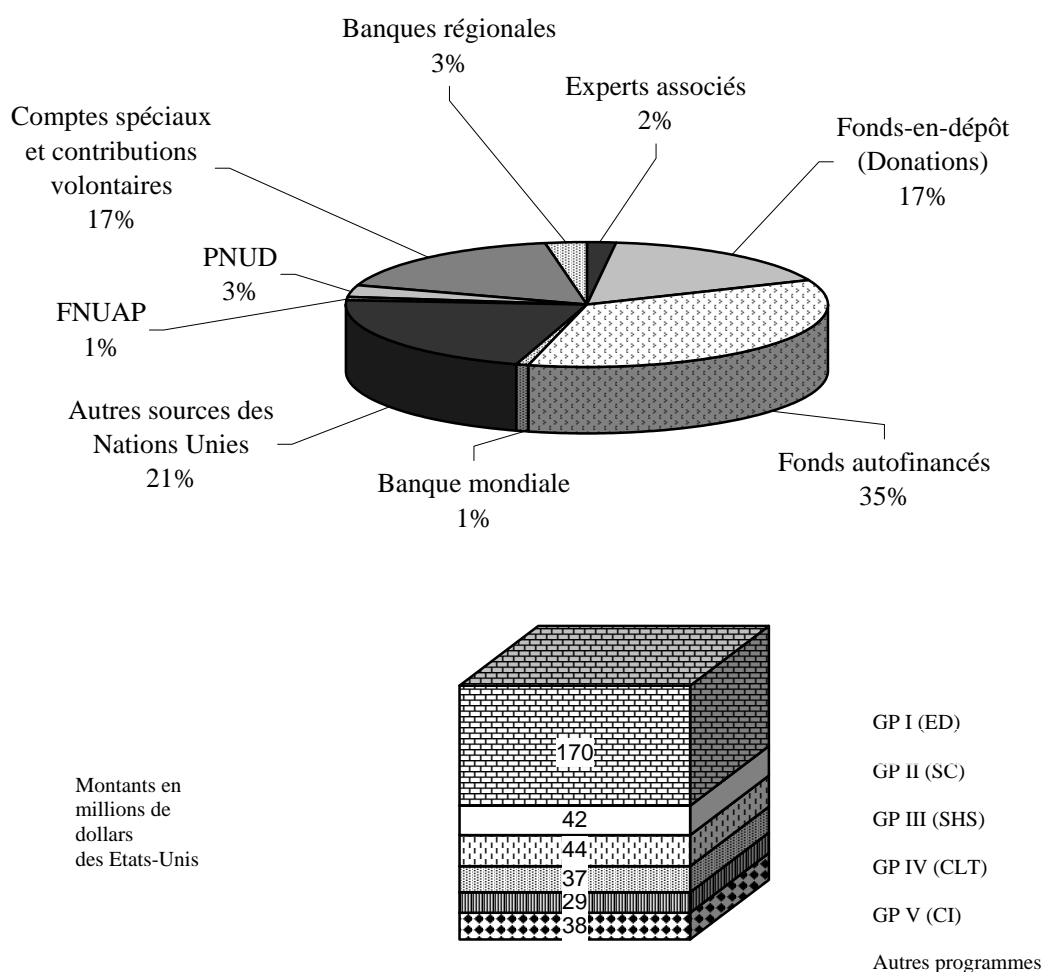
Les données comptables et budgétaires utilisées dans ce document ont été établies sur la base des comptes provisoires arrêtés au 31 décembre 2002.

FIGURE 5

PROGRAMMES OPERATIONNELS EXTRABUDGETAIRES POUR 2002-2003 PAR SOURCE DE FONDS ET PAR GRAND PROGRAMME

(Allocations au 31 décembre 2002 - provisoire)

Total : 360 millions de dollars des Etats-Unis



Méthodologie

La **figure 5** donne les allocations pour les programmes extrabudgétaires au 31 décembre 2002, par source de fonds et par grand programme.

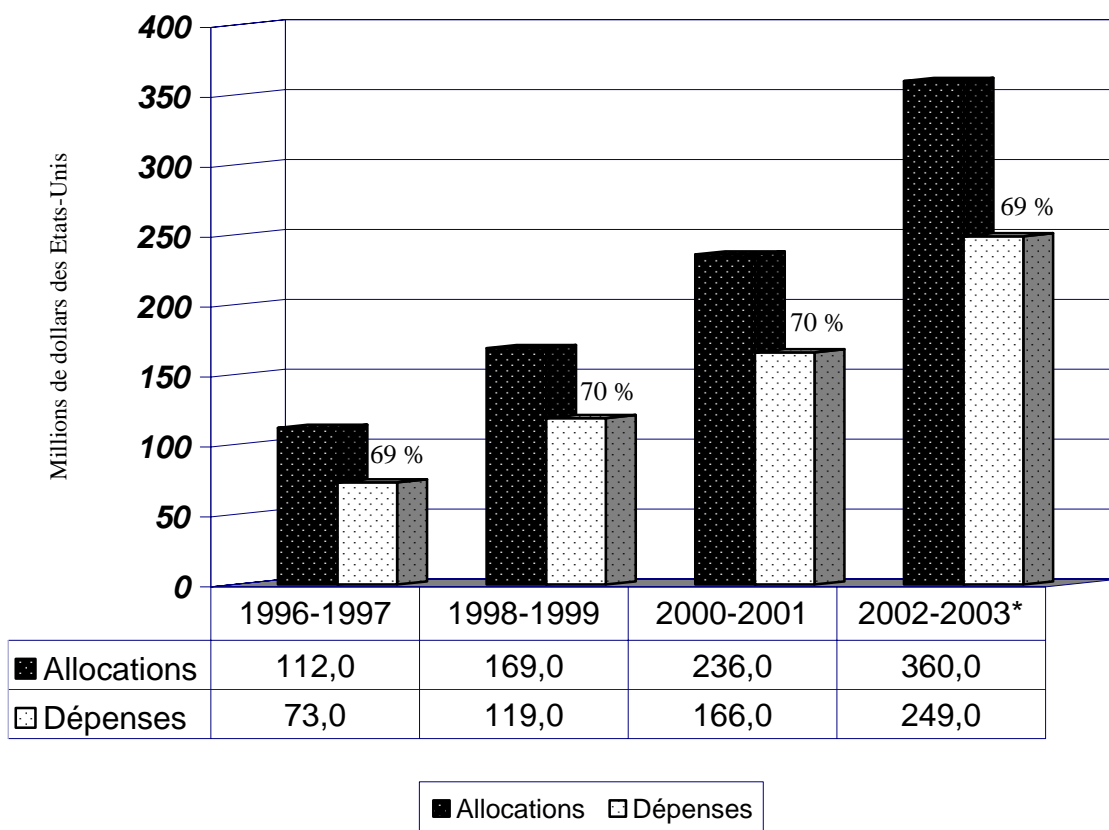
Commentaires

L'essentiel des ressources est concentré sur les fonds autofinancés (prédominance des projets exécutés au Brésil) et les autres sources des Nations Unies (du fait de l'importance du programme en faveur de l'Iraq).

Le Secteur de l'éducation est le principal bénéficiaire des allocations.

FIGURE 6

**PROGRAMMES OPERATIONNELS EXTRABUDGETAIRES
ALLOCATIONS ET DEPENSES
(Au 31 décembre)
(La première année de chaque exercice biennal)**



* Provisoire

Méthodologie

La **figure 6** illustre la progression de la mise en oeuvre des programmes extrabudgétaires en comparant les 12 premiers mois de l'exercice en cours avec ceux des trois biennia précédents. Les allocations comprennent le report des fonds non dépensés des exercices précédents.

Commentaires

On note que le taux d'exécution se maintient aux environs de 70 %, niveau relativement satisfaisant comparé au taux de 60 % atteint pour l'année 2001.

V. EXECUTION DES PROGRAMMES OPERATIONNELS ET EXTRABUDGETAIRES

TABLEAU 8

EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES PAR SOURCE DE FONDS (Au 31 décembre)

Le **tableau 8** donne la situation sur la mise en oeuvre des programmes extrabudgétaires **par source de financement**, en comparant les allocations annuelles et les dépenses pour les premières années des biennia 2002-2003 et 2000-2001.

Méthodologie

Le taux global d'exécution (**69 %**) est comparable au niveau atteint en 2000 (**70 %**). Une analyse plus détaillée révèle une progression constante des ressources mises à la disposition de l'UNESCO ainsi que des dépenses y relatives. Ainsi, les allocations totales s'élèvent à **360 millions** pour **2002** contre **236 millions** pour la même période en **2000**, soit **124 millions** d'augmentation (ou **52 %**), ce qui est considérable même avec la prise en compte de l'effet de report des fonds non utilisés d'année en année. Les dépenses se sont également accrues de **50 %**, passant de **166 millions** en **2000** à **249 millions** en **2002**.

On continue de noter l'importance des fonds autofinancés du Brésil et du programme "Pétrole contre nourriture" en faveur de l'Iraq, respectivement **33 %** et **18 %** du total des allocations.

Une hausse notable est également observée pour les comptes spéciaux du fait de deux projets importants : la rénovation des bâtiments du Siège et le projet FABS.

Des taux d'exécution supérieurs à la moyenne générale de 69 % sont à noter en particulier pour certaines sources des Nations Unies comme le programme OIP en Iraq (**82 %**), l'UNFIP (**92 %**) et le PNUE (**96 %**).

TABLEAU 8

EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES PAR SOURCE DE FONDS

SOURCES DE FONDS	2002-2003*			2000-2001		
	Allocations	Dépenses	Taux d'exécution %	Allocations	Dépenses	Taux d'exécution %
	1 ^{er} jan 02 - 31 déc 02	1 ^{er} jan 02 - 31 déc 02		1 ^{er} jan 02 - 31 déc 02	1 ^{er} jan 02 - 31 déc 02	
SOURCES DES NATIONS UNIES						
→ PNUD	10,9	4,8	44	22,0	8,8	40
→ FNUAP	2,7	1,8	67	4,3	3,0	70
→ Autres sources des Nations Unies						
OIP (IRAQ)	63,4	52,2	82	27,4	12,4	45
Autres	14,1	11,4	81	8,2	6,2	76
AUTRES PROGRAMMES						
→ Banque mondiale	2,9	1,7	59	1,8	0,3	17
→ Banques régionales de développement et fonds régionaux	9,6	5,1	53	3,6	1,1	31
→ Fonds-en-dépôt sous forme de donations	59,8	38,3	64	44,8	32,2	72
→ Fonds-en-dépôt autofinancés						
Brésil	119,0	84,2	71	84,3	71,2	84
Autres	8,0	4,6	58	4,7	2,7	57
→ Experts associés, comptes spéciaux et contributions volontaires	69,3	45,3	65	34,6	28,1	81
TOTAL	359,7	249,4	69	235,7	166,0	70

* Chiffres provisoires

TABLEAU 9

EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES PAR REGION
(Au 31 décembre 2002 - provisoire)

Le **tableau 9** illustre l'exécution des programmes extrabudgétaires **par région** et par principale **source de fonds** pour l'**année 2002**.

Commentaires

Les principales régions bénéficiaires sont respectivement l'**Amérique latine et les Caraïbes** (du fait des fonds autofinancés du **Brésil**) et **les Etats arabes** (en raison du programme "Pétrole contre nourriture" en Iraq) qui constituent à elles seules **61 %** du total des dépenses. On note toutefois une augmentation de **27 %** au profit de la région **Afrique**, définie comme l'une des priorités de l'Organisation.

EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES PAR REGION
(1er janvier 2002 au 31 décembre 2002*)

en millions de dollars des Etats-Unis

SOURCES DE FONDS	TOTAL	AFRIQUE	AMERIQUE LATINE ET CARAIBES	ASIE ET PACIFIQUE	ETATS ARABES	EUROPE	PROJETS INTERREGIONAUX ET MONDIAUX
SOURCES DES NATIONS UNIES							
→ PNUD	4,8	2,5	0,1	0,5	1,5	0,2	0,0
→ FNUAP	1,8	0,3	0,2	0,3	0,1	0,1	0,8
→ Autres sources des Nations Unies							
OIP (IRAQ)	52,2	0,0	0,0	0,0	52,2	0,0	0,0
Autres	11,4	2,2	0,9	1,2	0,0	0,2	6,9
Total partiel, Sources des Nations Unies	70,2	5,0	1,2	2,0	53,8	0,5	7,7
AUTRES PROGRAMMES							
Banque mondiale (Assistance technique)	1,7	0,9	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1
→ Banques régionales de développement et fonds régionaux	5,1	3,2	0,5	0,3	1,0	0,1	0,0
→ Fonds-en-dépôt sous forme de donations	38,3	6,2	3,1	9,0	2,3	4,4	13,3
→ Fonds-en-dépôt autofinancés							
Brésil	84,2	0,0	84,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	4,6	0,0	0,6	0,0	3,2	0,0	0,8
→ Experts associés, comptes spéciaux et contributions volontaires	45,3	1,4	1,0	1,8	1,7	3,0	36,4
Total partiel, autres programmes	179,2	11,7	89,8	11,2	8,3	7,6	50,6
TOTAL	249,4	16,7	91,0	13,2	62,1	8,1	58,3

* Chiffres provisoires

TABLEAU 10

EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES PAR SECTEUR AU 31 DECEMBRE 2002

Le **tableau 10** montre l'exécution des programmes extrabudgétaires par secteur pour l'année 2002 et donne une comparaison par rapport à la période correspondante en 2000.

Commentaires

Tous les secteurs enregistrent une hausse par rapport à l'année 2000, que ce soit en termes d'allocations ou de dépenses, à l'exception des sciences sociales et humaines (SHS). La baisse constatée pour SHS est liée à la diminution relative notée pour les projets autofinancés du Brésil relevant de ce Secteur.

Le Secteur de l'éducation enregistre la plus forte hausse : **71 millions** et **64 millions** de plus en allocations et en dépenses respectivement.

EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES PAR SECTEUR

en millions de dollars des Etats-Unis

SECTEUR	2002-2003*			2000-2001		
	Allocations 1er jan 02 au 31 dec 02	Dépenses 1er jan 02 au 31 dec 02	Taux d'exécution %	Allocations 1er jan 02 au 31 dec 02	Dépenses 1er jan 02 au 31 dec 02	Taux d'exécution %
→ ED	170,4	123,2	72	99,1	59,1	60
→ SC	42,1	29,2	69	25,4	19,8	78
→ SHS	43,7	31,1	71	61,3	53,6	87
→ CLT	36,6	25,7	70	25,3	19,1	75
→ CI	28,9	15,3	53	17,6	9,2	52
→ Autres	38,0	24,9	66	7,0	5,2	74
TOTAL	359,7	249,4	69	235,7	166,0	70

* Chiffres provisoires

ANNEXE

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 2002 (PROVISOIRE)

Méthodologie

L'annexe fait apparaître le taux d'exécution du Programme ordinaire par axes d'action tels qu'ils figurent à l'annexe au document 31 C/5 approuvé.

Au cours des débats qui ont porté pendant la dernière session du Conseil exécutif sur la question de savoir s'il est rationnel d'analyser les dépenses de personnel par axe d'action, le Secrétariat a informé les membres que les dépenses de personnel sont en fait budgétisées et gérées au niveau de l'article budgétaire principal, de sorte qu'une répartition artificielle du budget des coûts de personnel et des dépenses effectives au niveau des axes d'action était susceptible de conduire à des analyses peu réalistes. Certains membres du Conseil ont exprimé le vœu que cette méthode de présentation soit améliorée.

En conséquence, les crédits ouverts et les dépenses relatives au personnel sont désormais indiqués au niveau de l'article budgétaire principal, tandis que ceux relatifs aux coûts des activités sont indiqués au niveau des axes d'action. Le tableau inclut le Titre IV (Augmentations prévisibles des coûts) et prend en compte les virements de ce titre aux autres titres du budget qui ont déjà été approuvés par le Conseil exécutif.

Des explications détaillées concernant les taux d'exécution supérieurs à 65 % ou inférieurs à 35 % sont données séparément dans l'**addendum** à ce document.

ANNEXE
TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE
DEPENSES DU SIEGE AU 31 DECEMBRE 2002 (PROVISOIRE)

Article budgétaire	Coût de l'activité			Dépenses de personnel		
	Crédits ouverts pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution	Crédits ouverts	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	%	\$	\$	%
TITRE I POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION						
A. Organes directeurs						
1. Conférence générale	5 491 200	352 516	6,4	803 200	391 525	48,7
2. Conseil exécutif	6 531 800	2 660 219	40,7	1 327 000	652 179	49,1
Total, I.A	12 023 000	3 012 734	25,1	2 130 200	1 043 703	49,0
B. Direction						
3. Direction générale	458 500	270 739	59,0	1 837 300	619 305	33,7
4. Cabinet du Directeur général	399 500	243 806	61,0	6 099 600	3 365 521	55,2
5. Contrôle interne	567 600	265 296	46,7	4 130 400	1 582 927	38,3
6. Normes internationales et affaires juridiques	203 100	97 111	47,8	2 610 400	1 157 145	44,3
Total, I.B	1 628 700	876 952	53,8	14 677 700	6 724 898	45,8
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies	2 153 000	1 164 099	54,1	-	-	-
TOTAL, TITRE I	15 804 700	5 053 785	32,0	16 807 900	7 768 601	46,2

TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME

A. Programmes

I EDUCATION

I.1 L'éducation de base pour tous : tenir les engagements du Forum mondial de Dakar sur l'éducation

I.1.1 Coordonner le suivi du Cadre d'action de Dakar

1 Recherches, actions de suivi et diffusion de l'information concernant l'éducation pour tous	2 121 195	554 985	26,2
2 Stratégies nationales et régionales en matière d'éducation et plans d'action pour l'EPT	5 871 741	2 909 508	49,6
3 Activités en faveur de l'éducation pour tous dans les pays de l'E-9	1 040 000	332 631	32,0
4 Constitution de partenariats pour l'EPT et coordination de l'Initiative mondiale en faveur de l'EPT	672 880	524 062	77,9

I.1.2 Renforcer les approches intégratrices et diversifier les modalités éducatives

1 Renforcer l'éducation formelle par des approches intégratrices et novatrices	5 443 510	1 857 780	34,1
2 Promouvoir l'alphabétisation et l'éducation non formelle par la diversification des modalités éducatives	5 016 152	2 030 536	40,5

Total, I.1 **20 165 478** **8 209 502** **40,7**

I.2 Edifier des sociétés du savoir par une éducation de qualité et la rénovation des systèmes éducatifs

I.2.1 Vers une nouvelle approche de l'éducation de qualité

1 Education pour une culture de la paix et les droits de l'homme	1 682 071	689 559	41,0
2 Education pour un avenir viable	865 100	474 047	54,8
3 Promotion de l'enseignement scientifique et technologique	594 200	187 771	31,6
4 Education préventive face à la pandémie de VIH/sida	790 193	284 921	36,1
5 Promotion de l'application des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation	724 167	210 496	29,1

I.2.2 Rénovation des systèmes éducatifs

1 Réorientation de l'enseignement secondaire général	184 200	81 390	44,2
2 Enseignement et formation techniques et professionnels comme préparation à la citoyenneté et au monde du travail	1 070 910	405 568	37,9
3 Réforme, innovation et internationalisation dans l'enseignement supérieur	1 341 582	581 602	43,4
4 Amélioration de la formation et de la condition des enseignants	629 800	197 582	31,4
5 Elaboration de règles et de normes nouvelles	252 160	128 245	50,9

Total, I.2 **8 134 383** **3 241 181** **39,8**

Instituts de l'UNESCO pour l'éducation

Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE)	4 591 000	2 295 500	50,0
Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (IIPPE)	5 100 000	2 550 000	50,0
Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE)	1 900 000	950 000	50,0
Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE)	1 100 000	550 000	50,0
Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC)	2 200 000	1 100 000	50,0
Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA)	1 200 000	600 000	50,0

Total, Instituts de l'UNESCO pour l'éducation **16 091 000** **8 045 500** **50,0**

Projets relatifs aux thèmes transversaux

o L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	595 000	193 965	32,6
o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	1 281 776	354 594	27,7

Total, Projets relatifs aux thèmes transversaux **1 876 776** **548 559** **29,2**

Article budgétaire	Coût de l'activité			Dépenses de personnel		
	Crédits ouverts pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution	Crédits ouverts	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	%	\$	\$	%
Fonds affectés à d'autres fins directement liées à l'exécution du programme*						
A. Mobilisation de ressources extrabudgétaires		-				
B. Information du public		-				
C. Evaluation et établissement de rapports						
Total		-				
Dépenses générales de fonctionnement						
A. Coûts indirects relevant de l'ADG	636 600	336 266	52,8			
B. Dépenses d'appui du programme	334 182	148 975	44,6			
C. Charges communes	643 800	626 800	97,4			
Total	1 614 582	1 112 041	68,9			
Total, Grand programme I	47 882 219	21 156 783	44,2	47 017 800	21 352 400	45,4
II SCIENCES EXACTES ET NATURELLES						
II.1 Science et technologie : renforcement des capacités et gestion						
II.1.1 Suivi de la Conférence mondiale sur la science : formulation de politiques et enseignement scientifique	1 865 000	803 757	43,1			
II.1.2 Renforcement des capacités dans le domaine de la science et de la technologie						
1 Renforcement des capacités en mathématiques, physique et chimie	2 416 800	922 599	38,2			
2 Renforcement des capacités dans le domaine des sciences biologiques et des biotechnologies	1 139 900	429 076	37,6			
3 Renforcement des capacités de recherche en sciences de l'ingénieur et en technologie et application de celles-ci aux questions de développement	875 338	211 416	24,2			
Total, II.1	6 297 038	2 366 847	37,6			
II.2 Sciences, environnement et développement durable						
II.2.1 L'eau - phénomènes d'interaction : systèmes menacés et défis sociaux						
1 Ressources en eau et écosystèmes : évaluation et gestion durable à différentes échelles	2 462 406	1 212 907	49,3			
2 L'eau - interactions et sécurité	829 088	309 577	37,3			
3 Pour une gestion durable des interactions terre-eau	937 430	258 026	27,5			
4 Evaluation de la cinquième phase du PHI (1996-2001)	60 300	58 467	97,0			
II.2.2 Les sciences de l'environnement						
1 Réserves de biosphère : l'approche écosystémique en pratique	1 419 110	671 361	47,3			
2 Renforcement des capacités en matière de science et de gestion des écosystèmes	1 164 600	499 915	42,9			
II.2.3 Coopération en sciences de la terre et atténuation des risques naturels						
1 Coopération internationale en sciences de la terre	927 669	468 921	50,5			
2 Prévention des catastrophes naturelles et capacité d'y faire face	250 417	106 897	42,7			
II.2.4 Vers des conditions d'existence viables dans les régions côtières et les petites îles						
1 Vers des conditions d'existence viables dans les régions côtières et les petites îles : associer approches intégrées et coopération intersectorielle	797 540	354 734	44,5			
2 Promouvoir l'action dans les domaines prioritaires des petits Etats insulaires en développement et contribuer efficacement à la mise en oeuvre de Barbade + 5 et d'autres accords et plans d'action multilatéraux	178 750	64 625	36,2			
II.2.5 Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO						
1 Réduire les incertitudes scientifiques ayant trait aux processus océaniques dans les zones côtières et à l'échelle mondiale dans le contexte des écosystèmes marins	1 012 000	427 736	42,3			
2 Poursuivre, dans le cadre des systèmes mondiaux d'observation des océans et du climat (GOOS et SMOC), le développement des capacités de surveillance continue et de prévision nécessaires à la gestion et à la mise en valeur durable de la haute mer et des mers bordières	1 062 000	516 730	48,7			
3 Continuer à développer et à renforcer le système de l'IODE (Echange international des données et de l'information océanographiques), mécanisme mondial permettant à tous d'accéder librement à des données océanographiques et de gérer l'information correspondante	787 100	429 701	54,6			
Total, II.2	11 888 410	5 379 597	45,3			
Projets relatifs aux thèmes transversaux						
o L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	1 679 750	311 080	18,5			
o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	670 000	205 088	30,6			
Total, Projets relatifs aux thèmes transversaux	2 349 750	516 168	22,0			
Dépenses générales de fonctionnement						
A. Coûts indirects relevant de l'ADG	251 500	250 401	99,6			
B. Dépenses d'appui du programme	455 500	396 570	87,1			
C. Charges communes	989 100	490 275	49,6			
Total	1 696 100	1 137 246	67,1			
Total, Grand programme II	22 231 298	9 399 858	42,3	30 289 700	14 200 530	46,9

* Les activités précises menées dans ces domaines seront déterminées au cours de l'exercice biennal par l'ADG concerné dans le cadre d'un processus de sélection fondé sur une évaluation des besoins les plus urgents ou les plus prioritaires.
Les fonds destinés aux activités approuvées par l'ADG seront reportés sur le programme pour lequel les dépenses seront engagées.

Article budgétaire	Coût de l'activité			Dépenses de personnel		
	Crédits ouverts pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution	Crédits ouverts	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	%	\$	\$	%
III SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES						
III.1 Ethique des sciences et des technologies						
1 Ethique des sciences et des technologies et bioéthique	2 157 800	1 193 500	55,3			
2 Sciences humaines et philosophie						
Total, III.1	2 157 800	1 193 500	55,3			
III.2 Promotion des droits de l'homme, de la paix et des principes démocratiques						
1 Promotion des droits de l'homme et lutte contre la discrimination	2 314 580	982 482	42,4			
2 Promotion de la paix et des principes démocratiques						
Total, III.2	2 314 580	982 482	42,4			
III.3 Amélioration des politiques relatives aux transformations sociales et promotion de l'anticipation et des études prospectives						
1 Transformations sociales et développement	3 793 420	1 828 702	48,2			
2 Recherche, formation et partage des connaissances en sciences sociales						
3 Promotion de la fonction de forum d'anticipation et du débat prospectif						
Total, III.3	3 793 420	1 828 702	48,2			
Projets relatifs aux thèmes transversaux						
o L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	1 785 000	555 763	31,1			
o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	795 000	126 682	15,9			
Total, Projets relatifs aux thèmes transversaux	2 580 000	682 445	26,5			
Dépenses générales de fonctionnement						
A. Coûts indirects relevant de l'ADG						
B. Dépenses d'appui du programme						
C. Charges communes	605 800	347 689	57,4			
Total	605 800	347 689	57,4			
Total, Grand programme III	11 451 600	5 034 817	44,0	17 280 600	7 515 514	43,5
IV CULTURE						
IV.1 Renforcer l'action normative dans le domaine de la culture						
IV.1.1 Promotion de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel	1 025 400	471 544	46,0			
IV.1.2 Réponses aux exigences nouvelles dans le domaine normatif						
1 Projet de Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique	124 340	54 696	44,0			
2 Travaux préparatoires pour l'application du deuxième Protocole de la Convention de La Haye et suivi de l'application des Conventions UNESCO et UNIDROIT (1970 et 1954)	678 700	282 490	41,6			
3 Etablissement d'un cadre conceptuel et juridique en vue d'un instrument normatif pour le patrimoine immatériel	158 860	132 907	83,7			
4 Conventions et recommandations UNESCO dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins, suivi de l'application de l'Accord de Florence et adaptation de la notion d'"usage loyal" à l'environnement numérique	284 350	114 776	40,4			
Total, IV.1	2 271 650	1 056 412	46,5			
IV.2 Protéger la diversité culturelle et promouvoir le pluralisme culturel et le dialogue interculturel						
IV.2.1 Sauvegarde et revitalisation du patrimoine culturel matériel et immatériel						
1 Sauvegarde du patrimoine culturel matériel	1 480 097	450 156	30,4			
2 Sauvegarde et revitalisation du patrimoine culturel immatériel	1 130 700	287 347	25,4			
IV.2.2 Promotion du pluralisme culturel et du dialogue interculturel						
1 Construction du pluralisme culturel et renforcement de l'action en faveur des populations autochtones	659 700	213 351	32,3			
2 Encouragement au dialogue interculturel pour la promotion de valeurs universelles	1 281 800	446 546	34,8			
3 Promotion de la diversité culturelle dans les biens et services culturels et appui aux industries culturelles	672 200	338 267	50,3			
Total, IV.2	5 224 497	1 735 668	33,2			
IV.3 Renforcer les liens entre culture et développement						
1 Assistance aux Etats membres dans l'élaboration de leurs politiques culturelles	2 323 503	917 534	39,5			
2 Promotion des arts et de l'artisanat	-	-	-			
3 Contribution de la culture à la mise en oeuvre du Plan d'action de Dakar : promotion de la lecture et de l'éducation artistique	-	-	-			
Total, IV.3	2 323 503	917 534	39,5			
Projets relatifs aux thèmes transversaux						
o L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	1 430 000	537 513	37,6			
o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	-	-	-			
Total, Projets relatifs aux thèmes transversaux	1 430 000	537 513	37,6			
Dépenses générales de fonctionnement						
A. Coûts indirects relevant de l'ADG	215 700	110 348	51,2			
B. Dépenses d'appui du programme	495 700	258 849	52,2			
C. Charges communes	492 500	315 437	64,0			
Total	1 203 900	684 634	56,9			
Total, Grand programme IV	12 453 550	4 931 762	39,6	31 764 400	14 990 023	47,2

Article budgétaire	Coût de l'activité			Dépenses de personnel		
	Crédits ouverts pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution	Crédits ouverts	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	%	\$	\$	%
V COMMUNICATION ET INFORMATION						
V.1 Promouvoir un accès équitable à l'information et au savoir, en particulier dans le domaine public						
V.1.1 Formuler des principes, des politiques et des stratégies propres à élargir l'accès à l'information et au savoir						
1 Etablissement d'un cadre international propre à réduire la fracture numérique par le biais du programme "Information pour tous"	214 993	148 540	69,1			
2 Relever les défis éthiques et sociétaux de la société de l'information	623 235	345 703	55,5			
3 Portails et outils mondiaux	723 171	277 396	38,4			
V.1.2 Développement de l'infrastructure et renforcement des capacités en vue d'une participation accrue à la société du savoir						
1 Elargir l'accès à l'information du domaine public et Mémoire du monde	1 220 632	427 976	35,1			
2 Renforcement de la radiotélévision publique	238 837	84 456	35,4			
3 Renforcer le rôle des bibliothèques et archives, des services et réseaux d'information et des centres communautaires multimédias	823 214	339 787	41,3			
4 Mise en valeur des ressources humaines et développement des capacités	1 052 374	424 086	40,3			
Total, V.1	4 896 456	2 047 943	41,8			
V.2 Promouvoir la liberté d'expression et renforcer les capacités de communication						
V.2.1 Liberté d'expression, démocratie et paix						
1 Liberté d'expression, médias et démocratie	1 114 233	579 092	52,0			
2 Médias pour la paix et la tolérance	196 826	88 243	44,8			
V.2.2 Renforcer les capacités de communication						
1 Stratégies et projets de développement de la communication et de l'information et promotion d'une production endogène	1 842 296	839 152	45,5			
2 Améliorer la formation professionnelle dans le domaine de la communication et des technologies de l'information	800 805	288 272	36,0			
Total, V.2	3 954 160	1 794 759	45,4			
Projets relatifs aux thèmes transversaux						
o L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	400 000	152 462	38,1			
o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	2 890 000	980 498	33,9			
Total, Projets relatifs aux thèmes transversaux	3 290 000	1 132 960	34,4			
Fonds affectés à d'autres fins directement liées à l'exécution du programme *						
Mobilisation de ressources extrabudgétaires	323 364	109 847	34,0			
Total	323 364	109 847	34,0			
Dépenses générales de fonctionnement						
A. Coûts indirects relevant de l'ADG	209 200	119 332	57,0			
B. Dépenses d'appui du programme	1 103 056	466 406	42,3			
C. Charges communes	585 200	305 091	52,1			
Total	1 897 456	890 829	46,9			
Total, Grand programme V	14 361 436	5 976 338	41,6	18 914 500	8 486 379	44,9
Institut de statistique de l'UNESCO	6 820 000	3 410 000	50,0			
Projet relatif à un thème transversal	500 000	10 000	2,0			
Total, Institut de statistique de l'UNESCO	7 320 000	3 420 000	46,7			
Total, II.A	115 700 103	49 919 558	43,1	145 267 000	66 544 845	45,8
B. Programme de participation	22 000 000	8 216 387	37,3	-	-	-
C. Services liés au programme						
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	419 600	284 696	67,8	2 249 500	717 254	31,9
2. Programme de bourses	1 018 600	713 017	70,0	961 300	459 828	47,8
3. Information du public	4 868 000	2 840 800	58,4	15 682 200	7 388 656	47,1
Total, II.C	6 306 200	3 838 513	60,9	18 893 000	8 565 739	45,3
TOTAL, TITRE II	144 006 303	61 974 457	43,0	164 160 000	75 110 584	45,8

* Les activités précises menées dans ces domaines seront déterminées au cours de l'exercice biennal par l'ADG concerné dans le cadre d'un processus de sélection fondé sur une évaluation des besoins les plus urgents ou les plus prioritaires.

Les fonds destinés aux activités approuvées par l'ADG seront reportés sur le programme pour lequel les dépenses seront engagées.

Article budgétaire	Coût de l'activité			Dépenses de personnel		
	Crédits ouverts pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution	Crédits ouverts	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	%	\$	\$	%
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION						
A. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	984 100	460 624	46,8	5 180 000	2 008 056	38,8
B. Elaboration du budget et suivi de son exécution	70 000	29 496	42,1	4 207 100	1 619 539	38,5
C. Gestion et coordination des unités hors Siège	13 313 879	7 001 104	52,6	36 387 100	16 086 815	44,2
D. Relations extérieures et coopération	4 406 500	1 791 628	40,7	17 762 400	10 065 097	56,7
E. Gestion des ressources humaines	10 702 100	5 976 912	55,8	15 229 400	6 669 353	43,8
F. Administration						
1. Coordination et soutien administratifs	6 111 300	5 633 563	92,2	3 284 600	1 242 245	37,8
2. Comptabilité et contrôle financier	1 593 100	815 813	51,2	7 049 200	3 374 804	47,9
3. Systèmes informatiques et télécommunications	3 741 300	1 604 482	42,9	8 730 100	3 263 483	37,4
4. Achats	72 500	39 312	54,2	2 901 300	992 369	34,2
5. Conférences, langues et documents	3 686 000	1 840 301	49,9	25 062 700	12 976 058	51,8
6. Services communs, entretien et sécurité	12 060 900	5 741 027	47,6	15 808 900	9 729 363	61,5
Total, III.F	27 265 100	15 674 499	57,5	62 836 800	31 578 323	50,3
G. Rénovation des bâtiments du Siège	6 452 500	6 452 500	100,0	-	-	-
TOTAL, TITRE III	63 194 179	37 386 763	59,2	141 602 800	68 027 183	48,0
TOTAL, TITRES I-III	223 005 182	104 415 005	46,8	322 570 700	150 906 368	46,8
Réserve pour les reclassements	-	-	-	1 500 000	-	-
TITRE IV AUGMENTATIONS PREVISIBLES DES COUTS	3 827 450	-	-	6 493 400	-	-
TOTAL, TITRES I-IV	226 832 632	104 415 005	46,0	330 564 100	150 906 368	45,7
MOINS : Montant à absorber, au cours de l'exécution du Programme et budget, dans les limites du budget total approuvé*	-	-	-	(11 034 300)	-	-
TOTAL	226 832 632	104 415 005	46,0	319 529 800	150 906 368	47,2

* La totalité du montant de 11.034.300 dollars figure ici au budget du Siège bien qu'il soit prévu de l'absorber dans le budget global des dépenses de personnel.

Cent soixante-sixième session

166 EX/4
Partie II Add.
PARIS, le 26 mars 2003
Original anglais/français

Point 3.1.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'EXECUTION DU PROGRAMME
ADOPTÉ PAR LA CONFERENCE GENERALE**

PARTIE II

Tableau de bord de l'exécution du programme en 2002-2003

(31 C/5 approuvé)

ADDENDUM

Notes explicatives concernant l'exécution du programme

N° 31

Etat au 31 décembre 2002
(provisoire)

NOTES EXPLICATIVES CONCERNANT L'EXECUTION DU PROGRAMME

Réf. : Annexe au "Tableau de bord" (166 EX/4, Partie II)

Conformément aux décisions 160 EX/3.1.1 et 164 EX/3.1.1 dans lesquelles le Directeur général était invité à inclure "dans les futurs rapports sur l'exécution du Programme et budget, une section distincte dans laquelle seront indiquées, avec des explications pertinentes, les activités pour lesquelles il existera un écart de plus de 15 % entre les dépenses effectives et les dépenses prévues", le présent document contient des explications sur les **activités dont le taux d'exécution indiqué à l'annexe du document 166 EX/4, Partie II (Tableau de bord au 31 décembre 2002) est supérieur à 65 % ou inférieur à 35 %.**

Dans la mesure où les données financières présentées dans le Tableau de bord de l'exécution du programme en 2002-2003 au 31 décembre 2002 font actuellement l'objet de la clôture des comptes et sont considérées comme **provisoires**, les taux d'exécution afférents, présentés dans cet Addendum, sont généralement fournis à titre indicatif. En particulier, il convient de noter, comme indiqué dans l'introduction du Tableau de bord, qu'un montant d'environ 7 millions de dollars au titre du budget ordinaire est demeuré dans les comptes d'attente à la fin de décembre 2002, malgré les efforts fournis pour enregistrer les données sur les dépenses fournies par les bureaux hors Siège.

Globalement, le taux d'exécution des activités au 31 décembre 2002 pour les Titres I à III du Programme et budget est provisoirement de 46,8 %. Ce taux va être revu à la hausse à la finalisation de la clôture des comptes.

Plus spécifiquement, les thèmes transversaux continuent de présenter des taux d'exécution moindres. La phase d'expérimentation du mode intersectoriel de l'exécution du programme nécessitant le concours et la planification conjoints de plusieurs secteurs, a effectivement contribué au ralentissement du rythme de l'exécution.

Axe d'action	Taux d'exécution	Observations
--------------	------------------	--------------

TITRE I POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION

A. Organes directeurs

1. Conférence générale	6,4 %	Le gros des dépenses sera effectué en 2003 (session de la Conférence générale prévue à l'automne 2003)
------------------------	-------	--

TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME

A. Programmes

I. EDUCATION

I.1 L'éducation de base pour tous : tenir les engagements du Forum de Dakar sur l'éducation

I.1.1 Coordonner le suivi du Cadre d'action de Dakar

1 Recherches, actions de suivi et diffusion de l'information concernant l'éducation pour tous	26,2 %	Les activités au titre de cet axe d'action ont été reprogrammées et réajustées afin d'être mieux adaptées aux situations nouvelles. Une des principales activités initialement prévue était l'élaboration par le Secteur du rapport sur l'éducation ; toutefois, étant donné le succès remporté par le Rapport de suivi de l'EPT publié en novembre 2002, il était manifeste qu'un autre rapport ferait double emploi. Cette activité sera donc abandonnée et les fonds prochainement réaffectés à d'autres domaines prioritaires, notamment l'éducation en vue du développement durable.
3 Activités en faveur de l'éducation pour tous dans les pays de l'E-9	32,0 %	Récemment, les fonds alloués aux activités relevant de cet axe d'action ont été presque entièrement décentralisés. Le faible taux d'exécution s'explique par les retards intervenus dans l'enregistrement des dépenses des bureaux hors Siège dans le système de comptabilité.
4 Constitutions de partenariats pour l'EPT et coordination de l'Initiative mondiale en faveur de l'EPT	77,9 %	Les activités relevant de cet axe d'action, à savoir la préparation des réunions du Groupe de haut niveau et du Groupe de travail ont été financées pendant l'exercice 2001-2002 pour un montant relativement modéré de 40.000 dollars

Axe d'action	Taux d'exécution	Observations
		<p>par réunion. Toutefois, l'UNESCO s'étant efforcée de consolider son action de coordination internationale pendant cette période, il est apparu que le budget prévu était insuffisant. Alors que la réunion de 2001 du Groupe de haut niveau avait été organisée au Siège, celle de 2002 s'est tenue au Nigéria, ce qui a entraîné des dépenses supplémentaires incompressibles pour financer notamment l'installation à Abuja pendant plusieurs jours du secrétariat de la réunion, des participants de l'UNESCO et des interprètes. De même, à sa réunion de 2002, le Groupe de travail a renforcé la participation des pays en développement en organisant des discussions avec des équipes nationales, ce qui a entraîné une augmentation des coûts.</p>

I.1.2 Renforcer les approches intégratrices et diversifier les modalités éducatives

1 Renforcer l'éducation formelle par des approches intégratrices et novatrices	34,1 %	Comme pour le sous-programme I.1.1, de nombreuses activités relevant de cet axe d'action ont été reprogrammées et réajustées avant la fin de 2002. Par conséquent, des ressources importantes ont été décentralisées aux bureaux régionaux où les activités devraient démarrer pendant le premier trimestre de 2003.
--	---------------	--

I.2 Edifier des sociétés du savoir par une éducation de qualité et la rénovation des systèmes éducatifs

I.2.1 Vers une nouvelle approche de l'éducation de qualité

3 Promotion de l'enseignement scientifique et technologique	31,6 %	L'organisation de deux ateliers régionaux (en Asie-Pacifique et en Afrique) a dû être reportée à 2003 à la demande des Bureaux de l'UNESCO à Bangkok et à Dakar. L'atelier pour la région Asie-Pacifique (Japon) est prévu pour octobre 2003 et celui pour l'Afrique (Namibie) pour août 2003. Un ensemble de modèles de matériels d'enseignement/apprentissage remis par le contractant en janvier 2003 seulement, est en cours de révision et devrait être produit avant août 2003.
---	---------------	---

Axe d'action	Taux d'exécution	Observations
<p>5 Promotion de l'application des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation</p>	<p>29,1 %</p>	<p>D'autres activités telles que l'enquête internationale sur la situation de l'enseignement scientifique et technologique, le manuel contenant des directives pour l'élaboration de politiques en matière d'enseignement scientifique et technologique, et le guide de l'enseignement technologique ont pris plus de temps que prévu car les contractants ont eux-mêmes pris du retard.</p> <p>La mise en oeuvre de toutes les activités retardées est prévue avant août 2003.</p> <p>Les activités relevant de cet axe d'action devaient initialement démarrer début janvier 2003 et l'exécution des contrats est désormais bien avancée.</p>
<p>I.2.2 Rénovation des systèmes éducatifs</p>		
<p>4 Amélioration de la formation et de la condition des enseignants</p>	<p>31,4 %</p>	<p>Ce taux d'exécution relativement faible s'explique par le fait que certaines activités importantes sont prévues pour 2003, à savoir la réunion du CEART qui sera organisée pendant le second semestre de 2003. En outre, certaines dépenses de bureaux hors Siège pour 2002 relatives en particulier aux activités entreprises par le CEPES, l'IESALC et des bureaux régionaux, ou des contrats conclus avec des correspondants nationaux (46) et des consultants (46) ne figuraient pas encore en comptabilité à la fin décembre 2002, des retards étant intervenus dans l'enregistrement des dépenses.</p>
<p>Projets relatifs aux thèmes transversaux</p>		
<p>o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir</p>	<p>27,7 %</p>	<p>Il a été prévu d'engager la majorité des dépenses relatives aux CCT essentiellement sur la seconde année du biennium. Par conséquent, le taux d'exécution en 2002 correspond aux prévisions.</p>

Axe d'action	Taux d'exécution	Observations
--------------	------------------	--------------

II SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

II.1 Science et technologie : renforcement des capacités et gestion

II.1.2 Renforcement des capacités dans le domaine de la science et de la technologie

3	Renforcement des capacités de recherche en sciences de l'ingénieur et en technologie et application de celles-ci aux questions de développement	24,2 %	Bien que les activités se soient accélérées à la fin de 2002, leur exécution a pris du retard. Ce retard devrait être rattrapé à partir du début de 2003.
---	---	--------	---

II.2 Sciences, environnement et développement durable

II.2.1 L'eau - phénomènes d'interaction : systèmes menacés et défis sociaux

3	Pour une gestion durable des interactions terre-eau	27,5 %	Le taux d'exécution relativement faible est essentiellement dû à des retards dans l'enregistrement des dépenses hors Siège. A la fin du mois de février 2003, ce taux s'est grandement amélioré, passant à 40,7 % (l'objectif théorique étant de 58 %).
4	Evaluation de la cinquième phase du PHI (1996-2001)	97,0 %	La nomination des évaluateurs externes, effectuée en fin d'année 2002, représente la dépense majeure de cet axe d'action. Quant à la finalisation des rapports, dont le coût financier est mineur, elle sera effectuée en 2003. L'exécution en 2002 s'est alors déroulée comme prévu.

Projets relatifs aux thèmes transversaux

o	L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	18,5 %	La planification et la réalisation des projets se sont heurtées à des difficultés dues à la charge de travail des membres de l'équipe chargée du thème transversal, à la mise au point des contrats et au travail en réseau dans le cadre des projets. La mise en oeuvre effective des activités et la présentation des résultats ne pourront commencer qu'à la fin 2002 et au début de 2003.
---	---	--------	---

Axe d'action	Taux d'exécution	Observations
<ul style="list-style-type: none"> o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir 	30,6 %	<p>La réunion de lancement pour la mise en place de laboratoires virtuels en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie centrale s'est tenue à Amman (Jordanie) en novembre 2002, et a abouti à un accord sur les aspects scientifiques et techniques des laboratoires virtuels. Les institutions participantes à ce projet travailleront essentiellement pendant les six premiers mois de 2003 à l'évaluation du bilan hydrique de la mer d'Aral, de la mer Morte et du lac Tchad.</p>

III SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Projets relatifs aux thèmes transversaux

<ul style="list-style-type: none"> o L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté 	31,1 %	<p>Un nombre significatif de projets a démarré plus tard dans le second semestre 2002 et a nécessité, de surcroît, une phase importante de développement du cadre conceptuel et analytique. En particulier, le concept d'extrême pauvreté en tant qu'atteinte aux droits de l'homme (Vienne, 1999), jusqu'alors non abordé, a été pris en considération pour compléter le cadre analytique qui, une fois bouclé, a pu inaugurer la mise en oeuvre des projets elle-même.</p>
<ul style="list-style-type: none"> o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir 	15,9 %	<p>La première phase d'élaboration du Rapport mondial a surtout été consacrée à sa préparation intellectuelle. Celle-ci, essentielle pour la suite des travaux, n'a pour l'instant entraîné que peu de dépenses, d'où le faible taux d'exécution budgétaire global.</p> <p>Il faudrait également rappeler que, comme les CCT sous SHS sont globalement fortement décentralisés, la coordination avec les partenaires locaux et les bureaux hors Siège, ralentie par la phase de mise en utilisation de FABS, a nécessité des délais plus importants pour le démarrage des projets.</p>

Axe d'action	Taux d'exécution	Observations
IV CULTURE		
IV.1 Renforcer l'action normative dans le domaine de la culture		
IV.1.2 Réponses aux exigences nouvelles dans le domaine normatif		
3 Etablissement d'un cadre conceptuel et juridique en vue d'un instrument normatif pour le patrimoine immatériel	83,7 %	Dans le cadre de la préparation de la réunion de type II sur la convention internationale pour le patrimoine culturel immatériel, tenue en février 2003, d'importants travaux préliminaires ont été organisés dès 2002 : un groupe de travail en mars 2002 et une réunion sur la terminologie en juin 2002.
IV.2 Protéger la diversité culturelle et promouvoir le pluralisme culturel et le dialogue interculturel		
IV.2.1 Sauvegarde et revitalisation du patrimoine culturel matériel et immatériel		
1 Sauvegarde du patrimoine culturel matériel	30,4 %	Les négociations sur les contrats à réaliser au titre de l'accord-cadre avec l'ICOMOS et l'ICOM ont été achevées à la fin de 2002 et les fonds pour réaliser ces contrats n'ont été dégagés qu'au début de 2003. Toutefois, les activités décentralisées dans certains bureaux (Rabat, Ramallah, Téhéran, La Havane, Quito et San José), ainsi que les activités pour la Bosnie-Herzégovine relatives au Pont de Mostar (Commission Dayton) ont été reportées à 2003.
2 Sauvegarde et revitalisation du patrimoine culturel immatériel	25,4 %	Le taux moindre de 25,4 % résulte du report sur 2003 des activités planifiées en 2002 : la Réunion sur les langues (Paris, mars 2003), séminaires prévus au Caire et à Libreville ainsi que certaines activités des bureaux hors Siège planifiés à Brasilia, La Paz, Accra, Téhéran. Par ailleurs, le développement de la collection des disques de l'UNESCO a été retardé en raison des négociations prolongées avec les producteurs de disques.

Axe d'action	Taux d'exécution	Observations
--------------	------------------	--------------

IV.2.2 Promotion du pluralisme culturel et du dialogue interculturel

1 Construction du pluralisme culturel et renforcement de l'action en faveur des populations autochtones	32,3%	Le taux s'explique par un report dans le planning dû aux raisons techniques. En particulier, le prix UNESCO Ville sera attribué seulement fin 2003 ; le processus d'impression/traduction de la brochure sur la diversité culturelle a nécessité un délai supplémentaire ; et la préparation du Forum interrégional sur les politiques culturelles a été marquée par une importante phase préliminaire consacrée à l'identification des partenaires.
2 Encouragement au dialogue interculturel pour la promotion de valeurs universelles	34,8 %	Certains projets (par exemple Mémorial de Gorée, Plan Caucase, Plan Arabia, Al-Andalus, océan Indien,) ont démarré en 2002 plus tard que prévu, en raison des consultations prolongées avec les autorités des pays concernés.

V COMMUNICATION ET INFORMATION

V.1 Promouvoir un accès équitable à l'information et au savoir, en particulier dans le domaine public

V.1.1 Formuler des principes, des politiques et des stratégies propres à élargir l'accès à l'information et au savoir

1 Etablissement d'un cadre international propre à réduire la fracture numérique par le biais du programme "Information pour tous"	69,1 %	2002 était la première année d'existence du Conseil intergouvernemental du programme Information pour tous et les ressources financières nécessaires pour couvrir l'organisation de deux réunions du bureau et d'une session du Conseil, en 2002, ont été sous-estimées.
---	--------	--

Projets relatifs aux thèmes transversaux

o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	33,9 %	L'exécution des cinq projets relatifs à ce thème transversal a débuté très tard en raison du long processus de consultation qu'a exigée une planification efficace des activités. Cela étant, celles-ci sont désormais pleinement mises en oeuvre et leur rythme devrait s'accélérer en 2003.
---	--------	---

Axe d'action	Taux d'exécution	Observations
--------------	------------------	--------------

Institut de statistique de l'UNESCO

Projet relatif à un thème transversal

2,0 %

Le taux d'exécution de 2 % s'explique essentiellement par le fait que le projet a été reformulé en cours d'année 2002. L'organisation des ateliers de travail à Dakar et Bangkok a donc été reportée sur 2003, et les missions de formation ainsi que des publications finales seront effectuées seulement sur 2003.

La quasi-totalité des dépenses de ce projet sera alors effectuée exclusivement sur 2003.

C. Services liés au programme

1 Coordination de l'action en faveur de l'Afrique

67,8 %

Le dépassement constaté est dû essentiellement au paiement des heures supplémentaires et à l'assistance temporaire, accentué également par la réunion de NEPAD à Ouagadougou.

2 Programme de bourses

70,0 %

Afin de répondre aux besoins exprimés par les Etats membres, la Section de bourses s'est employée à attribuer rapidement les diverses bourses, ce qui explique le taux d'exécution de 70 %.

TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION

F. Administration

1 Coordination et soutien administratifs

92,2 %

Ce taux élevé des dépenses est dû essentiellement au virement de la totalité d'un montant de 5 millions de dollars au Compte spécial pour les nouveaux outils de gestion et de contrôle en vue de financer des besoins impérieux au titre du projet FABS, comme prévu dans le document 31 C/5 approuvé.

Le Compte spécial n'étant pas intégré au budget ordinaire, le montant total qui y a été viré est comptabilisé en tant que dépense.

Axe d'action	Taux d'exécution	Observations
G. Rénovation des bâtiments du Siège	100 %	Le montant total prévu dans le budget ordinaire a été viré au Compte spécial pour la restauration et la valorisation du Siège de l'UNESCO. Le Compte spécial n'étant pas intégré au budget ordinaire, le montant total qui y a été viré est comptabilisé en tant que dépense.